★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9325 — 34 PAGES — MERCREDI 8 JANVIER 1975



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

Au Vietnam du Sud

Le chef-lieu de province de Phuoc-Binh est tombé aux mains des révolutionnaires

LIRE PAGE 2

LES EFFETS DE LA « LOI SUR LE COMMERCE » VOTÉE A WASHINGTON

Colères en Amérique latine

La loi-cadre sur le commerce extérieur des Etats-Unis, signée le 5 janvier par le président Gerald Ford, ne fait pas que relancer le débat avec les Neuf et obscurcir les relations avec l'U.R.S.S. Elle provoque également une levée de boucliers en Amérique latine.

C'est ainsi que le président vénézuélien, M. Carlos Andres Perez, a qualifié la loi d'« acte manifeste d'agression économique » et de « pression politique », dans un télégramme adressé au président de l'Equateur, pays membre, comme le Venezuela, de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. Le Venezuela et l'Equateur s'apprêteraient à réclamer une réunion extraordinaire du conseil permanent de l'Organisation des Etats américains pour dénoncer le Trade Bill.

Le Pérou appuiera-t-il cette démarche ? Le président Velasco Alvarado a publiquement exprimé, le lundi 6 janvier, sa « solidarité avec la juste position » adoptée par les gouvernements de Caracas et de Quito en vue de sauvegarder « leurs légitimes intérêts menacés par les dispositions du Trade Bill.

Aucune référence explicite aux pays membres de l'OPEP ne figure dans le Trade Bill. Mais il est vrai que les sénateurs américains ont adopté une série d'amendements qui tendent à limiter les bénéfices que l'Amérique latine pouvait attendre de l'abaissement des droits de douane accordés par les Etats-Unis en faveur des nations en voie de développement. Ces clauses visent, sans les nommer, les pays exportateurs de pétrole comme le Venezuela et l'Equateur, ceux qui « s'entendent pour contrôler la production de matières premières ou relever leur prix de façon exagérée » (ce qui peut concerner les producteurs de cuivre et de bauxite), ceux encore qui « exproprient les biens et les investissements américains ». Une autre disposition du Trade Bill fait clairement allusion à la possibilité de « représailles » si des « constats de dommages » sont établis. Le président Ford, en promulguant la loi-cadre, a lui-même regretté la « rigidité » de certaines de ses clauses, en particulier de celles qui s'appliquent aux pays producteurs de pétrole.

Il n'y a rien là, en fait, de très nouveau. Le Trade Bill se contente de codifier et de légitimer des pratiques courantes. La liste est longue des pays d'Amérique latine soumis ces dernières années à des pressions directes ou indirectes du gouvernement de Washington, soucieux de défendre par tous les moyens les « biens » et les « intérêts » américains dans une région du monde jusqu'alors considérée comme une « chasse gardée » de l'Oncle Sam.

Le dernier exemple est mexicain. « Pauvre Mexique, si loin de Dieu et si près des Etats-Unis » : la formule désabusée prêtée au président Porfirio Diaz est de nouveau d'actualité. Le Mexique, qui vient de découvrir des gisements de pétrole très importants et très riches dans l'Etat de Chiapas, souhaitait adhérer à l'OPEP, au moins comme observateur. Il semble que les Etats-Unis, qui désirent obtenir ce pétrole mexicain au meilleur prix, ont exercé de très fortes pressions sur le gouvernement Echeverria pour qu'il renonce à cette prétention. C'est chose faite.

Cette nouvelle « victoire » de Washington risque cependant d'aggraver un peu plus le climat déjà très mauvais des relations entre le nord et le sud de l'hémisphère. En février 1974, à Mexico, M. Kissinger avait offert un « nouveau dialogue » et une « nouvelle solidarité » aux partenaires de Washington au sein de l'O.E.A. Aujourd'hui, les dirigeants latino-américains, déçus de n'avoir pu obtenir en novembre dernier, à la conférence de Quito, la levée des sanctions contre Cuba, ont beau jeu de dénoncer avec vigueur le caractère illusoire des promesses américaines.

Moscou durcit le ton à l'égard des États-Unis

Dans son interview à Business Week, au début de l'année, M. Kissinger disait s'attendre à « un durcissement général de la position soviétique sur tous les sujets (accross the board) *pour une certaine période » si la tendance actuelle du Congrès à limiter la libéralisation des échanges avec l'U.R.S.S. se poursuivait. Cette prévision est confirmée à Moscou où, comme l'indique ci-dessous notre correspondant, on constate depuis la mi-décembre un durcissement général du ton employé à l'égard des Etats-Unis.*

Ce mardi matin encore, la Pravda mentionne pour la première fois les menaces proférées par M. Kissinger contre les pays producteurs de pétrole et fait valoir que cette éventualité appelle « une vigilance particulière ». « Le temps de la diplomatie des canonnières et de l'intimidation est révolu », écrit sur le même sujet l'agence Tass.

De notre correspondant JACQUES AMALRIC

Moscou. — Que s'est-il passé exactement dans la hiérarchie soviétique aux alentours de la mi-décembre ? La réponse à cette question contient sans doute la clé des mystères observés ici depuis une dizaine de jours, et que ne suffisent pas à expliquer les rumeurs soigneusement orchestrées concernant une maladie de M. Brejnev.

Plusieurs indices permettent en tout cas d'affirmer que la fin de l'année 1974 a été marquée dans les hautes sphères par un important débat sur la politique à l'égard des Etats-Unis. Sans que ce débat remette forcément en cause la position prise dans les négociations sur la limitation des armements stratégiques, il a abouti à un durcissement très net du ton employé lorsqu'il est question des Etats-Unis.

Ce débat s'est-il conclu par une diminution des pouvoirs de M. Brejnev ? On ne peut pas encore l'affirmer, car le secrétaire général a très bien pu, sentant venir la discussion, ne pas s'opposer de front à ceux qui cherchaient à exploiter certains de ses échecs, mais prévenir, au contraire, leur offensive.

La date importante — du moins pour l'observateur — est celle du 18 décembre. Ce jour-là, l'agence Tass publie une déclaration officielle condamnant « *les ingérences inadmissibles dans les affaires intérieures soviétiques* » que s'apprête à commettre le Congrès américain en approuvant le projet de loi sur le commerce. Ce texte fait dépendre, on le sait, d'une plus grande libéralisation de sa politique d'émigration, l'octroi à l'U.R.S.S. du bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée. Une autre disposition législative dénoncée elle aussi par Tass limite à 300 millions de dollars les crédits garantis par le gouvernement américain dont l'U.R.S.S. pourra bénéficier au cours des quatre prochaines années.

Prenant ainsi le risque de voir le Congrès américain faire volte-face et leur refuser la clause de la nation la plus favorisée, les autorités soviétiques rendent publique ce même jour une lettre adressée le 26 octobre à M. Kissinger par M. Gromyko. Celui-ci démentait en termes assez durs pour le secrétaire d'Etat l'existence d'un accord aux termes duquel l'U.R.S.S. se serait engagée à réviser la politique d'émigration à l'égard des Soviétiques d'origine juive.

Depuis le 6 janvier, on sait, grâce au *Washington Post*, que ce même 18 décembre, M. Dobrynine, ambassadeur aux Etats-Unis, se rendait auprès de M. Kissinger pour lui transmettre un avertissement solennel : en cas d'adoption des textes précités, l'U.R.S.S. se réservait le droit de remettre en cause à son tour certains accords avec Washington, l'accord sur le règlement des dettes contractées pendant la seconde guerre mondiale, en particulier.

Les termes de cette protestation devaient être confirmés dix jours plus tard, dans un article publié par *Sovietskaya Rossia* et signé par M. Zamiatine, directeur général de l'agence Tass, avec le rang de ministre, et porte-parole de M. Brejnev dans les grandes occasions. Dès ce moment, on établit un lien entre la réaction soviétique et la tenue, le 16 décembre à Moscou, d'une réunion plénière du comité central, au cours de laquelle M. Brejnev avait prononcé un « *important discours* » consacré à la politique intérieure et extérieure. Ce dernier détail a son importance, le plénum de décembre n'étant en général consacré qu'aux questions économiques.

Il serait faux cependant de penser que c'est au cours de cette réunion qu'a été décidé un changement d'attitude à l'égard des Etats-Unis : la réunion, en effet, n'a duré qu'une journée et, deux jours auparavant déjà, certains hauts fonctionnaires soviétiques faisaient état, dans des conversations privées, de la teneur de la déclaration Tass, qui n'avait pas encore été publiée.

(Lire la suite page 3.)

A LONDRES

Les Neuf recherchent une position commune sur le recyclage des pétrodollars

Un tiers seulement de l'or vendu aux États-Unis a trouvé acquéreurs

Les ministres des finances des neuf pays membres de la C.E.E. se réunissent mardi et mercredi à Londres. Ils discutent notamment du recyclage des pétrodollars pour faciliter les emprunts des pays déficitaires. M. Fourcade a déclaré qu'on pourrait aboutir à la définition d'une position commune. D'autre part, un conseil restreint consacré à l'or, et notamment à la revalorisation du stock métallique de la Banque de France, s'est tenu mardi matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing.

On apprend enfin que, faute d'offres suffisantes, le Trésor des Etats-Unis ne vendra finalement qu'un peu plus du tiers des 62 tonnes d'or mises lundi en adjudication. Seules les offres égales ou supérieures à 153 dollars l'once — cours qu'il ne convient pas de considérer comme un prix plancher, a dit le secrétaire américain au Trésor, M. William Simon — seront satisfaites. Le cours moyen des ventes s'établit autour de 165 dollars l'once. A Londres, le cours a été fixé, mardi matin, par opposition, à 171,25.

Lire p. 32 l'article de notre envoyé spécial PHILIPPE LEMAITRE.

Préparé par M. Sudreau et douze groupes de travail

Le rapport sur la réforme de l'entreprise va être remis à M. Giscard d'Estaing

M. Bidegain voudrait confier au personnel le quart des sièges des conseils d'administration

Le « comité Sudreau », chargé par le président de la République de préparer un rapport sur la réforme de l'entreprise, est entré dans la phase finale de ses travaux. Ce document, qu'accompagneront de nombreuses annexes faisant référence aux études des douze groupes de travail préparatoires, sera remis à M. Giscard d'Estaing « dans les prochaines semaines ». Après un silence d'une quinzaine de jours destiné à laisser le gouvernement faire ses premiers choix, M. Sudreau rendra public son rapport.

Dans cette perspective, les prises de position se multiplient. Ce mardi 7 janvier, c'est l'association patronale Entreprise et Progrès, qu'anime M. José Bidegain, qui rend publiques ses « sept positions ». Elle voudrait notamment confier au personnel le quart des sièges dans les comités d'entreprise. (Lire page 30.) *Le C.N.P.F. a de son côté fait connaître les résultats d'une enquête menée auprès des chefs d'entreprise. Les syndicats, très sceptiques dans l'ensemble, vont préciser leur attitude. L'opposition, qui a soutenu le gouvernement sur l'avortement, sera-t-elle tentée d'appuyer certains éléments du projet qui va être mis au point ? Pour l'instant, les tentatives passionnées de persuasion alternent, dans les milieux officiels, avec des consignes de prudence et de discrétion.*

Les évolutions souterraines ne sont pas les moins importantes. Sur les sujets explosifs, les intéressés, même d'avis opposés, adoptent souvent la même discrétion pour protéger des débats difficiles mais essentiels. La méthode n'est pas sans risque, car elle peut conduire aux pires ambiguïtés. Ainsi, il apparaît dès à présent que certains aimeraient profiter de la réforme préparée par M. Sudreau, dont l'un des objectifs est d'instaurer une plus grande participation du personnel dans les entreprises, pour remettre en question le rôle des syndicats, en particulier le monopole de candidature dont ils bénéficient au premier tour des élections du comité d'entreprise et des délégués du personnel.

« *Cette réforme doit élargir les possibilités d'épanouissement des travailleurs (...)* », a déclaré, par exemple, le secrétaire général des républicains indépendants, M. Roger Chinaud, en ajoutant aussitôt : « *Le personnel doit pouvoir choisir librement ses élus, pas obligatoirement au sein d'organisations, en particulier pas obligatoirement au sein des syndicats classés exclusivement et abusivement représentatifs.* »

Autant que l'on sache, il est peu probable que le comité Sudreau, dont le président s'enorgueillit d'avoir été doté d'une certaine liberté pour mener à bien ses travaux, s'engage sur une voie aussi épineuse.

Il n'ignore d'ailleurs pas que c'est celle que choisit une partie importante des milieux patronaux. Dans son bulletin de décembre, l'Union des industries métallurgiques et minières ne dénonçait-elle pas les « *malentendus fondamentaux* » sur lesquels repose la réforme de l'entreprise, et qui, « *s'ils ne sont pas dissipés, peuvent faire d'elle le point de départ d'une maladie incurable* ». Pour l'U.I.M.M., directement liée à M. Jacques Ferry, vice-président du Conseil national du patronat français, qui vient de remplacer M. Ambroise Roux à la tête de la commission politique économique du C.N.P.F., on se méprend sur le rôle des syndicats « *en escomptant, de leur part, une participation à laquelle, congénitalement, ils ne peuvent se prêter et qu'à bon droit ils refusent. De ce fait, la plupart des développements sur la place des salariés dans l'entreprise s'en trouvent faussés* ».

Le C.N.P.F., officiellement, n'a pas pris position sur le principe de la réforme, et les entretiens entre son président, M. François Ceyrac, et M. Sudreau se seraient bornés à des généralités. « *Pour juger du projet, il faudrait le connaître* », affirment les représentants du C.N.P.F. : « *nous nous réservons pour plus tard.* » On n'en a pas moins publié, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, les résultats d'un sondage effectué auprès de plus de dix mille chefs d'entreprises (*le Monde* du 24 décembre).

A la question « *Estimez-vous que le fonctionnement, la composition ou la désignation du comité d'entreprise devraient être modifiés ?* », plus des deux tiers des dirigeants d'entreprise de plus de deux cents salariés répondent oui (et même les trois quarts dans les très grandes firmes).

JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite page 30.)

La crise de l'institution militaire

LE CHANGEMENT SANS LE RISQUE

par BERNARD GILLIS (*)

L'opinion publique ne connaît de la défense que les images, souvent déformées, du service militaire et de la dissuasion nucléaire : la corvée et l'apocalypse. La volonté de réforme s'acharne tout naturellement sur ces deux points, alors que ce sont probablement les seuls auxquels on ne puisse guère toucher, sans risque inacceptable, pour deux raisons politiques fondamentales :

— La dissuasion nucléaire parce qu'elle est devenue symbole de l'indépendance nationale ;

— Le service militaire, car il est synonyme d'armée nationale, le pouvoir et l'opinion publique en étant littéralement copropriétaires.

Or l'institution militaire subit, quoique sous une forme très atténuée, la crise « soixante-huitarde » des institutions hiérarchisées et le fondement de cette crise semble avant tout d'ordre psychologique : les militaires ont compris eux aussi qu'ils étaient à la fin d'un monde et ils ont, comme les autres, de la peine à imaginer le suivant.

Devant ce problème, en apparence insoluble, ne peut-on adopter une démarche pragmatique tendant à mettre les militaires en confiance, sans pour cela prétendre régler, d'un seul coup, toutes leurs difficultés. Il s'agirait, répondant à un malaise psychologique, de faciliter l'évolution de leurs mentalités en leur accordant le minimum de libertés — d'association et d'expression — sans lesquelles il n'y a pas de vie sociale et intellectuelle, compatible avec les mœurs de la société actuelle.

.*.

La liberté d'association est actuellement une des conditions de la cohésion de l'armée dans la mesure où elle facilite la communication entre le sommet et la base de la hiérarchie.

(*) Lieutenant-colonel d'infanterie.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

GULLIVER

Quand, pendant quelque temps, on a voyagé dans des pays lointains où l'on ne connaît ni la langue ni l'écriture des journaux, on ne peut deviner des nouvelles de France que le reflet qu'en donnent les commentaires ou les allusions d'amis de rencontre.

Il fut un temps où ce reflet de la France était dominé par la silhouette majestueuse, mais quelque peu encombrante pour un modeste voyageur, d'un Gulliver dans un monde de Lilliputiens.

Maintenant, nous en sommes à un autre chapitre des aventures du fameux navigateur. Et c'est à peine si l'on distingue dans un monde de géants un lointain et petit Gulliver.

ROBERT ESCARPIT.

Le socialisme de Galbraith

J. K. Galbraith s'acharne à faire mentir Carlyle pour qui l'économie était « *une science lugubre* ». Quand il peut l'habiller de couleurs claires et dénicher l'humour sous les démonstrations, il ne s'en prive jamais. Il le fait avec suffisamment de doigté pour qu'on le prenne tout de même au sérieux.

Dans son dernier livre dont la traduction française vient d'être publiée, *la Science économique et l'intérêt général* (1), c'est d'abord cette manière qui frappe, l'aisance avec laquelle il enfonce ses clous, précises, maîtrise son sujet et peut défendre ses thèses jusque dans des zones où « sa » vérité ne semble pas aussi évidente qu'il veut bien le dire.

Il ne faut jamais perdre de vue l'axe de la pensée de Galbraith pour saisir toutes ses ramifications : ce sont les grandes compagnies industrielles qui mènent le jeu politico-économique des Etats-Unis et peu à peu celui du monde développé. Le consommateur, l'Etat, n'ont que de faux pouvoirs, investis qu'ils sont par l'énorme machinerie de la société anonyme moderne gérée par la « technostructure » dont le souci est de « planifier » autant que faire se peut le comportement du public et celui de l'Etat.

Galbraith est ainsi amené dans sa « théorie générale du développement avancé » à faire une distinction capitale entre le « *système de marché* » et le « *sytème planificateur* » auxquels il consacre la deuxième et la troisième partie de son livre.

PIERRE DROUIN.

(1) Editions Gallimard, 396 pages, 59 F.

(Lire la suite page 30.)



ASIE

Indochine

A 125 KM AU NORD DE SAIGON

Le chef-lieu de province Phuoc-Binh est tombé aux mains des révolutionnaires

Une force navale américaine ferait mouvement vers le Vietnam

Le poste de commandement du chef-lieu de la province de Phuoc-Long est tombé dans la matinée de mardi 7 janvier, livrant la ville de Phuoc-Binh et toute la province de Phuoc-Long aux forces communistes.

Un communiqué gouvernemental a annoncé que, « *à 9 heures 30 locales, mardi, les avions ont perdu tout contact avec les unités de défense du secteur militaire et que le commandement de la IIIe région militaire a perdu entièrement tout contact avec Phuoc-Binh* ». C'est la première fois, depuis la signature de l'accord de Paris, il y a presque deux ans, que les communistes s'emparent d'une capitale provinciale.

D'autre part, dans la province de Tay-Ninh, à 90 kilomètres au nord-ouest de Saigon, les forces gouvernementales ont abandonné la station radar et de transmissions de la Vierge noire — une montagne située à 11 kilomètres de la capitale de cette province.

« *Les communistes*, annonce un communiqué, *ont bombardé violemment, dans la nuit de lundi à mardi, les installations radiotéléphoniques, qui ont été presque toutes détruites. L'unité des forces régionales qui défendait ce poste ainsi qu'un nombre indéterminé de spécialistes en télécommunications ont reçu l'ordre d'évacuer la base et se sont repliés sur une autre position.* »

La chute de la montagne de la Vierge noire pourrait, à terme, *avoir des conséquences* politiques et militaires plus importantes que la perte de Phuoc-Binh.

Peu après la publication du communiqué de Saigon, une source diplomatique américaine de la capitale du Sud, citée par l'agence U.P.I., faisait savoir qu'une force navale de onze navires, conduite par le porte-avions *Enterprise*, faisait route vers le Vietnam et serait en vue *des côtes dans la soirée* de mardi. Il ne semble pas que des ordres aient été donnés d'une intervention de l'aéronavale, mais cette éventualité n'est pas exclue, ajoute la *même source*.

Un commentaire de Nhan-Dan

Les opérations communistes sont ainsi commentées par le *Nhan Dan* de Hanoï : « *L'action de riposte opérée dans le delta du Mékong, ainsi que dans les provinces de Tay-Ninh* (au nord-ouest de Saigon), *de Binh-Thuy* (à l'est) *et de Phuoc-Long constitue un droit légitime visant à défendre l'accord de Paris.* » Le journal accuse le président Thieu d'avoir fait procéder à des ratissages dans le Phuoc-Long et ailleurs, incendiant des récoltes. Il ajoute : « *Détruire une récolte est une chose intolérable aux yeux de nos compatriotes. (...) Les criminels sont donc en train d'être châtiés. (...) Il est notoire que, grâce à tout un système bien structuré d'officiers américains, les Etats-Unis continuent toujours de commander l'armée de Saigon. (...) L'essence américaine est utilisée pour brûler le riz sur pied. Des milliards de dollars provenant des impôts payés par la population américaine sont actuellement utilisés pour saboter l'accord de Paris.* »

L'ambassade des Etats-Unis à Saigon vient d'annoncer la mort d'un fonctionnaire américain de Tuy-Hoa, ville de la côte centrale, tué chez lui. Il était chargé de fournir des renseignements au consulat de Nha-Trang. Si l'origine politique de cette mort est confirmée, il s'agirait d'un tournant dans la stratégie de l'opposition (communiste ou non), qui ne s'est pas attaquée depuis plus d'un an à des officiels américains.

Un dirigeant américain à Phnom-Penh

● A PHNOM-PENH, M. Carlyie Maw, sous-secrétaire américain au Trésor, dont les responsabilités s'étendent tant au domaine militaire qu'au domaine économique, a fait le point de la situation lundi avant de se rendre à Saigon.

Mardi, les Khmers rouges ont une fois encore attaqué l'aéroport de la capitale, tirant quelque cinquante roquettes, sans toutefois atteindre leurs objectifs. De durs combats ont lieu tout autour de Phnom-Penh. Les troupes républicaines tentent, à 25 kilomètres au nord-ouest, de dégager le camp de la 7e division encerclé depuis plusieurs jours, et qui, selon un témoin, serait totalement détruit. L'agence Reuter écrit que la voie fluviale du Mékong a été coupée non loin de la frontière sud-vietnamienne ; Phnom-Penh possède des stocks de vivres et de munitions lui permettant de tenir pendant une semaine.

Une véritable marée humaine *de réfugiés convergeant* vers la capitale a pris possession des routes, écrit l'A.F.P. Des milliers de paysans fuient les combats, ayant la plupart du temps perdu *leurs maigres* ressources. Ce déferlement de réfugiés venus s'entasser dans des camps de fortune inquiète les autorités, qui craignent à cette occasion l'infiltration d'adversaires. Mais aucun contrôle n'est possible.

Une interview du prince Sihanouk

Le prince Norodom Sihanouk affirme dans une interview diffusée lundi par la télévision suédoise qu'il a eu des contacts secrets avec plusieurs membres du gouvernement de Phnom-Penh, qui seraient prêts à se joindre au Front d'union nationale du Cambodge. Interviewé à Pékin, le prince déclare que « *le seul moyen de résoudre le problème politique du Cambodge par la réconciliation se trouve dans une dissolution du gouvernement illégal de Phnom-Penh, dont des membres pourraient rejoindre le front uni du Cambodge* ». « *Nous pourrions*, a-t-il ajouté, *élargir notre gouvernement en y incluant quelques représentants de la droite, mais à l'exception des traîtres de droite* ». Le prince *reconnaît* cependant que les Khmers rouges n'ont pas encore donné leur approbation à ses propositions. Il précise encore que plusieurs membres du gouvernement de Phnom-Penh, notamment le prince Sirik Matak et le général Sosthene Fernandez, lui ont fait parvenir des messages secrets verbaux par l'intermédiaire d'amis, se déclarant prêts à rejoindre le *FUNC*. « *Mais*, a ajouté le prince, *ils n'ont pas encore la permission de leurs maîtres les Américains, qui constituent, et notamment Kissinger, un obstacle à une solution pacifique au Cambodge, tandis que Lon Non, le frère de Lon Nol, est encore plus intransigeant que ce dernier.* »

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. WHITLAM EN FRANCE

Il n'y a plus aucun problème en suspens entre nous

affirme le premier ministre australien

Après l'avoir reçu à déjeuner, le président Giscard d'Estaing devait avoir, ce mardi 7 janvier, un entretien en tête à tête avec M. Whitlam, premier ministre australien. Mardi matin, M. Whitlam a déposé une gerbe à l'Arc de triomphe et a été reçu à l'Hôtel de Ville de Paris.

Au cours du dîner qu'il offrait lundi soir au Quai d'Orsay en l'honneur du premier ministre australien, M. Chirac s'est prononcé pour « *une mise en commun* » des techniques et des ressources de la France et de l'Australie. « *Il existe en France*, a-t-il ajouté, *une volonté politique de faire, si vous le souhaitez, un long chemin ensemble. La France veut se compter, sous peu, parmi les principaux partenaires de l'Australie.* »

De son côté, M. Whitlam a rappelé que les relations franco-australiennes ont été « *tendues* » dans un passé récent mais, a-t-il dit, « *la cause principale de nos divergences a été en grande partie écartée* ». Il a poursuivi : « *Je suis convaincu qu'il n'y a plus aucun problème en suspens ou de problème durable entre nous. Je proclame le souhait de l'Australie de renforcer et d'élargir ses relations avec la France.* » Parlant enfin de la Communauté *européenne*, premier partenaire commercial de l'Australie, M. Whitlam, après avoir rappelé que son pays avait hésité à soutenir l'Europe, a dit : « *Une telle réserve n'existe plus aujourd'hui.* »

Au cours de l'entretien qu'ils ont eu lundi après-midi, MM. Chirac et Whitlam ont d'abord contaté que les difficultés nées des essais nucléaires français étaient pratiquement surmontées.

La Cour internationale de justice s'est prononcée, dit-on du côté australien. (La France ne faisant plus, « *normalement* », d'essais atmosphériques, la Cour a constaté que l'objet du litige avait disparu.)

L'entretien a notamment porté, *indique-t-on du côté français*, sur les problèmes de l'inflation et les relations avec les pays producteurs de pétrole. L'Australie st aussi soucieuse que la France de maintenir de bons rapports avec les pays arabes. M. Whitlam a dit — indique-t-on de même source — qu'il était d' « *instinct* » favorable à la proposition française de conférence restreinte entre les producteurs, les consommateurs de pétrole et le tiers-monde, mais qu'il attendait de connaître la position des participants éventuels pour fixer la sienne.

Les deux premiers ministres sont convenus que M. Ségard, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, irait prochainemnt en Australie pour examiner la possibilité d'investissements français. L'Australie, a dit M. Whitlam, est ouverte à toutes les formes de coopération, mais veut garder les mains libres en matière d'investissemnt. M. Ségard discutera notamment le projet de construction en Australie d'une usine d'enrichissement de l'uranium. L'achat par l'Australie de l'avion Airbus sera également étudié. Il a été convenu qu'un accord culturel, scientifique et technique franco-australien serait conclu.

Enfin, les premiers ministres ont évoqué les grands problèmes *internationaux, en particulier* en Europe et dans le Pacifique.

DES RICHESSES MINIÈRES CONSIDÉRABLES

Cinq dossiers économiques sont à l'ordre du jour de la rencontre franco-australienne : le déséquilibre important des échanges commerciaux entre les deux pays, l'uranium, le gaz naturel, l'aéronautique, les autres richesses minières.

1) LES RELATIONS COMMERCIALES entre Paris et Canberra, si peu développées soient-elles, n'en représentent pas moins un déficit important pour la France : il a atteint 1,1 milliard de francs en 1973 (1,5 milliard de francs d'importations, contre 400 millions de francs d'exportations). La France achète trois fois plus à l'Australie qu'elle *ne lui vend. Pour les neuf premiers* mois de 1974 (derniers résultats *connus), le taux de couverture des* importations françaises par les exportations *n'est que de 37 %. Il paraît* assez difficile de remédier rapidement *à cet état de choses*. L'Australie est un important fournisseur de matières premières dont la France a le plus grand besoin (laine en particulier). Globalement les textiles (44 %), les cuirs et peaux (38 %), représentent plus de 80 % des achats français à ce pays. En revanche, l'Australie achète peu à la France, sauf certains biens d'équipement et des demi-produits : *le matériel* de transport, les machines, les produits chimiques, représentent l'essentiel des exportations françaises.

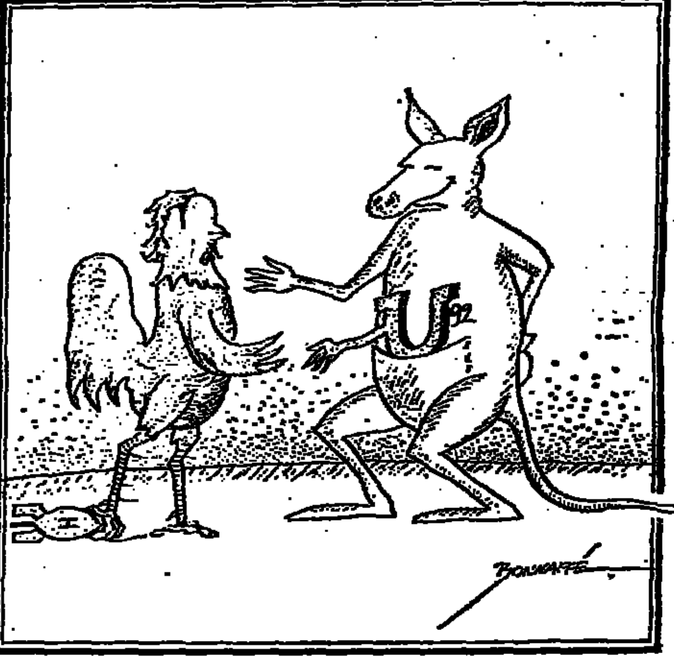
2) L'URANIUM. — Il existe, depuis trois ans, un projet de construction en Australie d'une usine d'enrichissement de l'uranium, métal dont le pays possède de très grands gisements encore peu exploités. Ce projet est resté au point mort à cause de la dégradation des rapports entre *les deux gouvernements à la suite* des essais nucléaires français dans *le Pacifique et le boycottage commercial* décidé par les Australiens. Le projet peut désormais être relancé. Dans un premier stade, il pourrait y avoir coopération entre le commissariat à l'énergie atomique français et son homologue australien. La décision sera, de toute façon, longue à prendre ; elle nécessite de difficiles études. Ce projet (prospection, valorisation, construction d'une *usine*), qui *viserait* à terme encore plus éloigné une association *Australie-France-Eurodif pour l'approvisionnement* de l'Europe en uranium enrichi, *est en concurrence avec un projet* semblable axé sur le Canada. La France devra, en fait, choisir entre l'Australie et le Canada.

3) LE GAZ NATUREL. — Les réserves australiennes dans ce domaine *sont considérables. Aussi, la France*, qui possède une bonne expérience avec l'Algérie et Lacq, *offrira-t-elle* sa technique pour prospecter, transformer (c'est-à-dire liquéfier le gaz), mais également pour construire une industrie pétrochimique. Les sommes à investir sont considérables (environ 35 milliards de francs) et dépassent *les capacités françaises*. La France ne verrait donc pas d'un mauvais œil *une association avec* un ou même plusieurs pays pour réaliser ce projet ;

4) L'AERONAUTIQUE. — Les *besoins de l'Australie*, sa géographie, donnent au gouvernement français l'impression qu'il *serait possible de* vendre à ce pays vingt et peut-être même trente Airbus.

5) D'une façon générale, l'Australie devient de plus *en plus pour la* France un pays-cible pour ses *richesses minières*. L'Australie fournit déjà 58 % des importations françaises de bauxite, et Péchiney-Ugine-Kuhlmann exploitent sur place depuis des années des gisements qui sont parmi les plus grands du monde. L'Australie fournit aussi 7 % des besoins français en plomb, 6 % du minerai de fer, et il semble que Usinor et Sidelor se soient récemment portés acquéreurs de grosses *quantités de ce dernier minerai*. L'Australie fournit à la France du charbon, *du cuivre. Aussi le Bureau* de recherches géologiques et minières voudrait-il pousser plus loin son action en Australie.

Une convention fiscale évitant les *doubles impositions entre les deux* pays pourrait être *signée*. C'est, semble-t-il, le *point* du dossier le plus aisé à régler. — A. V.



(Dessin de BONNAFFE.)

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● TREIZE OFFICIERS SUPERIEURS argentins ont péri *lundi 6 janvier dans un accident* d'avion près de Tucuman. Parmi les victimes figurent le général Eugenio Salgado, commandant de la IIIe armée, et *le général Ricardo Munoz*, commandant de la 5e brigade. Les officiers participaient à une tournée d'inspection. — *(A.F.P.)*

Bolivie

● LES COLONELS Miguel Ayoroa, ancien ministre de l'industrie, et Jose Patino Ayoroa, *ont été arrêtés* et inculpés de complot contre le gouvernement Banzer, annonce-t-on à La Paz le lundi 6 janvier. Le colonel Ayoroa avait été limogé en novembre dernier après le soulèvement manqué de Santa-Cruz. — *(Reuter.)*

Chili

● *UN MILITANT D'EXTREME GAUCHE* a été tué lundi 6 janvier à Santiago-du-Chili, au cours d'un affrontement avec des carabiniers, annonce l'agence Orbe. D'autre part, deux anciens dirigeants syndicalistes, MM. Luis Figueroa et Eduardo Rojas, réfugiés à Londres, ont lancé un appel *solennel* à la solidarité internationale contre le gouvernement du général Pinochet. Les deux dirigeants affirment que les trois quarts des responsables syndicaux chiliens ont été arrêtés depuis septembre 1973. — *(A.F.P., Reuter.)*

Chine

● M. DOM MINTOFF, premier ministre de la République de Malte, est arrivé, mardi 7 janvier, à Pékin en visite officielle, annonce l'agence Chine nouvelle. — *(A.F.P.)*

Italie

● M. FRANCO ANTICO, secrétaire du *mouvement* Civilta cristiana (Civilisation chrétienne) a été arrêté, lundi 6 janvier, à Rome, pour avoir aidé « certaines personnes » *impliquées dans la tentative* de coup d'Etat du prince Junio Valerio Borghese à se soustraire à la justice. Civilta cristiana avait mené une campagne farouche *contre le divorce* avant le référendum du mois de mai dernier. *(A.F.P.)*

Philippines

● DES CONVERSATIONS DE PAIX *entre le gouvernement* philippin et les dirigeants du mouvement rebelle musulman s'ouvriront dans « *environ une dizaine de jours* », a annoncé lundi 6 janvier M. Mohammed Hassan Tohamy, secrétaire général de la conférence islamique, qui présidera ces négociations. Celles-ci se tiendront probablement à Djeddah ou au Caire. Les rebelles musulmans qui, à l'origine, réclamaient la *sécession, accepteraient* dorénavant une autonomie provinciale à l'intérieur de la République des Philippines. — *(A.F.P.)*

Pologne

● UNE SESSION *PLENIERE* du comité central du parti ouvrier unifié de *Pologne* se tient depuis le lundi 6 janvier à Varsovie. Un seul sujet figure à l'ordre du jour : « Le renforcement idéologique et politique et la *consolidation* du parti, force motrice de l'édification du socialisme. » — *(A.F.P.)*

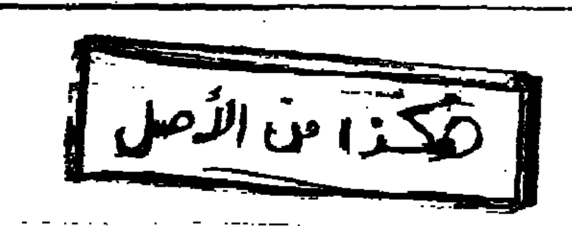
LE PORTUGAL CONSIDÈRE LE GOUVERNEMENT DE PÉKIN « COMME LE SEUL ET LÉGITIME REPRÉSENTANT DU PEUPLE CHINOIS »

Lisbonne *(A.F.P.)*. — « *Le gouvernement portugais considère le gouvernement de la République populaire de Chine comme le seul et légitime représentant du peuple chinois* », et l'île de Formose comme « *partie intégrante de la République populaire de Chine* », annonce un communiqué du ministère des affaires étrangères publié le lundi 6 janvier à Lisbonne.

Selon ce *communiqué*, le gouvernement portugais considère également que le territoire de Macao « *pourra être l'objet de négociations dès que les deux gouvernements le considéreront opportun* ». « *Le gouvernement portugais s'engage à ce que les intérêts des citoyens chinois résidant à Macao soient rigoureusement respectés* », ajoute le communiqué.

[Le gouvernement portugais, qui a rapidement établi des relations diplomatiques avec l'U.R.S.S. et les *pays de l'Europe de l'Est depuis le* 25 avril 1974, souhaite également renouer au plus tôt avec la Chine populaire. Des démarches ont été entreprises par le ministère portugais *des affaires étrangères, et* la note publiée lundi à Lisbonne est évidemment un nouveau pas important de nature à faciliter cette reprise.

Il semble cependant que Pékin soit moins pressé. On laisse entendre dans les milieux bien informés que *l'existence à Lisbonne d'un* parti communiste puissant et résolument pro-soviétique pourrait expliquer les réserves chinoises.]



AM EN FRANCE

suspens entre ... australien

ONSIDÉRABLES



LE PORTUGAL CONSIDÈRE LE GOUVERNEMENT DE PÉ[KIN] COMME LE SEUL ET LÉGIT[IME] REPRÉSENTANT DU PEUPLE CHINOIS

Moscou durcit le ton à l'égard des États-Unis

(Suite de la première page.)

Le plénum a été tout au plus informé d'une décision déjà prise par la direction. Mais on peut penser qu'une majorité des membres du comité central ont appris avec satisfaction que l'U.R.S.S. allait tracer la ligne à ne pas dépasser dans les rapports avec les Etats-Unis.

Contrairement à ce que l'on peut penser, il existe en U.R.S.S., dans une certaine mesure, une opinion publique dont les dirigeants doivent parfois tenir compte, en particulier lorsque des notions telles que *« le patriotisme soviétique »* sont en jeu. Cette opinion est longue à se manifester, car les structures ne l'y aident guère, mais elle finit par s'exprimer sur des questions considérées *ici* comme essentielles : l'attitude envers la Chine, par exemple, ou à l'égard de ce qu'on pourrait considérer comme une humiliation nationale. Or on sait qu'au niveau des cellules du parti de nombreuses questions ont été posées depuis le mois d'octobre dernier à propos des *« concessions »* faites par l'U.R.S.S. en matière d'émigration. Ces concessions ont été largement rapportées par les différentes radios occidentales écoutées en U.R.S.S. à la suite de la publication, le 18 octobre 1974, de l'échange de correspondance entre MM. Kissinger et Jackson.

Incontestablement, il devait y avoir quelque chose de choquant pour le Soviétique convaincu à entendre les radios de l'Ouest commenter un *« accord »*, alors que les dirigeants de Moscou restaient silencieux. D'autant plus que la communauté juive est déjà considérée comme particulièrement favorisée depuis qu'en 1972 l'U.R.S.S. a décidé de réviser sa politique d'émigration pratiquement à son seul avantage.

Changement de ton dans la presse

Véhiculé par le parti, sans doute renforcé par les protestations des services policiers, ce sentiment d'inquiétude ne pouvait pas passer inaperçu en haut lieu. D'où, estime-t-on, l'avertissement du 18 décembre, auquel une très ample diffusion a été donnée par la presse et la télévision soviétiques. Cet avertissement a été suivi d'une brutale rupture du ton utilisé à l'égard des Etats-Unis : alors qu'au début de décembre encore la presse soviétique était pleine de commentaires enthousiastes — et, il faut bie nle dire, quelque peu irréalistes — sur les résultats acquis à Vladivostok, on ne trouve plus, depuis le plénum de décembre, que des informations négatives sur l'Amérique : difficultés économiques, troubles raciaux, drame du chômage, suites judiciaires du Watergate, augmentation des dépenses militaires, méfaits de la malnutrition, pratiques inadmissibles de la C.I.A., etc.

Ce mardi 7 janvier, la *Pravda* franchit même une nouvelle étape en rapportant, pour la première fois, les menaces d'intervention militaire au Proche-Orient proférées la semaine dernière par M. Kissinger, menaces qui avaient été soigneusement censurées samedi dernier dans un premier compte rendu de l'interview accordée par le secrétaire d'Etat à *Business Week*. Toujours ce mardi, le quotidien du parti communiste publie un long article de son correspondant à Washington, d'où il ressort clairement que l'accord préliminaire sur les *Salt*, conclu à Vladivostok, rencontre une vive opposition au Congrès.

Jusqu'où cette *« campagne de vérité »* va-t-elle aller ? Personne ne peut le dire pour l'instant. Mais on est obligé de constater que la hiérarchie soviétique a déclenché à la mi-décembre un processus qui pourrait se révéler fort dommageable pour les relations soviéto-américaines. Encore faut-il ajouter qu'elle n'avait guère le choix : quel pays, et à plus forte raison quelle superpuissance, pourrait accepter de voir modifier sa propre législation par un Parlement étranger ?

L'autre question, restée pour le moment sans réponse, concerne l'attitude personnelle de M. Brejnev dans ces évolutions. A-t-il su prévenir un débat en définitive assez prévisible, ou a-t-il été mis en minorité au sein du bureau politique ? Cette dernière hypothèse est peut-être séduisante. Rien cependant ne permet de la confirmer pour l'instant : ni le traitement réservé actuellement par la presse à M. Brejnev, ni l'ajournement de son voyage au Proche-Orient (explicable par bien d'autres facteurs), ni le passé politique du secrétaire général, qui a toujours su jusqu'à présent se rallier à l'opinion dominante pour ne pas avoir à reculer.

Un indice pourrait montrer que M. Brejnev avait pris quelques précautions : trois jours avant que soit publiée à Washington la correspondance Kissinger-Jackson, le secrétaire général avait prononcé un discours devant les membres de la commission économique et commerciale soviéto-américaine pour dénoncer toute tentative d'ingérence dans les affaires intérieures soviétiques. Ce discours avait, lui aussi, reçu une large diffusion en U.R.S.S. Autre indication de la prudence de M. Brejnev : la lettre envoyée par M. Gromyko à M. Kissinger pour nier l'existence de toute concession soviétique. Notons cependant qu'il ne s'agit pas là d'une réaction spontanée, puisque ce document est daté du 26 octobre, soit huit jours après l'annonce à Washington de l'« accord » Kissinger-Jackson.

Même si le secrétaire général n'est pas considérablement affaibli par l'épreuve, il ne peut pas en sortir grandi. Le 18 décembre dernier, en effet, l'Union soviétique a constaté l'échec au moins partiel de la politique que défend M. Brejnev depuis longtemps. Le prix de la technologie américaine ayant été fixé à un niveau exorbitant par le Congrès, Moscou a finalement pris le risque de n'y avoir point accès. Et M. Brejnev, pour expliquer son échec partiel, n'a pas pu invoquer cette fois la position difficile dans laquelle se trouvait Richard Nixon, puisque celui-ci appartient maintenant au passé.

La décision soviétique peut être lourde de conséquences à un moment où l'on se rend compte que l'économie de l'U.R.S.S. souffre toujours de nombreux goulets d'étranglement technologiques, même si certaines industries européennes trouvent finalement leur compte dans cette mésaventure de M. Brejnev.

Au-delà du sort personnel du secrétaire général, les événements des derniers mois constituent en outre un démenti à ceux qui pensaient que l'Union soviétique était prête à sacrifier certains intérêts fondamentaux sur l'autel de la détente ou plus précisément sur l'autel de la technologie américaine. Des concessions peuvent sans doute être faites, et du point de vue soviétique elles ont été nombreuses. Mais un abandon de souveraineté, sans doute pas, surtout lorsque le partenaire traverse de graves difficultés économiques et qu'on peut encore espérer le voir revenir sur son intransigeance.

JACQUES AMALRIC.

M. EDGAR FAURE ENVISAGE DES « REPLIEMENTS DE SOUVERAINETÉ » DANS LE DOMAINE EUROPÉEN

M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, a invité, mardi 7 janvier, à une journée de travail à Paris, les présidents des assemblées parlementaires de la République fédérale allemande, de Belgique, d'Irlande, d'Italie, du Luxembourg et des Pays-Bas, ainsi que le président de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, celui de l'Assemblée parlementaire des Communautés européennes, et M. Alain Poher, président du Sénat.

Dans son discours, M. Edgar Faure a notamment déclaré :

« Si la création de nouveaux organes n'est pas négligeable, l'Europe a besoin que les organes existants puissent exercer leurs pouvoirs dans de meilleures conditions. A cet égard, il paraît nécessaire d'envisager de plus larges délégations de compétence et peut-être, à la limite, certains repliements de souveraineté dans des domaines où l'expérience pourra nous servir de référence aux décisions futures. »

Affirmant que l'Europe politique doit se faire *« avec les Parlements et non en dehors d'eux »*, M. Edgar Faure a proposé l'institutionnalisation d'une « conférence des présidents » des assemblées parlementaires européennes et la création de « groupes nationaux d'animation » dans chaque Parlement.

● ERRATUM. — Dans l'article consacré à la création d'une commission d'enquête sur les activités « intérieures » de la C.I.A., une ligne sautée a rendu incompréhensible le passage suivant, qui se lit ainsi : Quant aux statuts de l'agence, ils prévoient également que la C.I.A. « *remplira toute fonction relevant de la sûreté nationale que pourra de temps en temps lui demander d'accomplir le Conseil national de sécurité* ».

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DES COMORES REÇU MERCREDI A L'ÉLYSÉE

M. Ahmed Abdallah, président du conseil de gouvernement des Comores, qui fait actuellement un séjour à Paris, doit être reçu, mercredi 8 janvier, à 16 heures, par le président de la République, en présence de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer. Ce dernier a offert, lundi 6 janvier, un déjeuner en l'honneur du chef du gouvernement de l'archipel.

D'autres personnalités comoriennes, parmi lesquelles M. Marcel Henry, président du Mouvement populaire mahorais, assistaient à ce repas. M. Henry dirige à Mayotte le courant hostile à l'indépendance des Comores, qui a recueilli dans cette île plus de 60 % des voix alors que dans les trois autres la tendance inverse l'emportait massivement.

Interrogé sur les contacts qu'il avait l'intention de prendre à Paris, M. Henry a annoncé qu'il voulait rencontrer des « personnalités du Parlement ».

L'impasse sino-soviétique

II. — Les limites de la querelle

par ALAIN JACOB

Un premier article (« le Monde » du 7 janvier) a décrit les différentes phases par lesquelles sont passées les relations sino-soviétiques depuis 1969. La chut de Lin Pia et l'annonce du voyage de M. Nixon à Pékin ont coïncidé avec un renouveau de polémique entre les deux puissances communistes.

Si le degré d'hostilité entre la Chine et l'U.R.S.S. a varié depuis les affrontements de 1969, la nature de leur différend a également évolué.

La querelle frontalière a perdu de son intensité, bien que les positions n'aient pas changé depuis des années. Les Chinois, ils l'ont encore rappelé récemment, acceptent de prendre les dispositions des « traités inégaux » (1), imposés au siècle dernier par les tsars, comme base d'un règlement général, mais demandent la restitution d'environ 20 000 kilomètres carrés occupés par les Russes, disent-ils, en violation de ces mêmes traités. Le tout sous réserve d'*« ajustements »* tenant compte de situations de fait dans la zone frontalière. Aucune agglomération importante ne figure dans les bandes de terrains revendiquées ni sur les îles fluviales de l'Amour et de l'Oussouri.

Les Soviétiques veulent bien « préciser » le tracé de la frontière là où les traités internationaux laissent subsister des incertitudes, mais se refusent à admettre l'existence de « *régions contestées* », d'où leurs forces pourraient avoir à se retirer.

Une telle situation est de celles dont, en bonne diplomatie, il ne devrait pas être impossible de sortir, si la volonté de négocier et d'aboutir ne faisait pas aussi manifestement défaut entre Chinois et Soviétiques. Mais il est assez clair que le différend frontalier est beaucoup moins la cause de la querelle sino-soviétique qu'un argument utilisé de part et d'autre pour dénoncer le « *refus de négocier* » du partenaire. Ce n'est pas un procédé particulièrement original. Polémique en moins, c'est celui auquel recourt le Japon alors qu'il juge inopportune la signature du traité de paix avec l'U.R.S.S.

La tension militaire apaisée

La tension proprement militaire s'est elle aussi considérablement apaisée. Si les Chinois font encore allusion, à l'occasion, à *la « menace du Nord »* et à une nécessaire *« préparation à la guerre »*, ces thèmes n'occupent plus u'une place très modeste dans la propagande intérieure, dont l'effort principal se porte dans de tout autres directions.

En privé, mais en prenant bien soin que cela soit répété, les dirigeants chinois disent ne plus craindre aujourd'hui une attaque de l'U.R.S.S. En septembre dernier, par exemple, le vice-premier ministre, M. Teng Hsiao-ping, a déclaré au leader chrétien-démocrate ouest-allemand, M. Helmut Kohl, que la menace soviétique lui paraissait beaucoup plus sérieuse à l'Ouest — c'est-à-dire contre l'Europe — qu'à l'Est. Le ministre néerlandais des affaires étrangères vient de s'entendre dire à Pékin qu'en cas d'agression soviétique contre l'Europe la Chine se rangerait aux côtés de celle-ci.

Dès août 1973, M. Chou En-laï avait préparé ce « tournant » des thèses chinoises en affirmant dans son rapport au X[e] Congrès que l'Europe était « le point clé » de la rivalité entre les super-puissances. « *La Chine*, ajoutait-il, *est comme un morceau de viande alléchant que tout le monde convoite, mais cette viande est très dure et depuis des années personne n'a pu y enfoncer les dents... A l'heure actuelle, le révisionnisme soviétique fait du vacarme à l'Est pour attaquer à l'Ouest.* »

D'où vient cette relative assurance ? Sans doute d'une appréciation réaliste des intentions de l'U.R.S.S., pour qui le prix d'une opération militaire contre la Chine serait extraordinairement élevé, tant sur le plan matériel que diplomatique ; toute la politique soviétique de « coexistence pacifique » serait dans cette hypothèse réduite à néant.

Certains experts jugent l'armement nucléaire chinois d'ores et déjà « dissuasif ». L'opinion des spécialistes n'est pas unanime sur ce point mais il demeure que les Chinois — qui expérimenteraient déjà des missiles, à partir de leur territoire, vers des zones de tirs dans l'océan Indien, soit sur une portée de plus de 5 000 kilomètres — améliorent très rapidement leur capacité de riposte à une éventuelle attaque atomique.

Selon des sources dignes de foi, enfin, les Etats-Unis auraient annoncé il y a plus d'un an à leurs interlocuteurs chinois qu'un conflit entre deux puissances nucléaires — c'est-à-dire, par exemple, entre la Chine et l'U.R.S.S. — prendrait nécessairement le caractère d'un conflit mondial et qu'eux-mêmes, dans ces conditions, ne pourraient y demeurer indifférents et se tourneraient du côté de l'agressé. Les Soviétiques ne peuvent pas ne pas avoir eu connaissance d'un tel avertissement de nature à assagir, si besoin était, les ardeurs les plus belliqueuses.

Les rapports des deux P.C. ont eux aussi évolué. Non pas, loin de là, dans le sens d'un rapprochement, mais vers ce qu'on pourrait appeler une trêve forcée qui autorise la polémique et les injures, mais interdit les manœuvres de plus grande envergure.

Il faut comparer, pour bien l'apprécier, la situation actuelle au sein du mouvement communiste international à ce qu'elle était il y a six ans. Les Soviétiques ont manifestement essayé d'obtenir de la conférence mondiale des partis communistes réunie à Moscou, en juin 1969, une condamnation plus ou moins explicite de Pékin. Cette condamnation ne figure pas dans la déclaration finale adoptée par la conférence, mais de nombreux orateurs estimèrent alors nécessaire de prononcer de sévères jugements contre le maoïsme.

Au mois d'octobre dernier au contraire, lors de la réunion consultative des P.C. européens à Varsovie, le cas chinois a pratiquement été passé sous silence. « *Aucune délégation*, rapporte le délégué français, M. Kanapa, dont le témoignage est étayé par celui de l'italien, M. Pajetta, *n'a évoqué les problèmes des rapports avec le P.C. chinois ni émis l'idée que des jugements sur sa politique puissent être l'objet de discussions à la prochaine conférence européenne des partis communistes et ouvriers d'Europe.* »

Le délégué soviétique, M. Boris Ponomarev, s'abstint lui-même de toute allusion à ce sujet, ayant apparemment compris que toute tentative d'obtenir une excommunication des Chinois était vouée à l'échec. Les P.C. roumain, italien, espagnol, français n'étaient pas formellement opposés à toute manœuvre de ce genre, pour ne rien dire de la Ligue des communistes yougoslaves. Il va de soi qu'une condamnation du maoïsme est encore plus impensable dans des assises mondiales, où seraient représentés des partis comme ceux du Vietnam du Nord ou de la Corée du Nord, qui entretiennent d'excellentes relations avec Pékin et entendent bien les conserver.

« Méfaits et infamies de la clique Brejnev »

La très relative détente qui résulte de cette situation ne laisse pas de s'accompagner de manifestations qui, pour passer parfois inaperçues, ne manquent pas de piquant. Ce même 6 novembre où les autorités chinoises adressaient au Kremlin un message de félicitation qui ressemblait presque à une ouverture, Radio-Pékin diffusait le texte d'un autre message, adressé celui-là « *au peuple soviétique* », pour l'anniversaire de la Révolution d'octobre, par M. Li Chen-feng, directeur adjoint des exploitations pétrolières de Takang. « *Le peuple chinois éprouve de profonds sentiments prolétariens pour le peuple soviétique* », écrivait M. Li Chen-feng, avant d'ajouter : « *La clique révisionniste soviétique, de Khrouchtchev à Brejnev, a transformé le premier pays socialiste du monde en un pays du social-impérialisme et a conduit l'économie soviétique, en développement rapide sous Lénine et Staline, à une complète désintégration.* » « *Cette clique*, poursuivait le message, *exploite et a réduit à l'esclavage les grandes masses du peuple travailleur soviétique... Pour faire face à des difficultés économiques de plus en plus sérieuses, Brejnev a été obligé de se rendre personnellement dans des pays occidentaux pour y mendier des crédits. Cela ne manque réellement pas d'ironie pour un pays qui se considère comme un pays socialiste développé... La clique révisionniste soviétique au pouvoir a perpétré tant de méfaits et d'infamies que le grand peuple soviétique ne lui pardonnera pas...* », etc. Pour un anniversaire, on ne saurait être plus aimable. Il est vrai que le peuple soviétique, destinataire de ce message, n'en aura jamais eu connaissance.

De telles gracieusetés révèlent un état d'esprit qui n'annonce pas précisément les grandes réconciliations. Aussi bien personne ne s'attend-il à voir bientôt Chinois et Soviétiques tomber dans les bras les uns des autres. Figée sur le plan militaire et sur celui des partis, l'évolution de leurs relations paraît dépendre surtout de la froide diplomatie des Etats.

Prochain article :

LA CHINE ET LES GRANDES PUISSANCES

(1) En 1858, aux termes du traité d'Aigoun, la Chine accepta les conditions de l'expansion tsariste : le fleuve Amour devenait la frontière, tandis que le territoire compris entre l'Oussouri, son affluent, et la côte devenait un condominium sino-russe : cela fut confirmé deux ans plus tard par le traité de Pékin, reconnaissant, en outre, la souveraineté de la Russie sur les territoires situés entre l'Oussouri et la mer. La Chine perdit ainsi environ 600 000 kilomètres carrés, dont tous ses accès maritimes au nord de la Corée.

De nos jours, Pékin ne réclame pas à Moscou ces territoires, mais accepte de prendre les traités, bien qu'inégaux, comme base de règlement (*le Monde* du 24 décembre). En revanche, la Chine réclame la restitution de territoires qui, selon elle, ont été occupés en violation des traités inégaux, soit, d'une part, « plus de 20 000 kilomètres carrés » occupés en 1884 par les troupes tsaristes dans la région des monts Pamir, d'autre part, les îles fluviales de l'Amour et de l'Oussouri.

AFRIQUE

Algérie

Les autorités prennent des mesures d'austérité pour lutter contre les conséquences de l'inflation

Alger. — C'est un véritable cri d'alarme devant les répercussions de l'inflation *mondiale sur l'économie* algérienne qu'ont lancé MM. Smaïl Mahroug et *Layachi Yaker*, respectivement ministres des finances et du commerce, en présentant, en ce début d'anné, le premier le *budget* 1975, le second le bilan et les perspectives *du commerce* extérieur.

L'un et l'autre ont dénoncé « la crise sans précédent *de l'économie capitaliste* » et les hausses abusives des produits industriels et alimentaires. Ces hausses, ont-ils souligné, avaient commencé bien avant la revalorisation du prix du pétrole à la fin de 1973, mais elles se sont accentuées depuis.

De notre correspondant

Les deux ministres ont également souligné que la *production* industrielle et agricole demeure insuffisante en Algérie. « *Nous mangeons le tiers de notre pétrole en produits alimentaires* », a dit M. Mahroug. « *Après avoir gagné la bataille de l'investissement, nous devons gagner celle de la gestion et de la productivité* », a-t-il ajouté, *tandis que* M. Yaker lançait un appel à la « *guerre contre le gaspillage* ». Un certain nombre de *mesures* ont été, ou vont être prises.

Les plus spectaculaires concernent les impôts qui frappent assez lourdement un certain nombre de produits qualifiés de « *seconde nécessité ou superflus* » : les taxes, par hectolitre, passent de 100 à 130 dinars (1) pour les vins, et de 150 à 190 dinars pour la bière ; les tabacs augmentent de 1 centime par gramme et l'essence de 0,50 dinar par litre. Ce dernier impôt, qui porte le litre de super de 0,97 à 1,47 dinar, et celui de l'ordinaire à 1,39, rapportera 350 millions, mais sera compensé par la suppression de la vignette, qui représentera un manque à gagner pour l'Etat de 160 millions. Les taxes sur les voitures de tourisme doublent. Par ailleurs, le prix des quotidiens est porté de 0,40 à 0,50 dinar, et la redevance radiotélévision de 85 à 100 dinars.

Les orientations socialistes du pays sont soulignées par cinq mesures : les agriculteurs sont exonérés d'impôt, de même que les travailleurs gagnant moins de 500 dinars par mois, ce qui représente au total 1 million 500 000 chefs de famille. En revanche, les bénéfices des sociétés de capitaux sont imposables à 60 % au lieu de 50 % ; pour la première fois les plus-values immobilières seront imposées à 60 % ; enfin le système du forfait en matière de taxe sur le chiffre d'affaires qui intéresse principalement les commerçants est considérablement aggravé.

Les rentrées fiscales prévues serviront à compenser l'augmentation de 20 % accordée en novembre à tous les fonctionnaires et la prime supplémentaire de 10 % attribuée aux enseignants. Elles contribueront aussi à financer le soutien des produits de base par l'Etat, dont le montant passe à 3,2 milliards de dinars contre 2 milliards en 1974 : en effet, le pain, l'huile, les semoules, le sucre, sont vendus à des prix très bas. Ainsi, le kilo de sucre est tarifé à 1,70 dinars, alors que son prix oscille entre 6 et 10 F sur le marché international.

Le budget 1975, qui s'élèvera à 22 milliards dinars, contre 14 180 millions en 1974 (+ 55 %), présentera un léger excédent, et sera financé à 60 % par les hydrocarbures (13,5 milliards). Comme dans les précédents budgets, la priorité est donnée à l'équipement et aux investissements (8,7 milliards), ainsi qu'à la formation. L'enveloppe de l'enseignement (33 % des 10 milliards du budget total de fonctionnement) vient largement en tête, avec 2,1 milliards pour le primaire et le secondaire et 417 *millions pour le supérieur*, suivie de celle de la défense nationale (1 milliard). Encore faut-il *remarquer* que la défense réserve 25 % de son enveloppe à l'éducation et à la formation et que les autres *ministères y consacrent* également une part plus ou moins importante.

Dans le domaine du commerce extérieur, les échanges se sont élevés à 44,5 milliards de dinars, dont 24,5 pour les importations et 20 pour les exportations. Le déficit, a souligné M. Yaker, est dû principalement à la hausse des produits alimentaires et industriels.

M. Yaker a souligné que la hausse des produits alimentaires — du sucre en particulier — et des machines est le résultat de la spéculation internationale et des manœuvres des sociétés multinationales. « *C'est pourquoi*, a-t-il dit, *l'Algérie préconise des relations directes entre Etats producteurs et consommateurs pour éliminer les sociétés multinationales.* » Il a *enfin insisté sur* le fait que les négociations avec la C.E.E., premier fournisseur de l'Algérie, *devraient* permettre à cette dernière d'exporter sans entrave des produits finis et semi-finis et des produits agricoles dont le vin, pour lequel il a cité le chiffre de 4 millions d'hectolitres.

PAUL BALTA.

(1) Le dinar vaut 1,20 F.

APRÈS UNE LONGUE QUERELLE

Rabat et Tripoli normalisent leurs relations diplomatiques

(De notre correspondant.)

Rabat. — L'annonce, le lundi 6 janvier, par un communiqué du ministère marocain des affaires étrangères, de l'échange d'ambassadeurs entre Rabat et Tripoli, met fin à une crise qui depuis plus de trois ans perturbait les rapports maroco-libyens. Elle s'était manifestée lors de la première tentative de coup d'état militaire, le 10 juillet 1971, visant le roi Hassan II et son régime. La seconde tentative, le 16 août 1972, accentua encore la tension, car elle fut, comme la précédente, favorablement accueillie par les dirigeants libyens. L'année suivante, l'affaire dite « du complot du 3 mars », également dirigé contre la monarchie marocaine, constitua une nouvelle occasion de mettre en cause le rôle de la Libye. Entre-temps, les radios de Tripoli et de Rabat se sont livrées à une incessante et violente guerre des ondes qui cessa lors du *conflit du* Proche-Orient en octobre 1973. Les Marocains, au nom de la solidarité arabe, mirent alors un *terme* à la polémique. Cet apaisement favorisa les interventions en faveur d'une normalisation des *rapports* entre les deux pays dont les relations diplomatiques n'avaient cependant pas été rompues. *Mais* les postes d'ambassadeurs restaient vacants. Aujourd'hui c'est M. Abdallay Chibani qui représentera la *Libye* à Rabat. M. Driss El Fellah, consul général du Maroc à Paris, a été accrédité en qualité d'ambassadeur du Maroc à Tripoli.

L. G.

* * *

Le jour même de leur action, les conjurés de Skhirat (1970) avaient reçu un appui ouvert des autorités de Tripoli. Le colonel Kadhafi avait réuni le Conseil de la révolution et mis en état d'alerte l'armée libyenne. « Ce fut une révolution arabe authentique et courageuse », *devait déclarer la radio de Tripoli au lendemain de la tentative de coup d'Etat. Le roi Hassan II, interrogé sur cette attitude, répondait :* « Personnellement, de la Libye, je vais vous dire le plus vulgairement possible que je m'en fous le plus royalement possible ». *Le 14 juillet, Tripoli annonçait la rupture des relations diplomatiques. Mais, quelques jours plus tard, Rabat indiquait qu'il ne s'agissait que d'une interruption. Celle-ci devait se prolonger durant trois ans et demi. Au début, le roi Hassan ne ménagea pas ses efforts pour rétablir le dialogue. En juin 1972, il devait regretter publiquement l'absence du chef de l'Etat libyen à la conférence « au sommet » de l'O.U.A. à Rabat. Devant la persistance des attaques libyennes, le ton devait cependant peu à peu changer, et, en février 1973, la radio marocaine inaugurait une émission destinée à* « faire éclater au grand jour les crimes commis par les autorités de Tripoli contre le peuple libyen ».

Les gouvernements de Tunis et d'Alger, qui avaient condamné *le massacre de* Skhirat, avaient plusieurs fois tenté de réconcilier Tripoli et Rabat. Le zèle *d'Alger s'était* cependant un peu ralenti lorsque le colonel Kadhafi avait critiqué la politique algérienne, *et surtout* après la tentative avortée de fusion tuniso-libyenne.

République Sud-Africaine

Douze mille Africains déclenchent une grève dans une mine d'or

Johannesbourg *(A.F.P., Reuter.)* — Une des plus importantes grèves de l'histoire des mines sud-africaines a éclaté, lundi matin 6 janvier, à la mine d'or de Vaal-Reefs, située à environ 150 kilomètres au sud-ouest de Johannesbourg. Environ douze mille mineurs africains ont refusé de descendre dans les puits. Quelques heures auparavant, des incidents avaient eu lieu dans les rues de la localité. Des voitures avaient été lapidées, des bâtiments endommagés, et la police était intervenue. Les heurts qui se poursuivent depuis deux jours ont fait quatre morts et treize blessés. La police signale que les affrontements ont dégénéré en luttes tribales opposant notamment les Basothos, originaires du Lesotho, aux Xhosas, qui viennent du Transkei.

A l'origine du mouvement se trouve la décision du gouvernement du Lesotho d'obliger ses ressortissants employés dans les mines d'Afrique du Sud à rapatrier 60 % de leurs revenus.

Devant la violence des réactions suscitées par cette mesure, les autorités du Lesotho pourraient reconsidérer leur position.

Deux autres mines d'or sud-africaines, la Western Deep Level Gold Mine et la Saaiplaas Gold Mine, ont déjà été affectées, pour la même raison, par des grèves, le 2 janvier. Les mouvements n'avaient cependant pas revêtu la même ampleur. Il semble que cette fois-ci les mineurs originaires du Lesotho aient réussi à entraîner nombre de leurs camarades africains. Une grande partie d'entre eux sont des travailleurs migrants, qui peuvent craindre que leur pays d'origine n'adopte la même mesure.

[Le Lesotho a une superficie de 30 355 kilomètres carrés. Il est totalement enclavé dans le territoire de la République Sud-Africaine. Sa population compte un peu plus d'un million d'habitants. Plus de cent mille d'entre eux travaillent en Afrique du Sud, pour la plupart dans les mines. Cette ancienne colonie britannique, indépendante depuis le 4 octobre 1966, est l'un des pays les plus pauvres du monde sous-développé. Ses ressources sont essentiellement rurales, et l'économie est entièrement tributaire de l'Afrique du Sud.]

EUROPE

Danemark

AUX ÉLECTIONS ANTICIPÉES DU 9 JANVIER

Onze formations briguent les 179 sièges de la Chambre unique

Copenhague. — Trois millions et demi de Danoises et de Danois âgés de plus de vingt ans vont élire, jeudi 9 janvier, un nouveau Folketing (Assemblée législative unicamérale). Ces élections anticipées ont lieu treize mois après le scrutin du 4 décembre 1973 qui avait été avancé d'un an. On avait alors enregistré un morcellement des forces politiques : les représentants de dix partis (contre cinq auparavant) étaient entrés au *Parlement*.

De notre correspondante

La décision de dissoudre le Folketing a été brusquement *prise*, au début de décembre 1974, par M. Poul Hartling, premier ministre libéral, juste avant le vote sur son plan d'assainissement économique. Il préconisait notamment, pour 1975, le gel des *salaires* et des prix. Pourtant, son gouvernement minoritaire homogène — qui ne disposait que de vingt-deux des cent soixante-dix-neuf sièges du Parlement — ne semblait pas particulièrement menacé.

Selon ses amis et admirateurs, M. Hartling a eu la modestie et l'honnêteté de refuser de mettre en place un plan de stabilisation d'envergure (approuvé, indiquent les sondages, par 70 % de ses compatriotes) sans disposer au Parlement d'un appui suffisamment large ; il a donc préféré demander au corps électoral de le confirmer dans sa mission.

En revanche, ses adversaires affirment que le chef du gouvernement a uniquement cherché à profiter, non sans cynisme, d'une conjoncture particulièrement favorable *à son parti* : les sondages faits au début de décembre notaient un regain de popularité *des libéraux. De plus*, les *contribuables*, qui reçoivent leur feuille d'impôt à la veille de Noël, allaient *pouvoir constater que leur imposition*, contrairement aux années précédentes, n'avait pas augmenté ; *enfin, le choix de la date* du 9 janvier facilitait la campagne électorale des libéraux : la plupart des usines, des chantiers et des universités étant fermés pour les fêtes de fin d'année, aucune réunion politique n'était possible dans leurs murs.

Pour les esprits critiques, ces élections sont inutiles : en réalité, elles ne peuvent changer que très peu de choses à la situation actuelle et retardent, en revanche, de façon tout à fait dommageable, d'au moins deux mois l'application de décisions très importantes pour le pays.

Jusqu'à présent, les sondages prévoient tous une nette avance du parti libéral par rapport à 1973.

Un électorat fluctuant

Certes, le Danemark n'a jamais été le pays du bipartisme parlementaire parfait, comme d'aucuns auraient aimé le laisser croire. Il a toujours connu, du moins depuis le début du siècle, non seulement de nouveaux partis (nés en général de dissidences), mais aussi une série quasi ininterrompue de gouvernements de coalition, c'est-à-dire de compromis, aucune formation politique n'ayant réussi à elle seule à dominer complètement la vie publique.

De 1900 à 1966, on a constaté que 5 % seulement des électeurs changeaient de parti d'un scrutin à l'autre, et, en général, ils le faisaient au profit d'une formation très voisine de celle qui avait eu leur suffrage auparavant. Mais, depuis 1966, une véritable mutation paraît s'être accomplie : les *électeurs* sont de plus en plus nombreux à changer de parti à chaque élection et à accomplir d'incroyables bonds sur l'éventail politique entre la gauche et la droite.

Le *scrutin* du 4 décembre 1973 avait battu dans ce domaine tous les records. Près de 27 % des *électeurs* avaient changé de parti par rapport à la consultation de 1971. Ces importants déplacements *de voix avaient* complètement bouleversé la physionomie du Folketing : une série de *partis nouveaux* et de petits partis longtemps tenus hors du Parlement ou en perte de vitesse *étaient* entrés à *Christiansborg*. Naturellement, les cinq partis qui y siégeaient en 1971 perdaient un nombre très élevé de sièges. Cette tendance de l'électorat ne semble pas aujourd'hui en régression, mais le fort pourcentage d'électeurs flottants ne favorisera pas forcément les mêmes formations qu'en 1973.

Onze partis brigueront jeudi les voix de l'électorat. Dix d'entre eux ont siégé à Christiansborg de décembre 1973 à décembre 1974. Trois sont les grands partis de centre droit qui ont conduit traditionnellement la politique danoise depuis le début de ce siècle : les conservateurs, les libéraux (le parti de M. Hartling) et les radicaux. En décembre 1973, une fraction de leur clientèle avait été absorbée par trois partis nouveaux : le parti anti-impôts sur *le revenu* de M. Glistrup *(tout* nouvellement fondé) ; le parti chrétien populaire, qui se *présente comme très proche des* libéraux sur le plan économique mais se targue de sa supériorité *morale* ; le *Centre démocratique*, créé en 1973 par un dissident social-démocrate, M. Ehrart *Jacobson, et qui se réclame lui* aussi du libéralisme ; enfin, le parti des géorgistes, de tendance *libérale également, qui avait eu* un certain succès après la guerre mais qui avait perdu totalement son influence en 1960 et l'avait retrouvée en 1973 grâce à son opposition farouche à l'entrée du Danemark dans le Marché commun.

Du côté de la gauche, le parti social-démocrate se présente toujours à l'électorat comme le « *seul recours* » de la classe ouvrière. Mais bien qu'il soit resté en 1973-1974 le premier parti du Folketing par le nombre de ses mandats, il avait subi un recul. Cette fois encore, il aura beaucoup de difficultés à empêcher une bonne fraction de ses électeurs traditionnels (surtout les jeunes) de *voter pour* les trois *autres formations* qui se réclament du marxisme : les socialistes du peuple *(communistes dissidents* regroupés en 1957), les communistes orthodoxes, qui semblent avoir la faveur des électeurs d'extrême gauche, et les socialistes de gauche, petit parti extrémiste anarchisant qui n'a été représenté au Folketing que de 1968 à 1971, mais ne perd pas l'espoir d'y entrer de nouveau.

Les observateurs scandinaves et étrangers se demandent si l'évolution de la politique danoise est un phénomène purement local ou si elle révèle une tendance plus générale à la diminution progressive de l'influence des partis traditionnels et monolithiques.

CAMILLE OLSEN.

PROCHE-ORIENT

Les manifestations ouvrières du 1er janvier en Égypte

Un hebdomadaire met en doute la thèse du « complot communiste »

Pour la première fois depuis les manifestations ouvrières du 1er janvier, un hebdomadaire égyptien influent, Rosa El Youssef, *conteste la thèse selon laquelle les émeutes qui ont accompagné ces manifestations ont été organisées par la gauche égyptienne. L'éditorialiste de la revue, M. Abdel Rahman El Charkaoui, met en garde le régime de M. Sadate contre les activités de la droite qui, selon lui, essaie, en dénonçant la gauche à propos de cette affaire, de provoquer une scission entre l'Etat et la force principale sur laquelle il repose, à savoir* « l'union des forces laborieuses, qui appartient de toute évidence à la gauche ».

M. Abdel Rahman El Charkaoui rejoint ainsi la thèse des étudiants de l'université du Caire selon laquelle les émeutes du 1er janvier ne sont pas le fait des ouvriers mais d'« éléments provocateurs organisés » *qui avaient pour mission de déformer les objectifs de la manifestation.*

De notre correspondant

Le Caire. — Les manifestations du Jour de l'an continuent d'occuper les esprits. Tandis que *le Journal d'Egypte* écrit : « *La masse s'agite, les travailleurs grondent, les commerçants sont maussades, les étudiants s'inquiètent (...) il n'est plus personne qui ne se sente atteint par une certaine morosité ; le moral des Egyptiens (...) est en train de s'effondrer. Et le président Sadate sait tout cela.* » L'officieux *Al Ahram* énumère à la « une » sur huit colonnes les décisions, adoptées dimanche par le conseil des ministres après dix heures de débats : « *Importation de 2,8 millions de tonnes de blé, 100 000 tonnes de sucre, 40 000 tonnes de thé, 12 000 tonnes de viande frigorifiée, 3 millions de mètres de tissu.* »

Le premier ministre, M. Hegazi, pris à partie par les manifestants du 1er janvier, *aurait offert sa démission* au Raïs, mais celui-ci l'aurait fermement refusée. On apprend, d'autre part, de bonne source, qu'environ deux cent cinquante arrestations ont eu lieu dans les milieux d'extrême gauche depuis les récents désordres. Un certain nombre d'entre elles, concernant des manifestants ouvriers et un avocat cairote de confession israélite, Me Chéhata Haroun, ont été annoncées (1). En revanche, d'autres interpellations frappant essentiellement des intellectuels, *n'ont pas encore été révélées.* Elles visent, d'une part, des « *gauchistes* » tels que le chansonnier aveugle Cheikh Imam, ainsi que son parolier, Ahmed Fouad Negm, et l'épouse de ce dernier, la journaliste Safinaz Kazem déjà maintes fois emprisonnée dans le passé, M. Salah Aisse, rédacteur à *El Goumhouria*, organe du parti unique et des étudiants ; d'autre part, des personnes ayant jadis été plus ou moins proches du Mouvement démocratique de *libération nationale* (M.D.L.N.) (organisation marxiste qui a prononcé, en 1965, sa propre dissolution), tels que *Me* Kaki Mourad, avocat au barreau du Caire, M. Mohammed Ali Amer, syndicaliste de vieille date, M. Mahmoud Tewfik, poète et haut fonctionnaire au ministère de la culture, *M. Fawzi* Abachi, *ingénieur*, M. Moubarah Sbou Fadi, diplômé de l'Azhar etc.

La thèse circulant dans les cercles officiels selon laquelle « *tous les communistes arrêtés sont impliqués dans un vaste complot contre les libertés renaissantes, complot dont les premiers signes apparents ont été la manifestation du Caire et les attentats contre les ambassades d'Egypte et de Jordanie à Damas* » n'est pas admise par tous les observateurs, dont beaucoup continuent de penser jusqu'à plus ample informé que le pouvoir a préféré mettre au cachot « *préventivement* » *un certain* nombre d'opposants marxistes susceptibles de tirer parti sur le plan politique de la situation sociale extrêmement préoccupante qui existe en Egypte. En tout cas, plusieurs des personnes arrêtées l'ont été à leur domicile et non pas dans la *clandestinité. De plus, c'est une instance* judiciaire différente de celles devant laquelle ont été déférés les ouvriers, qui aurait à connaître du cas des intellectuels.

Dans le domaine diplomatique, les milieux proches du ministère égyptien des affaires étrangères, ainsi que des personnalités de l'entourage du Raïs, professent de nouveau un *certain optimisme. A les en croire*, le Kremlin aurait promis, nonobstant toutes les incertitudes pesant sur l'avenir des relations égypto-soviétiques, d'accélérer bientôt les fournitures d'armes à l'Egypte, certes poursuivies jusqu'ici, mais au compte-gouttes. On croit également, dans *les mêmes milieux*, que « *les Américains ont quelques chances* d'obte*nir, d'ici à la fin février, un nouveau dégagement israélien au Sinaï rendant à l'Egypte les gisements pétroliers d'Abou-Rodeiss* ». La conférence de Genève pourrait alors commencer « *à condition, ce qui n'est pas du domaine de l'imaginaire, que les rangs se soient complètement unifiés d'ici là et que les Israéliens acceptent de s'asseoir face à des Palestiniens* ».

L'optimisme que l'on vérifie dans certaines sphères diplomatiques égyptiennes contraste, pour le moment, avec la lassitude d'une population harcelée par les durs problèmes de la vie quotidienne, et *désenchantée devant le retour* de la situation de « *ni guerre ni paix* ». C'est avec une immense tristesse que le patriarche des lettres égyptiennes, Tewfik El Hakim, résumait la situation en nous disant : « *L'Egypte est malheureuse.* »

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) L'arrestation de Me Chéhata Haroun a *été montée en épingle* par le journal *Akhbar El Yom*, qui l'a présenté comme un juif égyptien de gauche « qui se trouvait à la tête des manifestants du 1er janvier ».

L'ordre égyptien des avocats a adressé à *Akhbar El Yom* une injonction par voie d'huissier lui demandant de rectifier son information. Il a, en effet, été établi que Me *Chéhata avait passé* la matinée du 1er janvier en compagnie de M. Moustafa Darwiche, un membre du Conseil d'Etat.

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE ISRAÉLIEN AFFIRME QUE DES FEDAYIN VENUS DE SYRIE SONT ARRIVÉS AU LIBAN DU SUD.

« *Israël ne saurait rester indifférent à l'entrée sur le territoire libanais de forces étrangères à ce pays* », a déclaré, lundi 6 janvier, le *ministre Israélien de la défense*, M. Shimon Pérès, à la tribune de la Knesset, en réponse à une question posée par un député de son parti, le parti travailliste. Le ministre a *affirmé que des fedayin*, venus de Syrie, étaient arrivés au Liban du Sud, équipés d'armes antiaériennes et antichars.

« *Le Liban*, a déclaré M. Pérès, *est prisonnier d'un conglomérat de neuf organisations terroristes qui menacent sa souveraineté en même temps qu'elles s'attaquent à la sécurité israélienne. La Jordanie, dans le passé, avait fort bien compris ce danger, et nous voulons croire que les dirigeants libanais en prendront conscience... Tout le Liban du Sud est devenu un « Fatahland », et l'on ne saurait oublier que la Syrie a des visées expansionnistes qui constituent un véritable danger pour le Liban.* »

Ces avertissements de *M.* Pérès coïncident avec la visite, prévue *pour ce mardi 7 janvier*, du président Assad au Liban, où il doit rencontrer son collègue libanais, *M. Soleiman Frangié, dans la petite* ville de Chtaurah, près de la frontière syro-libanaise. Ils ont provoqué une réplique immédiate de M. Rachid Solh, le premier ministre libanais, qui a déclaré, à Beyrouth lundi, que les déclarations de M. Pérès « *témoignent une nouvelle fois des intentions agressives d'Israël à l'égard du Liban* ». M. Solh s'est élevé contre ce qu'il a appelé des « *accusations injustifiées* ».

On a annoncé, d'autre part, lundi, simultanément à Washington et à Jérusalem, que la visite de M. Ygal Allon, ministre des affaires étrangères israélien, à Washington, prévue pour le 10 janvier, était reportée au 15 du même mois. Le commenta*teur politique de la radio israélienne* a établi un rapport entre cet ajournement et le fait que l'Egypte n'a pas encore répondu *aux propositions* israéliennes pour un nouvel accord de dégagement. — *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Allemagne fédérale

Le président du parti libéral n'exclut pas des alliances ponctuelles avec les chrétiens-démocrates

De notre correspondant

Bonn. — La traditionnelle rencontre du parti libéral, lors des fêtes de l'Epiphanie à Stuttgart, a été l'occasion pour M. Genscher, président du F.D.P., de reprendre ses troupes en main, de les appeler à manifester de nouveau un « *esprit offensif* », sans tomber dans la résignation et la morosité. Les libéraux en avaient bien besoin. Ebranlés par les résultats récents des consultations électorales régionales, qui se sont soldées pour leur parti par des pertes substantielles, ils n'avaient été jusqu'alors guère rassurés par les déclarations contradictoires de leurs dirigeants. Entre MM. Genscher, Friderichs, vice-président, et Maihofer, membre du présidium, et tous trois ministres, c'était à qui se prononcerait sur toutes les coalitions possibles et imaginables.

M. Genscher a essayé, lundi 6 janvier, à Stuttgart, de mettre un terme à ce petit jeu en proclamant sa fidélité à la coalition libérale-socialiste de Bonn, jusqu'à l'échéance de 1976, mais en n'excluant pas des alliances ponctuelles avec la démocratie chrétienne dans les Laender. Cette règle de conduite pourrait être appliquée dès la semaine prochaine en Rhénanie-Palatinat, où le F.D.P. pourrait annoncer son intention de former une coalition avec la C.D.U.

Il y a peu, le F.D.P. profitait des déconvenues électorales de ses alliés sociaux-démocrates ; ce temps est passé. Le F.D.P. paie maintenant pour les erreurs de ses partenaires. Les sondages sont peu encourageants. En Rhénanie-Westphalie, aux élections du 4 mai prochain, les libéraux ne franchiraient pas la barre des 5 % et n'auraient ainsi aucun député à la Diète de Düsseldorf. Un malheur ne venant jamais seul, le parti a aussi des ennuis financiers. Le personnel de son siège central à Bonn va être réduit de cinquante-cinq à trente-trois permanents. Ses dettes atteindraient 10 millions de marks, les subsides allant plutôt aux partis forts qu'aux organisations en difficulté. Le F.D.P. a cessé d'être une garantie pour les milieux économiques, qui ont reporté toute leur attention sur la démocratie chrétienne.

Pour retrouver la faveur de ses électeurs, le parti libéral doit démontrer qu'il n'est pas, selon l'expression du secrétaire général de la C.S.U. bavaroise, « *la planche à repasser du S.P.D.* ». Depuis quelques semaines, la guérilla contre le partenaire gouvernemental a commencé. Les libéraux viennent de remettre en question le compromis sur l'extension de la « cogestion paritaire » dans les grandes entreprises, laborieusement élaboré il y a près d'un an déjà. Ils refusent aujourd'hui l'élection au suffrage indirect des représentants des salariés aux conseils de surveillance qu'ils avaient accepté alors. Les dirigeants du F.P.D. présentent l'élection directe comme une condition *sine qua non* de l'extension de la cogestion. Le parti social-démocrate, les syndicats et même le porte-parole du gouvernement ont vivement réagi à ces nouvelles exigences.

La cogestion n'est pas le seul sujet de friction au sein de la coalition. M. Friderichs, ministre de l'économie, s'oppose à la réforme de la formation professionnelle, telle que la prévoit M. Rohde, ministre social-démocrate de l'éducation. Celui-ci propose l'instauration d'une taxe d'apprentissage payée par toutes les entreprises, comme premier pas vers un système de formation professionnelle unifié, qui serait placé sous la responsabilité de l'Etat et ne dépendrait plus uniquement du bon vouloir du patronat. M. Friderichs repousse « *toute charge supplémentaire pour l'économie* ».

Lorsque le gouvernement fédéral avait adopté son programme de relance conjoncturelle, M. Apel (S.P.D.), ministre des finances, s'était heurté, a usujet des investissements publics, au ministre de l'économie, qui souhaitait réserver tous ses soins aux investissements privés.

Le ministre de l'économie veut à la fois renforcer sa position au sein de son parti, face à M. Genscher, et exploiter toutes les occasions pour montrer à l'opinion que le F.D.P. ne se contente pas de suivre le S.P.D. Entre la politique de coups d'épingles et la dénonciation des accords déjà passés qui mettrait en danger la coalition gouvernementale, la voie est étroite.

DANIEL VERNET.

Union soviétique

M. SAKHAROV DÉNONCE LES MENACES DONT IL EST L'OBJET

Moscou (*A.F.P.*). — M. Andrei Sakharov a annoncé lundi 6 janvier qu'il allait envoyer une lettre au chef du K.G.B., M. Andropov, pour dénoncer les menaces dont il est l'objet et les pressions auxquelles sont soumis les membres de sa famille, utilisés, selon lui, comme « otages de son silence ».

Il rappelle qu'il a reçu le 20 décembre dernier une lettre écrite par « *des membres du comité central du parti chrétien de Russie* » menaçant son beau-fils Efrem Yankelevitch et son petit-fils, âgé d'un an, s'il « *ne repensait pas sa position à propos du peuple russe* ». « *Cette lettre*, écrit le physicien à M. Andropov, *a été rédigée par vos services pour m'obliger à me taire.* »

Le jour même où il avait reçu cette lettre, rappelle M. Sakharov, son beau-fils et sa belle-fille apprenaient que les visas de sortie qu'ils avaient sollicités en vue de poursuivre leurs études aux Etats-Unis leur étaient refusés.

L'académicien formule, pour finir, plusieurs demandes au chef du K.G.B. : une autorisation pour son beau-fils, sa belle-fille et leur enfant de se rendre aux Etats-Unis sans limite de temps, un visa de sortie pour son épouse, qui doit subir en Italie une opération ophtalmologique, le rétablissement de sa « ligne téléphonique internationale ».

[Mme Sakharov, qui souffre d'une grave maladie des yeux, a été invitée en octobre par l'association des ophtalmologistes italiens à venir se faire opérer à Rome, mais elle n'a pas reçu le visa de sortie.]

Grande-Bretagne

M. Benn est élu président de la commission de politique intérieure du parti travailliste

De notre correspondant

Londres. — Avant le référendum sur l'Europe, la bataille s'est ouverte au sein du Labour entre partisans et adversaires de la Communauté.

La gauche avait lancé sa déclaration de guerre au Nouvel An, lorsque le ministre de l'industrie, M Tony Benn, dans un message à ses électeurs, avait vigoureusement dénoncé une politique qui risquait, selon lui, de faire de la Grande-Bretagne une simple « *province* » de l'Europe et de briser la souveraineté du Parlement de Westminster. L'offensive des adversaires du Marché commun s'est poursuivie, lundi 6 janvier, lorsque M. Benn a été désigné comme président de la commission de politique intérieure du Labour, malgré l'opposition du chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey.

Ce mardi, la commission des affaires intérieures du parti va, sans nul doute, réélire à sa tête un autre « gauchiste » : M. Ian Mikardo. La direction de l'organisation travailliste va ainsi être dominée par les anti-Européens pendant la période décisive précédant la consultation au cours de laquelle les Britanniques décideront s'ils veulent ou non maintenir leurs liens avec les Huit. Toutefois, le rapport des forces est différent au sein du groupe parlementaire du Labour, et plus encore au sein du cabinet, où les avocats de l'Europe disposent de la majorité.

Lundi, les partisans de la Communauté européenne ont aussi déclenché leur contre-attaque. L'opération a été menée par M. Hattersley, ministre d'Etat au Foreign Office chargé des affaires européenne, qui a pris la parole à Bristol, dans la circonscription électorale de M. Benn.

Sans nommer son adversaire, M. Hattersley a déclaré que la thèse soutenue par le ministre de l'industrie était complètement « *absurde* ». Il a assuré que la politique de la Communauté ne sera nullement contrôlée par des commissaires « *irresponsables* », mais par un conseil de ministres, et chaque ministre est responsable devant le Parlement de son pays. De plus, le droit de veto subsistera pour toutes les questions mettant en jeu les intérêts vitaux de l'un des partenaires.

M. Hattersley a reconnu que la C.E.E. implique une certaine « *mise en commun* » des souverainetés nationales. Mais, a-t-il ajouté, elle permettra un accroissement de la puissance économique de ses membres, seul gage réel d'indépendance dans le monde contemporain. Moins que tout autre, a poursuivi le ministre d'Etat au Foreign Office, la Grande-Bretagne peut se permettre de s'isoler de ses partenaires européens.

JEAN WETZ.

Italie

AVANT LA GRÈVE GÉNÉRALE DU 23 JANVIER

Le gouvernement doit faire face à une vague de revendications

De notre correspondant

Rome. — Le jour de l'Epiphanie est également, en Italie, celui où l'on tire les rois de la chanson. La finale de « Canzonissima », l'émission télévisée la plus populaire, est un événement national qui fait la « une » de tous les journaux. Ce grand jeu, animé par les Guy Lux locaux, s'étale sur des semaines. Les plus chanceux se partagent, le 6 janvier, une galette de quelque 2 milliards de lires (14 millions de francs environ).

Une précédente édition de « Canzonissima » avait été marquée par une gigantesque fraude, pour laquelle plusieurs chanteurs font l'objet d'une enquête : des millions de bulletins-réponses falsifiés étaient parvenus à la R.A.I. Cette année, d'une manière plus banale, c'est une grève des employés de la radiodiffusion qui a perturbé la finale de l'émission. Les neuf finalistes, les cinq cents jurés et les six millions de participants ont vécu de difficiles moments d'incertitude, et la finale, non retransmise par la télévision, s'est terminée par un tirage au sort. La victoire de Wess et Dori Ghezzi, qui seront en 1975 les rois de la chanson légère, a valu à un Romain la coquette somme de 200 millions de lires, tandis que la désignation de Toni Santagata comme prince du « folk » faisait gagner 130 millions à un autre habitant de la capitale.

Les employés de la R.A.I. se sont mis en grève parce que leur contrat de travail, arrivé à échéance le 30 juin dernier, n'a toujours pas été renouvelé. Ce genre de protestation risque d'être fréquent au cours des prochains mois. D'autres catégories de travailleurs (comme le personnel de l'aviation civile) sont dans le même cas, et les accords conclus dans plusieurs dizaines de secteurs professionnels, notamment la métallurgie et la construction, expireront au cours de l'année.

1975 s'est ouvert dans la plus grande incertitude. Nul n'ose plus se féliciter des signes positifs qui peuvent apparaître ici ou là. Il se trouve toujours un responsable de l'économie italienne pour mettre en garde contre un optimisme injustifié. On l'a encore vu ces derniers jours avec la publication des comptes provisoires de l'année 1974 : le déficit de la balance des paiements n'atteindra que 5 000 milliards de lires, au lieu des 5 300 milliards prévus, grâce à un mois de novembre assez bon.

Cette bonne nouvelle n'était pas encore annoncée que M. Guido Carli, gouverneur de la Banque d'Italie, constatait dans une interview « *une forte récession* » et précisait que « *les effets de la crise* » se feraient sentir au cours des prochains mois.

De fait, si le déficit non pétrolier se résorbe, si l'inflation se ralentit, c'est au prix d'une baisse des importations, d'une diminution des investissements et de la demande interne. Les achats de fin d'année auront été en 1974 inférieurs de 25 % à ceux de 1973. L'Italie passerait ainsi de l'inflation à la récession. Celle-ci ne touche cependant pas avec la même intensité toutes les branches de l'industrie. Deux d'entre elles se défendent bien en ce début d'année : la sidérurgie et l'appareillage électrique. Trois autres — chantiers navals, chimie et matériel non électrique — résistent comme elles peuvent ; on ne peut en dire autant des machines agricoles, des cycles et encore moins de l'automobile, du papier, du caoutchouc et de la construction, qui sont en net fléchissement.

Marchandages

Les trois centrales syndicales, C.G.I.L., C.I.S.L. et U.I.L., ont d'ailleurs demandé au gouvernement l'ouverture immédiate de discussions pour la relance de la construction. Sur les deux millions de travailleurs habituellement employés dans ce secteur, plus de deux cent mille, soit 10 %, sont actuellement en chômage.

La défense de l'emploi sera du reste — avec la révision de l'échelle des salaires et des retraites — l'un des thèmes de la grève générale du 23 janvier. Celle-ci a, en quelque sorte, déjà commencé puisque des arrêts de travail sont organisés, région par région, depuis ce mardi 7 janvier. Les revendications des syndicats sont jugées irréalistes et surtout dangereuses par une fraction de l'opinion. Si elles étaient acceptées, la masse d'argent libéré ne relancerait-elle pas l'inflation ? Selon les adversaires de la grève — parmi lesquels se trouve une frange conservatrice de la C.I.S.L., syndicat proche de la démocratie chrétienne — la revalorisation des pensions des retraités du secteur privé coûterait à elle seule plus de 2 200 milliards de lires. Quant à l'alignement du traitement de toutes les catégories professionnelles au point le plus haut, il multiplierait par deux la masse salariale actuelle (près de 8 000 milliards de lires au lieu de 4 000).

Les syndicats exagèrent-ils ? Sans doute, et c'est la règle du jeu avant un marchandage avec le gouvernement et le patronat qui les obligera à réduire leurs exigences. Mais ils ne réclament, après tout, qu'un supplément de 15 000 lires par mois pour des retraités jouissant de pensions modestes (moins de cent mille lires), qui sont parmi les premières victimes de l'inflation. Quant au salaire moyen des ouvriers, il est encore loin de rejoindre celui des employés les plus mal payés. On ne voit du reste pas pourquoi les syndicats se gêneraient, alors que la cour des comptes vient d'accorder aux hauts fonctionnaires de la présidence du conseil et du ministère des finances le paiement des heures supplémentaires qu'ils réclamaient. La précision selon laquelle certains de ces fonctionnaires travaillaient dix-huit heures par jour — ce qui se chiffrera pour chacun par plusieurs centaines de milliers de lires par mois — a été accueillie en Italie par un grand éclat de rire.

Le gouvernement de M. Moro sait que son existence dépend de ses rapports avec les syndicats. Il a aujourd'hui plusieurs moyens d'assurer une relance de l'économie, qui en a bien besoin, mais sans dépasser certaines limites. Doit-il augmenter les pensions des retraités, relever les salaires les plus faibles ou débloquer le crédit aux entreprises ? Il sera amené à mécontenter une partie de l'opinion. Il lui reste à choisir laquelle.

ROBERT SOLÉ.

POLITIQUE

M. GISCARD D'ESTAING SUR TF 1

« Si je vais voir les Français, c'est que j'ai envie de les rencontrer »

M. Valéry Giscard d'Estaing a répondu, lundi soir 6 janvier, sur la première chaîne de télévision, au cours du « Journal IT 1 », aux cinq questions que les Français, selon une enquête de la Sofres, souhaitaient poser au président de la République.

« La vie augmente, la ménagère est insatisfaite, que pensez-vous faire ?

— Depuis mon élection présidentielle, je vous dirai que la lutte contre la hausse des prix a été pour moi, avec le lancement du train de réformes, la priorité numéro un. Dans ce domaine, une politique a été mise en place et elle commence à obtenir un certain nombre de résultats. Vous vous souvenez que nous avions des hausses de prix qui étaient très sensiblement supérieures à 1 % par mois : 1,3, 1,4 et, à l'heure actuelle, nous sommes revenus à 1 % et parfois même, certains mois, à un peu moins de 1 %. La politique en cours doit aboutir au début de 1975 à des résultats qui seront plus nets, c'est-à-dire que nous devrons descendre nettement au-dessous de 1 % par mois. Alors c'est une politique difficile, et il y a des téléspectateurs qui le comprennent parfaitement, ce sont les agriculteurs, parce qu'il faut savoir que, quand on lutte contre la hausse des prix, il ne faut pas lutter n'importe comment. Il ne faut pas non plus écraser les revenus d'un certain nombre de catégories de producteurs. A l'heure actuelle, nous avons un deuxième problème, qui est de faire attention à ce que la lutte des prix et la lutte contre la hausse des prix ne posent pas un problème de crise économique ou d'emploi puisque la plupart des pays voisins — vous savez c'est le cas de l'Italie, de la Grande-Bretagne, et c'est le cas des Etats-Unis d'Amérique — connaissent à l'heure actuelle un chômage, une récession très profonde. Alors nous luttons contre la hausse des prix, mais non par le moyen de la récession. Bref, la politique en place doit aboutir à une accentuation du ralentissement de la hausse des prix, et nous devrions avoir en 1975, cette année, une hausse des prix inférieure à 10 %.

— La loi sur la garantie de salaire en cas de chômage sera-t-elle vraiment appliquée ?

— Bien entendu, elle sera appliquée. Vous savez que toutes les dispositions ont été prises le 2 décembre dernier, et désormais un travailleur privé d'emploi du fait des circonstances économiques se verra garantir pendant un an le niveau de ses ressources, c'est-à-dire un salaire qui représentera 90 % de son salaire brut antérieur. Cela veut dire le même salaire net pour lui puisqu'un certain nombre de prélèvements ou de retenues ne seront pas effectués sur cette nouvelle ressource, alors qu'ils sont effectués sur le salaire d'activité. Donc, les salariés garderont pendant un an, le même niveau de ressources que celui dont ils disposaient au moment de leur activité. Alors, il faut savoir que c'est un accord qui a été signé entre les syndicats et le patronat en réponse à un appel que je leur avais adressé au lendemain des élections présidentielles. C'est donc un accord contractuel, et il s'applique, je l'ai dit, à partir du 2 décembre dernier ; mais il a également un effect rétroactif, c'est-à-dire que désormais des travailleurs qui ont été licenciés avant cette date du 2 décembre pour des motifs économiques pourront bénéficier de la même garantie d'emploi pendant un an. Alors, là aussi, il ne faut pas croire que cette disposition a pour objet de faire en sorte que nous prévoyions que beaucoup de travailleurs seront privés de l'emploi, que nous leur disons : vous serez privés d'emploi, mais vous garderez vos ressources. Il faut raisonner en sens inverse : la vie économique et la politique économique ont pour objet de maintenir un niveau élevé de l'emploi ; néanmoins, il y a des circonstances où des travailleurs se trouvent privés d'emploi, et c'est dans ce cas qu'il est prévu de leur garantir pendant un an la perception effective de leurs ressources.

— A votre avis, comment les personnes âgées peuvent-elles vivre avec 1 000 F par trimestre ?

— D'abord, elles n'ont plus 1 000 F par trimestre. A partir du 1er janvier 1975, l'allocation minima, par jour, a été portée à 18,60 F, ce qui représente, pour un trimestre, 1 670 F pour une personne seule. Donc, elles n'ont pas 1 000 F, mais 1 670 F. Et, d'autre part, je me suis engagé à porter ce chiffre minimum, qui était donc de 18,60 F, désormais à 20 F à partir du 1er mai de cette année. Et donc, à partir du 1er mai, un ménage, un couple de personnes âgées, bénéficiera, au minimum, de 3 600 F par trimestre. Il faut mesurer le chemin parcouru et s'apercevoir que depuis le mois de mai dernier, c'est-à-dire en à peu près neuf mois, nous avons majoré de 30 % le minimum d'allocation des personnes âgées. Alors, je m'adresse à elles. Elles savent très bien que nous ne prétendons pas — je ne prétends pas du tout — qu'avec des ressources de cette nature on puisse vivre aisément, facilement, mais elles savent quel est l'effort entrepris par la collectivité nationale pour améliorer progressivement et substantiellement leurs ressources.

Un des meilleurs systèmes éducatifs du monde

— Que pensez - vous faire pour rendre à l'instruction et à la discipline dans les établissements scolaires leur valeur d'avant 1968 ?

— Alors il ne faut pas confondre, n'est-ce pas ? Il n'est pas question de revenir à la situation d'avant 1968, d'abord parce que la situation d'avant 1968 comportait les conditions qui ont créé 1968, et il ne faut pas avoir l'idée de rétablir notre système éducatif dans sa situation d'avant 1968, ce n'est certainement pas mon objectif. La France a besoin, et chacun le sait, d'abord d'un système éducatif perfectionné assurant la formation intellectuelle et professionnelle complète de la jeunesse française, et à cet égard que faut-il faire ? Alors, il faut d'abord achever les réformes qui sont actuellement à l'étude, et vous savez qu'en 1975 il y aura, je pense, l'adoption d'une réforme d'ensemble de l'enseignement du second degré, comportant notamment la définition définitive du rôle du baccalauréat. Et puis il faut se souvenir que nous vivons dans un monde dans lequel les données de l'éducation changent très rapidement, il faut tirer les conséquences de l'abaissement de la majorité de vingt et un ans à dix-huit ans, qui a des conséquences sur le plan de l'éducation ; il faut savoir aussi que les connaissances changent très vite ; il faut noter enfin que les jeunes Français, les jeunes Françaises à l'heure actuelle reçoivent leurs connaissances non seulement de l'éducation mais encore de toute sorte d'autres moyens, et notamment d'ailleurs, je le dis ici, des moyens audio-visuels. Il faut donc traiter le problème de l'éducation dans son ensemble et faire en sorte que nous puissions avoir un des systèmes éducatifs les plus avancés du monde. Là aussi, je vous dirai ceci : quelquefois, la France ne peut pas obtenir de résultats faute de ressources. Il est certain que dans certains domaines nous sommes moins étendus, moins riches que l'Union soviétique ou que les Etats-Unis d'Amérique. Mais dans le domaine de l'éducation, qui est un domaine intellectuel, la France doit avoir un des meilleurs systèmes éducatifs du monde, et c'est la raison pour laquelle dans les thèmes de réformes que je proposais au gouvernement pour 1975 figure dès le premier trimestre la réforme du système éducatif.

— Pourquoi venez-vous dans nos foyers : par démagogie ou pour connaître notre état d'esprit ?

— Je ne suis pas encore venu dans vos foyers, mais je compte bien le faire, et je compte le faire dès ce mois. Alors vous dites : par démagogie. Je note toujours que lorsqu'on prend une initiative, par exemple j'ai reçu ici, à l'Elysée où nous sommes, les éboueurs de mon quartier, de mon quartier de l'Elysée, à déjeuner le matin de Noël, or certains ont dit que c'est de la démagogie et, en même temps, si je ne faisais pas des choses de ce genre, est-ce qu'on n'entendrait pas dire ou est-ce qu'on ne dirait pas quelque part : ce n'est pas en France que le président de la République aurait l'idée d'inviter les éboueurs de son quartier à déjeuner ? Et, de même, si un autre chef d'Etat allait voir ses compatriotes, quelqu'un dirait : oh ! naturellement, le président de la République française, lui, ne se soucie pas d'aller voir les siens ! Donc il ne faut pas se laisser guider sur ces sujets par la critique systématique ; si je vais voir les Français, eh bien ! c'est pour une raison tout à fait simple, c'est que j'ai envie de les rencontrer. La fonction de chef d'Etat, c'est une fonction très lourde, et c'est une fonction très solitaire, et je pense que si on veut l'assumer complètement et avoir l'idée que l'on fait progresser la société de son temps, qu'on apporte une réponse aux questions — on m'a posé des questions — vous-même — qui sont très importantes sur la vieillesse, sur l'éducation, sur les travailleurs privés d'emploi, mais, après tout, ça m'intéresserait beaucoup que les Français me posent personnellement et physiquement ces questions, et qu'ils me les posent chez eux, et c'est pourquoi j'irai les voir. »

LE CHEF DE L'ÉTAT A « ANTENNE 2 »

De la « République populaire » de M. Giscard d'Estaing à la « République socialiste » de M. Mitterrand

Selon M. Giscard d'Estaing, la République française était, jusqu'en 1962, une république bourgeoise. De cette année-là date l'institution de l'élection au suffrage universel du président et le début d'une profonde évolution : *« Je compte pour ma part, dans la mesure où je pourrais y contribuer, accentuer cette évolution, c'est-à-dire faire en sorte que la République française soit une république populaire »*, a-t-il ajouté.

La République s'accommode-t-elle de la personnalisation du pouvoir ? M. Giscard d'Estaing répond :

« Oui, bien entendu, à condition que, d'une part, la désignation du président de la République se fasse par des voies démocratiques, ensuite, qu'il soit désigné pour une période limitée, et enfin qu'il y ait des contreparties à l'exercice de son autorité, c'est-à-dire que le peuple, par l'intermédiaire de ses représentants, puisse exercer un certain contrôle, un certain équilibre dans l'exercice du pouvoir. (...)

» Le principal sens de la République, c'est précisement de mettre l'accent sur le fait que le gouvernement, le pouvoir, peut s'exercer au profit de tous, donc nécessairement dans un esprit de justice, nécessairement dans un esprit d'égalité. Puisqu'il s'agit d'une action commune, cette action commune doit être fraternelle. »

Le président de la République a encore déclaré :

« La République est née en France d'une revendication de liberté. (...) Ce qui est vrai aussi, c'est que les libertés du vingtième siècle ne sont pas celles du dix-septième siècle. Il apparait des libertés nouvelles vis-à-vis des moyens d'information, des informatiques, vis-à-vis des écoutes qui peuvent être pratiquées ici ou là, vis-à-vis des interventions multiples sur la vie des citoyens. Il faut donc que la République continue de porter son message de liberté et qu'elle s'organise pour protéger la liberté.

» La République est naturellement en évolution permanente, puisque son idée c'est le gouvernement exercé par la collectivité et pour elle. Or la collectivité évolue, ses gouvernements évoluent, ses problèmes changent, la République est donc en évolution permanente.

Pour M. Mitterrand, *« la République, c'est d'abord la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui proclame dans son article premier que tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit. Quand ces principes sont respectés, nous sommes en République. Quand ils ne le sont pas, il n'y a plus de République »*.

Il a ajouté :

« La Ve République, celle de 1958, l'actuelle, c'est une république consulaire. Les autres républiques avaient accordé tous les pouvoirs aux assemblées. Dans celle-ci, c'est le président qui les a. Quand je parle de la République, je ne l'imagine pas si elle n'a pas rassemblé tous les éléments de la justice et de la fraternité. (...) La République en France, ce n'est pas encore le bien de tout le monde. Qu'est-ce que la liberté, l'égalité et la fraternité quand beaucoup de millions d'hommes n'ont pas le temps de vivre, quand il reste des différences de vie économique, sociale et personnelle, quand la France tout entière, la République française, n'a pas de véritable politique à l'égard du tiers-monde.

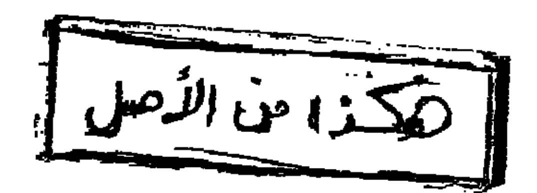
» La République reste encore à construire pour devenir la république économique et la république sociale. Cela signifie qu'il n'y aura plus d'exploitation d'une classe sur l'autre. Ce sera la république socialiste. »

« La République, pour moi, a affirmé M. Monnerville, *c'est le régime qui protège le mieux les droits de l'individu, les droits de l'homme, et qui, en même temps, le forme le mieux aussi. (...) On pourrait, bien évidemment, donner des définitions de doctrine de la République. Je la vois surtout sociale, c'est-à-dire égalitaire, fraternelle, faisant effort pour que l'être humain puisse vivre dans le bonheur politique, le bonheur social et le bonheur civique. »*

Selon l'ancien président du Sénat, la République n'est pas compatible avec la personnalisation du pouvoir, car *« qui dit personnalisation du pouvoir ne dit pas régime démocratique »*.

● *M. Joseph Comiti*, ancien ministre, chargé de mission national au secrétariat général de l'U.D.R., a déclaré lundi 6 janvier à Salon-de-Provence : *« La politique volontariste menée par M. Jacques Chirac est conforme au génie de notre pays et fidèle à la tradition gaulliste. Elle est le gage du succès. Voici, pour l'U.D.R., revenu le temps de l'action. Sous la direction de M. Jacques Chirac, des structures rénovées relanceront cette action impatiemment attendue par les militants, qui regardaient ailleurs parce que chez nous il n'y avait rien. »*





هكذا في الأصل

SUR TF1

… envie de les rencontrer

ANTENNE 2

Giscard d'Estaing

M. Mitterrand

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET LA GALETTE DES ROIS

Pour la première fois dans les annales de la République, on a marqué, lundi 6 janvier, au palais de l'Elysée, la fête des Rois autour d'une énorme galette, qui avait été apportée à M. Valéry Giscard d'Estaing par les boulangers et pâtissiers de France.

« Pour un président de la République, recevoir cette galette des rois est une chose délicate », a dit le chef de l'Etat en accueillant dans le salon des aides de camp les représentants de la Confédération nationale des boulangers et pâtissiers. « Mais, a-t-il ajouté, ce moment monarchique est une vieille tradition démocratique et populaire. »

La galette n'était pas celle de tout le monde : sortie l'après-midi même du four d'un artisan de la rue du Temple, elle mesurait 1 mètre de diamètre et fit son entrée à l'Elysée portée par cinq jeunes mitrons en tenue d'apprentis de l'école.

M. Francis Combe, président de la Confédération, a souligné que M. Giscard d'Estaing était le premier chef d'Etat à recevoir officiellement la galette des rois.

La galette fut ensuite partagée entre toutes les personnes présentes. M. Giscard d'Estaing n'eut pas la fève : « Heureusement, a-t-il dit, car cela aurait créé une confusion constitutionnelle. »

RACINE ET CORNEILLE

MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing ont présenté à la télévision leur conception respective de la République.

Celle du leader socialiste est laïque et sociale. C'est la République du suffrage universel et de l'égalité des droits, de Gambetta et de Ferry, qui a des vertus à la romaine.

La République du président de la République devient populaire, si elle n'est pas encore la République populaire de France ; et si l'on n'y pratique pas la révolution permanente, on y parle déjà d'évolution permanente.

M. Mitterrand, revêtu de la toge tribunitienne, peint donc la République telle qu'elle devrait être. M. Giscard d'Estaing, président Mao en escarpins, telle qu'elle pourrait être.

Avec ces deux peintures, on obtient une esquisse de la République telle qu'elle est : une République qui se cherche.

BERNARD CHAPUIS.

M. Vilmain (mod.) est réélu président du conseil régional de Lorraine

M. Coulais (r. i.) devient rapporteur général

De notre correspondant

Metz. — Les Lorrains semblent enfin avoir appris à conjuguer le verbe « régionaliser ». Par-delà les clivages départementaux, les conseillers régionaux ont en effet découvert les délices du jeu parlementaire : sans heurts, sans affrontements, une année presque jour pour jour après l'installation du premier conseil régional, un petit groupe d'élus centristes a réussi, sous la conduite de MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber, député de Meurthe-et-Moselle, et Jean-Marie Rausch, sénateur de la Moselle, maire de Metz, ce qui prend l'allure d'un véritable tour de force : faire échec à l'U.D.R., limiter l'influence des républicains indépendants, amorcer ce qui ressemble à une nouvelle réforme régionale, et tout cela sans remettre en cause l'unité de la région et sans provoquer de réactions de l'administration préfectorale.

En janvier 1974, une véritable bataille politique s'était engagée lors de l'élection du président du conseil. Bataille au cours de laquelle les intérêts départementaux avaient rapidement pris le pas sur les consignes ou les apparentements politiques. Le lundi 6 janvier 1975 à Metz, il aura fallu moins d'un quart d'heure aux conseillers régionaux lorrains pour reconduire dans ses fonctions le président sortant, M. Jean Vilmain, sans étiquette politique bien marquée, et qui se déclare lui-même apolitique. M. Vilmain a été réélu au premier tour par 32 voix sur 63 votants, contre 8 à M. Jean Bernard, député, maire de Bar-le-Duc (P.S.). Bref, une simple formalité. Il est vrai que le seul homme politique qui aurait pu menacer M. Vilmain, M. Pierre Messmer, député, maire de Sarrebourg (U.D.R.), avait renoncé à se présenter. Selon certains, M. Messmer aurait craint un échec. Ses récentes déclarations en faveur du maintien en activité du puits de Faulquemont et sa prise de position contre l'aéroport régional (projet voté par le conseil régional) lui avaient valu de sévères critiques. D'autres, en revanche, affirment que M. Messmer aurait renoncé à avoir un « destin régional » depuis qu'il envisage de retrouver un poste ministériel. Une chose est certaine : à l'occasion de l'élection du président, l'U.D.R. avait donné pour consigne à ses représentants de s'abstenir au premier tour : ce qui, semble-t-il, explique les quinze bulletins blancs enregistrés.

C'est avec la même facilité que les quatre vice-présidents, représentant chacun un département, furent reconduits dans leurs fonctions.

En fait, lundi, il semble que l'opération menée par les centristes et plus particulièrement par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber ait consisté d'abord à neutraliser le rôle du président. Tout devait se jouer autour de la commission de synthèse, dont la présidence était vacante par suite du retrait volontaire de M. Paul Driant, président du conseil général de la Moselle (R.I.), qui avait pris sa décision après son échec aux dernières élections sénatoriales. Selon M. Servan-Schreiber, la commission de synthèse doit voir son efficacité renforcée *« pour répondre à l'intention du gouvernement d'associer les régions au travail de mise à jour des décisions »*. Au cours des débats, il demanda et obtint la création d'un poste de rapporteur général du conseil régional, rapporteur qui siégera au sein de cette commission. Ce rapporteur est M. Claude Coulais, député de Meurthe-et-Moselle (R.I.), qui fut membre du cabinet de M. Giscard d'Estaing au ministère de l'économie et des finances. Cette nomination, qui renforce la position de l'ancien collaborateur du président de la République n'entrait sans doute pas dans les desseins de M. Servan-Schreiber, dont l'espoir était plutôt d'isoler M. Coulais, son principal rival régional, qui présidait jusqu'ici la commission Plan et programme.

Il reste qu'en insistant sur l'importance de cette commission, le président du parti radical entend donner aux régions, à l'image des commissions permanentes des conseils généraux, un véritable exécutif, propre à être *« l'interlocuteur des pouvoirs publics »*.

Le second objectif de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber apparaît plus local. Il entend, semble-t-il, renforcer sa position sur le plan régional pour tenter d'enlever la mairie de Nancy dans les meilleures conditions. N'affirmait-il pas encore récemment qu'il est prêt à présenter une liste si le maire de Nancy, M. Martin, venait à démissionner ?... Son ambition pourrait alors se heurter à celle de M. Coulais. Cette transformation des structures du conseil régional de Lorraine a également pour effet de modifier l'influence respective de chacun des partis en présence. Un accord entre le maire de Metz, M. Jean-Marie Rausch (C.D.P.), et M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a permis lundi aux centristes de mettre la main directement ou indirectement sur les cinq commissions qui existent au sein du conseil régional. Incontestablement, la grande perdante de cette opération est l'U.D.R., qui a douze sièges. On peut se demander si la position des républicains indépendants (seize sièges) ne se trouve pas elle aussi affaiblie. Si la poussée centriste n'est pas une nouveauté en Lorraine — elle s'est concrétisée à chaque élection depuis 1973 — on peut toutefois s'étonner de la facilité avec laquelle elle a pu s'affirmer au sein du conseil régional. Peut-être cela s'explique-t-il par le fait que la sacro-sainte règle de l'équilibre entre le nord et le sud de la région a été respectée. Il sera possible de juger de l'efficacité de ces nouvelles structures politiques le 27 janvier, jour où les conseillers régionaux auront à se prononcer sur trois importants dossiers : la création d'un établissement d'enseignement supérieur de technologie dans la banlieue de Metz, la canalisation de la Moselle jusqu'à Neuves-Maisons, et enfin l'implantation d'une centrale nucléaire à Sentzich, près de Thionville.

JEAN-CHARLES BOURDIER.

LA COMPOSITION DU BUREAU

Président : M. Jean Vilmain, président du conseil général des Vosges (modéré, favorable à la majorité).

Vice-présidents : M. Roger Boileau, président du conseil régional de Meurthe-et-Moselle, maire de Dombasle (divers gauche) ; M. Louis Courroy, sénateur des Vosges (R.I.) ; M. Léon Arnould, conseiller général de la Moselle, maire de Florange, ancien député (R.I.) ; M. André Madoux, président du conseil général de la Meuse (modéré, majorité).

PREMIÈRE COMMISSION (Développement économique)

Président : M. René Peltre, conseiller général de la Moselle, président de la chambre d'agriculture de la Moselle (modéré, majorité).

DEUXIÈME COMMISSION (Développement socio-culturel)

Président : M. René Jager, sénateur de la Moselle (U.C.D.P.).

TROISIÈME COMMISSION (Aménagement du territoire)

Président : M. Guy de Talhouet, conseiller général, maire de Cirey-sur-Vezouze (R.I.).

QUATRIÈME COMMISSION (Plan et programme)

Président : M. Jean Seitlinger, député de Sarreguemines (C.D.P.).

CINQUIÈME COMMISSION (Commission de synthèse)

Président : Me Georges Ditsch, conseiller général, maire de Thionville (modéré, majorité).

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Le style et les projets

A l'heure des bilans qui marquent traditionnellement les fins d'année succède celle de la prospective. La manière dont le président de la République a occupé la « scène » politique pendant ce qu'il est convenu d'appeler la trêve des confiseurs a incité de nombreux commentateurs à livrer leurs réflexions d'une part sur le style du président, et d'autre part sur ses projets.

PARIS - MATCH qualifie le « style Giscard » de *« mélange bien personnel d'audace et de simplicité, de gentillesse désinvolte et de vigoureux non-conformisme. Il y a aussi le côté un peu spectaculaire que le président donne malgré lui à certains événements, somme toute mineurs en regard de la crise actuelle. »*.

Pour Jean-Marie Galic, dans *RIVAROL*, les récentes initiatives présidentielles relèvent de la *« provocation »*. *« Des entretiens amicaux avec les droits-co de Lyon au « sommet » hydrothérapique de la Martinique, des réunions de presse décontractées au breakfast démagogico-paternaliste pris à l'aube avec les éboueurs, V.G.E. s'est incontestablement trouvé un style et, non moins indubitablement, il s'agit là — qu'on le trouve sympathique ou insupportable — d'un style nouveau. »*

Ce style *« se caractérise avant tout par un perfectionnisme dont les exemples foisonnent. C'est ainsi qu'à la veille du Premier de l'An, c'est devant un vrai feu de cheminée que V.G.E. l'a souhaitée bonne et heureuse à « Monsieur, Madame, Mademoiselle ». Lors de la précédente causerie au coin du feu, le 26 novembre, ledit feu était en toc ; de là, sans doute, le manque de chaleur de l'intervention présidentielle et la froideur caractérisée qui l'accueillit. La crépitante flambée de mardi va-t-elle réchauffer l'enthousiasme des Français ? Il est trop tôt pour le dire. Mais ce qui est sûr, c'est qu'avant d'observer pendant une semaine, en son château familial (un de plus) d'Authon, la trêve des confiseurs (...), V.G.E. avait tenu à donner de son style (et chacun sait que le style, c'est l'homme) un vrai feu d'artifice »*.

« Quel feu d'artifice ! », s'exclame Georges Mamy, qui fait état, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, de la volonté du président de la République de *« tirer leçon des déceptions ou avertissements de ses proches »*, et de *« l'exemple de Chirac (...), qui prit à l'abordage le navire U.D.R. (...) pour occuper la scène que la gauche, à son gré, accaparait à l'excès »*. En ce qui concerne l'intention du président de la République *« d'aller dîner impromptu dans les familles françaises afin de « s'informer »*, Georges Mamy affirme : *« Désarmant mépris des gens, naïveté sincère, inconvenance de grand bourgeois « allant au peuple » ? On ne sait. Mais, hélas ! on ne perd pas toujours à jouer de la simplicité des gens simples qui ne voient pas partout la malice, même énorme, là où elle niche : il paraît que, deux jours plus tard, 76 % des personnes interrogées se disaient assez disposées à recevoir le présidentiel « pique-assiette »*.

Dans *LE POINT*, André Chambraud estime que le programme présidentiel est *« aussi vaste qu'ambitieux »*, mais note que c'est seulement *« dans six mois, en raison même du calendrier rigide qu'il s'est fixé, qu'on saura si le « changement » à la mode Giscard n'est que poudre aux yeux ou peut conduire à de véritables réformes »*.

Il écrit d'autre part : *« Valéry Giscard d'Estaing a mené à grand tintamarre la plus vaste opération de relations publiques de son septennat.*

» Une opération qui va plus loin qu'il n'y paraît. Car, avec son message de vœux à la nation (singulier), son déjeuner parmi les vieillards de l'hospice d'Ivry (sans précédent sous la Ve), ses allocutions devant les corps constitués (de bon ton), et un conseil des ministres (de grande ambition), il a moins tenté de réchauffer sa popularité languissante que de signifier aux sceptiques qu'ils devront décidément se faire une raison : baroque ou pas, le nouveau style giscardien existe.

Quel changement ? Michèle Cotta, après avoir « raconté » dans *L'EXPRESS* le dernier conseil des ministres, répond : *« La transformation de la société française », « tâche considérable assignée au gouvernement »*. Si M. Valéry Giscard d'Estaing estime avoir besoin de sept ans pour mener à bien cette entreprise, en revanche *« il juge la crise à la fois plus rebelle et moins importante. Plus rebelle, parce que plus difficile à juguler au coup par coup lorsque le temps presse. Moins importante, car il pense que... d'ici sept ans, elle aura été dominée.*

» Le temps, dont M. Giscard d'Estaing affirme le poids politique, l'allure de la crise économique va-t-elle le lui donner ? Oui, il le croit. Fondamentalement, il est optimiste, il n'est pas impatient, il continue de penser que le temps travaille pour lui ».

Tel n'est pas l'avis de Pierre Pujo, dans *ASPECTS DE LA FRANCE* qui estime que la politique présidentielle *« conduit en fait au développement de l'anarchie. Le redressement indispensable n'en sera rendu que plus difficile dans l'avenir »*.

Il ajoute : *« Nous savons depuis longtemps que la démocratie pousse les hommes au pouvoir à céder à la démagogie, mais M. Giscard d'Estaing y ajoute l'individualisme libéral qui constitue le fond de sa philosophie politique. Il est ainsi conduit à travailler à la destruction des valeurs et des institutions fondamentales de la société, considérées comme des vestiges du passé.*

La subversion c'est la réplique à laquelle Arlette Laguiller appelle les travailleurs contre l'oppression. En effet, affirme-t-elle dans *LUTTE OUVRIERE* (trotskiste) *« l'homme qui siège à l'Elysée, quel qu'il soit, a pour rôle, d'une part, de présider à la bonne marche des affaires de la bourgeoisie, et, d'autre part, de nous faire croire qu'il nous représente tous, qu'il est le « président de tous les Français ». Alors que, pour remplir ce dernier rôle, il se drape dans sa dignité et son grand cordon de la Légion d'honneur ou qu'il joue de l'accordéon en pull-over à col roulé, qu'il préfère le style compassé ou le style « peuple », l'homme qui est à ce poste est en représentation et n'a que le pouvoir de contribuer à l'oppression ».*

Le « style » adopté par le président de la République plaît, agace ou intrigue, mais il ne convainc pas ceux qui fondent leur opinion sur les actes.

Le projet de révision de la loi électorale municipale

« LA LETTRE A LA NATION » : UN PARI DIFFICILE

Dans *la Lettre de la Nation* du mardi 7 janvier, M. Alain Marleix commente en ces termes le projet de révision de la loi électorale municipale : *« En recevant les vœux de la presse, le président de la République a pris un « exemple » qui paraît significatif : les deux listes arrivées en tête à l'issue du premier tour se partageraient, après le second tour, les sièges à la proportionnelle. Bien que M. Giscard d'Estaing ait pris soin de préciser que le ministre de l'intérieur n'y avait « pas encore réfléchi », il semble que ce soit là plus qu'un simple « exemple ».*

Mais si, comme cela semble, c'est cette solution qui devait être retenue, elle ne favoriserait peut-être pas les desseins prêtés au chef de l'Etat et à son ministre de l'intérieur à propos d'une débipolarisation de la vie... municipale et surtout de la vie politique française.

Il est clair que le but des pouvoirs publics est d'arriver à concilier au plan municipal le fait majoritaire et la représentation de la minorité. Ce sont là deux notions qu'il a toujours été difficile d'harmoniser. Le gouvernement prend un pari difficile. »

A PARIS ET A MARSEILLE

Plusieurs milliers de personnes manifestent leur soutien aux trois appelés de Draguignan

● A PARIS, trois à quatre mille personnes ont manifesté, lundi 6 janvier, en faveur de MM. Robert *Pelletier, Serge Ravet et Alex* Taurus, qui, ce mardi matin, devaient comparaître devant le tribunal permanent des forces armées à Marseille. Regroupés, à 18 h. 30, au *métro Oberkampf* à l'appel du Comité national de soutien aux soldats de Draguignan et à tous les emprisonnés militaires, de *plusieurs* mouvements anti-militaristes et de diverses organisations d'extrême gauche, les manifestants se sont dirigés vers la rue Saint-Antoine aux cris de : *« Libérez Pelletier et ses camarades ! », « Soldat, sous l'uniforme, tu restes un travailleur ! », « A bas les tribunaux militaires ! », « A bas l'armée briseuse* de grève ! »

Au premier rang du cortège, on notait une banderole de l'union locale C.F.D.T. de Gennevilliers, dont fait partie M. Robert Pelletier, enseignant dans cette commune et militant du SGEN-C.F.D.T.

La *presque* totalité des participants se sont *dispersés dans le calme peu* avant 20 heures, à proximité de la Bastille, dont l'accès était interdit *par* un important barrage de policiers et *de* gendarmes mobiles. Seuls, une vingtaine *de jeunes gens, brandis*sant un drapeau noir, se sont avancés *vers* les policiers et ont brûlé une poubelle au milieu de la chaussée avant de disparaître, quand plusieurs *cars de la préfecture de police sont apparus* derrière eux par la rue Saint-Antoine.

● A MARSEILLE, une manifestation analogue a eu lieu sur la Canebière et a réuni environ mille cinq cents personnes. Des délégations de la C.F.D.T., de sections C.G.T., du comité de défense des appelés (C.D.A.), du comité antimilitariste (CAM), du groupe information pour les droits des soldats, du Mouvement des jeunesses socialistes et du P.S.U., étaient notamment présentes dans le défilé.

Rappelant les revendications de l'« appel des cent », qui était à l'origine de la « sortie » des soldats du 19[e] régiment d'artillerie dans les *rues de Draguignan le 10 septembre* dernier, les manifestants ont scandé divers slogans, ainsi que cet avertissement — ou constat : *« Ils revendiquent, ils manifestent, ils s'organisent... » Sur les banderoles* brandies au-dessus du cortège, on pouvait lire, d'autre part : *« A l'armée comme à l'usine : liberté syndicale et liberté politique ! », « Justice militaire, justice de guerre civile ! », « Vive les comités de soldats ! »*

Au bout d'une heure, les manifestants se sont dispersés sans incident après s'être donné rendez-vous, ce mardi matin, à l'entrée du Vieux-Port *devant les portes du tribunal.*

Soutiens et protestations

Plusieurs organisations, notamment la Fédération nationale Léo-Lagrange, *le Mouvement contre le racisme*, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.), le collectif national de l'UNEF, le comité de soutien aux soldats de Draguignan et à tous les *soldats emprisonnés, et des organisa*tions de jeunesses proches de syndicats ou de partis politiques, ont exprimé, dans des communiqués rendus publics lundi 6 janvier à *Paris, leur volonté d'obtenir l'acquit*tement des trois appelés et réclament des *réformes profondes* et démocratiques du service national.

De son côté, l'Union nationale des combattants d'Afrique du Nord demande des sanctions contre les *élèves de Polytechnique qui se sont* solidarisés avec les inculpés de Draguignan.

Le changement sans le risque

(Suite de la première page.)

En effet, les officiers du rang et les sous-officiers, peu enclins à discuter les grandes options stratégiques, seraient, en revanche, tout à fait désireux de pouvoir exposer les problèmes, matériels et moraux, de leur catégorie. Or la hiérarchie, par essence, ne peut prendre en compte, valablement, que les problèmes généraux de commandement, *toutes catégories* confondues. Il ne s'agit pas là de la manifestation d'un esprit de caste mais bien d'un comportement conforme à l'esprit de la *mission confiée* à une organisation très structurée. L'amiral de Joybert se voulait le chef syndicaliste de la marine mais ne pouvait pas être particulièrement celui des simples matelots.

Ce besoin d'expression, sur le plan socio-professionnel, est si évident que M. Debré, pourtant peu suspect de laxisme, avait créé *en 1970 une structure propre* au règlement de ces problèmes : le conseil supérieur de la fonction militaire.

L'idée, excellente en elle-même, *a été mal réalisée sur le point* fondamental du mode de représentation : tirés au sort, les représentants n'ont ni notoriété ni compétence. Du même coup, le *conseil supérieur ne recueille* que scepticisme ou ricanements.

Il serait possible d'annuler cet effet désastreux en peuplant ce conseil supérieur par les représentants, en non-activité, des *associations regroupant* actuellement les militaires qu'ils soient ou non en activité. Le risque réside, parait-il, dans la reconnaissance d'une démarche syndicale à l'intérieur des armées. C'est probable ; mais le maintien de la situation actuelle conduit tout droit, et avant sept ans, à un syndicalisme mi-sauvage, mi-clandestin, accroché aux centrales syndicales les plus puissantes ; et que vaut-il mieux : accepter un risque modéré et défini ou en courir un *autre* majeur et incontrôlable ?

Nécessaire à la liberté d'association, la liberté d'expression est aussi une condition pour nourrir *la pensée militaire, actuellement* confrontée à de graves problèmes tels que la pratique du commandement, l'intervention extérieure, la dissuasion.

— La *pratique du* commandement, partie noble du métier militaire, ne peut négliger les études théoriques menées par les universitaires dans l'important *domaine des sciences humaines* : d'autant moins que cette armée est au contact de l'ensemble de la jeunesse française, dont le comportement subit une évolution très *rapide et quelquefois déconcer*tante pour qui n'est pas informé. Peut-on vouloir changer le style de commandement et mépriser les psychologues ?

— *L'intervention* armée, partie encore traditionnelle de l'art militaire au niveau de l'exécution, nécessite au niveau de la conception de solides connaissances géopolitiques ; celles-ci ne sont pas la propriété des militaires et font l'objet d'études universitaires intéressantes. Peut-on être amiral et ignorant de l'histoire des relations internationales ?

— La dissuasion, enfant chérie des *stratèges*, mais néanmoins quintessence de l'abstraction, implique, en plus d'une réflexion personnelle profonde, une confrontation dialectique avec tout ce *qui* compte d'intelligences intéressées par ce problème. Peut-on penser à l'emploi de la nouvelle arme nucléaire tactique et ignorer les théories des « futurologues » américains ?

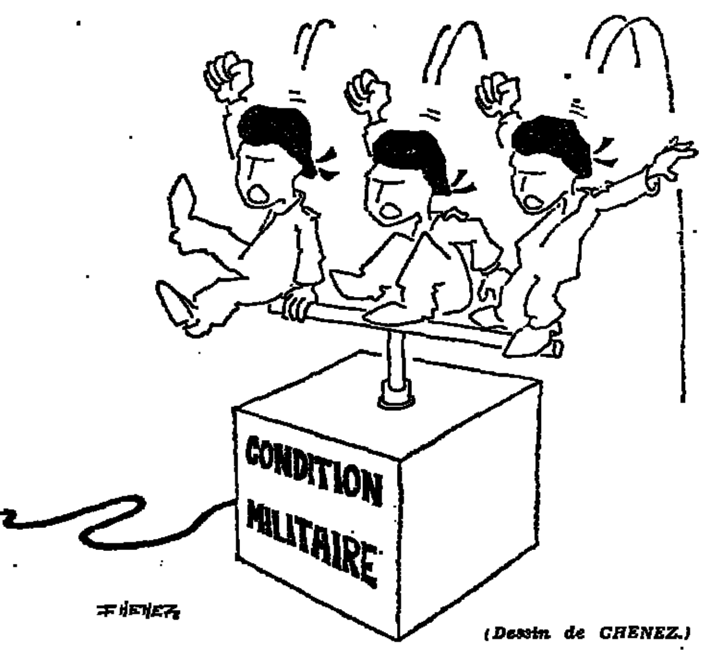
Il est alors inévitable que la liberté d'expression, de règle dans les milieux extra-militaires, soit aussi la règle dans les armées, notamment *dans l'enseignement* militaire supérieur, qui fournit les états-majors en officiers brevetés.

Ecrire dans la presse, participer aux réflexions des partis politiques sur le sujet de la défense, coopérer avec les universitaires intéressés par certains aspects, sociologiques, historiques, politiques, de la chose militaire, animer des centres de réflexion, tels les groupes Rencontres de J. Mialet, toutes ces activités devraient être considérées comme *naturelles pour un officier d'état*-major. Il est d'ailleurs à la fois comique et consternant de voir que les officiers sont actuellement obligés pour parler librement avec qui ils veulent, des problèmes de défense de se rencontrer dans des salons parisiens situés parfois *à deux pas de l'école militaire* ou du ministère de la défense !

Ces quelques propositions ne régleraient certainement pas tous les problèmes mais, en montrant concrètement une volonté de changement, *elles amorceraient* le retour d'une confiance qui fuit les militaires. Ne pesant en aucune façon sur le choix d'une conception stratégique plutôt que *d'une autre, elles peuvent être* prises en compte par les hommes politiques de toutes les tendances. Ainsi l'armée serait rapprochée du peuple par des réformes permettant le changement sans le risque.

Mais où ai-je entendu ces mots-là ?

BERNARD GILLIS.



(Dessin de CHENEZ.)

FAITS DIVERS

TROIS SUICIDES

Il s'appelait Jean-Marie Bataille. Il avait vingt ans. Cette identité, il ne l'a retrouvée que dans la mort : depuis le 17 décembre, il n'était plus qu'un numéro à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne). Ecroué pour vol et violences. Le ministère de la justice indique que Jean-Marie Bataille était « surveillé pour des troubles psychiques » par le centre médico-psychosociologique de la prison. *Tellement bien surveillé* qu'on l'a retrouvé pendu vendredi 3 janvier vers 21 h. 30. *Ses deux compagnons de cellule* ne se sont, parait-il, aperçu de rien...

M. Videira, ressortissant portugais, âgé d'une vingtaine d'années, est conduit au mitard de la prison de Fresnes, dans l'après-midi du 3 janvier : on avait découvert *dans sa cellule* du matériel qui « aurait » pu servir à une évasion. M. Videira demande à un gardien d'aller lui chercher un livre. Il ne le lira jamais : le surveillant le retrouve pendu.

Joël Tremolada, trente-huit ans, *en détention provisoire* depuis vingt mois à la prison de la Santé, absorbe cinquante cachets. Il se serait passé plusieurs heures avant qu'il ne soit secouru. Trop tard : il meurt, mercredi 1[er] janvier, dans l'après-midi, à l'hôpital des prisons de Fresnes.

UNE ORGANISATION GAUCHISTE REVENDIQUE L'ATTENTAT CONTRE LE PARKING DE CITROËN

L'attentat commis dans la nuit du 5 au 6 janvier sur le parking des usines Citroën du quinzième arrondissement, à Paris (*le Monde du 7 janvier*), *est revendiqué*, dans un communiqué adressé au quotidien *Libération*, par une *organisation qui se dénomme* « Mouvement de soutien aux luttes du peuple », proche, selon les enquêteurs, de l'ancienne Gauche prolétarienne. *« Inaugurant la nouvelle année*, déclare le communiqué, *un de nos détachements a incendié le dépôt Citroën-Balard pour rappeler aux requins de la finance (...) qu'ils ne disposeront pas impunément du milliard volé aux travailleurs par leurs larbins du gouvernement. »*

● *L'attentat commis contre l'arsenal de Brest* dans la nuit du 2 au 3 janvier (*le Monde* du 5-6 janvier), et revendiqué par le F.L.B.-A.R.B. (Front de libération de la Bretagne - Armée républicaine bretonne), pourrait être l'œuvre d'un commando de six à sept hommes. Un jeune marin, qui passait près du garage de la Marine nationale cette nuit-là, a déclaré aux enquêteurs avoir vu près du rivage, peu avant l'explosion, des inconnus vêtus de tenues de sport ou de combinaisons de plongée dont l'un lui aurait déclaré participer à un *« exercice de commando »*.



MILITAIRE

M. Paul Laurent (P.C.F.) dénonce « le fonctionnement de plus en plus désuet de l'armée française »

« *La défense des soldats frappés par la répression ne signifie pas l'approbation de tous les mots d'ordre et revendications développés ici et là* », a déclaré, lundi 6 janvier à Paris, M. Paul Laurent, secrétaire du comité central du P.C.F et député communiste de Paris, devant des journalistes réunis à l'occasion du procès des trois soldats de Draguignan. « *La manifestation de deux cents des appelés du 19e régiment d'artillerie*, a toutefois indiqué M. Laurent, *n'est pas une remise en cause de l'armée ou du principe de la défense nationale, mais elle traduit des interrogations sérieuses sur la politique militaire du pays et sur le fonctionnement de plus en plus désuet de l'armée française.* »

M. Laurent a condamné la répression décrétée par le gouvernement et réclamé la mise en œuvre de réformes démocratiques et, surtout, « *une autre politique militaire* ». Celle-ci, M. José Fort, secrétaire national du Mouvement de la jeunesse communiste, qui parlait au nom de M. Jean-Michel Catala, secrétaire général, la voit dans l'application du projet de « *statut démocratique du citoyen-soldat* » élaboré par son organisation.

« *Les jeunes Français*, a expliqué M. Fort, *ont les yeux fixés sur Draguignan. Pour les jeunes travailleurs, les lycéens, les collégiens et étudiants de notre pays, Pelletier, Ravel et Taurus sont des jeunes comme eux aux idées politiques différentes, dont le seul crime est d'avoir exprimé avec courage et responsabilité ce que ressentent, dans leur masse, les jeunes soldats.* » Estimant que « *les jeunes considéreraient comme une provocation que M. Soufflet fasse un nouvel exemple* », le secrétaire national du Mouvement de la jeunesse communiste a rappelé que le projet de « *statut* » démocratique garantissait la liberté d'opinion, d'information et d'expresion, ainsi que le droit dit « *de pétitionnement* ». Interrogé sur le point de savoir si le droit de grève et le droit de se syndiquer devraient être accordés aux militaires, M. Laurent a répondu qu'il fallait faire une distinction entre les droits reconnus aux militaires et les droits du reste du corps social. « *Le droit de grève et le syndicalisme militaire ne sont pas inscrits dans le statut démocratique* », a précisé le secrétaire du comité central.

M. Louis Baillot, député communiste de Paris, membre du comité central du P.C.F. et, depuis peu, responsable des questions de défense, a condamné la politique militaire de M. Giscard d'Estaing. « *Le pouvoir*, a dit M. Baillot, *a renoncé définitivement à la défense tous azimuts et oriente l'armée vers une intégration sans doute camouflée, mais néanmoins de plus en plus poussée, a usein de l'OTAN. La France a besoin d'une capacité militaire pour sa sécurité et son indépendance. La défense nationale n'a de sens que si elle s'insère dans une politique étrangère orientée vers la paix, l'indépendance et la coopération internationale.* »

FAITS DIVERS

TROIS ENFANTS MEURENT ASPHYXIÉS DANS L'INCENDIE DE LEUR CHAMBRE PRÈS D'HIRSON (Aisne)...

Trois jeunes enfants sont morts, le 6 janvier peu après 13 heures, à Saint-Michel (Aisne), asphyxiés par le début d'incendie de leur chambre.

Les trois enfants, Frédéric, André et Nathalie Gilloteaux, âgés respectivement de quatre, trois et deux ans, ont enflammé un bouquet de fleurs artificielles en jouant avec des allumettes. Le feu s'est ensuite communiqué à des vêtements. Enfermés dans la pièce, ils n'ont pu échapper à l'abondante fumée toxique dégagée par la combustion de ces objets. Mme Gilloteaux, absente au moment du drame, a découvert les corps à son retour.

... ET TROIS AUTRES AU BLANC-MESNIL (Seine-Saint-Denis)

Un drame semblable s'était produit, la veille, au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis). Trois garçonnets, Hilaire, Michael et Samuel Anthénor, âgés de cinq, trois et deux ans, ont péri asphyxiés dans l'incendie du logement familial, avenue Descartes. En apprenant la nouvelle, la mère des enfants, qui travaille dans un restaurant de l'aéroport Charles-de-Gaulle, a tenté de se suicider.

A Chartres

UNE JEUNE FILLE MORTE DE FAIM

(De notre correspondant.)

Chartres. — Le tribunal correctionnel de Chartres a condamné, lundi 6 janvier, M. Paul Péan et sa femme — absents à l'audience — à un an d'emprisonnement chacun « pour avoir compromis, par défaut de soins et manque de direction, la santé et la sécurité de leur fille ».

Les époux Péan « élevaient » leurs treize enfants et les trois enfants de leur fille aînée au Puiset (Eure-et-Loir) quand, le 18 décembre 1971, Christine, âgée alors de seize ans, tomba dans le coma.

Le docteur Mathet, alerté par le maire de la commune, ne put que constater le décès mais refusa le permis d'inhumer devant l'état squelettique de la jeune fille : Christine mesurait 1,70 mètre et pesait 35 kilos. Les médecins légistes n'avaient jamais rencontré au cours de leurs nombreuses autopsies « des lésions pulmonaires d'une telle étendue et d'une telle ampleur ». La jeune fille n'avait jamais reçu de soins médicaux : elle souffrait de malnutrition, et des voisins déclarèrent même qu'elle fouillait leurs poubelles pour y chercher des restes.

Quelques jours après le décès de Christine, sept de leurs plus jeunes enfants ont été retirés aux époux Péan et confiés à l'aide sociale. Mais comment ne pas s'étonner que la fragilité de la jeune fille, son extrême maigreur, n'aient pas attiré l'attention des médecins lors de sa scolarité ? Elle n'avait cessé de fréquenter l'école ménagère de Toury que deux mois avant sa mort.

● *Le compositeur Iannis Xenakis a été condamné*, le lundi 6 janvier, par la troisième chambre civile de Paris, à payer la contrepartie en francs, au 27 janvier 1972, de 7 210 livres sterling à la société d'édition de musique Boosey-Hawkes, dont le siège est à Londres. Le compositeur qui désirait reprendre à la société éditrice ses droits sur ses œuvres n'avait pas respecté une des clauses du contrat qui le liait à Boosey-Hawkes.

JUSTICE

Après le procès Goldman

« LE MONDE » ET « LA CROIX » ASSIGNÉS PAR L'AVOCAT GÉNÉRAL LANGLOIS

M. Lucien Langlois, qui était avocat général lors du procès de Pierre Goldman devant la cour d'assises de Paris, vient de déposer une plainte contre M. Jacques Fauvet, directeur du *Monde*, et M. Jean Gelamur, directeur de *la Croix*, pour injures publiques envers un fonctionnaire à raison de ses fonctions. Il réclame 1 franc de dommages et intérêts. Comme M. André Braunschweig, président de la cour d'assises, M. Langlois reproche aux deux quotidiens d'avoir publié le communiqué aux termes excessifs d'un « comité justice pour Pierre Goldman » (*le Monde* du 28 décembre). Les deux affaires devraient venir devant la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris le 30 janvier.

● Le Point *condamné pour avoir mis en cause l'ancien directeur de la D.S.T.* — Pour diffamation envers M. Roger Wybot, directeur de la D.S.T. de 1944 à 1958, M. Olivier Chevrillon, directeur du *Point*, et M. Jacques Duquesne, journaliste, ont été condamnés chacun à 800 francs d'amende, le lundi 6 janvier, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris.

SPORTS

M. MAZEAUD : je suis disposé à accueillir les suggestions des fédérations

Au cours d'une réunion tenue à Paris le 6 janvier par la Fédération française de sport automobile (F.F.S.A.), M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie chargé de la jeunesse et des sports, a donné son interprétation des critiques qui ont été formulées contre le projet de loi qui devrait être présenté devant le Parlement au mois d'avril.

Pour M. Mazeaud, s'il admet qu'il existe un différend sur deux points — les taxes parafiscales et la création d'un comité du sport de haut niveau, — il n'en reste pas moins que « *le principe de la concertation a été observé* » et on a pu comprendre que rien de définitif n'était décidé. M. Mazeaud s'est déclaré disposé à accueillir les suggestions des fédérations et à en tenir éventuellement compte. Bref, pour le secrétaire d'Etat, il n'y a pas de crise dans le sport français, simplement un certain remous autour d'une grande consultation.

En réponse aux propos de Jean-Marie Balestre, président de la F.F.S.A., au sujet de l'avenir du sport automobile en France et des restrictions qui lui sont imposées, M. Mazeaud s'est engagé à faire tout son possible pour préserver le plus grand nombre d'épreuves. Le secrétaire d'Etat a aussi rendu hommage à l'action de la F.F.S.A., des ingénieurs, constructeurs, et pilotes, « *qui ont obtenu en 1974 les meilleurs résultats du sport français* ». — F. J.

FOOTBALL

L'AFFAIRE BERETA

ABSOLUTION

Affaire classée. Le conseil fédéral, instance suprême de la Fédération française de football, a pris, le 5 janvier, la seule décision désormais possible dans ce qui était devenu l'« affaire Bereta » en autorisant le transfert du joueur de l'Association sportive de Saint-Etienne à l'Olympique de Marseille.

Les trois parties intéressées tenaient trop à ce transfert et avaient fait ce qu'il fallait pour qu'il ne puisse plus être remis en cause. Dès lors l'arbitrage du conseil fédéral pouvait tout au plus s'exercer sur le montant de l'indemnité de transfert. Cette indemnité de résiliation de contrat, normalement fixée à 241 000 F, était jugée trop faible par les Stéphanois. Marseille étant tout disposé à offrir plus : le conseil fédéral a permis, « à titre exceptionnel », aux Stéphanois de percevoir une indemnité de formation à laquelle ils n'avaient plus droit et fixé le montant global du transfert à 500 000 F.

Ainsi, après quatre semaines de palabres, revient-on au chiffre initial. Pour apporter une preuve de son autorité, le conseil fédéral interdit toute entente entre les deux clubs « susceptible de conduire à une majoration du montant des indemnités » (1).

En guise de pénitence, les dirigeants de l'Olympique de Marseille, coupables de ne pas avoir « fait figurer dans les premiers documents la totalité des éléments relatifs aux conditions de mutation », *devront payer une amende de 60 000 F, et le président de Saint-Etienne, M. Rocher, accusé d'avoir nui* « au bon renom de l'ensemble du football par ses déclarations excessives », *est condamné à 10 000 F d'amende.*

Les spectateurs marseillais viendront nombreux voir Georges Bereta. Les Stéphanois seront sans doute invités à soutenir encore mieux « leurs joueurs » en Coupe d'Europe. Le football continue. Au nom de l'argent.

GÉRARD ALBOUY.

(1) Cette clause empêche les deux clubs de mettre sur pied des matches amicaux dont les recettes seraient réparties à leur guise.

L'ÉVÉNEMENT

LA MAJORITÉ A DIX-HUIT ANS

L'ANNEE 1975 sera la première année civile pleine au cours de laquelle deux millions et demi de jeunes de dix-huit à vingt et un ans pourront exercer les droits que leur a conférés la loi du 5 juillet 1974 sur l'abaissement de l'âge de la majorité. Déjà responsables de leurs crimes ou délits auparavant, les jeunes de dix-huit ans sont en effet, depuis six mois, majeurs du point de vue électoral et civil.

Le vote de cette loi a été l'aboutissement d'une longue bataille politique. Depuis 1968, sept propositions de loi avaient été déposées sur le bureau de l'Assemblée nationale et le Sénat avait même voté l'abaissement de l'âge de la majorité, le 21 juin 1973. Le texte du projet qui fut enfin présenté par le gouvernement au Parlement, en juin 1974, ne concernait que l'âge de la majorité électorale. La commission permanente du Conseil d'Etat avait recommandé que les dispositions relatives à l'âge de la majorité civile ne soient votées qu'après un examen minutieux de leurs conséquences, sur le code civil notamment. Les 25 et 28 juin 1974 respectivement, l'Assemblée nationale et le Sénat ont passé outre et fixé à dix-huit ans l'âge de la majorité civile et électorale.

Révolution juridique ? Les conséquences de la loi sont, en effet, considérables. Une centaine d'articles du code civil ont été modifiés, en particulier par l'article II de la loi qui stipule : « Dans toutes les dispositions légales où l'exercice d'un droit civil est subordonné à une condition d'âge de vingt et un ans, cet âge est remplacé par celui de dix-huit ans. » Le code de commerce, le code de la nationalité, le code de la famille, le code de l'aide sociale, le code de la route, et même celui des débits de boissons ont également dû subir des modifications.

Certaines règles du droit pénal, concernant la protection des jeunes délinquants au-delà de l'âge de la majorité pénale, sont devenues caduques. Enfin, le droit de vote reconnu à tous les jeunes de dix-huit ans met fin à une loi électorale anachronique.

Six mois après le vote de la loi, un certain nombre de questions restent, néanmoins, en suspens. La législation sociale sera-t-elle transformée pour permettre une harmonisation entre l'âge de la majorité civile et celui où le jeune est économiquement livré à lui-même ? Les décrets d'application sur l'assistance éducative, annoncés pour les semaines à venir, satisferont-ils les exigences d'une protection judiciaire plus humaine ? Le droit tendra-t-il, de plus en plus, en matière de délinquance juvénile, à reconnaître un statut spécial aux « jeunes adultes » de dix-huit à vingt-trois ans ? Répondre à ces interrogations permettrait de mieux préciser les contours que l'on entend donner dorénavant à la notion de majorité.

Mais il ne suffit pas d'une loi pour rendre les jeunes de dix-huit ans majeurs. Il faut encore qu'ils connaissent leurs droits et leurs devoirs. « Au cours de la première session parlementaire de 1976, le gouvernement présentera au Parlement un rapport sur les mesures qu'il aura mises en place pour assurer le développement de l'instruction civique et de la formation aux responsabilités du citoyen dans l'éducation, dans l'enseignement supérieur et dans la formation permanente, en particulier au niveau des entreprises », précise l'article 28 de la loi.

Mesures indispensables, auxquelles il faudrait en ajouter une autre : prolonger l'ouverture des listes électorales fermées le 31 décembre 1974 aux nouveaux électeurs, dont beaucoup ont été mal informés des délais d'inscription.

DES DROITS, MAIS AUSSI DES RESPONSABILITÉS

LA loi du 5 juillet 1974, abaissant l'âge de la majorité civile, ouvre de nombreux droits aux jeunes lorsqu'ils atteignent dix-huit ans. Ces droits concernent aussi bien les actes de l'état civil que, plus généralement, ceux de la vie sociale. Ils ont pour corollaire un certain nombre de responsabilités, notamment sur le plan financier. Ils entraînent, par ailleurs, quelques modifications du code pénal.

● **Etat civil**

Les jeunes de dix-huit ans peuvent désormais se marier sans autorisation de leurs parents. Ils peuvent également témoigner aux mariages de leurs proches. La carte d'identité et le passeport leur sont délivrés sur simple demande de leur part. Ceux qui possèdent la faculté de répudier la nationalité française doivent dorénavant le faire avant dix-huit ans. Un délai de réflexion de six mois, à compter de l'entrée en vigueur de la loi, a toutefois été laissé aux jeunes qui s'étaient brusquement retrouvés majeurs, et donc contraints de choisir leur nationalité. Dans le même esprit, les jeunes, devenus majeurs du fait de la loi, peuvent être légalement adoptés jusqu'au 7 juillet 1975, à moins qu'ils n'atteignent vingt et un ans d'ici là.

● **Vie sociale**

A partir de dix-huit ans, les jeunes sont maintenant libres de leurs mouvements. La « permission de minuit » n'a plus lieu d'être, puisqu'ils peuvent sortir et rentrer quand bon leur semble. Ils peuvent même partir à l'étranger ou quitter définitivement le domicile parental sans être passibles de poursuites. Ils sont, par ailleurs, entièrement maîtres de leurs études, et, en conséquence, ont le droit de les interrompre s'ils le désirent. Ils choisissent librement la profession qu'ils entendent pratiquer. Les lycéens, en particulier, peuvent s'inscrire eux-mêmes, choisir leur orientation, et même s'opposer à ce que leurs notes soient communiquées à leurs parents.

● **Service national**

L'âge des obligations du service national reste fixé à partir de dix-huit ans et jusqu'à vingt-deux ans, selon le choix du jeune appelé. Les jeunes Français ont la faculté de s'engager, pour un contrat de durée variable qui les lie à l'armée d'active, dès l'âge de dix-sept ans, avec l'autorisation écrite de leur représentant légal nécessaire jusqu'à l'âge de dix-huit ans.

● **Responsabilité pécuniaire**

Dès dix-huit ans, les jeunes n'ont plus besoin d'une autorisation parentale pour ouvrir un compte en banque ou se livrer à des opérations financières. Celles-ci sont toutefois placées sous leur responsabilité. Il en est ainsi, par exemple, pour le paiement des traites, lors d'un achat de bien à crédit. Dans le domaine des assurances, les jeunes ne dépendent plus de leurs parents à l'âge de dix-huit ans. Les contrats ne garantissant que la responsabilité civile du chef de famille deviennent donc caducs dès cet âge. Par contre, les contrats multirisques passés avant le vote de la loi et couvrant la responsabilité personnelle des enfants mineurs restent valables pour les jeunes jusqu'à vingt et un ans. De plus, nombre de contrats contiennent des clauses prévoyant la couverture des enfants, même majeurs, lorsqu'ils vivent chez leurs parents ou poursuivent leurs études. Enfin, en matière fiscale, les jeunes de dix-huit ans, s'ils ont des revenus propres, peuvent remplir eux-mêmes une feuille d'impôt, distincte de celle de leurs parents.

Un cas particulier doit être mentionné : l'orphelin, dès sa majorité, peut demander sa part d'héritage ou la réunion du conseil de famille pour obtenir la communication des comptes de tutelle.

● **Activités commerciales**

Il est maintenant possible, à dix-huit ans, de devenir commerçant, de posséder la capacité juridique et d'administrer des biens. Un âge plus élevé reste requis pour certaines professions. Il faut, par exemple, avoir vingt ans pour devenir pharmacien.

● **Obligations réciproques entre parents et enfants**

Les nouvel âge de la majorité civile n'entraîne pas la fin de l'obligation d'entretien des parents à l'égard de leurs enfants. La jurisprudence, en effet, admet que les parents doivent assumer, à proportion de leurs ressources et des besoins des enfants, les frais liés à la scolarité. Quant aux pensions alimentaires, elles continueront d'être versées jusqu'à l'âge de vingt et un ans si elles ont été octroyées avant le vote de la loi. Mais elles n'auront d'effet dorénavant que jusqu'à dix-huit ans, à moins que la décision du tribunal ne fixe expressément un âge plus élevé. Enfin, même après la majorité, subsiste entre le père, la mère et l'enfant une obligation alimentaire réciproque.

● **Assistance éducative**

L'accès à la majorité des jeunes de dix-huit ans ne permettra plus de les soumettre à des mesures d'assistance éducative que le juge des enfants avait la faculté de prononcer lorsque leur santé, leur sécurité, leur moralité et les conditions de leur éducation étaient compromises. Le législateur a néanmoins tenu à proroger d'une année les mesures actuellement en cours, afin d'éviter tout risque de perturbation au cours de cette période transitoire et de permettre au gouvernement la mise au point, au profit des jeunes de dix-huit à vingt et un ans, d'un régime de protection adapté à leur nouvelle situation de majeurs et ne portant pas atteinte à leur liberté individuelle. Les décrets d'application, sur ce point, doivent prochainement être publiés.

● **Protection judiciaire**

Sur le plan pénal, les mesures de protection et de surveillance — telles que la remise du mineur à sa famille ou son placement dans un centre de formation professionnelle — qui peuvent être prononcées par les juridictions pour enfants cessent désormais automatiquement lorsque l'intéressé atteint l'âge de dix-huit ans. Des dispositions transitoires ont toutefois été prévues. Un mineur placé dans un établissement d'éducation peut ainsi y demeurer même après être devenu majeur. De la même façon, si le condamné est soumis au régime du sursis avec mise à l'épreuve, il demeure placé sous la tutelle du juge des enfants et de l'éducateur désigné comme agent de probation jusqu'à un âge qui peut excéder celui de la majorité civile.

● **Mœurs**

Les jeunes de dix-huit ans sont libres de leur corps et autonomes dans leur vie sexuelle. Leurs partenaires plus âgés ne peuvent plus être poursuivis pour « détournement de mineur ».

L'abaissement de l'âge de la majorité, en revanche, n'a pas de conséquences pour les délits concernant la drogue. Le Parlement a maintenu les pénalités aggravées prévues par le code de la santé publique à l'égard de ceux qui facilitent l'usage des stupéfiants aux jeunes ayant moins de vingt et un ans. Il s'agit là d'une exception à l'application automatique de la loi dans le domaine pénal.

L'ÉMANCIPATION A SEIZE ANS

L'abaissement de l'âge de la majorité civile a conduit le législateur à se pencher sur une question importante, celle de l'émancipation. Dans le cadre de la législation antérieure, les jeunes étaient émancipés soit de plein droit par le mariage, soit par leurs père et mère lorsqu'ils étaient âgés de dix-huit ans. Le mineur émancipé était alors capable, comme un majeur, de tous les actes de la vie civile. Toutefois, l'autorisation de ses parents lui était encore nécessaire pour se marier, se donner en adoption ou exercer le commerce.

Devait-on maintenir cette institution qui constitue une période de transition utile entre l'état d'incapacité du mineur et celui de la pleine capacité du majeur ? Le législateur a donné une réponse positive en fixant deux ans plus tôt l'âge requis pour être émancipé. C'est donc à seize ans que les jeunes peuvent dorénavant jouir de leurs droits civils. Cependant, l'abaissement de l'âge de l'émancipation a rendu plus strictes les conditions dans lesquelles celle-ci pouvait être accordée. Il ne suffit plus d'une simple demande des parents, mais également d'une décision du juge des tutelles. L'intervention du juge est notamment nécessaire en cas de désaccord entre les parents, ou si l'enfant est orphelin. De plus, si l'autorisation parentale est toujours indispensable pour se marier ou se donner en adoption, il n'est plus possible au mineur émancipé de devenir commerçant.

Deux millions et demi de citoyens

PREMIER parmi tous les droits nouveaux que la loi du 5 juillet 1974 a accordés aux jeunes de dix-huit ans, le droit de vote appartient désormais à environ deux millions et demi de nouveaux électeurs. Le nouvel article L. 2 du code électoral dispose, en effet : « *Sont électeurs les Françaises et Français, âgés de dix-huit ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques et n'étant dans aucun cas d'incapacité prévue par la loi.* »

Dès qu'ils atteignent l'âge de la majorité civique, les jeunes peuvent donc se faire inscrire sur les listes électorales de la commune ou de l'arrondissement de leur lieu d'habitation. Ils doivent présenter, à cette occasion, une pièce d'identité et une justification de domicile. Les listes électorales sont rouvertes, chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre.

De nombreux mouvements, notamment les organisations de jeunesse des partis de gauche, militaient, depuis longtemps, en faveur de l'abaissement de la majorité électorale. L'opposition, dans le programme commun, puis lors de la campagne présidentielle de M. Mitterrand, demandait que le droit de vote soit accordé dès dix-huit ans. La majorité, par la bouche de M. Messmer, alors premier ministre, avait promis d'abaisser l'âge de la majorité civique à dix-neuf ans durant l'année 1973. La promesse n'ayant pas été tenue, l'idée était reprise à la fois par M. Chaban-Delmas et M. Giscard d'Estaing, au cours de la campagne présidentielle.

Le bon sens politique et le souci d'unifier les « paliers » des différentes majorités — civique, civile et pénale — ont conduit le Parlement a retenir finalement l'âge de dix-huit ans. Dix-neuf ans, en réalité, apparaissait comme un âge proposé plus en fonction de calculs arithmétiques que de considérations philosophiques.

Selon plusieurs sondages les jeunes ont des opinions politiques plus à gauche que les adultes. En 1973, d'après l'IFOP, 50 % des jeunes dont l'opinion était arrêtée se déclaraient proches du parti communiste, du parti socialiste ou de l'extrême gauche, contre 45 % chez les adultes. De même, lors du deuxième tour de l'élection présidentielle de 1974, 53 % des intentions de vote des jeunes de dix-huit à vingt et un ans étaient en faveur de M. Mitterrand, contre 38 % pour M. Giscard d'Estaing (9 % ne se prononçaient pas).

Est-ce à dire que le droit de vote à dix-huit ans va considérablement modifier l'échiquier politique ? Aucun test d'envergure nationale ne permet encore de conclure sur ce point. Toutefois, une analyse faite sur le résultat de l'élection présidentielle montre les limites des déplacements de voix qu'aurait entraînés une telle mesure avant le scrutin. Il aurait fallu que le pourcentage d'abstentions chez les jeunes ait été le même que chez les adultes (12,5 %) — ce qui paraît invraisemblable — et que 60 % des jeunes de dix-huit à vingt et un ans qui votaient aient accordé leurs suffrages à M. Mitterrand — ce qui semble peu crédible — pour que ce dernier soit élu.

Mais, pour être en mesure de voter, encore faut-il être inscrit sur les listes électorales. Les jeunes mettent souvent très longtemps à accomplir une telle formalité. Les premières statistiques disponibles prouvent que les « dix-huit - vingt et un ans » ont très peu profité de la réouverture des listes électorales jusqu'au 31 décembre 1974 : moins de 10 % se seraient fait inscrire.

ELECTEURS... MAIS PAS ÉLIGIBLES

Deux millions et demi de jeunes de dix-huit ans à vingt et un ans sont devenus électeurs par suite de l'abaissement de l'âge de la majorité civique. Mais ils ne sont pas devenus pour autant éligibles, les conditions d'âge, sur ce point, n'ayant pas été modifiées par la loi. Il leur faudra donc attendre l'âge de vingt et un ans pour être élu conseiller municipal ou conseiller général, celui de vingt-trois ans pour briguer la députation ou la présidence de la République et celui de trente-cinq ans pour devenir sénateur. Le garde des sceaux, M. Lecanuet, a toutefois précisé, lors du vote de la loi, que des « expériences » seraient tentées pour les « jeunes majeurs », dans les conseils municipaux notamment.

Par contre, l'âge requis pour être élu délégué du personnel, membre d'un comité d'entreprise ou délégué syndical reste fixé à dix-huit ans.

Vers une « majorité sociale » ?

TRADITIONNELLEMENT, on distingue trois types de majorité :

● LA MAJORITE CIVIQUE, *qui ouvre le droit de vote ;*

● LA MAJORITE CIVILE, *qui permet d'accomplir les actes de la vie civile ;*

● LA MAJORITE PENALE, *qui rend physiquement responsable de ses crimes ou délits. La loi du 5 juillet 1974, abaissant l'âge de la majorité civile et électorale, vient de faire coïncider à dix-huit ans l'âge requis pour devenir majeur dans ces trois domaines. Mais peut-on, à dix-huit ans, être pleinement responsable de ses actes, tout en restant économiquement dépendant de sa famille ?*

Dans quatre cas, en effet, le jeune peut être considéré comme à charge de ses parents au-delà de sa majorité civile :

— LA SECURITE SOCIALE *d'abord permet aux moins de vingt ans qui ne travaillent pas d'être couverts sur le régime de leurs parents ;*

— LE MODE DE CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL, *ensuite, est tel que la personne imposée dispose d'une demi-part pour chaque enfant à charge jusqu'à l'âge de vingt et un ans. Le délai est même prolongé jusqu'à vingt-cinq ans si l'enfant poursuit ses études (1) ;*

— LES ALLOCATIONS FAMILIALES *peuvent être versées pour chaque enfant à charge qui n'a pas atteint vingt ans, à condition qu'il prolonge, sous certaines conditions, sa scolarité ;*

— LES PENSIONS ALIMENTAIRES, *enfin, décidées par les tribunaux à la suite d'une séparation des parents, peuvent continuer d'être versées aux intéressés jusqu'à l'âge de vingt et un ans.*

Le législateur n'a pas tiré les conséquences de l'abaissement de l'âge de la majorité civile sur la législation sociale. Celle-ci considère donc toujours comme « mineurs » les jeunes qui ont pourtant plus de dix-huit ans. C'est pourquoi l'on a avancé l'idée d'une quatrième majorité, la « majorité sociale », *qui définirait l'âge où un individu serait considéré comme capable de se prendre entièrement en charge sur le plan financier. Ainsi pourrait être maintenues les règles actuelles du droit social et justifié le fait que des jeunes, même devenus majeurs, vivent en[illegible] largement à la charge de leurs parents.*

Mais il y a là un risque certain : celui de créer une distinction peu souhaitable entre l'âge de la capacité juridique et celui de l'indépendance financière. En réalité, un jeune de dix-neuf ou vingt ans, sans revenus propres, est obligé généralement de faire appel à ses parents s'il est condamné à payer des dommages et intérêts par un tribunal civil. Seule une autonomie financière — qui pourrait prendre la forme d'allocation d'études ou de présalaire réclamé par un certain nombre d'organisations de jeunes pour tous les jeunes en formation — pourrait donner un sens à la notion de responsabilité civile.

(1) Compte tenu des nouvelles dispositions fiscales prévues par la loi de finances pour 1975, qui limitent à 6 000 F par enfant majeur de dix-huit ans la diminution du revenu imposable.

Dans les lycées et les collèges

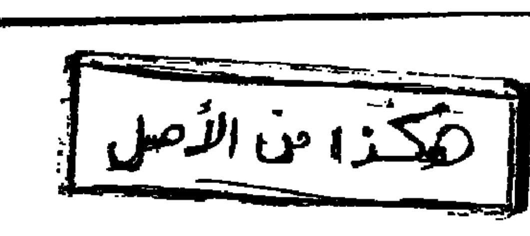
UN RÉGIME PROVISOIRE...

L'ENSEIGNEMENT secondaire public et privé comprend environ quatre cent cinquante mille élèves de plus de dix-huit ans. Sont-ils pour autant considérés comme majeurs dans les établissements qu'ils fréquentent ? Les règles en vigueur, fixées par la circulaire ministérielle du 19 septembre 1974, permettent d'en douter.

L'élève majeur, en effet, n'est pas automatiquement responsable de ses actes dans la vie scolaire. Il peut, s'il le désire, accomplir personnellement les formalités comme l'inscription ou le choix de l'orientation qui, dans le cas d'un élève mineur, sont du ressort des seuls parents. Mais il doit faire une demande écrite expresse pour recevoir lui-même ses relevés de notes et d'appréciations, ses convocations, etc. S'il n'est plus à la charge de ses parents, il doit souscrire, auprès de l'administration, l'engagement ferme de payer tous les frais liés à la scolarité, en prouvant que ses revenus personnels lui permettent de faire face à ses obligations. Son inscription, enfin, vaut comme une adhésion aux règles de discipline individuelle et collective, qui peuvent être légèrement aménagées en faveur des élèves âgés de plus de dix-huit ans.

De telles mesures ont été justifiées par le souci de ne pas modifier les caractéristiques de fonctionnement des établissements, caractéristiques qui découlent à la fois des impératifs du service public de l'éducation et de la présence d'une très large majorité d'élèves mineurs dans l'enseignement secondaire (90 % sur l'ensemble des premier et deuxième cycles). Elles ont aussi pour but, en dépit du droit, d'affirmer la primauté du lien familial et de faire des parents les interlocuteurs privilégiés des chefs d'établissement, même dans le cas d'élèves majeurs.

Il ne s'agit cependant que de dispositions provisoires. Des commissions d'études académiques se réunissent depuis le mois de décembre 1974 pour examiner les conséquences de l'abaissement de l'âge de la majorité sur la vie des lycées et collèges. Elles comprennent à parité des élèves majeurs, désignés par tirage au sort parmi les délégués des classes terminales de l'académie. Leurs travaux serviront de base à la définition de réformes futures...



هكذا من الأصل

IT ANS

llions et demi citoyens

ELECTEURS, MAIS PAS ELIGIBLES

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

Les transports en commun en Grande-Bretagne

Le bus montre la voie à l'autobus

En réponse à une question écrite de M. Didier Julia, député U.D.R. de Seine-et-Marne, M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, affirme, dans le « Journal officiel » du 4 janvier, que sa politique « est orientée, d'une part, vers la mise au point d'un type d'autobus nouveaux susceptibles d'être construits par l'industrie française, et, d'autre part, vers l'établissement d'une réelle priorité de circulation des transports collectifs dans les zones urbaines ».

Des études, ajoute le ministre, sont en cours pour remplacer l'autobus « standard » et pour employer l'énergie électrique. Outre-Manche, le stade des études est franchi, et la carrière des autobus paraît assurée si l'on en croit un article publié dans le dernier numéro des « Echos de la Grande-Bretagne » (1).

A Londres, l'autobus est presque une institution nationale. Le réseau compte 6 300 voitures, dont 4 800 à impériale (respectivement 3 810 et 25 à Paris). Il transporte deux fois plus de voyageurs que dans la capitale française (mais le métro presque deux fois moins). Chaque véhicule a une durée de vie moyenne de quinze ans et parcourt sans ennui, assure-t-on, 60 000 kilomètres. Pour maintenir en bon état le plus grand parc du monde, 1 300 mécaniciens, 1 600 ouvriers et plus de 600 spécialistes (peintres, ajusteurs, électriciens) s'affairent. Des équipements modernes comme le radio-téléphone sont installés.

Les experts estiment qu'à l'heure actuelle, le prix du kilomètre parcouru en autobus est moitié moins cher que celui du train, sans parler de la voiture individuelle. Les banlieues éparpillées et les campagnes éloignées ne peuvent guère être desservies autrement que par autobus. Le rail n'est pas assez souple, l'automobile est empruntée par un petit nombre de personnes. Ces arguments suffisent-ils à promettre un bel avenir aux autobus ?

Impériale

Une commande de 679 voitures à impériale vient d'être passée pour la capitale britannique. On préfère ce genre de véhicule, qui transporte un maximum de voyageurs pour un minimum d'encombrement au sol. British Leyland, l'un des plus grands constructeurs d'autobus et d'autocars au monde, a investi des sommes importantes dans un super-autobus qui doit être construit d'ici à 1980, rapporte Echos de la Grande-Bretagne. *Ce véhicule à étage, de conception entièrement nouvelle, est dénommé B-15. Il aura 74 places assises, 21 places debout (l'autobus standard français à 40 places assises et 30 debout. Confort et silence seront garantis. Les rampes d'accès seront conçues pour les personnes âgées.*

A Manchester, le silent rider, un autobus électrique — commercial et plus seulement expérimental — circule déjà sur un trajet de 64 kilomètres, et transporte 50 passagers à une vitesse de pointe de 65 kilomètres-heure. Le ministère du commerce et de l'industrie considère que des améliorations techniques sont encore possibles pour éviter une recharge trop fréquente des batteries. Il estime d'une manière générale que la durée des travaux d'entretien nécessaires ne sont pas supérieurs à ceux des autobus classiques : environ deux heures par véhicule et par semaine. A Manchester, d'ici à deux ans, vingt autobus à batteries entreront en service. La société des transports londoniens suivra peut-être cet exemple.

Les Britanniques ont bien une longueur d'avance sur les Français.

ÉTIENNE MALLET.

(1) *Echos de la Grande-Bretagne*, ambassade de Grande-Bretagne, 35, rue du Faubourg-SaintHonoré, Paris (8e).

TRANSPORTS

Les compagnies aériennes discutent les factures de l'Aéroport de Paris

Les compagnies aériennes — françaises et étrangères — continuent de contester le taux d'augmentation — excessif, à leurs yeux — des redevances aéronautiques, décidé par l'Aéroport de Paris, à dater du 1er janvier 1975.

A en croire l'Aéroport de Paris, l'affaire est réglée. Il n'y a plus de différend : toutes les compagnies ont accepté, bon gré mal gré, de payer leur dû. Les responsables de cet établissement public — en position de monopole — se défendent de vouloir ainsi « *arnaquer* » leurs clients. « *La majoration des taxes est de 18 % en moyenne ; la plus forte atteint 23 %* », soulignent-ils. Même politique hors des frontières. A Francfort, les redevances aéronautiques ont été relevées de 11 % à 35 %, le 1er novembre dernier. A Londres, elles seront augmentées de 25 % en moyenne, à compter du 1er avril prochain.

« *Aucun accord n'a été conclu sur une majoration raisonnable des redevances. Le groupe de travail, dont la création avait été laissée à l'initiative de l'Aéroport de Paris, ne s'est pas encore saisi de l'affaire* », précisent les compagnies. Celles-ci reprochent à leur fournisseur d'abuser de son monopole pour les mettre devant le fait accompli. Elles estiment que les services rendus ne sont plus à la hauteur du coût des prestations. Elles refusent de supporter trop lourdement « *l'addition de Roissy* » qui place l'établissement public dans une situation financière délicate : environ 100 millions de francs de déficit en 1974.

C'est au début du mois de mars que les compagnies devront régler les factures du mois de janvier. Elles comptent mettre à profit ce répit de quelques semaines pour trouver, avec l'Aéroport de Paris, un terrain d'entente. — J.-J. B.

Faits et projets

Marine marchande

● M. EDOUARD RÉROLLE PRESIDENT DES CONSTRUCTEURS DE NAVIRES. — M Edouard Rérolle, qui est président-directeur général des Chantiers navals de La Ciotat, vient d'être désigné comme président de la Chambre syndicale des constructeurs de navires et de machines marines. Il remplace à ce poste M. Jean Cahen-Salvador, ancien président des Chantiers de l'Atlantique

P.T.T.

● LES LIMITES DU MONOPOLE. — Interrogé par M. Christian Laurissergues, député (socialiste) du Lot-et-Garonne, à propos de la mise en place par les chambres de commerce durant la dernière grève des postes, d'un centre de tri parallèle à Paris, M. Pierre Lelong, secrétaire d'Etat aux P.T.T., déclare notamment : « *Dans la présente affaire, les règles du monopole postal ont bien entendu été respectées. Le monopole n'exclut pas, en effet, la participation aux activités de l'administration, et sous sa surveillance, de personnes qui lui sont étrangères. C'est ainsi que, depuis longtemps, fonctionnent, selon ce principe, les agences postales urbaines ou rurales.* » (*Journal officiel* du 5 janvier.)

Transports

DU « FRANCE » AU CANADA

Au cours d'une réunion qui a rassemblé au Havre le 6 janvier environ cent cinquante anciens membres du personnel hôtelier du paquebot « France », M. Guy Samzun, ancien commissaire du navire, a rendu compte de la mission qui l'a conduit durant huit jours au Canada.

Selon M. Samzun, près de six mille emplois seraient disponibles au cours des années 1975 et 1976 dans les hôtels de grand luxe de ce pays. Les conditions de travail paraissent satisfaisantes et les salaires semblent dépasser souvent les revenus des anciens navigants.

ENVIRONNEMENT

Une centrale nucléaire dans le Sud-Finistère ?

Les habitants voudraient être informés

De notre correspondant

Brest. — *Plogoff, dans le Finistère-Sud, est l'un des sites proposés par les pouvoirs publics pour la construction d'une centrale nucléaire de 1 000 mégawatts.*

Comme à Erdeven, dans le Morbihan, l'opposition à ce projet gagne du terrain parmi la population, qui demande à être informée des risques encourus. Or l'administration se tait. Silence calculé pour mieux agir par surprise ? Le comportement général officiel n'étonne pas le Comité régional d'information nucléaire (CRIN), qui, lui, menant campagne au grand jour, veut, dit-il, « faire savoir ce que les pouvoirs publics cachent ».

Le petit port de Plogoff réunit toutes les qualités pour l'installation d'une centrale. Situé à l'extrémité sud de la pointe du Raz, il est battu constamment par l'océan. Un lieu idéal pour le refroidissement des chaudières nucléaires. La multitude des petits hameaux de marins-pêcheurs disséminés sur la presqu'île du cap Sizun se vident peu à peu : les hommes abandonnent cette terre ingrate, brûlée par le vent.

Politiquement — et cela n'est pas négligeable — le secteur est favorable au gouvernement.

Tout cela, le CRIN le sait fort bien. Devant une assistance nombreuse — près d'un millier de personnes n'ont pu trouver place la semaine dernière dans la salle du cinéma le Goyen, à Audierne, — ses représentants ont expliqué les raisons de leur action. Posément, sans passion. On les traite malgré tout de gauchistes. L'accusation ne les émeut pas. Ils se défendent de faire de la politique. Leur seul souci, disent-ils, est d'informer. C'est pourquoi ils ont fort mal apprécié la tentative de récupération de la salle, menée par M. Mazéas, maire communiste de Douarnenez, qu'ils avaient convié à leur réunion : « *Nous avons eu le sentiment que M. Mazéas voulait noyer le poisson en affirmant que la centrale ne se ferait pas à Plogoff* », commenta après coup le docteur Lelias, l'un des orateurs de la soirée.

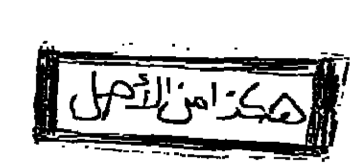
M. Lelias et ses amis ne veulent pas que le « poisson » soit noyé. « *Il faut*, dit le médecin, *que l'opinion soit informée. Il n'y a aucune raison que l'on ait mené grand tapage sur la question de l'avortement et que celle de l'énergie nucléaire soit escamotée. On demande aux élus de se prononcer en période de fête alors que les préoccupations des uns et des autres en fin d'année sont ailleurs.* »

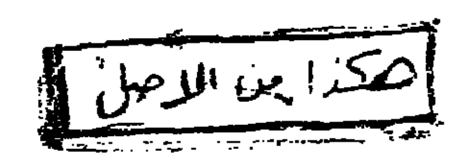
Bien des élus locaux avaient répondu à l'appel du CRIN, dont M. Léon Sergent, conseiller général du canton de Pont-Croix. Mis en garde par le CRIN, amadoués par l'E.D.F., les maires ne savent plus à quel saint se vouer. « *Cependant*, dira l'un d'eux, M. Luc Robert, de Poullan-sur-Mer, *nous nous concerterons pour prendre une décision commune et bien réfléchie.* »

A l'opposé de la Cornouaille tourmentée, en plein cœur des monts d'Arrée, un autre maire, celui de Brennilis où existe une centrale atomique expérimentale de l'E.D.F. EL.4, d'une puissance de 70 mégawatts, tient un langage différent. EL.4, dont le fonctionnement a connu bien des déboires, devrait fermer ses portes vers 1980. Elle n'aura vécu qu'une quinzaine d'années ; sa construction a été pour le pays un facteur de prospérité. Le maire de la commune, M. Marcel Roygnan, ne le cache pas : « *Pour nous, cette centrale n'a été que bénéfique. La patente qu'elle nous verse a permis de doubler nos possibilités budgétaires. Sans elle nous n'aurions jamais pu entreprendre de grands travaux d'aménagement dans le pays.* » Il aujoute : « *Si une seconde centrale plus importante pouvait se construire à proximité, je serais comblé.* »

JEAN DE ROSIERES.

● REJETS D'EFFLUENTS RADIOACTIFS INTERDITS. — Le rejet des effluents radioactifs liquides dans les eaux souterraines est interdit par un décret du 31 décembre 1974 (*Journal officiel* du 4 janvier). D'autre part, les rejets dans certaines structures géologiques profondes, dans les eaux superficielles ou dans les eaux de mer doivent être autorisés par un arrêté conjoint des ministres de la qualité de la vie, de la santé et de l'industrie et de la recherche.





« La vie des régions » paraîtra désormais tous les mardis (numéro daté mercredi) sous le titre « Les régions ».

Les régions

A CHACUN SELON SES RICHESSES ?

L'Aquitaine continuera à profiter de son gaz

LES régions françaises, qui sont désormais une réalité juridique et politique, peuvent-elles prétendre bénéficier en priorité, c'est-à-dire avant la nation, des richesses que renferment leur sol et leur sous-sol ?

La question mérite d'être posée, et il importe que les responsables politiques et les juristes lui apportent une réponse claire.

Depuis des siècles, les Houillères ont façonné à leur image la vie et le paysage du Nord : mais, maintenant qu'il faut se convertir à d'autres activités, les charbonnages peuvent-ils, de bonne foi, tirer leur épingle du jeu ?

Hier, en 1957, le Sud-Ouest découvrait sous ses collines le précieux méthane, dont on sait que la production fléchira à partir de 1982 ; la Société nationale des pétroles d'Aquitaine (S. N. P. A.) doit-elle aider les Pyrénées-Atlantiques à se « retourner » ou assister passivement à l'essouflement de toute une province ?

Demain, peut-être, au large des côtes bretonnes, les pétroliers trouveront de l'huile ; l'Armorique sera-t-elle en droit d'exiger sa propre part de la manne qui surgira des profondeurs du plateau continental ?

Un débat de fond

L'exploitation du gaz de Lacq avait donné lieu, dès le début, à un débat de fond : l'énergie et la matière première (le soufre) seraient-elles exportées sur tout le territoire ou allaient-elles demeurer exclusivement dans leur région d'origine pour y permettre l'éclosion d'activités nouvelles. Les gouvernements, à l'époque, choisirent la première solution. Mais pour dédommager le Sud-Ouest de cette perte de substance on demanda à la S.N.P.A. d'alimenter un « fonds du Sud-Ouest ». Le système fonctionnait ainsi : la société versait chaque année plusieurs millions de francs à la trésorerie générale des Pyrénées-Atlantiques, après quoi le ministère des finances, sur avis du ministère de l'industrie, reversait ces sommes en forme de subventions aux industriels de la région au moment de leurs achats de gaz naturel. La ristourne ne pouvait dépasser 1 ancien franc par mètre cube.

Ce régime est venu à échéance le 31 décembre dernier. Evidemment les Basques et les Béarnais ont demandé que ses effets bénéfiques soient maintenus. Ils furent entendus, la S.N.P.A. promettant de donner 50 millions de francs en huit ans à partir de 1975 pour le développement de la région. Ce n'est pas une somme négligeable, mais cet effort ne représente toutefois que 0,3 % de la marge brute d'autofinancement de la firme pétrolière en 1974. En outre, certains, de Bayonne à Tarbes, craignent que l'opération ne soit qu'un « rideau de fumée » derrière lequel la S.N.P.A. pourrait se dégager de ses responsabilités régionales, ou bien que les mécanismes mis en place ne permettent à la firme ou à ses filiales de récupérer d'une main ce qu'elle donnera de l'autre.

La S.N.P.A. ne veut pas apparaître dans cette affaire comme le banquier de la reconversion industrielle. Elle a cherché, pour se couvrir, deux ou trois écrans, parmi lesquels le Bureau de développement des pays de l'Adour (B.D.E.), qui est une sorte de comité d'expansion, et la société financière SEBADOUR, dont 35 % du capital sont détenus par la S.N.P.A. elle-même, créée il y a une quinzaine d'années, et présidée par le président de la chambre de commerce de Pau. Les 50 millions de francs seront versés au B.D.E. qui ouvrira un compte-courant chez SEBADOUR afin que cette société octroie des prêts ou favorise des études industrielles.

Arrière-plan politique

En dehors de ces mécanismes financiers, l'affaire ne manque pas d'intérêt politique puisque le président du B.D.E. n'est autre que M. Jean Serisé, collaborateur direct du président de la République, et que l'un des hommes les plus influents dans le département est M. André Labarrère, député et maire socialiste de Pau. Au-delà des tentations ou des tentatives de récupération politique, certains estiment que la présence même de M. Serisé sera un élément attractif pour les investisseurs nouveaux. Mais il est non moins évident que certains industriels pourront être inquiétés par la perspective de mettre le père de la « Serisette » au courant de leur gestion financière.

Cette affaire, en soi locale, aura aussi une portée générale. D'abord, elle peut conduire les Houillères à réviser la politique qu'elles mènent, par l'intermédiaire de leur filiale, la SOFIREM, à l'égard des régions, avec lesquelles elles se sont liées pour le meilleur et pour le pire. Jusqu'où vont aller leurs responsabilités dans la recherche d'activités et d'espoirs nouveaux pour le pays minier ?

A partir de quel degré dans la réussite de la conversion les Charbonnages pourront-ils avoir la conscience tranquille ? Même question posée dans le Nord, en Lorraine, et dans certains bassins du Centre-Midi aux sidérurgistes qui dans le passé ont fait vivre des villes entières à l'heure de l'acier. Même question aussi demain aux exploitants d'uranium si les gisements du Limousin ou de Lodève dans l'Hérault se révèlent prometteurs.

Le « cadeau » de la S.N.P.A., en outre, devrait favoriser des investissements non seulement dans les Pyrénées-Atlantiques et les Landes (région Aquitaine), mais aussi dans les Hautes-Pyrénées et le sud du Gers (région Midi-Pyrénées). Ainsi reconnaît-on l'existence géographique et économique du bassin de l'Adour, à cheval sur deux circonscriptions administratives. Est-ce le signe que la coopération régionale sera autre chose que le texte abstrait d'un décret ?

Dans le Sud-Ouest, une entreprise nationale décide donc de participer à l'industrialisation et à l'aménagement du territoire sans que sa contribution financière passe par le canal administratif de la DATAR. Est-ce un pas vers une plus authentique décentralisation des droits et des responsabilités ?

Enfin, l'affaire du « relais de Lacq » risque de faire école. Si demain, la mer d'Iroise, au large de la Pointe-du-Raz, ou l'Atlantique, produisent du pétrole ou du gaz, les régions les plus directement concernées qui sont en général assez démunies voudront les premières en recueillir les fruits.

Au nom de l'égalité des régions devant l'Etat elles pourront de bon droit invoquer demain l'exemple encore tout chaud du gaz aquitain.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

FLEURANCE ET SON FILON

La province au naturel

EN France, chacun le sait, les petites villes rurales dépérissent et se vident... Exemple : Fleurance (Gers). Au recensement de 1968 : 5 200 habitants ; en 1974 : plus de 7 000 ; les 8 000 seront certainement atteints d'ici un an. Le dernier coup de pouce vient des ateliers Grundig en cours d'installation. Pour fabriquer — industrie non polluante — des récepteurs à transistors, des minicassettes, etc., on passera de la cinquantaine d'emplois actuels à 350 d'ici à la fin de 1975 pour atteindre les 800 à 900 en trois ans. Pour une si petite ville, c'est évidemment colossal. « *Voilà pourquoi*, dit le maire, *nous avons refusé la demande d'implantation de deux nouveaux industriels.* »

A Fleurance — quand l'emploi devient partout la question majeure — on peut se permettre ça. « *Maintenant, il nous faut digérer les apports nouveaux. Notre perspective n'est pas de grossir pour grossir mais de donner à nos jeunes les moyens de ne pas quitter leur pays, qu'ils aiment, qu'ils adorent.* »

C'est la Gascogne. Où l'on garde le bon goût des propos et des rires sonnants, du « rrruby », de la liberté et des tables opulentes. « *Tant pis pour le recrutement des P.T.T. ! A Fleurance, on y reste.* » Quatre-vingt-cinq permis de construire en 1972, 77 en 1973. Et 100 en 1974 « *Quand le bâtiment va...* » Un stade nouveau, des sociétés sportives et culturelles — sans oublier fanfare et majorettes ! — une zone industrielle (propre), — un lac en cours de creusement entouré d'une zone de loisirs, un nouvel hôtel trois étoiles et un autre — ravissant — en forme de hameau dans la campagne — sans parler du terrain de camping toujours occupé. « *Parce que, à Fleurance, on y vient...* » Par cohortes, aux vacances.

Mais qu'est-ce qui fait courir tant de monde vers ce bourg si petit sur la carte, entre Lectoure et Montestruc ?

Le « guérisseur »

MESSÉGUÉ, le « guérisseur », vous connaissez ? Poursuivi par l'ordre des médecins dès sa vingt-quatrième année. Vingt et un procès, perdus ou gagnés. Des livres vendus à huit cent mille et un million d'exemplaires (1), traduits en quinze langues. Des milliers de « malades reconnaissants » témoignant en sa faveur devant les juges. Des « clients » qui — outre des douzaines de juges et de médecins — s'appellent Herriot, Churchill, Utrillo, Cocteau, Schumann, Jean XXIII... Vingt mille lettres de médecins, français et étrangers, lui adressant leurs malades — et qu'il conserve religieusement en son château à 5 kilomètres d'Auch.

Connaissance des plantes médicinales ? (« *Je suis phytothérapeute* »). Ou une sorte de médecine psychosomatique avant la fortune du mot ? Des hebdomadaires, scandaleux ou non, l'ont porté au pinacle, d'autres l'ont traité de fumiste, et des professeurs hauts en chaire ont dit à son propos, à la barre des témoins, qu'il faudra bien un jour ou l'autre « *reparler de tout ça, comme il faut bien reparler de l'acupuncture* », naguère traitée de... chinoiserie.

De toute façon, la question n'est plus là. Maurice Mességué n'exerce plus depuis cinq ans. Il s'est retiré dans cette gentilhommière — où sa mère fut servante, — sur sa terre natale. Maintenant il tire de ses plantes des extraits pour ses produits de beauté vendus dans le monde entier. (Une centaine d'emplois à Fleurance.) La *Maison aux herbes*, ainsi baptisée par Cocteau, est un odorant fenil où sèchent cent espèces de « simples ».

Difficile, de ne pas parler de Mességué, à propos de Fleurance... C'est lui qui l'a sortie de l'anonymat, qui l'a lancée, a ameuté les touristes, qui a fait s'y arrêter même le Tour de France. C'est lui, Monsieur le maire. Le petit vagabond des chemins verts, le boursier calamiteux du collège de Lectoure, le petit bachelier pion, et, surtout, l'illégal, le condamné à répétition, le voici — belle revanche ! — en magistrat municipal, ceignant à l'occasion l'écharpe tricolore et siégeant aussi au conseil général avec M. le préfet. Deux fois élu. « *La jobardise des foules...* », ont dit certains. Mais les faits sont là : Fleurance « fleurit », selon sa devise, là où tant d'autres s'étiolent.

Heureuses rencontres

BIEN sûr, un succès a rarement une seule origine et, au pays même, tel qui reconnaît l'impulsion donnée par Mességué vous dira « *Attention : Il n'a pas tout fait.* » Et c'est vrai. A Fleurance, le terrain était bon. Des entreprises florissantes offraient déjà des centaines d'emplois, en particulier ces ateliers de charpente métallique — entraînant des activités annexes — qu'on peut s'étonner de trouver dans ce bourg. Heureuse conjonction. Quand le « médecin parallèle » vint se « retirer », apportant avec lui sa célébrité, ses relations efficaces, son goût d'agir — et de vivre — il trouva des oreilles pour l'entendre. Entreprenant, l'homme des charpentes n'hésita pas à s'engager sur des voies nouvelles, en particulier vers cette « *alimentation plus naturelle* » que Mességué entendait promouvoir après l'avoir prônée dans ses livres.

Fut créée la Maison de Fleurance, qui offre sous label ses volailles au grain et ses miels certifiés, ses sirops « *sans colorant* », ses plats cuisinés « *sans addition de produits chimiques* », tout un éventail de produits escortés de certificats et de tampons. (Trente emplois.)

Mességué avait ouvert la campagne en convoquant bouchers et charcutiers de la ville, qui s'engagèrent par écrit, devant M. le Maire, à ne plus vendre de la viande produite « *en batterie* », nourrie d'aliments industriels. Les « *veaux sous la mère* » et les « *cochons familiaux* » remportèrent la première bataille. Pour répondre à la demande des touristes, accourus — et des commandes extérieures, — il fallut construire un nouvel abattoir (Vingt-cinq emplois.)

L'effarant marché aux volailles — des centaines de dindes ce mardi de décembre, 1 000 pintades, 2 000 canards, 2 000 oies, 4 000 poulets et des entassements de foie gras ! — a ouvert un secteur réservé aux « *bêtes garanties* ». On y vient de Béziers et de Lille, de Nice et de Paris. « *J'ai demandé aux autorités compétentes*, dit le maire, *de veiller à ce qu'il soit impossible de tricher sur le marché de Fleurance.* »

L'autre chance du pays comporte, au premier abord, un paradoxe. D'être longtemps resté « arriéré » lui permet aujourd'hui de monter en première ligne. On avait ici une revanche à prendre. Hier encore, le passant regardait de haut cette agriculture qui ne se résolvait pas à passer à l'ère industrielle. Hélas ! il fallut bien s'y mettre — avec du retard — pour cause de rentabilité. Et puis le vent tourna. On dénonçait en vrac les pesticides, les herbicides, les fongicides, les engrais intensifs ! « *Alors, nous avions raison, avant ?* » Se convertir à nouveau, se reconvertir — en sens inverse — n'allait pas sans nouveaux investissements, mais, du moins, la terre et les méthodes n'étaient pas encore irréversiblement polluées. Et l'on trouvait plus qu'une revanche : une satisfaction, un accord profond avec ce goût ancestral de la bonne chère, plantureuse et saine, qu'on avait su garder sur sa propre table.

Heureuse rencontre, là encore. Cette fois, avec un terroir, une tradition, un style de vie.

Aller plus loin

ALORS on ne les arrête plus sur ce chemin, les Fleurantins, ces Gascons chaleureux sinon excessifs. Le boulanger est désormais « biologique », les vignerons ne veulent plus produire que du vin « sans traitements », et le poulet — c'est vrai ! — a une saveur qu'on ne lui connaissait plus. D'autres initiatives se manifestent, d'autres groupes se forment pour offrir des produits de Fleurance encore plus « naturels », encore plus rigoureux. « *Chez nous, il y a maintenant des Saint-Just de l'alimentation biologique* », dit le maire, peut-être lui-même dépassé, et qui s'en tient désormais à ses produits de beauté après avoir attiré, aussi, la nouvelle usine.

Deux écoles ? Au fond, elles affichent l'une et l'autre les mêmes principes. L'une et l'autre disent qu'il faut atteindre à la « qualité » tout en écartant l'escroquerie qui consiste à prétendre, par exemple, que les cent ingrédients d'un plat cuisiné peuvent tous être garantis « biologiques »... y compris les épices venues des tropiques. Toutes deux déclarent jouer le jeu sur deux plans : au stade de la fabrication éliminer tous les adjuvants, colorants, aromatisants, conservateurs, etc. — même autorisés par la loi — mais auparavant rechercher le produit d'origine — fruits, légumes, sucres, viandes — offrant le plus grand nombre de garanties *possibles*, face à la « pollution chimique ».

Querelle de mots ? Concurrence, compétition ? En fait, la tendance la plus rigoriste dit qu'il ne faut pas se contenter d'un label général, mais que le consommateur « *doit apprendre à lire les étiquettes* ». Exemple : « *Produit naturel, ça ne veut rien dire. En revanche, si se trouvent détaillées les conditions de production, puis de fabrication, cela signifie que le produit s'offre lui-même aux foudres des Fraudes en cas de tricherie. C'est alors le délit de « tromperie sur la marchandise », même si les adjuvants dissimulés sont autorisés par la loi.* »

Finalement, pour le bien de Fleurance — et du consommateur — il s'agit là, à la fin, d'émulation... même si le débat ne va pas sans paroles « vigoureuses ». Car, ne l'oublions pas : nous sommes en pays de Gascogne.

Pays de cocagne ?

PAYS de cocagne « *où tout est beau, où tout est bien ?* » On finirait par croire le contraire à entendre tonner les mousquetaires contestataires. Et un jeune cadre hors folklore commente les bras au ciel : « *Les Gascons, on ne peut pas s'y fier. Ils fabulent à tout propos* » (Mais n'oublie-t-il pas à son tour que la nouvelle prospérité de Fleurance a eu pour origine une sorte de conte de fées moderne, une légende, une « fabulation » ?)

Au vrai, la bonne ville qui « fleurira toujours » n'est pas pour autant à l'abri de tous les nuages du temps. Ainsi la petite « ruée vers l'Ouest », entraînée par sa prospérité, a-t-elle amené l'inévitable spéculation sur les terrains, sans parler des « habiles » qui entendent user et abuser d'un bon renom. Ainsi la grève des P.T.T. a-t-elle porté de sérieux coups, là comme ailleurs, aux commandes traditionnelles des fêtes, victuailles ou « herbes sauvages ». Ainsi l'industrie a-t-elle réduit ses horaires, là comme ailleurs. Encore qu'ici « *on ait fait quarante-six heures* ». Encore qu'en face on voie s'aménager l'usine aux neuf cents emplois, après les six cents créés, à Fleurance en trois ans.

Au vrai, elle ne respirait pas le pessimisme, cette « équipe » rassemblée dans un restaurant de très modeste apparence et de très riche cuisine. On retrouvait là toute une chaîne de personnages consacrés à la promotion de Fleurance et de ses produits : des commerçants de Paris spécialisés dans l' « alimentation naturelle » venus passer commande, le diffuseur local — garant des garanties, — le chef truculent qui mitonne les « plats cuisinés » — et qui fait visiter ses cuisines — et enfin, le producteur : l' « agriculteur biologiste » qui refuse ce titre mais s'acharne à exclure de ses cultures, peu à peu, toute intervention chimique. Du producteur au consommateur...

On les disait moroses, ces « diététiques », ces fanatiques du naturel, ces mâcheurs de carottes ! En pays gascon, mangeant bien, buvant bien, ils célèbrent jovialement le naturel des bonnes nourritures terrestres, foie gras et armagnac compris.

JEAN RAMBAUD.

(1) Au temps où la « nature » n'était pas dans le vent, Maurice Mességué avait publié le même ouvrage à compte d'auteur, après refus de tous les éditeurs. Vente : vingt-deux exemplaires en vingt ans.

LE CALENDRIER DES ASSEMBLÉES RÉGIONALES

	Comité économique et social	Conseil régional
ALSACE	8 et 17 janvier.	10 janv., et 10-14 févr.
AQUITAINE	15 et 16 janvier.	28 et 29 janvier.
AUVERGNE	17 janvier et éventuellement 18 janvier.	23 et 31 janvier et 4 février.
BOURGOGNE	20 et 21 janvier.	27 et 28 janvier.
BRETAGNE	27 au 31 janvier.	10 au 14 février.
CENTRE	10, 16 et 17 janvier.	24 et 31 janvier.
CHAMPAGNE-ARDENNES	17 et 18 janvier et éventuellement 20 janvier.	27 janvier, 3 ou 5 février, entre le 10 et le 14 févr.
CORSE	Aucune date arrêtée pour l'instant.	Aucune date arrêtée pour l'instant.
FRANCHE-COMTE	20 janvier.	10 février.
LANGUEDOC-ROUSSILLON	Fin janvier.	Première quinz. février.
REGION LIMOUSIN	Réunion faite en décembre 1974.	24 janvier.
LORRAINE	13 janvier.	6 au 27 janvier.
MIDI-PYRENEES	14 janvier.	7, 16-17 et 18 janvier.
NORD-PAS-DE-CALAIS	Entre le 10 et le 15 févr.	Entre le 20 et le 28 févr.
BASSE-NORMANDIE	9 et 10 janvier.	29 et 30 janvier.
HAUTE-NORMANDIE	29 janvier.	14 janvier, 11 février.
PAYS DE LOIRE	20-24 janvier.	Du 27 janv. au 1er févr.
PICARDIE	Réunion faite en décembre 1974.	Du 27 au 31 janvier.
POITOU-CHARENTE	3 et 9 janvier.	6, 13-14 janvier.
PROVENCE-COTE D'AZUR	Date non encore fixée. Début février.	Date non encore fixée. Mi-février.
RHONE-ALPES	27 au 31 janvier.	17 janv., 10 au 12 févr.

INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« *Le Monde* » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MARDI 7 JANVIER

● CHAINE I : TF 1

18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.
19 h. 45 Feuilleton : *Chéri-Bibi.*

20 h. 35 Magazine : Documentaire : Les animaux du monde : les animaux en péril (première partie : L'Europe).
21 h. Danse : Chœurs et ballets des enfants de Corée du Sud.
21 h. 45 Emission littéraire : Best-Seller.
Jean Ferniot et Christiane Collange, coproducteurs de cette « table ronde » bimensuelle, analysent la notion de réussite littéraire, reçoivent Michel Jobert, Robert Sabatier et écoutent, en interlude, des chansons de Pierre Perret.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « Opération Heartbeat », de B. Sagal (1969), avec E.-G. Robinson, R. Bradford, J. Daly.
Une émission dramatique de télévision produite par C.B.S. Un chirurgien greffe à un de ses collègues, menacé de mort, le cœur d'un homme décédé à la suite d'une opération. La veuve lui intente un procès.
Débat : Les greffes de cœur.
Avec la participation du professeur Guilmet, chef du service de chirurgie cardiaque à l'hôpital Foch, de M. Roger Bjorque, transplanté cardiaque, du professeur Crosnier, de l'hôpital Necker, du professeur Kreis, représentant de France Transplant, du professeur B. (qui désire garder l'anonymat), de Mme Biffaudot, veuve d'un transplanté, de Me Lombard, du barreau de Marseille, du professeur Jouve, professeur de clinique cardiologique et de cardiologie expérimentale à Marseille.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre, de J.-P. Alessandri.
20 h. Documentaire : Les abeilles. Adapt. A. Leroux.
20 h. 35 Feuilleton : L'Enéide, d'après Virgile. Réal. F. Rossi, avec Giulio Brogi, Olga Karlatos.
21 h. 35 Magazine : Mise au point. Problèmes des travailleurs immigrés dans le sud de la France. Réal. Daniel Lecomte (1re partie).

● FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues, émission de R. Pillaudin enregistrée en public : Enseigner les littératures, avec Etiemble et Jeanine Kohn-Etiemble. — *21 h. 20, Atelier de création radiophonique : « Navette », de C. Ollier, par R. Farabet.*

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct de l'auditorium 104. Orchestre philharmonique de la radiodiffusion. Direction J. Komives. Avec J.-M. Darre, pianiste ; « les Francs Juges », ouverture (Berlioz), « Fulgur » (S. Nigg), « Suites de danses (Bartok) ; A l'entracte : Concours international de guitare. — 23 h., Double audition. — 24 h. (S.), la musique et ses classiques.

TRIBUNES ET DEBATS

TELEVISION (FR 3) : 19 h. 40, Mme Françoise Parturier, journaliste et écrivain.

EUROPE 1 : 19 h. 20, M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français.

MERCREDI 8 JANVIER

● CHAINE I : TF 1

13 h. 35 Pour les jeunes : Les visiteurs du mercredi.
19 h. 45 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Dramatique : « L'Idiote », de M. Achard. Réal. F. Villiers, avec D. Carrel, D. Ceccaldi, F. Guérin.
22 h. 30 Questionnaire, avec M. Jean Fourastié.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Série : Kojak, avec T. Savalas.
21 h. 30 Magazine d'actualité : Point II.
Une partie de cette émission sera consacrée à un événement politique non encore précisé, l'autre partie à la coupe d'Europe de basket-ball féminin. Avec la participation de Jackie Chazalon, capitaine de l'équipe de France et du C.U.C.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre, de J.-P. Alessandri.
20 h. Emission régionale : Non, le chat n'est pas mort.
20 h. 35 Les classiques français : « Topaze », film de M. Pagnol (1950), avec Fernandel, H. Perdrière, P. Larquey, J. Morel.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Pour le centième anniversaire de sa naissance, « Autour des quatuors de Schoenberg » : « Trois pièces pour piano, opus 11 », par M. Pollini ; « Deux ballades pour chants et piano, opus 12 ». Extrait nº 2 « Der Verlorene Haufen », par D. Fischer-Dieskau et A. Reimann ; Friede auf Erden « Paix sur terre », chœur a capella, opus 13, par J. Alldis Choir ; « Deuxième quatuor en fa dièse mineur, opus 10 », avec R. Szekell, chant ; 21 h., Dits et écrits sur la musique ; 21 h. 20, La science en marche ; 21 h. 50, Musique de notre temps ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 25, Hommage à un poète vivant . Le traducteur (émission de la R.T.B.).

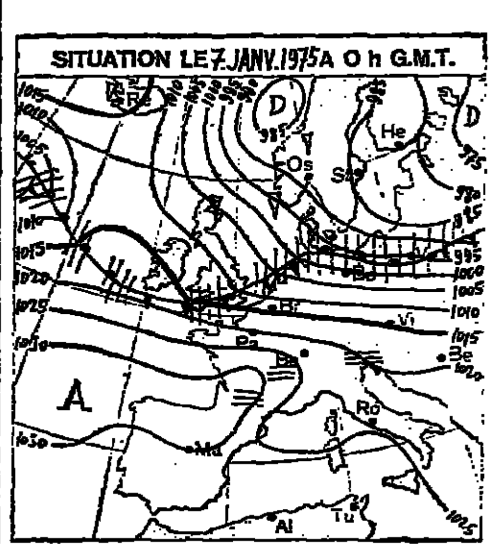
● FRANCE-MUSIQUE

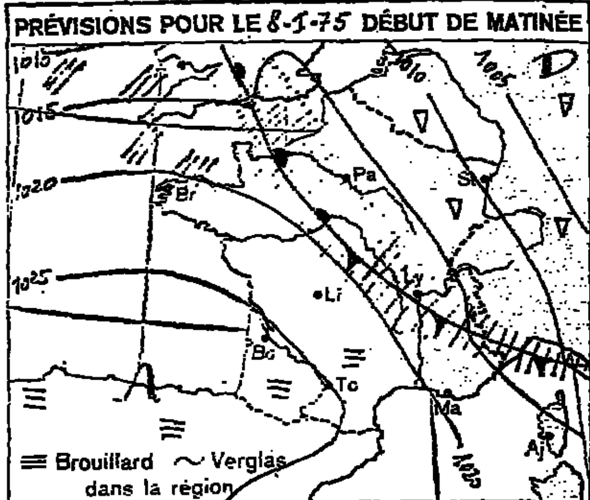
20 h. 30 (S.), Orchestre national de France. Direction J. Martinon. Avec J. Fonda et B. Gavoty : « Patrie », ouverture (Bizet), « Concerto nº 1 pour piano et orchestre en ut majeur » (Beethoven), « Symphonie nº 3 en ut mineur avec orgue » (Saint-Saëns) ; 23 h. (S.), Le concert du bibliophile : Mozart, Fauré, Bach, Mozart ; 24 h., Musique et poésie : « Ruysbroeck » ; 1 h. 30, Nocturnales.

TRIBUNES ET DEBATS

TELEVISION (FR 3) : 19 h. 40, M. Georges Marchais ; (TF 1) 20 h. 5, M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 7 janvier à 0 heure et le mercredi 8 janvier à 24 heures :

Avec l'affaiblissement des hautes pressions sur la France, les perturbations du courant maritime, qui circulent de l'Atlantique aux îles Britanniques et à l'Europe centrale, affecteront un peu plus notre pays. *La perturbation située sur le sud* de l'Angleterre pénétrera sur nos régions du Nord et de l'Est et sera *suivie temporairement* par de l'air un peu plus frais. Au contraire, des vents, mieux organisés à l'ouest, permettront la lente élimination de l'air froid qui stagnait sur nos régions méridionales.

Mercredi, la perturbation précitée donnera un temps couvert avec quelques pluies, le matin, de la Bretagne et de la Normandie au nord des Alpes (neige en montagne), le soir *des Flandres à l'est du Massif* Central.

A l'est de cette zone perturbée, le *temps sera frais et assez variable.* Quelques averses (de neige à basse altitude) pourront se produire sur *les reliefs* du Nord-Est et du Centre-Est. A l'ouest et au sud de la zone perturbée, le temps sera doux ou *le deviendra* après une matinée encore un peu fraîche sur l'extrême Sud. On notera un ciel très nuageux, brumeux, avec des bruines isolées, sauf près de la Méditerranée, où les éclaircies prédomineront.

Les vents, d'ouest à nord-ouest, seront modérés dans le Nord et faibles dans le Sud-Ouest ; ils se renforceront un peu près de la Méditerranée.

Mardi 7 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 018,8 millibars, soit 764,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Biarritz, 6 et 5 degrés ; Bordeaux, 1 et 1 ; Brest, 9 et 9 ; Caen, 8 et 8 ; Cherbourg, 9 et 9 ; *Clermont-Ferrand, 8 et — 1* ; Dijon, 2 et 1 ; Grenoble, 2 et 0 ; Lille, 9 et 7 ; Lyon, 2 et 2 ; Marseille, 8 et — 1 ; Nancy, 5 et 1 ; Nantes, 7 et 7 ; Nice, 10 et 8 ; Paris-Le Bourget, 6 et 6 ; Pau, 2 et 2 ; Perpignan, 12 et 1 ; *Rennes, 7 et 7 ; Strasbourg, 5 et 1* ; Tours, 3 et 3 ; Toulouse, 2 et 1 ; Ajaccio, 12 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 10 et 6 degrés ; *Athènes, 14 et 7* ; Bonn, 10 et 7 ; Bruxelles, 9 et 8 ; Le Caire, 19 (max.) ; îles Canaries, 18 et 16 ; Copenhague, *8 et 2* ; Genève, 2 et — 1 ; *Lisbonne*, 14 et 6 ; Londres, 10 et 6 ; Madrid, 13 et — 5 ; Moscou, 1 et — 6 ; New-York, 4 et 1 ; Palma-de-Majorque, 15 et — 2 ; Rome, 13 et 7 ; Stockholm, 5 et — 6 ; Téhéran, 5 (max.).

Visites, conférences

MERCREDI 8 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne, *Mme Legregeois* : exposition « La vie universitaire parisienne au XIIIe siècle ». — 15 h., *20, rue Marie-Rose, Mme Pennec* : « Le couvent des franciscains ». — 15 h., façade de l'église, place du Panthéon, Mme Zujovic : « Saint-Etienne-du-Mont et la montagne Sainte-Geneviève ».

15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges. Le Marais » (A travers Paris).

CONFERENCES. — 15 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « La Rome antique : César et la Guerre des Gaules ». — 19 h. 45, Musée des arts décoratifs, 107-109, rue de Rivoli : « Matisse et le fauvisme ». — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de Scientology de France) (entrée libre). — 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « La méditation transcendantale de Maharishi Mahesh Yogi » (Association internationale de méditation transcendantale). — 20 h. 15, hôtel des ingénieurs des Arts et Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. L'inconscient collectif ».

Éducation

STAGES DE FORMATION CONTINUE A REIMS

La mission formation continue de l'université de Reims organise des stages pour des responsables de groupements de jeunes éducateurs, des pédagogues, des chefs d'entreprise, des chefs du personnel, des cadres et des personnes dont l'activité consiste à conseiller, à aider et à orienter. Les thèmes proposés au cours de cette année sont : la communication inter-personnelle, l'étude de la personnalité, les relations de face à face, l'homme au travail et ses motivations, la dynamique de groupe, l'animation, la psychologie des organisations et la sociologie des organisations.

★ Mission formation continue, 13 bis, rue Hincmar, 51100 Reims, tél. : 88-06-25.

Journal officiel

Est publiée au *Journal officiel* du 6-7 janvier 1975 :

UNE INSTRUCTION

● *Du* 27 novembre 1974 sur l'affectation de défense, texte qui sera édité ultérieurement en fascicule séparé.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 1 044

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II						■			
III		■	■						
IV			■						
V		■			■			■	
VI	■							■	
VII							■		
VIII	■						■		
IX					■				
X		■		■		■			
XI									■

HORIZONTALEMENT

I. Il avait le regard pénétrant ; Abréviation commerciale. — II. Raison d'une progression ; Diavolo, pour ses complices. — III. Ne peuvent donc être réclamées. — IV. D'un auxiliaire ; Où l'on est sûr de rencontrer des poules (pluriel). — V. Essence ; Points opposés. — VI. Se combat par le fer. — VII. Se montra bon physionomiste ; Pronom. — VIII. Habituée à d'aimables babils ou à d'affreuses colères ; Désinence verbale. — IX. Sec quand il est *mort* ; Un *philosophe.* — X. Parmi les Cyclades. — XI. C'est une question de veine.

VERTICALEMENT

1. Descente de lit ; Jeu sédentaire. — 2. *Lieu légendaire* ; Miroir pour Florence. — 3. Abréviation : Vraiment surprenantes. — 4. *Du travail, ils* en ont par-dessus la tête ! — 5. Fleuve étranger : Demi-mesure ; Elle est plus ou moins pincée (épelé). — 6. Rondes ou carrées. — 7. Emanation révélatrice : Coule en France. — 8. Ne se contente pas d'imiter ; Devient froid dès qu'on l'abandonne. — 9. Plus ou moins durables.

Solution du problème nº 1 043

Horizontalement

I. Poêle : Ria. — II. Luxuriant. — III. Uranie ; Or. — IV. Mense. — V. Ile ; Dés. — VI. Gencives. — VII. Nus ; Reste ! — VIII. Sans. — IX. Serviteur. — X. Cap ; Ri. — XI. Out ; Répit.

Verticalement

1. Plu ; Ignés. — 2. Our ; Leu ; Ecu. — 3. Examens ; Rat. — 4. Lune ; S.V.P. — 5. Erin ; Iral. — 6. Ies ; Ventre. — 7. Râ ; Edesse. — 8. Ino ; Est ; Uri. — 9. Atres ; Ecrit.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. - TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés *sont invités à formuler* leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.



هكذا من الأصل

Le Monde DE LA MÉDECINE

L'ÉPILEPSIE, CETTE MALÉDICTION

par le professeur HENRI GASTAUT (*)

L'histoire d'un épileptique, passible de la justice pour coups et blessures donnes au cours de ses crises, a fait l'objet d'un roman américain, « l'Homme terminal », paru récemment dans sa version française et dont le film correspondant sortira bientôt sur les écrans parisiens.

Le mythe de l'épileptique psychomoteur dangereux, hypersexuel, criminel, risque à cette occasion de refaire surface. Aussi le professeur Henri Gastaut, specialiste de renommée mondiale de l'épilepsie, auteur du Dictionnaire de l'épilepsie, expert auprès de l'O.M.S., qui dut à maintes reprises donner son avis lors de procès de grands criminels, part-il en croisade pour tenter de redresser une opinion publique souvent injuste qui tend à la fois à condamner les épileptiques et à les tenir pour irresponsables, comme ce fut le cas en 1963 après le meurtre de Kennedy ; comme ce fut le cas en 1973 a Marseille lors du meurtre d'un traminot.

★ *L'Homme terminal*, par Michaël Crichton, Fayard, 262 p., 32 F.

IL y a plus de dix ans déjà dans *le Monde* j'ai livré mon opinion sur le *« procès de l'épilepsie »* qui se déroulait à Dallas, en marge du procès de Jack Ruby, dont les avocats s'efforçaient de démontrer qu'il était atteint d'épilepsie psychomotrice et qu'il n'était « par conséquent » pas responsable de son acte criminel sur Lee Oswald, l'assassin présumé du président Kennedy.

Dans ma réponse, qui est parue le 13 mars 1964, je démontrais que le crime de Ruby ne pouvait être la conséquence d'une crise épileptique et je profitais de l'occasion qui m'était offerte pour apprendre au grand public que les états confusionnels avec libération d'automatismes que présentent certains épileptiques s'accompagnent exceptionnellement d'actes délictueux et pratiquement jamais d'actes criminels. Je citais, à ce propos, une remarquable étude d'Alström sur les aspects sociaux de l'épilepsie, qui aboutit à la conclusion que la criminalité n'est pas plus fréquente chez les épileptiques que chez les autres, et l'expérience de trois médecins ayant consacré leur vie professionnelle à l'épileptologie (Lennox, Marchand et moi-même) sans observer plus de trois crimes commis par des épileptiques, dont deux dans des conditions qui ne garantissent d'ailleurs pas les relations entre le crime et la maladie. Je terminais enfin en priant la société de ne pas chercher systématiquement à faire assumer par les épileptiques, déjà chargés de maux, les actes de criminels qu'elle contribue à former.

Depuis l'assassinat de Kennedy

Les chances de voir cette prière exaucée me paraissent sérieusement compromises après la publication, cet automne, de la traduction d'un livre américain, *The Terminal Man*, par Michaël Crichton, dont a été tiré un film qui sera bientôt projeté sur nos écrans. Ce livre et ce film racontent l'histoire d'un homme, Harold Benson, dont « son histoire et ses antécédents », « son électro-encéphalogramme montrant une activité désordonnée du lobe temporal droit du cerveau (imposent) le diagnostic d'épilepsie psychomotrice ». Cet homme attaque et blesse autour de lui au cours de ses crises et se trouve ainsi « passible de la justice pour coups et blessures ». C'est pourquoi un centre neurochirurgical décide de tenter sur lui une « intervention du troisième degré », basée sur le principe « qu'il est possible d'éviter la crise en déclenchant un choc électrique dans une partie exactement déterminée du cerveau au moment où la crise commence » ; opération qui comporte l'implantation intracérébrale de quarante électrodes dont « certaines lisent l'activité électrique du cerveau, décèlent l'annonce d'une crise et, par un système rétroactif, déclenchent le choc abortif qui la neutralise ». Malheureusement, certaines circonstances font que l'opération n'atteint pas le but proposé et notre épileptique psychomoteur accomplit plusieurs tentatives de meurtre au cours de ses crises et en réussit un. Comme, de surcroît, il est « hypersexuel », c'est une fille de vingt ans qu'il assassine, et le médecin légiste précise : « Il est évident qu'avant de l'assassiner le « tueur » a eu des rapports sexuels avec elle... Il lui a percé le ventre à coups redoublés... Les blessures les plus profondes se trouvent au bas de l'abdomen, ce qui a probablement une signification sexuelle. » En guise de « happy end » un policier finit par abattre le tueur avant qu'il ne commette d'autres meurtres.

Le principal défaut de ce livre est qu'il ne se présente pas comme un roman de science-fiction, mais comme un « roman scientifique », ainsi qu'il est précisé sous le titre dans la page de garde et ainsi qu'en témoigne l'auteur dans son introduction où, pour mieux actualiser les faits, il présente une « Histoire de la thérapie de l'épilepsie psychomotrice » qu'il fait débuter en 1864 par les premières descriptions de cette affection et qu'il termine ainsi : « En 1971, le malade Harold Benson est opéré à Los Angeles. » Dès lors, pourquoi le lecteur n'ajouterait-il pas foi à des faits qui sont décrits comme reposant sur des observations scientifiques dont une liste de références est fournie en fin d'ouvrage ? Dès lors, pourquoi ne ferait-il pas confiance au grand patron du centre neurochirurgical et à ses élèves lorsqu'ils affirment que la majorité des épileptiques psychomoteurs sont des hypersexuels violents qu'une seule gorgée d'alcool transforme en tueurs ? « Nous estimons que l'épilepsie psychomotrice est extrêmement courante chez ceux qui se livrent à des actes de violence répétés, comme certains policiers, des gangsters, des émeutiers, etc.

» Nous supposons que ceux qui souffrent de ce mal représentent 1 à 2 % de la population, c'est-à-dire deux à quatre millions d'Américains... [qui] sont prédisposés à la violence et à l'agressivité pendant les crises, les autres phénomènes qui accompagnent ce syndrome étant l'hypersexualité et l'intoxication pathologique.

» L'intoxication pathologique est une ivresse causée par une minuscule quantité d'alcool : une gorgée ou deux suffisent pour déclencher une crise d'une extrême violence..

» Nous avons eu le cas d'une femme atteinte de cette maladie qui, au cours d'une crise, a eu des rapports sexuels avec douze hommes en une seule nuit ; après quoi, elle était encore insatisfaite. »

Comment ne pas redouter de rencontrer un épileptique psychomoteur et, *a fortiori*, de vivre avec lui, quand on apprend de la bouche du seul médecin compatissant envers notre malheureux héros qu' « un épileptique psychomoteur qui se déchaîne, c'est un spectacle terrifiant », que « quand on n'a pas vu un épileptique psychomoteur en crise, on ne peut se faire une idée de cette violence, de cette brutalité aveugle qui ne peut se comparer à rien d'autre » ?

> ### LE DROIT DE CONDUIRE ?
>
> *Faut-il remettre en question la législation française qui interdit aux épileptiques l'accès au permis de conduire? Ce sujet a été l'objet d'un débat organisé par la Ligue française contre l'épilepsie (1), au cours de ses journées médicales qui se sont tenues en décembre. Est-il normal d' « étiqueter » de la même manière une personne qui aura une seule crise dans sa vie, et celles qui en ont plusieurs par jour? Il semble que dans ce domaine aussi il y ait une injustice et il paraît nécessaire de redresser, à propos de la conduite automobile, l'image de l'épilepsie dans l'opinion publique. Les participants ont fait remarquer que le permis de conduire peut, dans notre société, être assimilé à un véritable* « certificat de normalité ».
>
> *Pour le Dr Sicard, président de la société de médecine de trafic, il serait souhaitable de réviser la loi interdisant à tous les épileptiques sans discernement de conduire, pour tenir compte désormais des critères de gravité de la maladie et des conditions dans lesquelles le malade est suivi.*
>
> (1) 89, rue des Sablières, 33000 Bordeaux.

Pareilles affirmations, si elles étaient vraies, seraient déjà très critiquables dans la mesure ou elles porteraient préjudice à ceux des épileptiques psychomoteurs qui ne seraient pas hypersexuels, prédisposés à la violence et sensibles à une seule gorgée d'alcool. Mais le comble est qu'elles sont toutes entièrement fausses et qu'elles portent donc gravement préjudice à tous les épileptiques psychomoteurs qui représentent plus de la moitié (55,9 % exactement) des adolescents et des adultes souffrant d'épilepsie et dont le nombre, en France, doit voisiner 500 000. Ces affirmations sont fausses, car il est bien connu :

— Que les cas exceptionnels de comportement violent au cours d'une crise psychomotrice ne répondent pas à des automatismes actifs d'agressivité mais à des automatismes passifs secondaires à la dissolution de la conscience qui accompagne ces crises : soit que le sujet confus interprète mal l'attitude de son entourage et, se croyant menacé, cherche à se défendre : soit que sa confusion mentale libère un comportement violent habituellement censuré ;

— Que les épilepsies du lobe temporal ont un « seuil critique » particulièrement élevé et que les crises psychomotrices qui en dépendent ne sauraient, de ce fait, être provoquées par une « minuscule quantité d'alcool » ;

— Que les épileptiques psychomoteurs, loin d'être hypersexuels, sont bien connus pour leur hyposexualité.

Cette dernière contradiction est très significative de l'esprit dans lequel a été écrit *l'Homme terminal* : la recherche à tout prix du sensationnel aux dépens de la vérité la mieux établie. En effet, depuis une étude sur le comportement sexuel des épileptiques psychomoteurs dont j'ai publié les résultats en 1954, tous les spécialistes de la question ont admis l'hyposexualité habituelle de ces malades, y compris D. Blumer, dont l'auteur de notre livre cite l'article « Hypersexual episodes in temporal lobe epilepsy ». Mais sans préciser que cet article commence par la phrase : « L'anomalie la plus commune dans l'épilepsie du lobe temporal est une hyposexualité globale marquée, telle qu'elle a été décrite pour la première fois par Gastaut et Collomb », et sans ajouter que les épisodes décrits par Blumer sont hypersexuels par rapport à une hyposexualité préalable et correspondent donc, en quelque sorte, a un retour à une sexualité normale chez des sujets guéris de leur affection après une lobectomie temporale !

Les conséquences néfastes d'un tel livre sont déjà appréciables puisque, à la suite d'une émission télévisée sur l'épilepsie que j'ai présentée sur la première chaîne le 27 septembre, j'ai reçu plus de trois cents lettres dont cinq y faisaient allusion : quatre de ces lettres s'enquéraient des risques pour la famille de vivre avec un épileptique psychomoteur, et la cinquième sur la procédure à suivre pour faire interner un tel malade ! Mais quelles seront les conséquences de la projection à travers la France du film qui en est tiré et qui aura sans doute autant de malsain succès que *l'Exorciste* ?

On s'explique que la Fondation américaine pour les épileptiques ait lancé aux Etats-Unis une campagne contre la publication du livre de Crichton. Campagne dont les effets ont été salutaires puisque l'auteur a reconnu qu'il avait commis une faute en suggérant que les épileptiques psychomoteurs étaient prédisposés à des crises de fureur et puisqu'il a écrit, pour l'édition brochée de son ouvrage, un post-scriptum reconnaissant que le lien établi entre la violence et l'épilepsie était incorrect. Il est seulement regrettable que ce post-scriptum n'ait pas été traduit dans l'édition française !

Bougrine et l'irresponsabilité

Ainsi, par le fait de *l'Homme terminal*, le public et les jurés de cour d'assises seront-ils plus que jamais prêts à admettre qu'un crime apparemment inexplicable peut être expliqué par l'épilepsie, puisque, d'après ce livre, tout épileptique est un criminel en puissance ! Sans, pour autant, que les cas exceptionnels de meurtre commis par un épileptique psychomoteur au cours d'une de ses crises lui attirent la compréhension, sinon l'indulgence, du même public, ainsi qu'en témoigne la dramatique histoire suivante :

Le 25 août 1973, à Marseille, le sieur Bougrine Salah, travailleur algérien, étranger à cette ville, monte dans un autobus, égorge à coups de couteau le chauffeur Emile Gerlache après avoir échangé avec lui des propos relatifs au prix à payer, déambule vers l'arrière de l'autobus en frappant les passagers et en blessant grièvement une jeune femme qui demeurera paralysée.

Devant ces constatations, les experts ont conclu à une épilepsie post-traumatique du lobe temporal gauche, dont une crise psychomotrice s'est accompagnée de réactions meurtrières consécutives à un état confus. Bougrine était donc reconnu en état de démence au moment de l'action, au sens de l'article 64 du code pénal, il ne dépendait plus de la justice, mais des médecins d'un asile psychiatrique.

Comment le public — ou du moins un certain public — a-t-il réagi devant ce non-lieu parfaitement justifié ? On peut s'en faire une idée en prenant connaissance du communiqué publié dans la presse locale, au lendemain du non-lieu, par le « Comité de défense des Marseillais » qui avait été constitue dès le mois d'août 1973, alors que sous l'effet d'une violente campagne raciste, sept Algériens étaient assassinés dans la semaine ayant suivi le meurtre du traminot marseillais : « Le C.D.M. vient d'apprendre avec stupeur la déclaration concernant la pseudo non-responsabilité de l'assassin Salah Bougrine. Le C.D.M., porte-parole de la population marseillaise, s'indigne de cette mesure qu'il considère comme un véritable défi lancé à la population et une insulte aux victimes du lache assassinat. » A quoi on peut ajouter certains propos de presse ironisant sur les « grandes âmes antiracistes » et les « psychiatres au grand cœur ».

De tout ce qui précède on peut tirer la conclusion que le public est insidieusement conduit à disculper le méchant, parce qu'il peut être épileptique, et à punir l'épileptique, parce qu'il peut être méchant. On peut aussi regretter qu'à l'époque où les pouvoirs publics appellent la population a l'aide aux handicapés le talent d'un romancier médecin et l'argent d'une société de production cinématographique servent a créer des handicapés en excluant de la société, voire de leur famille, des épileptiques qui y sont adaptés. On peut enfin ressentir de la désespérance en voyant renforcer, malgré deux millénaires de progrès, la malédiction qui pèse sur les épileptiques depuis que l'Evangile selon saint Matthieu les a dénoncés comme possédés du démon : « Un homme vint se jeter à genoux devant Jésus et dit : « Seigneur, aie pitié de mon fils, » qui est épileptique, et qui » souffre cruellement ; il tombe » souvent dans le feu, et souvent » dans l'eau... » Jésus parla sévèrement au démon, qui sortit de lui, et l'enfant fut guéri à l'heure même. »

Devant un comportement aussi horrible et insolite, des experts médecins sont désignés qui mettent à découvert l'histoire suivante : Bougrine a subi à Nice, le 28 juillet 1968, un traumatisme crânien avec fracture et embarrure temporale gauche ayant nécessité une intervention neurochirurgicale à la suite de laquelle persistaient sur l'électro-encéphalogramme des anomalies suffisantes pour faire indiquer un traitement anti-épileptique qui n'a jamais été suivi. Par la suite, alors qu'il travaillait à Belfort, sont apparus de brefs épisodes confusionnels avec aphasie. Le 24 avril 1973, il prend le train pour Marseille sans autre but, dira-t-il, que d'y venir s'habiller. A sa descente du train, après une nuit sans sommeil, il loue une chambre qu'il ne peut occuper parce qu'elle n'était pas libre. Il sort et se promène en ville. Il y rencontre, dans un café, une connaissance qui dira de lui, par la suite : « Il semblait absent ; après avoir bu son café, il s'est levé et il est parti sans dire au revoir. » Il se rend ensuite au bord de la mer, où s'est produit le meurtre. Lorsque les experts lui demanderont d'expliquer son geste, il dira être monté dans l'autobus et s'y être installé avant que le chauffeur lui demande de payer sa place, mais il n'aurait pas bien compris les propos à haute voix que lui tenait ce dernier, et aurait cru qu'on l'injuriait... « Je ne savais plus ce que je faisais. On m'a dit que j'avais tiré un couteau, je ne me rappelle pas... Il y avait du monde, je ne voyais rien, j'ai pensé qu'on voulait me battre, me frapper. Je ne sais pas ce qui s'est passé, je me suis retrouvé dehors. »

Devant une histoire aussi spectaculairement évocatrice d'une crise psychomotrice avec comportement agressif-défensif du patient qui se croit menacé, j'ai été prié, avec le docteur Lob, médecin neuro-psychiatre des prisons de Marseille, de pratiquer le 9 novembre 1973 un enregistrement E.E.G. avec injection intra-veineuse d'un produit activateur des épilepsies. Cette épreuve a d'abord fait apparaître des signes de souffrance irritative intercritiques localisés dans la région temporale gauche, puis une décharge épileptique critique dans la même région tandis que le sujet développait un état confusionnel parfaitement calme (j'avais demandé à l'entourage de demeurer immobile et silencieux et surtout d'éviter toute attitude de contention susceptible d'être interprétée comme menaçante par le sujet).

(*) Président de l'université d'Aix-Marseille.

Une nouvelle loi modernise et renforce les moyens de lutte contre la rage

Le « Journal officiel » du 4 janvier vient de publier la loi relative à la lutte contre la rage qu'a adoptée en deuxième lecture l'Assemblée nationale après une navette avec le Sénat. Cette loi, attendue depuis plusieurs années, modifie certaines dispositions du code rural qui dataient de 1904 et n'avaient jamais été remaniées depuis, par suite de la disparition totale de cette maladie — toujours mortelle — pendant plus de cinquante ans. Mais sa réapparition en Europe vers les années 60 et sa lente progression par l'est ont montré que la législation d'avant la première guerre mondiale n'était plus adaptée pour une lutte efficace.

Depuis le 26 mars 1968, date du premier cas français, et jusqu'au 30 septembre 1974, dernier chiffre connu, 6 837 cas de rage affectant des animaux sauvages et des animaux domestiques ont été enregistrés dans dix-sept départements français. Or les opérations visant, avec les réglementations en vigueur, à réduire l'importance des populations de renards, principaux vecteurs de la maladie, n'ont pas été bien conduites ; d'autant que, selon M. Bouloux, rapporteur du projet de loi au Sénat, elles se sont heurtées à « l'incompréhension, voire l'hostilité, d'un public devenu attentif à la protection de l'environnement ».

D'autre part, d'indifférence, la négligence et le fatalisme des habitants des régions concernées et l'insuffisance du nombre de vaccinations antirabiques faites aux animaux domestiques ont expliqué pour une bonne part les échecs de la lutte et rendu nécessaire l'accroissement des moyens.

La nouvelle loi modernise et renforce la législation sur trois points :

● L'ENCOURAGEMENT A LA VACCINATION. — Les chiens, les herbivores et les porcins suspects de rage ne seront plus abattus systématiquement, mais mis en observation si le propriétaire peut apporter la preuve qu'ils ont été valablement vaccinés ; à l'exclusion toutefois des chats, considérés comme trop dangereux et trop difficiles à garder en observation.

● LE RENFORCEMENT DU CONTROLE DES ANIMAUX DOMESTIQUES. — Tous les animaux suspects devront être obligatoirement déclarés à la mairie par leur propriétaire. Les animaux ayant mordu ou griffé une personne devront être mis en observation auprès d'un vétérinaire, même s'ils ne sont pas suspects de rage.

● L'ACCROISSEMENT DES MOYENS D'INTERVENTION DES POUVOIRS PUBLICS. — Notamment : le pouvoir pour le ministre de l'agriculture d'imposer la vaccination antirabique dans tout ou partie du territoire pour une ou plusieurs espèces ou catégories d'animaux.

Dans les zones atteintes par la maladie, les animaux domestiques errants, dont la capture s'avérerait dangereuse ou impossible, pourront être abattus. Si la rage prend un caractère envahissant, la destruction des animaux sauvages pourra être entreprise, même dans les propriétés privées. Enfin, en cas de besoin, la circulation, le transport et l'exposition des animaux sauvages et domestiques pourront être réglementés par arrêté sur tout ou partie du territoire.



LA PRÉVENTION DES MALADIES INFECTIEUSES EN 1975

A la fin de l'année 1975, la variole devrait avoir disparu de la planète. Après une campagne mondiale lancée en 1967, et entretenue sans relâche depuis dans tous les pays endémiques, le point de non-retour est franchi et le « point zéro » est en vue.

En Europe, on compte sur les doigts de la main les rares cas d'importation. Aux Etats-Unis, la maladie est à ce point rarissime que la vaccination n'est plus obligatoire. En Afrique, seule l'Ethiopie doit encore livrer un ultime combat pour quelques cas. En Asie, l'Inde, le Pakistan et le Bangladesh demeurent les derniers bastions auxquels s'attaque une armée renforcée d'épidémiologistes, de médecins et de vaccinateurs. Si l'opération finale réussit, l'homme étant théoriquement le seul réservoir du virus, « l'infection sera éteinte et la maladie disparaîtra à jamais », déclare le docteur Halfdan Mahler, directeur de l'O.M.S.

Ce sera dans l'histoire du monde la première fois que l'éradication complète d'une maladie aura pu être obtenue de main d'homme. Cette victoire totale sur la variole, au cas où elle serait acquise, aura montré comment la science médicale mais aussi la ténacité de la communauté sanitaire et la collaboration internationale à l'échelon des gouvernements, des hommes, du matériel et du financement, auront permis de lutter contre une maladie à laquelle on attribue depuis des siècles des centaines de milliers de morts.

Mais si peu à peu les affections les plus redoutées cèdent le pas, il n'en reste pas moins que nombre d'autres maladies infectieuses demeurent très préoccupantes, déciment des populations misérables et réclament une vigilance mondiale constante. La tuberculose, la rougeole, la poliomyélite, tuent en Amérique latine, en Afrique et en Asie des milliers d'hommes et d'enfants, tandis que la méningite qui sévit en Afrique à l'état endémique a semé depuis le début de l'année la terreur à Sao-Paulo. L'on peut dire qu'en Asie l'Inde, le Népal et le Pakistan sont un réservoir de presque toutes les maladies infectieuses existantes.

Mais si la lutte contre ces maladies est une priorité pour le tiers et le quart-monde, les pays nantis, dont les habitants voyagent de plus en plus à des fins touristiques ou professionnelles, n'en sont pas à l'abri. Pour ne prendre qu'un exemple, on a vu à plusieurs reprises, ces dernières années, des adultes européens non vaccinés contracter la poliomyélite en se baignant dans des piscines de grands hôtels africains.

Enfin, d'autres maladies transmissibles qui ont fait leur apparition ou leur réapparition dans nos régions, comme l'hépatite, la rage, les gonococcies, montrent ce que l'on peut, même dans des pays à niveau de vie élevé, attendre de la prévention par les vaccinations.

Beaucoup reste à faire soit pour appliquer à grande échelle des vaccins confirmés, soit pour améliorer des vaccins existants, soit pour mettre au point de nouveaux vaccins. Dans cette optique, on souhaiterait voir aboutir dans un avenir raisonnable des recherches immunologiques dans deux directions prometteuses. L'une concerne l'immense domaine des recherches immunologiques sur les maladies parasitaires, que mène notamment à l'Institut Pasteur de Lille le professeur Capron, et qui laissent entrevoir la possibilité éventuelle de vaccins jusqu'alors inconcevables. La seconde a trait à l'immunostimulation non spécifique, c'est-à-dire au renforcement général des défenses de l'organisme contre les agresseurs microbiens quels qu'ils soient.

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

VARIOLE : le point de non-retour

DEUX CENT MILLE cas de variole et sans doute plus de trente mille morts ont été dénombrés en Inde cette année. Ces chiffres, en augmentation sur ceux de l'an passé, n'ont cependant pas ébranlé l'optimisme de l'Organisation mondiale de la santé, qui espère voir disparaître définitivement la variole de la totalité de la planète avant la fin de l'année prochaine. En effet, si l'Inde, le Bangladesh, le Pakistan, le Népal, pays de misère, de malnutrition, d'hygiène précaire, voient encore des épidémies graves de variole, il s'agit pratiquement (à l'exception de quelques cas encore enregistrés en Ethiopie) de la seule région du globe où sévit encore cette maladie dont l'ombre se profile toujours dans tous les pays, y compris les mieux nantis, sous la forme de l'obligation de la vaccination.

Bien que les pays occidentaux soient totalement exempts de foyers de variole, le souvenir des épidémies de jadis et la flambée de cas et de morts que peut provoquer un seul cas importé lorsque l'entourage (et en particulier le milieu médical) n'est pas vacciné suffisent à maintenir un peu partout la vigilance des responsables de la santé publique.

Cependant, depuis 1971, les Etats-Unis puis la Grande-Bretagne ont renoncé à l'obligation de la vaccination antivariolique sur l'ensemble de leur territoire. Ces nations dont le niveau d'éducation sanitaire est supérieur au nôtre estiment que le risque d'accidents imputables à la vaccination est supérieur à celui de la maladie, et comptent sur les bonnes conditions d'hygiène, la rapidité du dépistage et la valeur des soins pour juguler sans trop de difficultés toute importation de variole.

Ils se sont, en conséquence, bornés à recommander la vaccination par le biais d'une information de masse et à l'exiger pour tout voyageur revenant d'un pays endémique.

De fait, en dix ans, dans les pays occidentaux, seules quelques « bouffées » épidémiques ont été observées, entraînant cependant chaque fois la mort de plusieurs personnes, qui n'étaient pas vaccinées. Le souvenir le plus frappant demeure l'épidémie de Yougoslavie en 1972 où plus de cent soixante-dix cas, dont trente-quatre décès, furent dénombrés en quelques jours.

En France, la vaccination antivariolique reste obligatoire. Répondant au *Journal officiel*, le 6 décembre dernier, à une question écrite posée par un député, Mme Simone Veil, ministre de la santé, a précisé l'attitude des autorités françaises. En octobre 1971, un groupe de travail de l'Académie de médecine a été constitué pour examiner l'opportunité du maintien de l'obligation de cette vaccination. Ce groupe a recommandé « *de suivre les progrès de la campagne d'éradication de l'O.M.S. avant de suspendre l'obligation légale* ». « *Il serait*, déclare Mme Veil, *prématuré de supprimer actuellement l'obligation vaccinale* » pour deux raisons : la persistance de la maladie dans un certain nombre de foyers, et le risque d'importation de la maladie.

Crainte sur l'inconnu

La crainte du ministère de la santé est en réalité une crainte sur l'inconnu : pour le moment, l'obligation vaccinale (d'ailleurs plus ou moins bien respectée) assure une « couverture » globale de la population en cas d'importation de la maladie. Mais qu'adviendrait-il si un cas importé se déclarait dans une communauté non vaccinée ou non régulièrement revaccinée ? On l'ignore. Quelle que soit la rapidité de la vaccination entreprise immédiatement dans la zone contaminée, il est vraisemblable, selon le docteur Charbonneau, directeur général de la santé, que la propagation de la maladie ira, pour l'entourage immédiat, plus vite que l'immunisation par vaccin, qui demande une dizaine de jours. En Grande-Bretagne, à deux reprises au moins, et en France, en Bretagne, en 1955, où l'on dénombra quatre-vingt-dix-sept cas des familles de médecins notamment ont payé de leur vie leur répugnance à la vaccination antivariolique.

Il faut reconnaître que celle-ci est l'une des plus discutées dans le milieu médical. Si la maladie est reconnue très grave, conduisant soit à la mort, soit à des séquelles sérieuses et notamment au port de stigmates indélébiles sur le corps et le visage, on enregistre chaque année des allergies au vaccin et certains enfants sont atteints d'encéphalites post-vaccinales gravement invalidantes, parfois mortelles. Même si les accidents de tous ordres sont, aux dires des autorités, exceptionnels (1 pour 250 000 vaccinations) ils n'en demeurent pas moins préoccupants puisqu'une mesure de protection visant un sujet sain peut rendre malade et parfois tuer (un décès pour un million de primo-vaccinations, selon les statistiques officielles).

C'est le thème de la Ligue pour la liberté des vaccinations (1), dont le président, M. Delarue, a entamé, en novembre dernier, une nouvelle campagne pour demander l'abolition d'une vaccination qu'il estime, dans les pays développés, plus néfaste (1 accident au moins sur 30 000 selon cette Ligue) que bénéfique, d'autant que l'Etat français ne rembourse pas systématiquement les accidents imputables à la vaccination qu'il impose.

La querelle sur la vaccination pourrait donc trouver prochainement une fin naturelle, faute de combattants. Si le programme *d'éradication*, suivi d'un programme de consolidation (deux *ans sans un seul cas déclaré*), réussit il n'y aura alors plus de nécessité de vacciner et ce, pour une raison inhérente au virus lui-même.

Le virus de la variole, et c'est sans doute le seul parmi les agents des maladies transmissibles contre lesquelles on lutte, a pour unique réservoir l'organisme humain. Il ne pourra, en conséquence, pas survivre à la disparition du dernier cas humain. On comprend dès lors pourquoi l'O.M.S. attache une telle importance et met un tel acharnement à vaincre le bastion de l'Asie du Sud-Est. Le docteur Halfdan Mahler, directeur de l'O.M.S., vient de lancer un appel demandant 3 millions de dollars pour amener la variole au « point zéro ». « *Cette somme est minime*, déclare-t-il, *au regard des économises que l'éradication de la variole permettra de réaliser.* » Pour les seuls Etats-Unis, on estime que l'économie directe sera de 150 millions de dollars par an.

Dans le sous-continent indien, quatre-vingt-treize épidémiologistes spécialisés, cent quinze équipes supplémentaires, sont venus renforcer un effectif de lutte quadruplé en un an et qui a permis de réduire le nombre des flambées épidémiques dans la proportion de 7 à 1.

« *Si nous pouvons continuer sur notre lancée*, a déclaré le directeur de l'O.M.S., *la variole sera éradiquée en quelques mois et ce résultat entrera dans l'histoire comme un véritable miracle de la santé publique* » La Journée mondiale de la santé, le 7 avril prochain, sera consacrée à la lutte finale contre la variole. Les sceptiques attendent pour y croire le « point zéro » réel. Mais on a tout lieu de penser que, même si le processus d'éradication est un peu plus long que prévu, la variole appartiendra prochainement aux maladies du passé.

Un problème nouveau cependant, apparu ces dernières années, a été signalé au congrès réuni à Bamako en novembre sur les vaccinations en Afrique. Si le virus de la variole est propre à l'espèce humaine, un virus un peu différent observé chez le singe a pu, dans quelques cas, contaminer l'homme, et il ne faudrait pas que la place laissée vide par le virus de la variole humaine soit prise par celui de la variole du singe. *Si pour le moment ces observations sont peu fréquentes*, le fait qu'elles aient été faites plusieurs fois en Afrique pousse les responsables de la santé publique de ces régions à envisager de maintenir la vaccination après la disparition des derniers cas humains, puisque la vaccination antivariolique a montré son efficacité contre ce nouveau virus.

(1) 4, rue Saulnier, Paris-9e.

Vaccins d'hier d'aujourd'hui et de demain

LA vaccination antivariolique établie par Jenner à partir du virus de la vaccine — d'où le nom générique donné à ce processus d'immunisation — date de près de deux siècles (1796). Depuis, de nombreux vaccins ont été mis au point, qui sont toujours d'actualité, après avoir été au fil des années modifiés en fonction des progrès de la technologie. Ce fut d'abord le vaccin antirabique mis au point par Pasteur en 1885 (1) puis le vaccin anticholérique (Gamaleia 1888), le vaccin antityphoïdique (1888, Chantemesse - Widal), le vaccin antipesteux (Haffkine, 1895), puis les anatoxines antidiphtériques et antitétaniques (Ramon 1922), le B.C.G. (Calmette et Guérin), dont l'Académie nationale de médecine a fêté, fin novembre, le cinquantenaire. Le vaccin anticoquelucheux (Leslie, 1931), le vaccin contre la fièvre jaune (1932, Sellards ; 1937, Theiler), le vaccin antipoliomyélitique à virus tué (Salk, 1953), puis à virus vivant atténué (Caline, Lépine, 1956), le vaccin contre la rougeole (Enders et Peeble, 1954), et le vaccin atigrippal (Salk, 1945). Plus récemment ont été fabriqués des vaccins contre la rubéole, les oreillons, le bacille pyocianique (en association avec le vaccin antistaphylococcique) et dernièrement : un vaccin contre la méningite de type A et de type C et une version nouvelle du vaccin antigrippal tenant compte par anticipation des changements antigéniques du virus de la grippe.

La plupart de ces vaccins sont aujourd'hui purifiés, lyophilisés pour certains thermostabilisés, facilitant leur emploi et supprimant ou diminuant certains effets secondaires souvent dus par le passé à des impuretés.

D'autres vaccins sont à l'étude. L'un des plus attendus étant le vaccin contre l'hépatite virale que les laboratoires Merck Sharp and Dohm tentent de mettre au point après avoir isolé, l'an passé (Dr Hillemann), le virus responsable de l'hépatite A et avoir franchi ces dernières semaines une étape supplémentaire. Quant au vaccin contre l'hépatite B, il est actuellement en cours d'expérimentation sur des chimpanzés

D'un autre côté, des recherches sont en cours à l'Institut Mérieux pour mettre au point, entre autres, un vaccin contre le méningocoque B (qui sévit en France). D'autres recherches sont entreprises à l'Institut Pasteur, par exemple, contre les affections du rhinopharynx (adénovirus, parainfluenza, pneumonies, etc.), tandis que d'autres expérimentations sont tentées dans la voie très encourageante des adjuvants de l'immunité et des immunostimulants, substances extraites de certaines bactéries ou de parois bactériennes visant à renforcer l'immunité générale non spécifique de l'organisme dans sa lutte contre les microbes (professeur Fauve, notamment).

Dans le même ordre d'idées, l'Institut Pasteur est sur le point de commercialiser, dans les mois à venir, un B.C.G. dont la concentration et le solvant sont différents du vaccin antituberculeux normal. Ce nouveau vaccin, utilisé par injections répétées, semble doué d'une réelle efficacité dans la lutte immunologique contre le cancer.

Enfin, d'importants problèmes de santé publique ne pourront être résolus que par la découverte (qui s'avère entre toutes difficile) de vaccinations nouvelles. Il s'agit notamment des maladies vénériennes (gonococcie et syphilis) et des maladies parasitaires (paludisme, toxoplasmose, etc.).

(1) L'ensemble des références citées sont issues de l'ouvrage *Histoire de la médecine*, par Maurice Bariety et Charles Coury, Masson éditeur.

Problèmes africains

DANS certains pays d'Afrique, comme le Mali, un enfant sur *deux est mort avant l'âge de* cinq ans et la mortalité des moins de cinq ans y est trente fois plus importante qu'en France.

Cette hécatombe doit être imputée à *la conjonction de la malnutrition*, du manque d'hygiène, de la prolifération des virus et des bactéries en climat chaud et humide et à l'insuffisance des budgets de santé. *Toujours est-il que* la *rougeole*, la tuberculose, le choléra, la méningite, le tétanos, la rage, la poliomyélite, la fièvre jaune, sévissent dans ces pays dans de fortes proportions. Or la pauvreté des structures de soins, l'insuffisance de personnel et le coût des traitements interdisent que l'on puisse efficacement y traiter *celles de ces maladies qui*, en d'autres régions, se sont montrées curables.

Seules les vaccinations apparaissent pour ces populations défavorisées *une solution économique et* pratique. Encore faut-il qu'elles soient correctement faites et avec de bons produits. Lors des Journées de Bamako, organisées au Mali par l'Agence africaine pour la médecine préventive, des représentants de *l'O.M.S., de l'Office central* de coopération contre les grandes endémies, de l'Office de coopération en Afrique centrale, du Centre international de l'enfance, des instituts Pasteur de Paris et d'Afrique, de l'Institut Mérieux de Lyon, ont mis *en commun les connaissances et les* progrès en cours pour tenter de maîtriser ces affections souvent mortelles :

● LA ROUGEOLE, qui est responsable en Afrique de près de 20 % des *décès d'enfants de moins de cinq* ans, est l'une des premières causes de *préoccupation de santé publique*. Depuis 1967, des campagnes de vaccination massive ont été entreprises avec des résultats souvent décevants (30 % de diminution de la maladie), *alors que le vaccin est reconnu efficace à 95 %*. Il semble que des défauts d'organisation, de *moyens, et* surtout des vaccinations inefficaces (par interruption de la chaîne du froid, vitale pour un vaccin thermosensible) expliquent, comme l'a *montré le professeur* Ray (Clermont-Ferrand), ce demi-échec. Pour celui-ci, « *correctement réalisée, la vaccination antirougeoleuse par campagnes de masse permet, dans les circonstances actuelles, non pas d'éradiquer la maladie, mais de la contrôler à un niveau* acceptable, *la solution à long terme étant l'amélioration de l'hygiène de la nutrition, du niveau de vie.* »

● LA TUBERCULOSE sévit toujours en *Afrique* de façon dramatique et, dans les circonstances épidémiologiques actuelles, la vaccination B.C.G. *constitue* et constituera pendant longtemps une des *armes essentielles de la lutte* antituberculeuse en Afrique. Là encore, les responsables de la santé publique ont insisté pour que ce vaccin, dont l'efficacité est excellente et la tolérance parfaite, soit administré dans de bonnes conditions de *conservation, à l'aide d'une bonne* technique (injection de préférence) et d'un personnel convenablement formé.

● LE TETANOS tue sur le continent africain plusieurs milliers de personnes, et le problème est à lui seul suffisamment important pour justifier qu'un séminaire lui soit entièrement consacré, au Sénégal, *au printemps prochain*. La *mise* au point récente d'une anatoxine tétanique *hautement purifiée, concentrée*, qui permet, en une seule injection, *d'obtenir un* important pourcentage de réponses positives, offre de grands espoirs et mérite que ce vaccin, qui peut servir de solvant, soit associé à d'autres vaccins lors de campagnes de masse.

● LA POLIOMYELITE est un problème spécial pour les pays du tiers-monde. Alors que l'incidence de la maladie est tombée à un niveau insignifiant dans les pays industrialisés, elle s'accroît de façon *constante dans les pays d'Afrique* : si elle ne représente pas encore un *problème majeur pour la santé publique* de ces pays, l'incidence *budgétaire de la prise en* charge des infirmes mérite de prendre des mesures que l'on souhaite, pour le moment, limiter à la vaccination des *enfants de zéro à quatre ans dans* les zones exposées, « *en attendant la généralisation d'un vaccin hyperconcentré* ».

● LE CHOLERA règne toujours à l'état endémique en Afrique, et bien que, théoriquement, la vaccination ne soit plus exigible, certains pays comme le Mali en maintiennent l'obligation à l'entrée. L'efficacité *relativement faible du vaccin actuel* et sa courte durée de protection expliquent en partie les réticences : l'annonce par le professeur Dodin (Institut Pasteur, Paris) d'un vaccin plus efficace et de plus longue durée prochainement mis sur le marché, laisse espérer pour la première *fois* un moyen de lutte efficace. Il n'est pas exclu que l'on parvienne à mettre au point un peu plus tard un vaccin buccal qui *aurait le mérite, de surcroît*, d'éliminer les dangereux « *porteurs de germes* ».

● *LA* MENINGITE CEREBRO-SPINALE. Si le Brésil a été sévèrement touché par une épidémie de méningite cette année, la tradition veut cependant que la « *ceinture de la méningite* » soit en Afrique, où elle tue les malades dans 7 à 10 % des cas, et *provoque souvent des* séquelles gravement invalidantes. Un nouveau vaccin (*Institut Mérieux*), employé massivement avec succès au Brésil cette année, permet de prévenir les méningites à méningocoques de type A et C (*la méningite observée en France étant de type B*).

● LA RAGE, qui a fait sa réapparition dans nombre de pays occidentaux, *existe toujours à l'état endémique* en Afrique. Or cette maladie est toujours mortelle. Le vaccin traditionnel a été amélioré, évitant nombre d'effets secondaires. Deux nouveaux vaccins fabriqués sur cultures cellulaires, l'un produit par l'Institut *Mérieux, l'autre par* l'Institut Pasteur, vont permettre d'ici peu de diminuer encore le nombre d'injections et de supprimer presque totalement les effets secondaires.

● LA *FIEVRE JAUNE*, problème typiquement africain, peut être évitée grâce aux vaccinations. Encore faut-il qu'elles soient efficaces. Là encore l'interruption de la chaîne du froid, *problème crucial dans des pays où* les pannes d'électricité sont fréquentes, ne doit pas venir annihiler l'efficacité du vaccin très sensible aux variations de température.

Un choix politique

Mais, comme l'a fort judicieusement *souligné le professeur Gentilini* (Paris) la médecine préventive ne se borne pas seulement aux vaccinations contre les maladies microbiennes.

Le *professeur* Gentilini a montré que seuls trois pays africains sur *treize*, le Congo, la Côte-d'Ivoire et le Gabon, ont eu une croissance des crédits affectés à la santé publique suffisante, oscillant entre + 10 % et 15 %, pour assurer, compte tenu de la croissance démographique, un développement des services de santé, *les autres étant « en stagnation ou en croissance négative »*.

Dans sept pays, « *la santé est tenue en parent pauvre. Par comparaison, la croissance des crédits alloués à l'enseignement est beaucoup plus rapide, témoignant d'un choix politique dont l'opportunité peut apparaître discutable* ». Seul le Congo consacre une part importante de ses dépenses à une prévention efficace.

En conclusion, le professeur Gentilini a souhaité que l'opinion publique internationale soit « *sensibilisée aux maladies, transmissibles qui n'existent pas dans les régions nanties* », et que la recherche soit accentuée sur les maladies parasitaires, « *qui verront bien un jour venir à elles des vaccinations* ».

Méningite au Brésil

VACCINATIONS DE MASSE A LA VEILLE DU CARNAVAL DE RIO

***Plus de trois mille personnes* sont mortes dans les hôpitaux *de Sao-Paulo de l'épidémie de* méningite qui sévit au Brésil depuis le début de l'année. Dans cette ville de dix millions d'habitants, la panique s'est installée rapidement, entraînant chez nombre de Brésiliens des réactions qui ont contribué à *la* propagation de la maladie et entravé la mise au point d'un système de protection sanitaire efficace.**

Les efforts du gouvernement brésilien, de l'Organisation mondiale de la santé (médecin général Lapeysonnie) et la production intensive par l'Institut Mérieux d'un vaccin contre les méningocoques A et C semblent avoir enfin permis de passer le cap le plus difficile, bien que l'on prévoie pour des mois encore des cas nombreux de méningite dans cette ville immense où la vaccination, par suite d'une décision regrettable des autorités, a débuté trop tardivement.

Dans le reste du Brésil, il semble que les campagnes de masse (sept millions de doses déjà distribuées) aient permis de minimiser l'extension de l'épidémie, montrant, du même coup, combien un pays préoccupé de la santé publique, soucieux d'efficacité, a su en un temps record établir une chaîne du froid sans faille, et assurer un maximum de vaccinations, même si le système n'a pu toujours être facilement appliqué pour les classes les plus défavorisées, habitant les favellas

Le Brésil n'a pas l'intention de relâcher son effort. Les autorités sont déterminées en particulier à ce que toute la population de Rio-de-Janeiro, où l'on a dénombré trois cents morts officiellement, soit vaccinée avant le prochain carnaval, en février prochain. Car le brassage de population qui s'y produit serait, si la prévention n'était pas assurée, peut-être plus catastrophique encore qu'à Sao-Paulo.

UN CALENDRIER CHARGÉ

Voici, selon le professeur R. Mande, l'ordre idéal souhaitable des vaccinations obligatoires ou recommandées en France.

● DE ZERO A DEUX ANS :

— Premiers jours : B.C.G. ;

— De trois à cinq mois : diphtérie, tétanos, coqueluche, plus poliomyélite (à virus vivants par voie orale) ;

— De six à vingt-quatre mois : variole ;

— De sept à neuf mois : poliomyélite (à virus vivants ou à virus inactivés) ;

— De dix à douze mois : B.C.G. (si l'enfant ne l'a pas eu à la naissance) ;

— Le douze à dix-huit mois : rougeole ;

— De quinze mois à deux ans : un an après la primovaccination, rappel vaccin triple (antidiphtérique, antitétanique, anticoquelucheux) plus rappel du vaccin antipoliomyélitiquelitique.

● APRES DEUX ANS : l'enfant aura encore des rappels à six ans, onze ans, seize ans, de ces dernières vaccinations ; entre six et douze ans, il devra être revacciné contre la tuberculose si la réaction tuberculinique est négative.

A dix ans, à vingt ans, il devra encore, pour être en règle, subir une revaccination antivariolique (à moins qu'avant cet âge, la variole ait disparu de la planète).

SCIENCES

A L'ACADÉMIE

« Le respect des traditions ne peut être l'immobilisme »

déclare M. Maurice Fontaine, le nouveau président

Au cours de sa séance du lundi 6 janvier, l'Académie des sciences s'est vu proposer plusieurs réformes par son nouveau président, M. Maurice Fontaine, qui paraît bien décidé à poursuivre dans la voie tracée par son prédécesseur, M. Jean-Jacques Trillat. Ce dernier avait auparavant dressé un bilan de son action au cours de l'année écoulée, qui a été l'une des plus novatrices pour l'Académie depuis bien longtemps.

En accédant à la présidence de l'Académie en janvier 1974, M. J.-J. Trillat n'avait pas caché qu'il souhaitait faire maintes réformes, dont plusieurs ont été adoptées. A partir de ce mois de janvier, les communications à l'Académie des sciences seront accompagnées d'un résumé en anglais pour en faciliter la lecture à l'étranger. Les notes présentées à l'Académie font désormais l'objet d'un examen scientifique plus sévère, les séances hebdomadaires sont devenues plus vivantes et s'accompagnent plusieurs fois par an d'exposés sur des problèmes de l'heure (problèmes énergétiques par exemple, immunologie, l'expansion de l'univers...). L'Académie s'est aussi ouverte sur l'extérieur et diffuse mieux ses informations. Enfin, elle a créé huit nouveaux postes d'associés étrangers qui viennent s'ajouter aux vingt qui existent déjà, et elle a demandé à être tenue au courant de certains problèmes universitaires et de politique scientifique.

M. Maurice Fontaine a fait l'éloge de l'action de son prédécesseur et, avec le nouveau vice-président Jean Lecomte, a promis de poursuivre cette action de rénovation de l'Académie, qui s'est laissée enliser dans les traditions. « *Sans doute, sommes-nous en grande majorité, je pense, attachés aux traditions, mais le respect des traditions ne peut être l'immobilisme, sous peine de paralyser l'action des vivants.* » Et M. Maurice Fontaine a ajouté : « *Au sens étymologique du terme, une tradition est une transmission. Cette transmission ne doit pas être celle d'une structure immuable, mais la transmission d'une conception : celle du rôle que doit jouer notre compagnie dans la vie scientifique et dans tout ce qui, dans la vie contemporaine, dépend de la connaissance scientifique. Or, du fait même que les sciences ont considérablement évolué, que leur rôle dans la vie des sociétés est devenu plus important et s'est, à certains égards, transformé, il m'apparaît que notre Académie doit évoluer.* »

Renforcer le contrôle des communications scientifiques

M. Maurice Fontaine a ainsi proposé de renforcer le contrôle scientifique des notes publiées par l'Académie, en créant autour des deux secrétaires perpétuels « *un comité de rédaction composé de confrères dévoués représentant divers aspects de la science* ». On pourrait aussi envisager « *la création d'un comité de lecture comprenant, sous l'autorité des secrétaires perpétuels, les membres de notre compagnie auxquels seraient associées certaines personnalités extérieures représentant des secteurs de la science non ou insuffisamment représentés à l'Académie* ».

M. Maurice Fontaine a aussi regretté l'insuffisance de représentation des disciplines nouvelles à l'Académie, par exemple dans le domaine de la biologie. Le recrutement des membres des sections libres ne suffit pas à pallier cette déficience, et le nouveau président a proposé de « *scinder les divisions existantes en subdivisions de titre assez large pour accueillir sans difficulté les représentants les plus éminents des disciplines nouvelles aussi bien que ceux des sciences traditionnelles...*

» *Vraisemblablement, ces subdivisions ne devraient pas comporter toutes le même nombre de membres, mais cette inégalité ne me semble pas présenter une difficulté majeure* ». Et M. Maurice Fontaine a conclu que, pour lui, les difficultés financières de l'Académie se résoudraient grâce à certaines réformes.

MM. Trillat et Fontaine seront reçus le 9 janvier par M. Valéry Giscard d'Estaing pour exposer les difficultés et les désirs de l'Académie.

A LARSA (IRAK)

Les comptes du temple du Soleil exhumés par la mission archéologique française

La sixième campagne de fouilles de la mission archéologique française à Larsa (en Irak, à environ 300 kilomètres au nord-ouest de Bassorah) vient de s'achever. Elle a permis de dégager plusieurs éléments du temple de Shamash, le dieu-soleil auquel la ville était consacrée. Construits dans la deuxième moitié du second millénaire avant Jésus-Christ, certains murs ont encore plus de 4 mètres de hauteur, ce qui est rare pour des ruines faites de briques crues séchées au soleil. Toutes les excavations ont été comblées à la fin de la campagne de façon à préserver ces ruines très fragiles.

La découverte la plus importante a été la mise au jour de plus de cent cinquante tablettes ou fragments de tablettes couverts d'inscriptions cunéiformes donnant, pour la plupart, des renseignements précieux sur la comptabilité du temple. Les dieux mésopotamiens avaient, en effet, un « train de maison » comparable à celui d'un roi. Les sanctuaires importants possédaient donc de grands domaines fonciers régis par une gestion lourde et complexe. C'est cette gestion du dix-huitième siècle avant notre ère (le siècle d'Hammourabi) que révèlent les tablettes retrouvées au cours de l'automne dernier. Toute une bureaucratie tatillonne tenait à jour l'inventaire des troupeaux de moutons et de chèvres, dressait les bilans détaillés annuels, surveillait les « entrées » et les « sorties » quotidienne des magasins...

Ces archives comptables renseignent donc aussi sur le fonctionnement au jour le jour du culte dans un grand temple de Mésopotamie. Notons que les somptueux repas préparés pour Shamash et sa famille étaient présentés aux divinités... puis réellement consommés par le personnel du temple.

Toutefois, Shamash était aussi le dieu du commerce honnête. Et le temple prêtait de l'argent à bas taux d'intérêt aux paysans, qui évitaient ainsi de tomber dans les griffes des usuriers.

Larsa a été fouillée d'abord en 1933 et en 1967 par M. André Parrot, ancien directeur du musée du Louvre. Depuis 1969, quatre missions françaises ont travaillé à Larsa, d'abord sous la direction de M. Jean-Claude Margueron, maître-assistant à l'université de Strasbourg II, ensuite de M. Jean-Louis Huot, maître-assistant à l'université de Paris I. — Y. R.

LE PREMIER TIR DE LA FUSÉE DIAMANT BP-4 EST FIXÉ AU 31 JANVIER

Le Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) a annoncé, le lundi 6 janvier, que le premier tir, à Kourou, en Guyane, de la fusée Diamant BP-4, qui emportera le satellite de géodésie Starlette, est maintenant fixé au vendredi 31 janvier. D'abord prévu pour le 8 décembre, puis pour le 11 décembre, ce lancement a dû être reporté lorsque les techniciens s'aperçurent qu'un appareil essentiel au pilotage de l'engin devrait être déplacé.

Comme le dernier échec de la fusée Diamant B en mai 1973, ce report est dû à un relâchement de l'attention et du soin qu'apportent les ingénieurs et les techniciens à la réalisation de l'engin. On découvrit, en effet, seulement quelques jours avant le lancement, qu'on avait calculé avec trop peu de précision l'emplacement du centre de gravité de la fusée munie du satellite Starlette, qui est différent du satellite-type d'abord envisagé. Ce déplacement du centre de gravité de l'ensemble change le régime des vibrations transversales en vol, et celles-ci risquaient de compromettre le fonctionnement du bloc de gyromètres, qui participe au pilotage du second étage de la fusée. Il a donc fallu déplacer le bloc de gyromètres et, au lieu de l'installer dans la case spéciale prévue pour les équipements entre le dernier étage du lanceur et le satellite, le mettre sur un anneau situé sous la case.

Il n'était pas possible d'accomplir ces modifications sans démonter le satellite et ramener la case et l'anneau en France. Il a fallu aussi refaire des essais de vibrations de l'anneau porteur du bloc gyrométrique et s'assurer que le câble supplémentaire reliant les gyromètres à la case n'était pas affecté par des parasites électriques. — D. V

20 tonnes de métal de retour sur terre samedi

L'ÉTAGE DE LA FUSÉE AMÉRICAINE SATURNE-V NE BRULERA QUE PARTIELLEMENT EN RENTRANT DANS L'ATMOSPHÈRE.

Huntsville, Alabama (*Reuter*). — Les Etats-Unis ont alerté le Conseil de sécurité des Nations unies de l'arrivée dans l'atmosphère terrestre, le samedi 11 janvier, de 30 tonnes de métal. Il s'agit du deuxième étage de la fusée Saturne-V, qui plaça la station américaine Skylab sur orbite en 1973.

« *Nous voulons que le Conseil sache qu'il ne s'agit pas d'une bombe* », a déclaré un responsable de la NASA. Le risque de voir l'épave s'abattre sur des gens ou des bâtiments est, selon la NASA, cinq fois moindre que celui d'être frappé par une météorite.

Les spécialistes américains ne savent pas très bien à quelle heure exactement rentrera l'étage, qui est animé de mouvements désordonnés. Ils ne savent pas très bien non plus en combien de morceaux il se brisera au moment de sa rentrée dans l'atmosphère et ils estiment qu'une partie de la structure d'acier des réservoirs et des cinq moteurs ne brûlera que partiellement. La moitié de l'étage pourrait rester intacte.

Au Centre technologique de défense des missiles balistiques de Huntsville, on pense que toute tentative de pulvérisation de l'étage avec un missile serait infructueuse. Pour sa part, la NASA avait prévu d'en contrôler la rentrée dans l'atmosphère en gardant un peu de combustible dans les réservoirs et en mettant à feu de petits moteurs. Mais elle y a renoncé à cause des restrictions budgétaires qui la frappent.

RELIGION

Après le document de Rome sur le judaïsme

Sentiments partagés en Israël

Jérusalem (*A.F.P.*). — Après la publication, par le Vatican, du document sur les relations judéo-chrétiennes (*le Monde* du 4 janvier), les journaux d'Israël traduisent une certaine satisfaction, mais regrettent l'absence de toute allusion au lien unissant le peuple juif à sa terre.

Le rabbin Marc Tanneberg, co-secrétaire du Comité juif international pour les consultations interreligieuses, à New-York, estime qu'il s'agit d' « *un pas positif dans les relations entre le judaïsme et le catholicisme* ». Il regrette certains passages du document, en particulier celui estimant que l'alliance entre Dieu et le peuple d'Israël est caduque.

Le Dr Yitzhak Rafael, ministre israélien pour les affaires religieuses, a déclaré que le document ne présentait aucun « *changement significatif* » en ce qui concerne le judaïsme. « *Il n'existe pas plus de bases qu'auparavant pour un dialogue théologique entre judaïsme et christianisme* », a-t-il dit.

Ce document n'est pas une « *main tendue aux juifs* », a affirmé le ministre, et « *le fait qu'il ne mentionne pas l'Etat d'Israël prouve que l'Eglise est encore loin de reconnaître les liens religieux historiques entre le peuple juif et Israël* ».

Le ministre s'est cependant félicité de la condamnation de l'antisémitisme et de la discrimination, qui, a-t-il dit, est un signe de repentir pour l'attitude historique tachée de sang de l'Eglise à l'égard des juifs.

Un jugement sévère du grand rabbin

De son côté, le grand rabbin d'Israël, Shlomo Goren, estime qu' « *il n'y a qu'un seul moyen pour le Vatican de mettre fin à son hostilité traditionnelle à l'égard du judaïsme : c'est de reconnaître Israël et les liens historiques et religieux entre les juifs et leur terre et d'aider, par son intervention, à ce que cessent les persécutions contre les juifs dans les pays où ils sont humiliés et opprimés* ».

Quant aux prières en commun entre juifs et chrétiens, le grand rabbin n'y voit qu' « *une tentative de brouiller et d'effacer les différences très importantes entre les deux cultes, qui ne peuvent qu'être préjudiciables au judaïsme* ».

● *Trois soirées d'étude et de recherche sur le thème « Jésus a-t-il un avenir ? »*, sont organisées par l'Association presbytérale de l'Eglise réformée de l'Oratoire du Louvre. Les séances ont lieu les mardis : — 14 janvier, 19 h. : « *L'avenir de Jésus et l'avenir des spiritualités* », avec le professeur B. Morel et le rabbin D. Fahri ; — 21 janvier, 19 h. : « *L'avenir de Jésus et l'avenir de l'homme* », avec M. L. Pauwels et le pasteur L. Gagnebin ; — 28 janvier, 19 h. : « *L'avenir de Jésus et l'avenir des sociétés* », avec M. Roger Garaudy et le pasteur Ch. E. Mazel ; 20 h. : repas suivi d'un débat au foyer U.C.J.G., 14, rue de Trévise, Paris (9e).

(Renseignements et inscriptions, Eglise réformée de l'Oratoire, 4, rue de l'Oratoire, Paris, 260-21-64.)

Au Danemark

L'AUMONIER DE LA COUR EST DÉCÉDÉ

(De notre correspondante.)

Copenhague. — M. Erik Jensen, évêque (luthérien) de Aalborg depuis 1950 et aumônier de la cour du Danemark depuis 1960, vient de mourir à l'âge de soixante-huit ans des suites d'un accident d'automobile. Sa charge au palais — pour laquelle le roi Frédéric IX l'avait désigné personnellement après l'avoir entendu prêcher par hasard — devait durant quinze ans l'amener à célébrer toutes les cérémonies officielles de caractère religieux pour la famille royale. C'est à lui également qu'est revenu le soin d'initier le prince Henrik (alors Henri de Montpezat) aux subtilités de la doctrine évangélique réformée quand ce dernier avait au cours de ses fiançailles décidé d'adopter la confession de sa future épouse. L'évêque Erik Jensen avait, au cours d'une existence très active, occupé de nombreux postes de responsabilité, notamment celui de directeur de l'école biblique de Copenhague et de conseiller religieux de la radio danoise. — C. O.

INSTITUT

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

L'avenir des professions libérales

En ouvrant lundi la séance de rentrée de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Emile James, président sortant, a installé son successeur, M. Wilfrid Baumgartner, et le nouveau vice-président, M. Raymond Aron. « *La voix de notre compagnie peut se faire entendre et doit être entendue* », a-t-il rappelé à la fin d'un exposé succinct des travaux et du rôle de l'Académie.

Celle-ci a ensuite entendu une communication de Me Albert Brunois, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, sur l'avenir des professions libérales qui lui paraissent fort menacées, car la question se pose, a-t-il dit, de savoir si « *elles vont disparaître comme telles pour n'être plus que des métiers* ». Après avoir connu un âge d'or, ces professions (médecine, architecture, barreau) dites libérales parce que « dignes d'un homme libre », théoriquement libres d'accès, pratiquées librement, sont soumises, à la suite de l'évolution industrielle et l'apparition de nouvelles professions, à des réglementations administratives plus ou moins coercitives, d'ordre politique, sociologique, professionnel.

L'orateur, qui réussit à dégager les caractères communs à des activités de natures aussi différentes, analyse ces trois ordres de forces destructrices, indique alors les deux voies qui s'ouvrent à elles :

— Création dans chaque profession, à exemple du haut comité médical de la Sécurité sociale dû à l'initiative du docteur Jean-Robert Debray, d'un haut comité permanent qui établira un corps de doctrines ;

— Création du conseil consultatif de la profession libérale prenant comme base la charte des professions libérales élaborée par la Confédération des travailleurs intellectuels. Car, « aux côtés du salariat, du commerce et du fonctionnariat, le travail libéral et intellectuel constitue la quatrième force vive de l'activité économique ».

MM. Jean-Robert Debray, Henri Mazeaud, Marc Ancel, Gaston Leduc, Edmond Giscard d'Estaing, Henri Guitton, Raymond Aron, sont intervenus dans le débat animé qui a suivi cette communication, et au cours duquel ont été évoquées notamment les questions du libre accès aux professions libérales et du secret professionnel.

ÉDUCATION

Les universités de Toulouse créent un diplôme d'éducateur sexuel

Les trois universités de Toulouse viennent de créer une nouvelle formation conduisant à un diplôme d'éducateur sexuel. Ce diplôme, préparé en deux ans, permettra d'accéder, après une année d'études supplémentaire, à la profession de conseiller conjugal.

Cette initiative de l'unité d'enseignement et de recherches (U.E.R.) sciences du comportement et de l'éducation de Toulouse-le-Mirail (Toulouse-II), constitue la première étape dans la création d'un « institut interuniversitaire de sexologie ». Cet institut, divisé en cinq sections, dépendant chacune d'une U.E.R. particulière, assurerait, outre la formation des éducateurs sexuels, la formation ou le recyclage en ce domaine de professeurs de sciences naturelles, de médecins, de juristes, de chercheurs.

La formation interdisciplinaire des éducateurs sexuels devrait permettre, selon M. Pierre Hanry, directeur de l'U.E.R. sciences du comportement et de l'éducation, d'aboutir à améliorer l'éducation sexuelle dans les établissements scolaires, les foyers de jeunes travailleurs, les maisons de jeunes comme dans tous les organismes qui en feraient la demande.

Cette formation sera ouverte à trois catégories d'étudiants : les bacheliers pouvant justifier de trois années d'exercice d'une profession sociale ou para-médicale ; les non-bacheliers présentés par un organisme déjà habilité à d'éducation sexuelle (Planning familial, Ecole et Famille, etc.) ; les étudiants titulaires d'un diplôme de premier cycle de l'enseignement supérieur. Toutefois, ces derniers devront justifier de leur intérêt pour ce nouvel enseignement après un entretien avec un psychologue. Une cinquantaine d'étudiants ont déjà posé leur candidature, et une quarantaine ont été retenues dans les deux autres catégories. Les enseignements doivent commencer d'ici quelques jours.

D'autre part, un colloque international sera réuni en septembre 1975 à l'université de Toulouse-le-Mirail sur le thème général « Psychologie et sexualité ». Plusieurs sujets de recherches ont déjà été définis : sexualité et langage, pédagogie de l'information-éducation sexuelle, individuelle et de groupe, féminité et sexualité.

★ U.E.R. sciences du comportement et de l'éducation, 109 bis, rue Vauquelin, 31076 Toulouse Cedex, tél. : (61) 40-11-05.

REFUSANT LE TRANSFERT DE L'ÉTABLISSEMENT

Le personnel du Centre régional d'éducation populaire de Paris occupe les locaux

Une trentaine de personnes appartenant au Syndicat national des conseillers techniques pédagogiques (S.N.C.T.P., affilié à la Fédération de l'éducation nationale), au personnel du Centre régional d'éducation populaire (CREP) de Paris, et à l'intersyndicale de cet établissement, occupent, depuis le lundi 6 janvier, à 8 h. 30, les locaux du CREP, situés dans l'enceinte de l'Institut national des sports, en bordure du bois de Vincennes, à Paris (12e).

Elles veulent ainsi s'opposer au transfert effectif du CREP, appelé, selon une décision de M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports (*le Monde* du 9 juillet 1974), à s'installer provisoirement à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), dans les locaux de l'Ecole normale supérieure d'éducation physique (ENSEP). Celle-ci doit être réintégrée à l'Institut national des sports, pour former un Institut national de sports et d'éducation physique (INSEP).

Les personnels, tant de l'ENSEP que du CREP de Paris, avaient, à plusieurs reprises, protesté contre ces deux projets, qui, selon eux, « *visent à la liquidation de deux secteurs importants dans les domaines de l'éducation populaire et de l'éducation physique* ». Après s'être opposés matériellement au déménagement de leur établissement, les personnels du CREP ont engagé, lundi 6 janvier, des conversations avec M. François de Vulpillières, directeur de la jeunesse et des activités socio-éducatives au secrétariat d'Etat. Ces discussions n'ont pas abouti, puisque ce mardi 7 janvier l'occupation des locaux se poursuivait. Cependant, selon les responsables de l'intersyndicale du CREP, le personnel aurait reçu de M. de Vulpillières l'assurance verbale que le projet d'un transfert futur du CREP, de Châtenay-Malabry, à Marly-le-Roi (Yvelines) — dans les locaux de l'Institut national d'éducation populaire (INEP) — serait abandonné.

CORRESPONDANCE

L'opinion d'une jeune spectatrice

Le metteur en scène Heinz Schwarzinger a protesté (le Monde *du 4 décembre*) *contre le refus d'habilitation pour présenter dans les écoles, durant les heures normales de classe, la pièce de théâtre pour enfants, de Volker Ludwig et Reiner Lucker,* Faut pas s'laisser faire. *Mme Veisseyre, membre de la commission nationale d'habilitation répondait* (le Monde *daté 29-30 décembre*) :

« En toute conscience (...) il m'a été impossible d'émettre un vote favorable (...). J'ai le sentiment d'avoir protégé l'esprit de jeunes enfants et l'éveil de leur sensibilité contre une entreprise dont les motivations sont trop strictement économiques. »

Une jeune spectatrice, qui n'est pas de son avis, lui réplique :

Je m'appelle Claire. J'ai onze ans et suis élève de 5e au lycée. Maman m'a fait lire la lettre de Mme Veisseyre sur une pièce que j'ai vue moi-même au Théâtre Mouffetard. Je ne suis pas du tout du même avis que cette dame et je trouve cette pièce très drôle et très intéressante pour les enfants de 6e et 5e. J'aime bien ce genre de pièce qui parle de choses de tous les jours. J'aime bien aussi les pièces de Molière et j'en ai vu plusieurs.

AÉRONAUTIQUE

● *Le capital social de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS)*, qui était de 427 250 000 francs, a été porté à 497 250 000 francs, cette augmentation ayant été intégralement souscrite par l'Etat. Dans le courant de 1975, il est prévu une augmentation complémentaire de 470 millions de francs de ce capital, afin de le porter au total à 967 250 000 francs.

Dans l'enseignement supérieur

LE SNE-Sup ORGANISE UNE SEMAINE D'ACTION DU 20 AU 25 JANVIER

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup, affilié à la Fédération de l'éducation nationale) organise du 20 au 25 janvier une « semaine d'action », qui sera marquée notamment, annonce le syndicat dans un communiqué, par des manifestations à Paris et en province. Il s'agit, pour le SNE-Sup, d' « accentuer la pression face à un pouvoir qui compte mettre en route en 1975, sans négocier réellement, la réforme des carrières et celle des études supérieures ». Selon lui, la politique universitaire du gouvernement est en effet « fondée sur l'adaptation aux besoins immédiats des grands intérêts privés, et met en cause l'avenir même de l'enseignement supérieur et de la recherche ».

Le SNE-Sup veut, par cette action, « imposer de véritables négociations sur les carrières avec les syndicats représentatifs des enseignants du supérieur ; mettre en échec les projets rétrogrades, malthusiens et autoritaires concernant l'accès aux universités, le déroulement des études supérieures, la carte universitaire ; contraindre le gouvernement à donner au service public universitaire les moyens financiers nécessaires à l'accomplissement de ses tâches ».

RADIO-TÉLÉVISION

Une déclaration de M. Giscard d'Estaing à « France-Inter »

Les successeurs de l'O.R.T.F. ne sont pas « la voix de la France »

M. Valéry Giscard d'Estaing s'est entretenu lundi, à l'Elysée, avec M. André Rossi, secrétaire d'Etat chargé de la liquidation de l'O.R.T.F., pour « faire le point de l'application de la loi sur les sociétés de radio et de télévision ».

Le président de la République a fait au micro de France-Inter une importante déclaration, qui devait modifier sensiblement les rapports entre l'Etat et les organismes nationaux d'information de radio et de télévision, qui ne sont plus pour lui « la voix de la France ». Les propos tenus un jour de 1972 à ce sujet par son prédécesseur, Georges Pompidou, sur « les journalistes de l'O.R.T.F. qui ne sont pas tout à fait des journalistes comme les autres », *avaient donné lieu à polémique.*

A tel responsable d'une des nouvelles sociétés, M. Valéry Giscard d'Estaing déclarait la semaine dernière qu'il espérait bien ne plus avoir à s'occuper des organismes de radio et de télévision « d'ici *à trois ans ».*

On aimerait avoir l'assurance que ces sages propos du chef de l'Etat, qui trouveront un écho favorable parmi les journalistes de la radio et des télévisions françaises, seront également entendus par certains membres du gouvernement qui, récemment encore, ont tenu un rôle non négligeable dans la désignation des responsables de l'information sur les ondes. — C. D.

M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré, le lundi 6 janvier, que, pour lui, les radio et télévisions françaises ne sont pas « *la voix de la France* ».

« *Cela a toujours été, à mon avis, une erreur,* a-t-il précisé, *parce que la voix de la France, cela voulait dire qu'il y avait une sorte d'information officielle. Il n'y avait pas d'information officielle et personne n'avait jamais dit que l'O.R.T.F. devait être une agence officielle d'information. Prenez le cas de l'A.F.P. — l'Agence France-Presse, — personne ne dit que c'est la voix de la France ; c'est l'agence française de diffusion des nouvelles de presse. Pour moi, ce n'est pas la voix de la France, ce sont simplement des Français qui s'expriment.* »

Le président de la République a ajouté que les journalistes des radio et télévisions « *sont des journalistes comme les autres* ».

M. Giscard d'Estaing a ainsi exprimé, dans un entretien accordé à France-Inter, une position différente de celle que Georges Pompidou avait lui-même adoptée au cours de sa conférence de presse du 21 septembre 1972 (1).

« Pour les nouvelles sociétés je souhaite indépendance et qualité »

Interrogé sur ses souhaits pour les nouvelles sociétés de radio et de télévision qui succèdent à l'O.R.T.F., M. Giscard d'Estaing avait auparavant répondu : « *C'est de souhaiter d'abord qu'elles soient entre elles aussi indépendantes que possible. L'idée fondamentale de la réforme c'était de permettre aux moyens qu'avait l'Etat dans ce domaine de devenir des moyens indépendants et concurrentiels. (...)*

» *Il y a des télévisions en France et des radios et, parmi ces radios, il y a naturellement Radio-France. Je souhaite deux choses : l'indépendance et la qualité. L'information fait partie de notre vie quotidienne. Elle pénètre tous les aspects de notre vie quotidienne et il est très important que cette « visite » de l'information s'effectue dans la recherche d'un esprit de qualité. J'aurai l'occasion de dire aussi que je souhaite que ces grands moyens d'information non seulement n'augmentent pas le poids de nos soucis quotidiens mais, dans une certaine mesure, les allègent.*

» *Je ne veux pas dire qu'il faille avoir nécessairement une radio et une télévision systématiquement optimistes, mais enfin je crois que, dans le monde assez sombre où nos compatriotes vivent, il est important de leur donner un peu de fraîcheur, un peu d'air et un peu de délivrance.* »

A la question de savoir s'il considérait Radio-France comme l'une des quatre grandes radios françaises, M. Giscard d'Estaing a répondu : « *Oui, c'est l'une des quatre grandes radios françaises. Naturellement, par son origine, elle est plus proche de nous puisque la nation la possède. C'est un bien de la nation. Je souhaite que si elle l'emporte dans cette compétition, elle le fasse par sa qualité et son objectivité.* »

Le président de la République a souligné l'importance de la radio en observant que la connaissance des faits, et notamment des grands événements, parvient au public, actuellement, « *essentiellement par la radio* ».

Quant à savoir si la radio tient une place importante dans l'information et la distraction des Français, M. Giscard d'Estaing a indiqué :

« *Elle tient une place très importante dans l'information. Je peux moins en juger en ce qui concerne la distraction puisque, malheureusement, je ne l'écoute pratiquement jamais pour ma distraction, sauf pendant les fins de semaine, mais je crois que l'information sur l'événement (...) est maintenant très largement ressentie au travers de la radio.*

» *D'ailleurs, je crois que c'est les grands événements soudains, comme la disparition des hommes d'Etat, qui ont été ressentis brusquement par la France : ainsi, l'assassinat du président Kennedy ou le décès du général de Gaulle ont été appris par les Français en réalité par la radio. Je me suis aperçu que lorsqu'une nouvelle était répandue par la radio — que ce soit une nouvelle très tragique ou une nouvelle très heureuse, — dans la rue, quelques minutes après, on voyait les visages se transformer. Donc, je crois que l'information, la connaissance du fait, arrive, à l'heure actuelle, essentiellement par la radio.* »

« Il n'y aura rien de ce qui ressemble à une espèce de censure »

Comme on lui demandait si, pour réagir à une information qu'il avait entendue à la radio, il prenait son papier à lettres ou le téléphone, M. Giscard d'Estaing a déclaré :

« *Cela dépend tout à fait. De toute façon, j'aurai l'occasion de le dire, il n'y aura rien de ce qui ressemble à une espèce de censure* a posteriori *sur la radio. La radio dit ce qu'elle veut. Il arrive souvent, il faut le dire, que certains des faits qui sont annoncés sont inexacts : on dit que vous avez fait une chose alors qu'on ne l'a pas faite. On dit que vous êtes à un endroit, en réalité vous n'y êtes pas, etc. Alors, à ce moment-là, on peut réagir très vite. C'est-à-dire faire téléphoner ou téléphoner en disant : « Vous » vous trompez, vous avez dit » quelque chose qui n'est pas » exact. » S'il s'agissait au contraire d'une information inexacte de caractère plus général ou de politique générale, comme par exemple de nous prêter un projet de réforme électorale qui ne serait pas le nôtre ou d'annoncer un remaniement gouvernemental qui n'aurait pas lieu ou des choses de ce genre, alors je crois qu'à ce moment-là il vaut mieux écrire au président (de la radio) pour lui dire : « Ecoutez, vous » êtes sur une fausse piste et » vous ne devriez pas lancer des » nouvelles de ce type.* »

A une question portant sur le droit de savoir quelles choses il voudrait entendre souvent à la radio, le président de la République a répondu : « *C'est difficile à dire, parce que l'information consiste pratiquement à citer toujours l'événement dérangeant, l'événement inattendu, et c'est malheureusement souvent un événement pénible ou triste. On a dit que le rôle de la radio n'était pas de citer tous les trains qui arrivaient à l'heure, mais plutôt de parler des accidents et des déraillements, et c'est vrai en un sens.* »

En conclusion, M. Giscard d'Estaing a souhaité qu'on puisse entendre en 1975 « *qu'un certain nombre de problèmes ou de conflits ont été réglés.* »

(1) L'ancien président de la République avait déclaré : « Qu'on le veuille ou non, le journaliste de la télévision n'est pas tout à fait un journaliste comme un autre. Il a des responsabilités particulières. (...) Qu'on le veuille ou non, la télévision est considérée comme la voix de la France, et par les Français, et par l'étranger. »

M. HENRI CAILLAVET : la voix de l'Élysée ?

M. Henri Caillavet (radical de gauche), rapporteur pour avis des problèmes de l'information de la presse et de l'O.R.T.F. au Sénat, a déclaré :

« *La télévision et la radiodiffusion ne sont plus la voix de la France, a déclaré lundi soir M. Giscard d'Estaing. M. le président de la République a raison. Désormais, la voix de la France sera celle de l'Elysée !*

» *En effet, j'éprouve beaucoup de peine à croire M. Giscard d'Estaing. Il existe toujours trop de liens entre les présidents de chaînes et le pouvoir. Malgré la personnalité de chacun des présidents, leur nomination, comme celle des directeurs, avec la notation des journalistes, non licenciés par le pouvoir, révèle l'autoritarisme du gouvernement. Celui-ci n'entend pas se dessaisir de sitôt de ses avantages, sinon il aurait mis en œuvre, d'une part, une authentique démocratisation de la télévision et de la radiodiffusion, d'autre part, un statut de l'opposition.*

» *La réforme ne sera donc que dans la forme, le style, la présentation, certainement pas dans le fond. Certes, je souhaite me tromper, mais, hélas ! je ne le crois pas. Nous quittons le règne de la provocation pour celui, peut-être plus redoutable, de la propagande à dose homéopatique.* »

M. ANDRÉ DILIGENT : un changement important.

M. André Diligent, vice-président délégué du Centre démocratique, et porte-parole de ce mouvement, ancien sénateur, a noté que « *la déclaration du président de la République semble bien marquer un changement important dans ce qui fut trop longtemps l'attitude du pouvoir vis-à-vis de la radio et de la télévision* ».

L'ancien rapporteur de la commission sénatoriale d'enquête sur la publicité à l'O.R.T.F. a ajouté : « *Assimiler l'O.R.T.F. à la voix de la France, c'était en effet provoquer le risque d'une équivoque permanente. Dans une démocratie, c'est au chef de l'Etat et au gouvernement qu'il appartient de s'exprimer au nom du pays, et non à un organisme de radio ou de télévision.*

» *Ne pas admettre cette distinction fondamentale relevait, à mon sens, d'une mauvaise conception de l'information.* »

● *Rendez-vous manqué pour M. Jean-Jacques Servan-Schreiber au journal parlé de France-Inter.* — Invité à participer à la première édition de 13 heures, présentée par Jean-Pierre Elkabbach, le député de Meurthe-et-Moselle n'a pu y prendre la parole, la liaison n'ayant pas été réalisée avec les studios de Metz où il se trouvait.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Edouard Cointreau sont très heureux de faire part de la naissance de
Maya,
le 16 décembre, Boston, U.S.A.

— Germaine Nordmann et Baruch Amar,
Anna et Charles Amar,
Jacqueline et Roger Nordmann
sont heureux d'annoncer la naissance de leur arrière-petit-fils, petit-fils,
David - Donald - Charles,
chez le docteur Edouard Teddy Amar et Marion, 50, rue de la Tour, Paris-16e.

Fiançailles

— M. et Mme Léon Toubol,
M. et Mme Marcel Fischer,
ont le plaisir d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,
Françoise et Eric,
198, avenue Victor-Hugo,
75016 Paris.
4, rue Salignac-Fénelon,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Mariages

— Le docteur et Mme Jean-Marc Alby sont heureux de faire part du mariage, célébré à Chicago le 29 décembre, de leur fille
Violette avec M. Robert Spertus,
fils de M. et Mme Herman Spertus.

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Wladimir Duchemin,
fils de M. Jacques-Louis Duchemin et de Mme, née Koucheleff,
et de
Christine Melot,
fille de Mme Paule Melot,
qui a été célébré le vendredi 13 décembre 1974, en l'église Saint-Séverin, à Paris.



Décès

Contre-amiral Philippe ALLEAUME

Nous apprenons le décès survenu le lundi 6 janvier du
contre-amiral Philippe ALLEAUME,
dont les obsèques auront lieu le mercredi 8 janvier, à 15 h. 45, en la chapelle Saint-Louis des Invalides, à Paris.

[Né le 25 juillet 1921 à Paris, le contre-amiral Philippe Alleaume a rallié, en septembre 1941, les forces françaises libres en Angleterre. Après la fin de la guerre, il sert sur différents sous-marins et notamment sur la « Sirène », dont il prend le commandement. Il occupe ensuite divers postes d'état-major.

En décembre 1963, il commande la deuxième escadrille de sous-marins et devient, en janvier 1968, professeur de tactique sous-marine à l'Ecole supérieure de guerre navale. Il est ensuite commandant de l'aviso-escorteur « Commandant Bourdais » et, de mai 1971 à janvier 1974, il commande à l'île-Longue, dans la rade de Brest, la base opérationnelle des forces océaniques stratégiques et l'escadrille des sous-marins nucléaires lance-missiles. Depuis juillet 1974, avec le grade de contre-amiral, il commandait les sous-marins d'attaque à propulsion classique.

Le contre-amiral Alleaume était titulaire de la croix de guerre 1939-1945.]

Alice HALICKA-MARCOUSSIS

— On nous prie d'annoncer le décès
d'Alice HALICKA,
artiste peintre, veuve de Louis Marcoussis, survenu le 30 décembre 1974, dans sa quatre-vingt-cinquième année. L'inhumation a eu lieu le 4 janvier 1975, dans la plus stricte intimité, à Cusset (Allier).
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Alice Halicka avait seize ans lorsqu'elle vint à Paris de Pologne, où elle était née à Cracovie en 1895. Elle y rencontre un autre polonais, Louis Markous, qu'Apollinaire avait baptisé Marcoussis, du nom du village proche de Montlhéry. Vie de rapin à Montmartre, autour du Bateau-Lavoir, où le cubisme venait de naître, avec les Demoiselles d'Avignon, puis à Montparnasse, où émigra la faune artistique. Alice Halicka-Marcoussis a raconté ses souvenirs dans un texte plein de tendresse et d'acuité : « Hier ».

Elle formait avec Marcoussis un couple cubiste, peignant natures mortes et compositions sévères. Mais, lorsqu'elle se laissait aller à son naturel, Alice Halicka était plus à l'aise dans le surréel et dans l'expression du climat intime d'un intérieur ou de la douceur d'un paysage tourangeau. Elle a montré sa fantaisie exubérante dans des décors de théâtre et laissé courir son imagination, qui aimait fouler les grands espaces du rêve, dans l'illustration de livres.]

André LÉOTARD

— Mme André Léotard,
Mme Yves Zouiten et ses enfants,
M. et Mme Jean Mondou et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Léotard et leurs enfants,
M. François Léotard,
M. Dominique Léotard,
M. et Mme Pierre Meyer et leur fille,
M. et Mme Marc Bidorini,
Mme Albert Léotard,
Mme Ange Tomasi,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André LÉOTARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
des Palmes académiques,
conseiller à la Cour des comptes,
ancien maire de Fréjus,
ancien conseiller général du Var,
ancien président
de la Fédération des Associations
de parents d'élèves
des lycées et collèges,
leur époux, père, beau-père, grand-père, fils et gendre,
survenu le 4 janvier 1975.
La cérémonie religieuse aura lieu en la cathédrale Saint-Léonce de Fréjus, sa paroisse, le jeudi 9 janvier 1975, à 10 heures précises.
25, rue Jean-Dolent,
75014 Paris.
128, rue Edmond-Poupé,
83 Fréjus.

[Né le 3 septembre 1907 à Fréjus, docteur en droit, conseiller référendaire à la Cour des comptes, André Léotard avait été conseiller général (modéré) du canton de Fréjus de 1961 à 1967 et président (1959-1966) de la Fédération des associations de parents d'élèves de l'enseignement public, l'actuelle « Fédération Lagarde ».

Maire de Fréjus de 1959 à 1971, son mandat avait été marqué par la catastrophe du barrage de Malpasset.

Nommé ordonnateur unique des fonds privés (100 millions de francs) destinés aux sinistrés, M. Léotard en avait conservé la gestion après sa défaite aux élections municipales de mars 1971. Cette décision de la préfecture du Var avait été contestée par le nouveau maire, M. Léon Héritier, nommé ordonnateur à partir du 1er octobre 1972.]

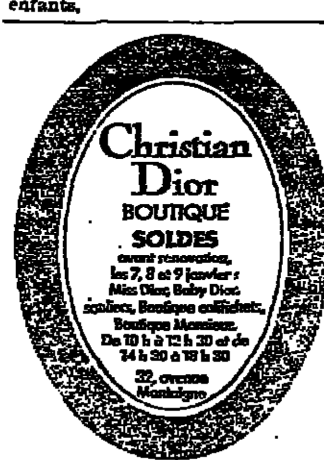
— Mme Antoine Bertier,
M. et Mme Georges Bertier,
M. et Mme Dominique Bertier,
M. et Mme Patrice Bertier,
M. et Mme Emmanuel Deslandres,
M. et Mme Michel Pestel,
Mlle Marie-Christine Bertier,
M. et Mme François Collignon,
M. et Mme Dominique Destor,
Ses trente-trois petits-enfants,
et toutes les familles
font par du rappel à Dieu, le 5 janvier 1975, de
Antoine BERTIER
Les obsèques seront célébrées en l'église de Lisses (91), sortie Corbeil-Nord sur autoroute A-6, le mercredi 8 janvier à 15 h.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de
M. Jacques BEAUVOIS
survenu accidentellement le 3 janvier 1975 à l'âge de vingt-six ans, muni des sacrements de l'Eglise.
De la part de
M. et Mme Joseph Beauvois, ses parents,
M. et Mme Alain Beauvois,
M. le Lieutenant de vaisseau et Mme Jean-Pierre Beauvois,
M. et Mme Luc-Olivier Brun,
ses frères et sœurs ainsi que ses neveux et nièces et toute sa famille.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 9 janvier à 13 h 45 en l'église Saint-François-de-Salle, à Paris.
44, rue Cardinet,
75 017 Paris.

— Il a plu au Seigneur de rappeler à lui
le Pasteur Jean BOLLE
le 30 décembre 1974,
dans sa soixante-dix-neuvième année.
De la part de son épouse Henriette Bolle, née Balfet,
De ses petits-enfants,
De ses enfants Pierre et Christiane Bolle, Jacques et Micheline Bolle Christian et Marie-Claire Bolle,
De ses petits-enfants,
De son frère, le docteur André Bolle et son épouse.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 2 janvier 1975.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Car j'ai l'assurance que ni la mort, ni la vie... ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ notre Seigneur. » Rom. 8 v. 38-39.
31, avenue de la Plaine-Fleurie,
38 240 Meylan.

— Madame Eugène Caër, son épouse, les familles Caër, Le Bouar, Herpe et Arnaud, ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul CAËR,
Inspecteur principal honoraire
des contributions directes,
ancien conseiller financier à E.D.F.,
survenu en son domicile à Montrouge, le 4 janvier 1975 dans sa soixante-neuvième anée.
Les obsèques seront célébrées en l'église de Cancale (Ille-et-Vilaine) le mardi 7 janvier à 14 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

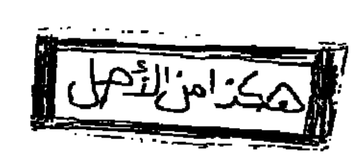
— Luçon, Saint-Sorlin, Champs-Saint-Père, Gif-sur-Yvette, Paris.
Mme Paul Caillé,
M. et Mme Jean-Claude Caillé,
Mlle Françoise Caillé,
Mlle Chantal Caillé,
Dominique et Bérengère Caillé,
son épouse, ses enfants et petits-enfants,
Mme Marcel Tesson, ses enfants et petits-enfants,
Mlle Marthe Caillé, ses sœurs et neveux,
M. et Mme Gabriel Loire, leurs enfants et petits-enfants,
Ses beaux-frères et neveux,
M. et Mme Maurice Ferre-Daviau, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre de Penanros, leurs enfants et petits-enfants,
Ses cousins,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Paul CAILLÉ
notaire honoraire,
Pieusement décédé en son domicile le dimanche 5 janvier.
Les obsèques seront célébrées en l'église cathédrale de Luçon le mercredi 8 janvier à 15 h. 30 où sont reçues les condoléances à 15 h. 15.
Ni fleurs ni couronnes, des prières et des messes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
57, rue Georges-Clemenceau,
85 400 Luçon.
La Frenaudière, Saint - Sorlin, Champ-Saint-Père.
11, Domaine de Mirmont,
91 190 Gif-sur-Yvette.
92, rue d'Alésia,
75 014 Paris.
3, rue Gazon,
75 014 Paris.



M. et Mme Jean Pinchon et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Doré et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Lepinay-Lambert, sa sœur,
Mlle Andrée Osmont,
font part du décès de
Ses collaborateurs,
Mme Gustave-Pierre DORÉ,
née Françoise Lambert,
officier du mérite agricole,
survenu en son domicile à Saint-Jean-de-Frenelles, le lundi 6 janvier 1975 dans sa soixante-dixième année.
Le service religieux sera célébré le mercredi 8 janvier 1975 en l'église de Boisemont (Eure) à 9 h. 30.
Réunion et remerciements à l'église.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Lucien DUFOURCQ-LAGELOUSE,
président
de la Chambre syndicale
des magasins populaires,
vice-président
de la Fédération nationale
des entreprises
à commerces multiples,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 14-18 et 39-45,
officier
de l'ordre national du mérite,
commandeur
de l'ordre du mérite commercial.
Rappelé à Dieu le 5 janvier,
Muni des sacrements de l'Eglise.
Dans sa quatre-vingt-unième année, à Paris.
De la part de
Mme Lucien Dufourcq - Lagelouse,
M. et Mme Michel Dufourcq - Lagelouse,
M. et Mme Francis Dufourcq - Lagelouse,
Rémi et Antoine Dufourcq-Lagelouse,
M. et Mme Pierre Lafarge et leurs enfants,
Mme Georges Dufourcq-Lagelouse et ses enfants,
La direction et le personnel du groupe Soldat Laboureur.
Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église Saint-Sulpice, sa paroisse, le jeudi 9 janvier, à 13 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Maurice Eliot et sa famille vous font part du décès de
M. Maurice ELIOT,
chargé d'enseignement
à la faculté de lettres de Poitiers,
survenu le 5 janvier 1975, à l'âge de cinquante-trois ans.
Cérémonie religieuse jeudi 9 janvier, à 10 h. 30, en l'église Saint-Hilaire de Niort, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Jaques à Châtellerault, à 17 heures.
41, rue de Brioux, 79000 Niort.



RADIO-TÉLÉVISION

L'INAUGURATION DES NOUVEAUX PROGRAMMES

Une caricature de l'ex-O.R.T.F.

Toutes ces secousses, depuis des mois, toutes ces disputes, tous ces departs, tous ces dicours, toutes ces promesses et, pour finir, ou plutôt pour commencer, cette soirée-manifeste, cette soiree navrante, grotesque, cette caricature de l'ex-O.R.T.F. dans tout ce qu'il avait de plus ridicule et de plus derisoire, c'est à n'y pas croire. D'ailleurs, par moments, purement et simplement, on n'y croyait pas. On avait l'impression d'une charge, d'une parodie, assez grossière au demeurant.

Le Tout-Télé sur A2

A commencer sur Antenne 2 par le journal annoncé par une speakerine, une jolie blonde frisotée, vue en pied et non plus en buste, gros progrés. Et presenté par Jacques Saliebert et Georges Leroy. Enième déclaration de changement dans la continuite. Une information honnéte, vivante, un ton neuf, *« ni persifleur, ni servile, ni provocateur »*. Une voix qu'on ne devrait plus confondre — le président de la République venait de le certifier sur les ondes — avec la voix de la France. Grâce a quoi on allait enfin pouvoir nous entretenir librement des grands problémes de l'heure : la grève des postes ; la disparition des pièces de 10 sous ; le prix de l'assurance automobile ; le vol de la statue de Maillol et la nuit de Noël à Béthléhem. Passionnant.

Et passionné le visage expressif et contrasté (joues rondes, lèvres minces et long nez) de M. Marcel Jullian, à qui revenait de droit le coup d'envoi d'Antenne 2. Il nous parlera du bon et plein usage du merveilleux à l'écran ; de la tolérance et de la liberté d'expression ; de la puissance des nouveaux moyens de communication, et nous demandera d'attendre six semaines avant d'émettre un jugement sur la qualité des programmes dont les responsables vont nous donner à présent le résumé illustré par ceux qui ont accepté de participer.

Une bande annonce en forme de super-show, les plus grands noms des arts, des lettres, des sports et du spectacle. Tous les amis de Jacques Chancel, de Philippe Bouvard et de José Artur. Cela fait du monde, et du beau. Il y avait là... Inutile de vous les énumérer, on n'en finirait pas. Sachez seulement qu'il n'y avait ni Mireille Mathieu, ni Françoise Giroud, ni Michel Piccoli. Pas fière, Jacqueline Baudrier, elle, avait accepté de venir faire, assise à côté de Françoise Sagan, aux pieds des maîtres de maison, de la figuration intelligemment muette. Elles ont eu droit chacune à une ligne de texte. Répliques d'autant plus remarquées qu'elles étaient, avec Juliette Greco au micro et Christa Ludwig près du piano, les seules femmes invitées, sans oublier Barbara. Sur près de quatre cents personnes et sur plus de quatre heures de spectacle, c'est peu. Avouez.

Curieuse idée aussi d'aller demander à MM. Giscard d'Estaing, Mitterrand et Monnerville leur opinion sur les vertus de la République. Sujet brûlant. N'était-ce pas plutôt le moment de les interroger sur les vertus de la télévision. Et, pendant qu'on y était, de chercher à savoir aussi ce qu'en pense l'homme de la rue. Mais non, on a préféré se lancer, une fois de plus, à la recherche du temps retrouvé, le bon temps du Tout-Télé. Hallucinant défilé de figures fatiguées, marquées, encadrées de chevelures d'un blond ou d'un brun miraculeusement intacts. En voyant diffuser, venant de Bobino, les yeux d'enfant, un enfant de trente ans, de Stephan Reggiani, on a eu le choc.

Le choc est allé jusqu'au vertige quand, au début de ce triste défilé, nous avons appuyé sur le bouton de la Trois, le temps d'apercevoir Roger Pierre valsant au bras de Jean-Marc Thibault, de fuir sur la Une pour se retrouver nez à nez avec Jacques Martin et revenir penauds, piégés, à Charles Trenet ou à Donald Duck, je ne sais plus. Autre vision assez hallucinante, un nocturne de rugby, disputé par quatre joueurs et commenté par Roger Couderc devant les gradins déserts d'un parc des Princes éclairé à tout va. Plus qu'une image, le symbole d'une télévision fantôme, clinquante et creuse, déconnectée, coupée de toute réalité, poursuivant seule des rêves de glorioles passées et de réussites dépassées. — C. S.

Les « rosiéristes » de TF 1

Les speakerines seront désormais appelées présentatrices. TF 1 leur rend leurs jambes et elles animeront plus librement les programmes. Les quatre — dont deux nouvelles — qui se trouvaient, lundi, à la soirée d'inauguration, semblaient, robes et maintien, entrer au bal des débutantes.

Cette soirée en direct, qui se voulait simple et familière — on y avait invité un couple de rosiéristes du Val-de-Loire représentant les téléspectateurs que TF 1 compte bien conquérir — fut curieusement guindée. Les présentations des hommes de la nouvelle société, et des futurs programmes, n'en finissaient pas. Faut-il imputer cela aux bavardages de Georges de Caunes, dont l'humour laborieux date de quinze ans — *« il y a un buffet pour nourrir les applaudissements »* —, ou à un manque général d'enthousiasme ?

Jean Cazeneuve et Jean-Louis Guillaud n'eurent que des phrases de convention polie. De Caunes, Pierre Sabbagh (il est maintenant aux jeux), Jean-François Chiappe et quelques autres de la vieille garde, se donnaient du « tu » et du « toi » sans que cela sonne juste. Seuls, Eliane Victor et Christophe Izard avaient l'air de croire en l'avenir.

Et ce n'étaient pas les numeros de variétés presentés qui pouvaient degeler l'atmosphère. — J. S.

Les francs-maçons sur FR 3

L'inauguration de FR 3 ressemblait, on ne sait pourquoi, à un programme minimum : il est pourtant aisé de consulter les grilles pour voir que les responsables de cette chaîne en feront rarement plus. Speakerine façon PIP en voix « off » ; flashes d'information comme au temps de la grève sauvage des rédactions : diapositives et présentateur transparent (un seul sujet film à 19 h. 55 : l'affaire Bereta) ; émission pour les jeunes, héritée de Jean-Louis Guillaud ; actualités régionales à l'heure habituelle : la seule innovation venait de la suppression des prégénériques redondants de la « trois », partis avec leur créatrice, Catherine Chailley, sur TF 1. On attendait deux « nouveautés », la tribune libre et les émissions régionales.

Heureuse surprise pour la tribune libre. Ce n'était pas la table et le verre d'eau redoutés. Dans un décor inexistant, les représentants de la Grande Loge de France, qui inauguraient l'émission, ont choisi de construire un programme, avec exposés, jeu dramatique, interviews — ne parlons pas de naturel, on sentait l'espace du studio et les quarts de tour de la caméra :

Le message maçonnique n'a pas été entendu. Tandis que la plupart des autres régions diffusaient un programme sportif, la station Paris-Normandie-Centre présentait un magazine « culturel » : les Reggiani, Francis Huster, les Gegauff (M. et Mme, filmés par Chabrol), les mêmes qu'ailleurs mais mal filmés, platement interviewés par une dame qui découvrait les plaisirs du fauteuil rotatif. Lundi prochain, l'invité du magazine d'Ile-de-France sera M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture.

On a surtout vu M. Claude Contamine, en ouverture du journal de Paris et au début du divertissement d'inauguration qui durait vingt minutes, avec Thierry Le Luron imitant l'hôte de l'Elysée, qui avait réservé sa collaboration à TF 1 et A 2. Parmi les invités de cette triste mascarade, il y avait Yves Robert. On lui doit un mot terrible : *« Méfiez-vous, je vous écouterai. »* — M. E.

CARNET

— M. et Mme Yves Jacquet et leur fils,
Le docteur et Mme Robert Sans et leur fils,
M. Pierre Jacquet,
Les familles Brouwet, Boivin, Chevalier, Carrel, Franck, Charles,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André JACQUET,
survenu le 5 janvier, en son domicile.
La cérémonie religieuse sera célébrée le 8 janvier, à 14 heures, en l'église Saint-Thibaud de Marly-le-Roi.
Cet avis tient lieu de faire-part.
38, avenue de l'Europe,
78160 Marly-le-Roi.

— M. Paul Jeuniau,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Paul JEUNIAU,
née Geneviève Denecker,
survenu le 25 décembre 1974, dans sa soixante et unième année.
Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu à l'Ile-d'Arz (56), le 31 décembre 1974.
Une messe sera célébrée à 18 h. 30, en l'église Saint-Séverin, le vendredi 10 janvier 1975.
Cet avis tient lieu de faire-part.
49, boulevard Saint-Germain,
75005 Paris.

— Mme Roger Lambert, son épouse,
Mme Françoise Laporte, Mathilde, Georges et Inès,
M. et Mme Denis Lambert et Irène,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de vous faire part du décès de
M. Roger LAMBERT,
survenu, à soixante-huit ans, le 20 décembre 1974.
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale, le 24 décembre 1974, en l'église Saint-François-de-Sales d'Adamville, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière du Montparnasse.
12, avenue Louis-Blanc,
94210 La Varenne.

— Le conseil d'administration,
Le personnel et les amis de la société MATTRAP,
ont la tristesse de vous faire part du décès de
M. Roger LAMBERT,
fondateur de la société.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu le 24 décembre, dans l'intimité familiale.
S.A. Le Matériel d'industries et de travaux publics.
9, square des Marronniers,
94100 Saint-Maur.

— Mme Germaine Bloch,
Les familles Gilbert Lévy, Maurice Benichou,
Les parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Lucien LÉVY,
née Renée Bloch,
leur sœur, mère, grand-mère, arrière-grand-mère, parente et amie,
survenu dans sa quatre-vingt-seizième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Besançon, sa ville natale, le 30 décembre 1974.
14, Grande-Rue, 25000 Besançon.
60, avenue Anatole-France,
93140 Bondy.
5, avenue de Celle,
92360 Meudon-la-Forêt.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Raoul MARTINET,
ingénieur des Arts et Manufactures,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
administrateur de S.A. R. Martinet et Fils,
ancien président de la société de secours mutuel de Gentilly,
ancien secrétaire général du Syndicat national des fabricants de vinaigre,
ancien secrétaire du Comité international des fabricants de vinaigre,
pieusement décédé le 4 janvier 1975, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
De la part de MM. Martinet,
39, avenue Raspail,
94250 Gentilly.
Et de toute la famille.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 8 janvier 1975, à 10 h. 30, en l'église Saint-Saturnin de Gentilly.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 27 décembre à Brioude, dans sa soixante-dix-septième année, de
M. Simon MERLE,
conservateur des hypothèques honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire et des engagés volontaires 14-18.
De la part de ses enfants
Mme le docteur S. Braun, née Merle, et M. le docteur S. Braun,
De ses petits-enfants,
Et de toute sa famille.
234, boulevard Saint-Germain,
Paris-7e.

— On nous prie d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-huitième année, du
Dr James REILLY,
officier de la Légion d'honneur,
chef de laboratoire honoraire de bactériologie des hôpitaux,
membre de l'académie de médecine.
Selon la volonté expresse du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

[Né le 6 mars 1887 à Landernau (Finistère), le docteur James Reilly a fait ses études au lycée de Brest, puis à la faculté de médecine de Paris. Médecin assistant de l'hôpital de l'Institut Pasteur de 1920 à 1923, chef de laboratoire de la faculté de médecine de Paris et de l'Assistance publique de 1922 à 1964, il était médecin inspecteur des épidémies. Ses recherches ont porté essentiellement sur les typhoïdes et les paratyphoïdes, les phénomènes d'irritation neuro-végétative, les pasteurelloses humaines, la « maladie des griffes du chat ». Le docteur Reilly était membre de l'Académie de médecine.]

— Mme Maurice Sebaoun,
M. Raymond Cohen Jonathan,
M. et Mme Paul Sebaoun,
M. et Mme Jean-Claude Cerf,
Mme Martine Simler,
ont la douleur de faire part du décès de leur petit-fils, fils et frère,
Michel SEBAOUN,
ancien élève de l'Ecole des hautes études commerciales,
promotion 1969,
survenu à l'âge de vingt-sept ans, le 3 janvier 1975.
La levée de corps aura lieu le 8 janvier 1975, à 7 h. 15, 12, rue Lhomond, à Paris-5e.
L'inhumation se fera à Nancy, le même jour, à 15 h. 15, avenue de Boufflers.
Cet avis tient lieu de faire-part.
25 bis, rue Jasmin,
75016 Paris.
22, rue de Saint-Lambert,
54000 Nancy.

— Mme Michel Worms de Romilly, son épouse,
Mme Georges Antoine-May et Mme Christian Lazard, ses tantes,
Caroline, David, Elizabeth et Camille Mangin, ses beaux-enfants,
M. René Pleven, son beau-père,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Michel WORMS DE ROMILLY,
survenu brusquement le 1er janvier, à Bird-Island. Il a été inhumé à Bel-Ombre, Mahé (îles Seychelles).
Une cérémonie religieuse sera célébrée à son intention le samedi 11 janvier, à 10 h. 30, en l'église Saint-Séverin.
63, rue Notre-Dames-des-Champs,
Paris-6e.

Remerciements

— Mme Marc Chardot et ses enfants, les familles Pierre et André Chardot et Jacques Nithart, dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées à la suite du décès de
Marc CHARDOT,
prient leurs amis de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

— Mlle Gabrielle Dupont, de la communauté Saint-François-Xavier,
M. Louis-Etienne Dupont,
M. et Mme Guy Alapetite, Denys, Claire, Antoine et Christophe,
M. et Mme Alain Rigal et Céline, Béatrice, Arnaud et Vincent Dupont,
M. et Mme Hervé Dupont,
Et leurs oncles et tantes,
touchés de la sympathie que vous leur avez témoignée lors du décès de
M. Etienne DUPONT,
président d'honneur de la banque Dupont,
vice-président de la Banque de Bretagne,
administrateur de la Société d'Escaut et Meuse,
administrateur - président d'honneur du collège Stanislas,
administrateur de l'Hôpital du Perpétuel-Secours,
vous prient de trouver ici l'expression de leur gratitude.
58, avenue du Roule,
92200 Neuilly.

Anniversaires

— Les parents de
Jean LAPORTE
demandent à leurs amis une pensée pour lui à l'occasion du neuvième anniversaire de son décès.

Messes anniversaires

— A l'occasion du premier anniversaire du décès de
M. le docteur Jean-Gérard MARIAGE,
médaille de la Résistance,
chevalier dans l'ordre national de la Santé publique,
survenu le 8 janvier 1974,
Me Arlette Grieten demande à tous ceux qui l'ont connu, estimé, de s'unir en pensée ou d'assister à la messe qui sera célébrée le 8 janvier 1975, à 10 h. 45, en l'église de Bangor, à Belle-Ile-en-Mer (Morbihan).

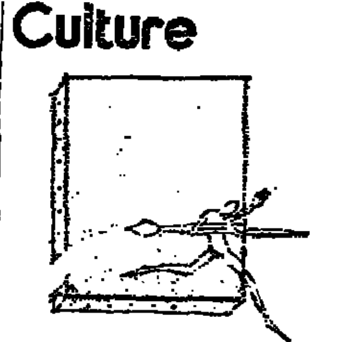
— A ceux qui ont connu et aimé
Marie SPITZ,
une pensée est demandée pour le deuxième anniversaire de son retour à Dieu.
Une messe sera célébrée le 12 janvier, à 11 h. 30, en l'église Saint-Pierre - Saint-Paul de Rueil - Malmaison.

Messes

— Une messe, pour le deuxième anniversaire du décès de
Andrée BORDEAUX LE PECQ,
peintre-graveur,
sera célébrée jeudi 9 janvier 1975, à 10 heures, en la chapelle espagnole du 51 bis, rue de la Pompe, Paris-16e.

SPECTACLES

Culture



Inauguration de la Maison des arts à Créteil

● En « préfiguration » depuis 1968, la Maison de la culture de Créteil inaugure ses nouveaux équipements : une grande salle de mille places, une petite salle de trois cent cinquante places, un café-théâtre, des galeries d'exposition, des ateliers, une bibliothèque, une discothèque...

Au centre du « nouveau Créteil », la MAC — Maison des arts et de la culture — voisine avec le centre commercial régional, la préfecture et l'hôtel de ville. L'ensemble est conçu pour une cité « en expansion » : on attend cent vingt mille habitants en 1980. Ils étaient quatre-vingt mille en 1974.

● La Maison de la culture de Créteil, ouverte depuis lundi au public, est la neuvième construite à ce jour en France et la première dans la région parisienne. Elle risque d'être la seule dans les années qui viennent. Le secrétariat d'Etat à la culture a clairement indiqué qu'il entendait *freiner* la construction des grands édifices culturels au profit des équipements légers.

En changeant de lieu, la MAC ne change pas d'orientation. Elle s'agrandit et peut devenir plus ambitieuse. Sa section cinéma, pendant la « préfiguration », a été l'un des premiers pôles d'attraction. En musique, ont été tentées des expériences originales de création avec le public. Les activités de la nouvelle maison, qui prolongeront ce travail, toucheront une audience déjà informée.

Le directeur, Jean Negroni, a l'intention de faire de la MAC un instrument qui réponde aux principes de l'action culturelle : création, animation, diffusion. Son théâtre lui permet d'accueillir de grands spectacles. En janvier, « Crime et Châtiment », de Dostoïevski, mis en scène par Robert Hossein, et un ballet, « Sablier Prison », de Carolyn Carlson, créé à l'Opéra ; en février, « Comédie policière », par le groupe T.S.E. Dans la petite salle, des concerts, des pièces de recherche en projet, et peut-être un mois du théâtre amateur au printemps.

CONCERTS Radio France

MAISON DE LA RADIO Studio 104 — Mardi 7 janvier à 20 h. 30	ORCHESTRE PHILHARMONIQUE Dir. Janos KOMIVES avec J.-M. DARRE — Berlioz, Saint-Saëns, S. Nigg, Bartok
MAISON DE LA RADIO Studio 104 — Mercredi 8 janvier à 20 h. 30	ORCH. NATIONAL DE FRANCE Dir. Jean MARTINON avec J. FONDA, B. GAVOTY — Bizet, Beethoven, Saint-Saëns
MAISON DE LA RADIO Studio 104 — Jeudi 9 janvier à 20 h. 30	SAISON LYRIQUE — OBERTO — VERDI — avec R. Constantin, A. Edwards, F. Ortiz, E. d'Alboni, Ch. Issartel — ORCHESTRE LYRIQUE Dir. M. ARENA
THEATRE de la Gaîté-Montparnasse — Samedi 11 janvier à 18 h. 30	LIBRE PARCOURS RECITAL — Daria HOVORA, piano — Mozart - Chopin, Schumann - Prokofiev
MAISON DE LA RADIO Studio 104 — Mardi 14 janvier à 20 h. 30	ORCHESTRE PHILHARMONIQUE Dir. N. BRAITHWAITE avec le concours du duo de pianos BILLARD - AZAIS — Mendelssohn
SALLE PLEYEL — Mercredi 15 janvier à 20 heures	PRESTIGE DE LA MUSIQUE — ORCH. NATIONAL DE FRANCE Dir. Karl RICHTER — ELIAS, op. 70 de Mendelssohn — av. J. NORMAN, M. HOFFGEN, H. WINKLER, M. EGEL
MAISON DE LA RADIO Studio 105 — Jeudi 16 janvier à 20 h. 30	ORCH. de CHAMBRE Dir. Jacques MERCIER avec Dyna AUGUST — Pergolèse, Puccini, Liszt, Mendelssohn

Festival d'Automne



Tous les soirs 20 h. 30 (relâche dimanche)
LOCATION PAR TELEPHONE : 607-37-53



CALENDRIER DES CONCERTS

CERCLE INTERALLIÉ — Mardi 7 janvier (Valmalète.)	AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE — Régis PASQUIER, Bruno PASQUIER, Roland PIDOUX — violon, alto, cello — Beethoven, Martinu
SALLE GAVEAU — Samedi 11, Mardi 14 janvier à 20 h. 30 (Valmalète.)	LE NOUVEAU QUATUOR HONGROIS — Le 11 : Haydn, Bartok, Beethoven ; Le 14 : Mozart, Brahms, Webern, Debussy
SALLE GAVEAU — Jeudi 23 janvier à 21 heures (Valmalète.)	CHOPIN par VENTSISLAV YANKOFF
SALLE GAVEAU — Mercredi 15 janvier à 18 h. 45 (Valmalète.)	PREMIER CONCERT — Une heure avec LISZT et FRANÇOIS-JOEL THIOLLIER
SALLE GAVEAU — Mercredi 15 janvier à 20 h. 30 (Kiesgen.)	ORCHESTRE DU CONSERV. DE PARIS — dir. SERGIU CÉLIBIDACHE — sol. P.-L. AIMARD, p. — 1er Prix concours Messiaen, Ravel, Mozart, Beethoven
SALLE GAVEAU — Lundi 13 janvier à 20 . 30	LE CONSERVATOIRE présente LE BUD — Y. TATE, violon — P. DEVOYON, piano — Le Quatuor de saxophones B. LIGER - M. REYDELLET - A. JOUSSET - A. LEGROS — Schubert, Glazounov, Absil, Prokofiev
THEATRE de la MADELEINE — Samedi 11 janvier à 17 heures (p.e. Werner.)	AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE — QUATUOR VEGH — Mozart, Kodaly, Beethoven
SALLE GAVEAU — Jeudi 16 janvier à 20 h. 30 (Werner.)	Récital PHILIPPE GANTER — SCHUBERT
EGLISE SAINT-SULPICE — Mardi 14 janvier à 21 heures (De Saint-Ours.)	PATRONAGE VILLE DE PARIS — Centenaire Dr. A. SCHWEITZER — ORCH. DE CHAMBRE DE PARIS — dir. P. Duvauchelle — BACH — Cantate 51 (trompette) ; Concertos Hautbois-Violon et 2 violons ; 2e Brandebourgeois

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Impromptu de Marigny.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.
Petit TEP, 20 h. 30 : la Petite Cuiller ; C'est pas mon frère.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Rosa Duran et le Cuadro Flamenco de Zambra.

Les autres salles

Atelier, 21 h. : Avron et Evrard.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : Tu ne voleras point.
Cour des Miracles, 20 h. 15 : Pour l'amour du ciel, où tous ces gens peuvent-ils bien aller ? 22 h. 30 : V comme Vian.
Deux-Portes, 20 h. 30 : Légère en août.
Edouard-VII, 21 h. : la Mamma.
Gymnase, 20 h. 30 : Cher Menteur.
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 45 : Docteur Hero.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Buffet-Bontems ; 22 h. : les Larbins ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Madeleine, 20 h. 30 : le Tournant.
Mathurins, 21 h. : le Péril bleu ou méfiez-vous des autobus.
Nouvelle-Comédie, 20 h. 30 : Zalmen ou la folie de Dieu.
Olympic, 22 h. : M.M. Maggie Moon.
Le Palace, 20 h. 30 : le Cadavre exquis ; 23 h. : le Moustique dithyrambique.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Porte-Saint-Martin, 23 h. : l'Apologue.
Récamier, 20 h. 30 : Sudd.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. : les Autres, par Jean Bois.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Victor ou les enfants au pouvoir ; 20 h. 30 : la Haute Colline de Dunsinane ; 22 h. 30 : Voyage autour de ma marmite.
Théâtre-en-Marche, 20 h. 30 : la Pastorale des santons de Provence.
Théâtre Oblique (petite salle), 20 h. : Grimm, contes ; (grande salle), 21 h. : la Danse macabre.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Ainsi parlait Zarathoustra ; Petit-Orsay, 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : l'Ile de la raison.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée.
Troglodyte, 22 h. : Xahat.
Variétés, 20 h. 45 : l'Album de Zouc.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : la Guérite.
Gennevilliers, salle des Grésillons, 20 h. 45 : le Précepteur.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval.
Dix-Heures, 22 h. : l'Esprit fraudeur.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Denis Wetterwald ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : Souries ou je tire.
Au vrai chic parisien, 20 h. 30 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. : Philippe Val et Patrick Font.
Café d'Edgar, 20 h. 30 : Chorus débile ; 22 h. 15 : les Bancs ; 23 h. 45 : Pierre Péchin.
Café de la Gare, 20 h. : Just a quick sweet dream ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : la Collection ; 21 h. 30 : Huis clos ; 22 h. 30 : Femmes parallèles ; 23 h. 30 : Quand j'serai grande, j'serai paranoïaque.
Le Fanal, 21 h. : Mr Barnett ; 22 h. 45 : Délire à deux.
La Jour-de-Fête, 21 h. 30 : Ch. Monsset, Laville ; 23 h. : J. Mauzac ; 24 h. : J.-C. Abadie.

Mardi 7 janvier

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Petit Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : la Reine d'Angleterre.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Par ici les gros sous (B. Vian) ; 22 h. 30 : De la mer et des hommes.
Splendid, 20 h. 30 : Ma tête est malade ; 21 h. 30 : Comme un vieux moteur dans un arbre à viande ; 22 h. 30 : J'vais craquer.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Henri-Varna - Mogador, 20 h. 45 : la Révolution française.

Le music-hall

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
Bobino, 20 h. 30 : Serge et Stephan Reggiani.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 30 : Dzi croquettes.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta !
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : O nu.
Olympia, 21 h. 15 : Michel Sardou.

La danse

Biothéâtre, 20 h. 30 : Chants, percussions et danses de l'Inde du Sud.
Nouveau Carré, 20 h. 30 : Ballet-Théâtre Joseph Russillo.
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Balances.

Les concerts

Maison de la radio, 20 h. 30 : Orchestre philharmonique, dir. J. Komives (Berlioz, Saint-Saëns).
Cercle interallié, 21 h. : Trio Pasquier-Pidoux (Beethoven, Martinu).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Chaillot, 15 h. : Richard III, de L. Olivier ; 18 h. 30 : Viva Zapata, de Elia Kazan ; 20 h. 30 : les Cannibales, de Liliane Cavani ; 22 h. 30 : Bob and Carol and Ted, de P. Mazursky.

Les exclusivités

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Saint-Germain - Village, 5e (633-87-59).

APPORTEZ-MOI LA TETE D'ALFREDO GARCIA (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount - Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount - Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

D'ARTAGNAN L'INTREPIDE (A., v.f.) : Omnia, 2e (231-39-36).

LES AVENTURES DE TITI ET DE SYLVESTRE (A., v.f.) : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nations, 12e (343-04-67).

LES BIDASSES S'EN VONT EN GUERRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont - Richelieu, 2e (233-56-70) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Scala, 10e (770-40-00).

BONS BAISERS A LUNDI (Fr.) (jusqu'au 2) : Mercury, 8e (225-75-90) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

BORSALINO AND CO (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (225-67-29) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE CHAT BOTTE (Jap., v.f.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LE CHAUD LAPIN (Fr.) : Gramont-Opéra, 2e (742-95-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

CHINATOWN (A.) (*) v.o. : Colisée, 8e (359-29-46) ; Hautefeuille I et II, 6e (633-79-38) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Caravelle, 18e (387-50-72) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nation, 12e (343-04-67).

LA CITE DU SOLEIL (It.) v.o. : Marais, 4e (278-47-86).

LA CLINIQUE EN FOLIE (A.) v.o. : Le Seine, 5e (325-92-46).

LE COIN DES VIERGES (Mex.) v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LA COUSINE ANGELIQUE (Esp.) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

DE LA CHAIR POUR FRANKENSTEIN (A., It., Fr.) v.f., relief : Méry, 17e (522-59-54).

LES DIEUX ET LES MORTS (Brés.) v.o. : Ciné-Halles Positif, 1er (236-71-72).

DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : Camé, 9e (770-20-89) ; Liberté-Club, 12e (343-01-59) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Normandie, 8e (359-41-18).

LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19).

DODES'CADEN (Jap.) v.o. : Quintette, 5e (033-35-40).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Scala, 10e (770-40-00).

L'EROTISME D'HOLLYWOOD (Stillborn, Crystallin, Mariage) v.o. : Marais, 4e (278-47-86).

ERICA MINOR (Suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Quintette, 5e (033-35-40).

LA FEMME AUX BOTTES ROUGES (Fr.) : P.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Gaumont - Madeleine, 8e (073-56-03) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).

Les films nouveaux

ZIG ZIG, film français de Laszlo Szabo, avec Catherine Deneuve et Bernadette Laffont. — Mercury, 8e (225-75-90), ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Clichy Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

FENDER L'INDIEN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LES FILLES DE KA MA RE (Jap., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).

GATSBY LE MAGNIFIQUE : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA GIFLE (Fr.) : Ambassade-Gaumont, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta (797-02-74) ; Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LES HAUTS DE SOLITUDE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) à 14 h et 22 h 30.

L'HOMME AUX PISTOLETS D'OR (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-97) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Publicis-Sofitel, 15e (842-04-68) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

IMPOSSIBLE PAS FRANÇAIS (Fr.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Boul-Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Paramount - Orléans, 14e (580-03-75) ; Galaxie, 13e (580-76-86) ; Paramount - Gaîté, 14e (326-99-343) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Murat, 16e (288-99-75).

LANCELOT DU LAC (Fr.) : Pagode, 7e (551-12-15).

LE LOUP DES STEPPES (Fr.-Suis.-All., v. ang.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie (359-41-18) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; la Clef, 5e (337-90-90).

MAI 68 (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74).

MARIAGE (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Plaza, 8e (073-74-55) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

MES PETITES AMOUREUSES : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-56-16) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).

LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ (Fr.) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

LES NEUF VIES DE FRITZ LE CHAT (A., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : Marais, 4e (278-47-86).

ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : en soirée : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.- (359-15-71) ; Miramar, 14e (326-41-03) ; Terminal Foch, 16e (704-49-53) ; Telstar, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Magic Convention, 15e (828-20-32) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Clichy-Palace, 18e (387-77-29).

747 EN PERIL (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; (v.f.) Napoléon, 17e (380-41-46) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42).

LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND (Fr.) et SI J'AVAIS QUATRE DROMADAIRES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

SWEET LOVE (A., v.o.) (**) : Saint-Germain - Studio, 5e (033-42-72) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Gramont, 2e (742-95-82).

LES SUSPECTS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71).

UN JUSTICIER DANS LA VILLE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).

VINCENT, FRANÇOIS, PAUL... ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

SPECTACLES POUR ENFANTS

Semaine du 8 au 14 janvier

Café d'Edgar (326-13-68) (D.), à 14 h. et 16 h. : Philippe Pourhain, mime.
Cartoucherie de Vincennes, mer., sam. et dim., à 15 h. : Atelier du chaudron.
Centre américain (033-99-92), Me., 16 h. : Hootnany.
Gaîté-Montparnasse (628-16-22), mer. et sam., à 15 h. : les Lettres de mon moulin (marionnettes).
Jardin d'acclimatation (624-10-80), théâtre Me et Sa à 15 h. : la Goutte de miel.
Jardin du Luxembourg (326-46-47), à 14 h. 30 et 15 h. 30 : le Vieux Château ; Guignol et le Père Noël.
Jardin des Tuileries (076-05-19), mer., sam. et dim., toutes les demi-heures, à partir de 15 h. : Marionnettes.
Mouffetard (326-02-87), mer. et sam., à 15 h. : Marionnettes.
Nouveau Carré (277-88-40), Me., Sa. et Di. à 14 h. 30 : Cirque Gruss ; Me à 14 h. 30 (salle Papin) : Mercredis verts.
Parc de Vincennes (808-16-82), mer. et dim., à 15 h. 30 et 16 h. 30 : Voyage au pays de Gaspard.
Théâtre 13 (273-34-37), Me. 15 h. : Au clair de la lune (marionnettes).
Cirque d'hiver (700-12-25), le 8 à 16 h. 30, le 12 à 14 h. et 17 h.
Cirque Pinder - Jean Richard (205-41-90) (D. soir), 20 h. 45, mat. à 15 h. ; sam., à 16 h. 30 ; dim., à 14 h. 30 et 17 h.
Cirque Sabine Rancy (368-90-66), à 14 h. et 17 h.
Chapiteau Galaxy (205-28-06), mer. à 14 h. 30, sam., dim. à 14 h. 30 et 17 h. 30 : Cendrillon (sur glace).

CEGOS

Sélé-CEGOS spécialiste dans le groupe CEGOS du conseil aux entreprises pour les études de fonctions et carrières, pour le recrutement de cadres et dirigeants en France et à l'étranger, recommande les situations présentées ci-dessous :

Fondateur et Directeur de sa Filiale Française

PARIS - 100 000 F

Afin de conquérir le marché français dans un domaine dont il est, au plan européen, l'un des leaders, un groupe allemand de grande réputation, dont je suis le Conseil depuis de nombreuses années, m'a confié le recrutement de celui qui sera à même d'assurer la création et la direction effective de sa nouvelle filiale. S'agissant de produits spécifiques destinés à la protection et à l'anticorrosion, il conviendrait que le titulaire de ce poste connaisse déjà les milieux du bâtiment, travaux publics, ouvrages d'art, génie civil et les marchés correspondants. Il aura plusieurs années d'expérience du marketing, de la promotion, de la vente et de l'animation d'équipe de vente, de l'administration et de la gestion.
A l'issu d'un stage en Allemagne (usines et siège) et en étroite liaison avec la maison mère, il prendra ensuite ses fonctions à Paris, assisté d'un jeune collaborateur déjà formé et préparé à cet effet.
Ce poste sera confié de préférence à un diplômé d'études supérieures, techniques ou commerciales, 30 ans minimum, bilingue français-allemand ou en mesure de le devenir à très court terme. Ecrire à François ROUSSEAU. Réf. M. 6 010

Ingénieur en organisation

INSTITUT GUSTAVE-ROUSSY
VILLEJUIF

L'Institut Gustave-Roussy, l'un des premiers centres de lutte contre le cancer, crée, pour optimiser l'organisation et la coordination de l'ensemble de ses activités, sur les plans administratif et de l'exploitation, le poste de responsable de l'organisation.

Rattaché à la Direction, ce poste fonctionnel implique l'établissement de relations avec tous les services et l'animation de groupes de travail comprenant les principaux intéressés, afin de définir les meilleurs modes de fonctionnement des nouvelles méthodes préconisées et d'assurer leur application. Cette situation, d'un intérêt intellectuel et humain certain, convient à un Ingénieur en Organisation, de formation Grande Ecole (technique ou commerciale) ayant l'expérience de la conception et de la réalisation de systèmes de gestion administrative - informatisés ou non - dans un environnement exigeant une ouverture particulière à toutes les contingences de réalités complexes survenant « en temps réel ».

Ecrire à M.J. FOURNIAT. Réf. M. 23 352

Politique, plan, projets informatiques

Vous avez dirigé de grands projets informatiques dans une entreprise ou comme ingénieur conseil,

Cégos-Management

vous propose de venir renforcer son équipe d'experts de haut niveau.
Vous pourrez mettre en valeur votre expérience, la compléter, et réaliser un progrès marquant dans votre carrière.
Vous aurez à traiter des problèmes de politique et de plan informatique de grandes entreprises où vous participerez à des opérations de réorganisation générale concernant les structures, les systèmes de gestion, l'organisation sociale du travail. Comme responsable de grands projets informatiques vous aurez à définir le schéma directeur des applications, réaliser la conception organique globale: établir le cahier des charges pour le choix des matériels, diriger les travaux des analystes et programmeurs, assurer le démarrage des applications.
Vous avez au moins 32 ans. Sorti d'une grande école scientifique, vous avez 5 années d'expérience de l'informatique notamment comme chef de projets importants, de préférence en comptabilité de gestion ou contrôle de production. Enfin, vous êtes attiré par une vie professionnelle riche et variée comportant des missions en France et à l'étranger (anglais nécessaire). Ecrire à Pierre LESOULLEUX. Réf. M. 50 005

Ingénieurs d'affaires

La STUP, Bureau d'études et d'Ingénieurs Conseils, spécialiste du béton précontraint, leader mondial dans son domaine, est en expansion régulière de 30 % par an.
Son Département Etranger souhaite engager 2 ingénieurs Grande Ecole, spécialisés en Génie Civil, âgés de 30 ans minimum. L'un pourrait avoir une expérience B.E., l'autre une expérience chantiers.

Ils auront chacun la responsabilité d'une zone (par ex. Moyen et Extrême-Orient. U.S.A...) et assureront les liaisons et contacts avec les Agences des pays de cette zone, négocieront d'importants contrats et auront en plus un rôle fonctionnel, en rapport avec leur spécialisation technique, au sein de l'équipe du Département Etranger.
Basés à Paris, ils voyageront fréquemment, missions généralement courtes.

Une excellente connaissance de l'anglais est indispensable. Un perfectionnement technique béton précontraint sera assuré par la Société.

Perspectives de carrière intéressantes et diversifiées dans un groupe financièrement solide, dynamique et dont la compétence technique est mondialement reconnue.

Réf. M. 11 959

Senior Consultant

MARKETING ET PUBLICITE

Filiale du Groupe CEGOS, nous conduisons avec succès une expérience de véritable « agence de communication ». N'effectuant pas d'achat d'espace, ayant renoncé à toute commission (nous ne percevons que des honoraires), ayant banni le mot « budget », nous sommes financièrement et surtout intellectuellement libérés du système.
Nous pouvons vraiment appréhender globalement les problèmes de communication produits/marchés, concevoir, grâce à une forte intégration marketing/création, de véritables systèmes de communication dont les performances et l'efficacité nous surprennent chaque jour.
Pour pouvoir aller plus loin, quantitativement et qualitativement, nous recherchons un Senior Consultant de haut niveau, à qui nous confierons la responsabilité d'une clientèle. Probablement de formation supérieure, ayant acquis en agence (grand-public ou industrielle) la maîtrise du client, sachant « positionner » un produit vite et sûrement, il devra surtout adhérer complètement à notre philosophie et contribuer. à l'enrichir.
Nous lui offrons de se trouver à l'aise, matériellement et intellectuellement, au sein d'une équipe jeune, créative et honnête.

Réf. M. 75 173

Adjoint au Chef des Services Comptables et Administratifs

70 000 F +

L'une des filiales françaises d'un groupe industriel allemand, leader en son domaine, recherche, pour son siège social à Paris, un Adjoint au Chef des Services Comptables et Administratifs. Participant à l'élaboration du bilan annuel ainsi que des situations mensuelles, il contrôlera soit depuis Paris, soit sur place les comptabilités générale et analytique des 3 usines de province qui disposent chacune de leurs propres services comptables. Il assistera son Chef de Service au plan administratif et veillera à améliorer dans un esprit de créativité et d'organisation les procédures actuellement en vigueur et, notamment, certains travaux de mécanisation. Ce poste sera confié de préférence à un titulaire du DECS ou du préliminaire d'expertise comptable ayant plusieurs années d'expérience tant en comptabilité générale qu'analytique, contrôle de gestion, fiscalité... Il aura déjà travaillé en liaison avec un ordinateur (IBM 3) et en connaîtra les possibilités d'exploitation.

Ecrire à François ROUSSEAU. Réf. M. 6006

Secrétaire Général

TOULOUSE
Poste à créer

Société de services : notre activité Industrie-Photo - effectifs 300 personnes - C.A. 30 M - expansion 30 % par an - grand impact sur le marché.

Nous recherchons pour renforcer groupe de Direction, un Secrétaire Général. Il participera à la politique générale et à l'élaboration des plans de développement.
Il sera chargé de la politique et de la direction du personnel et des relations sociales.
Il assurera la mise en route et l'animation du contrôle de gestion avec l'aide des services comptables et financiers.

Ces fonctions s'adressent à un diplômé d'Ecole Supérieure de 32 ans minimum, ayant exercé des actions polyvalentes dans le cadre d'affaires dynamiques et possédant une solide maîtrise des problèmes humains dans l'entreprise.

Réf. M. 75172

Commercial haut niveau France et Export

Nous venons d'obtenir l'Oscar 74 de l'exportation. Nous fabriquons et vendons des produits utilisés par les industries alimentaire et pharmaceutique et sommes l'une des Sociétés d'un groupe solide aux activités diversifiées.
Notre expansion s'est régulièrement maintenue depuis 10 ans - CA actuel : 130 millions.

Un poste est à créer auprès de notre Directeur Commercial à PARIS. Il s'agira d'assurer les liaisons avec une clientèle de gros industriels et avec un réseau d'agents situés essentiellement dans les pays d'Europe.

Une première expérience commerciale de 2 ou 3 ans et une formation supérieure (H.E.C., ESSEC, E.S.C.P.) sont nécessaires. *La maîtrise parfaite de l'anglais et de l'allemand* est indispensable.

Voyages très fréquents de courte durée.

Réf. M. 11 958

Ingénieur-Système

Nous sommes une Société de Facility Management en progression rapide et nos partenaires sont parmi les plus importantes Entreprises. Notre force réside dans la qualité de notre équipe.

Nous recherchons un Ingénieur-Système, ayant une connaissance approfondie des Systèmes de 3e génération. Préférence Matériel 370 - Système OS.

Nous offrons à nos collaborateurs un travail de réalisations sur de nouveaux systèmes et de nouvelles méthodes de rentabilisation des Centres informatiques.

Une formation supérieure (IDN - SUPELEC, Maîtrise d'Informatique) est nécessaire, ainsi qu'une expérience de un à deux ans si possible. Cependant, nous prendrons en considération des candidatures de débutants.

Possibilités de départ à l'étranger.

Réf. M. 70.196

Un Analyste fonctionnel

Création de Poste

Une des plus importantes entreprises françaises de Bât. TP, CA 2 milliards, recherche pour son département Organisation et Informatique rattaché à la Direction Générale, un analyste fonctionnel, 28 ans minimum.

Il participera à la réalisation de projets importants définis dans le cadre d'objectifs acceptés par la Direction Générale. Chargé de la définition détaillée du projet avec les utilisateurs, il n'est pas responsable de sa réalisation informatique mais assure la coordination entre les parties prenantes.

En liaison avec le concepteur du projet, il assurera la mise en place du système et sa maintenance chez l'utilisateur. Ce poste requiert une bonne expérience de la fonction ou une formation de type école supérieure d'ingénieur ou universitaire (maîtrise Informatique de gestion) complétée par une expérience d'un ou deux ans d'applications de gestion comptable (industrie ou conseil).

Intéressantes possibilités d'évolution de carrière pour candidat de valeur à l'intérieur du groupe ou de ses filiales. Lieu de travail : proche banlieue sud.

Ecrire à M. CLERE. Réf. M. 73 302

Ingénieur Consultant



CEGOS-TYMSHARE
Filiale commune de Cégos, du Crédit Lyonnais et de Tymshare, première société indépendante de Time-Sharing vous propose un poste d'Ingénieur Consultant.

Vous participerez au développement des applications du Time-Sharing chez les utilisateurs dans tous les secteurs économiques, en fournissant l'assistance technique et les conseils nécessaires au niveau de la conception et de la réalisation.

Vous aborderez les techniques pratiques les plus avancées du Management : trésorerie, contrôle de gestion, prévisions, investissements, simulations financières, panels... Vous aurez la responsabilité complète des secteurs qui vous seront confiés et vous serez directement intéressés aux résultats obtenus.
Vous aurez la possibilité d'évoluer vers le commercial ou l'animation d'équipes technico-commerciales à Paris et à l'Etranger.
Ce poste convient à un Diplômé Grande Ecole (X, Centrale, Mines, Supélec, HEC, INSEAD) ayant pratiqué l'analyse et la programmation.
- Le goût de l'action et des contacts humains est nécessaire.
- La formation au Time-Sharing sera assurée dans nos bureaux de la colline de St-Cloud.

Adresser CV manuscrit à Cégos Tymshare, (Tél. 602 24.00) 106, Bureaux de la Colline de St-Cloud, 92213 St-CLOUD.

Réf. M. 73.301

Cadre Supérieur d'Assurance pour Direction de Filiale Anglaise

Nous sommes dans les toute premières Compagnies d'Assurances Françaises.

Nous avons créé, il y a 15 ans, une filiale en Angleterre. Elle est actuellement dirigée, par un Français, de personnalité très active dont le plan de carrière prévoit le retour en France dans les 2 ans.

Nous souhaitons recruter dès maintenant son successeur : il devra bien connaître le fonctionnement de notre Groupe et se préparer à son futur rôle de dirigeant et d'animateur de notre filiale.

Ces fonctions ne peuvent convenir qu'à un cadre supérieur, titulaire d'un diplôme universitaire, technicien de l'Assurance - IARD - bilingue : français-anglais, capable, de par son intelligence des situations et son activité, de s'intégrer à un milieu anglais et de développer nos affaires avec dynamisme.

La rémunération prévue au départ peut être de l'ordre de 90.000 F/an.

Réf. M. 71.349

Adresser CV détaillé en indiquant la référence à SELE-CEGOS, 33, quai Galliéni, 92153 SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique recrute pour les Universités d'ALGER, d'ORAN et de CONSTANTINE des Professeurs, des Maîtres-Assistants et Assistants dans les disciplines suivantes :

- — Mathématiques,
- — Physique,
- — Chimie,
- — Sciences de l'Ingénieur,
- — Agronomie,
- — Comptabilité,
- — Économie,
- — Droit,
- — Géologie,
- — Biologie,
- — Sociologie,
- — Psychologie,
- — Géographie,
- — Médecine.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Sous-Direction du Personnel
1, rue Bachir Attar, ALGER (Algérie)

Les demandes de candidature doivent être accompagnées d'un bref curriculum vitae.

FRAMATOME et sa filiale FRAMATEG

créent des postes d'

INGENIEURS COMMERCIAUX pour L'EXPORTATION de CENTRALES NUCLEAIRES

MISSION :

- Assurer le suivi et la négociation de projets de réalisation à l'exportation d'îlots ou de centrales nucléaires complètes.
- Coordonner et assurer la synthèse du contrat avec le client, des accords avec les partenaires, du prix de vente et des budgets de réalisation.

CANDIDATS :

- **X, Mines, Centrale, A.M. ...**
- — Connaissance nécessaire de l'entreprise générale de grands ensembles industriels acquise en bureau d'études, sur chantiers ou au niveau de la gestion.
- — Expérience commerciale.
- — Maîtrise de la langue anglaise.

Adresser dossier de candidature (Réf. M2) au Service Emploi-Orientation 77, rue du Mans — 92400 COURBEVOIE.

Important bureau études techniques et contrôle rech. urgence ingénieurs-conducteurs de travx confirmés 30 ans minim., 10 ans expér., spécialisés en travaux d'alimentation en eau potable, topographie, terrassements, béton armé (barrages en terre, traitement des eaux, pose de canalisations, réservoirs surélevés) pr surveillance et contrôle technique chantiers A. E. P. en COTE-D'IVOIRE. Adr. C.V. dét. et prétentions à M. le Directeur général B.N.E.T.D., B.P. 1.556, ABIDJAN (R.C.I.).

Entreprise de bâtiment dem.

INGENIEUR-ELECTRO-MECANICIEN

pour service matériel, ayant bne connaiss. du matériel utilisé dans le bâtiment. Ses responsab. porteront plus particulièrement sur :

- — La mise en œuvre du matériel sur chantier.
- — L'entretien et la réparation du matériel.
- — L'étude et la fabrication du matériel spécifique à l'entreprise.

Fortes notions de langue anglaise indisp. Déplacements dans pays d'Afrique Noire ou Moyen-Orient possibles.
Ecr. No 6.812, P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris. Cédex 02, qui transmettra.

Cabinets Conseils juridiques établis en AFRIQUE NOIRE recherchent

CONSEILS et REDACTEURS (TRICES) JURIDIQUES

Confirmés, licenciés en Droit.
Prendre rend.-vs pour entretien en téléphonant à 874-95-66.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Des postes de lecteurs, de professeurs et de traducteurs sont offerts dans les trois Universités d'Alger, d'Oran et de Constantine à des enseignants de nationalité :

- — Allemande.
- — Britannique/Irlandaise.
- — Espagnole.
- — Italienne.

dans les domaines suivants :

- — Langue.
- — Littérature.
- — Civilisation.
- — Langue technique.

Les dossiers de candidatures doivent comporter un curriculum vitae détaillé et seront adressés à :

M. le Sous-Directeur du Personnel,

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

1, rue Bachir Attar - ALGER (Algérie)

TRÈS IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL

du secteur T.P. et Génie Civil recherche

DIRECTEUR DES TRAVAUX

pour coordonner et superviser l'ensemble d'un important projet de construction routière au

NIGERIA

Le candidat retenu aura déjà une expérience pratique des chantiers à l'étranger et parlera couramment l'anglais.
Une excellente rémunération (tax free) est offerte ainsi que tous les avantages habituels pour un poste de cette importance.
Ecrire sous réf. DT-RB à TAS, 77, rue La Boétie, Paris-8e, ou tél. 261-51-07 (M. Batifoulier) pour renseignements complémentaires.
Nos Conseillers vous garantissent une discrétion absolue

IMPTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE FRANÇAISE

leader dans le domaine des équipements médicaux recherche pour l'extension de sa filiale MEXICAINE

INGÉNIEUR

A. et M., ENIAM, ENSI...

Devant prendre en charge :

- — le suivi de la construction des Ateliers de Fabrication ;
- — la commande des M.O. et équipements divers ;
- — le recrutement du personnel.

Il aura ensuite la responsabilité industrielle, financière et administrative de l'ensemble ainsi créé.

Le candidat retenu pour ce poste devra parler couramment la langue espagnole, s'être vu confier pendant quelques années la responsabilité d'une petite usine ou d'ateliers de fabrications (type électromécanique), avoir de sérieuses aptitudes dans le domaine de la gestion en général.

Les candidatures manuscrites, avec photo et prétentions sont à adresser sous no 86.305, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui tr.

Réponse et discrétion assurées.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

PS Conseil

S I, société spécialisée dans le conseil informatique appartenant au groupe GSI, recherche pour son siège social de Grenoble, un

JEUNE CADRE COMPTABLE

Son activité s'exercera dans le cadre d'un service chargé du développement et du lancement d'un nouveau produit informatique orienté vers la comptabilité et la gestion. En liaison étroite avec le concepteur, il sera chargé de promouvoir ce nouveau produit auprès d'une clientèle très diversifiée et d'assister les agences régionales dans l'installation du produit dans les entreprises. Enfin, il sera chargé de la maintenance et du développement de la documentation technique et commerciale nécessaire à l'expansion de son service. Ce poste conviendrait à un candidat de 25 ans minimum de formation comptable (DECS, SUP de Co. ou équivalent). Une expérience de deux années en comptabilité est nécessaire. Une connaissance en informatique sera appréciée. La rémunération de départ pourra atteindre 50.000 F. Evolution de carrière très intéressante.

Adresser C.V. sous réf. A/3299 M à :
PS CONSEIL
9, rue Jacques Moyron - 69006 Lyon
Discrétion assurée

I.C.A.R.E.

Société d'Informatique Communale RHONE - ALPES recherche pour

LYON

2 INGÉNIEURS PRINCIPAUX

Organisation - Informatique
(référence 74.403.1)

Poste à haute responsabilité :
— Formation supérieure
— Expérience 5 à 10 ans

Ces postes offrent de bonnes possibilités d'évolution.

Adresser C.V. et prétentions à I.C.A.R.E. 30, bd Vivier-Merle, 69431 LYON Cedex 3.

CHEF COMPTABLE

BANQUE PRIVEE - REGION LOIRE

Pour sa Direction Générale, une banque régionale de 1er plan recherche un Chef des Services Comptables qui dirigera un ensemble de 25 personnes chargé de toutes les opérations comptables et fiscales, des prévisions et du contrôle budgétaire du Siège et des agences.

Ce poste s'adresse à un cadre d'au moins 35 ans, de formation BP ou DECS, ayant déjà exercé comme responsable dans ce domaine depuis plusieurs années.

France Cadres
26, Rue Marbeuf - 75008 Paris - vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 477M2

---

adjoint du directeur général

NORMANDIE **120.000**

Une société de prestations de services en matière de Stockage et de Transports Maritimes et Terrestres possédant un parc très important de matériels et poursuivant de façon constante ses investissements, souhaite adjoindre à son Directeur Général un cadre supérieur qui le secondera dans tous les domaines.

Il doit avoir : • une formation Grande Ecole (X, Mines), complétée par une formation à la gestion (IAE, IEP, ICG, Sc. Economiques), • acquis une expérience de 5 à 10 ans des problèmes commerciaux et de gestion dans une entreprise moyenne, • la pratique de l'anglais et si possible de l'allemand.

Ce poste convient à un candidat ayant déjà prouvé sa valeur personnelle par ses réalisations et désireux de s'intégrer à une équipe où ses qualités humaines lui permettront de participer activement au maniement d'affaires très importantes et au développement de l'entreprise.

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V. détaillé) seront examinées avec toute la discrétion d'usage, sous la réf. 710/M, par:

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION 47, AV. ALSACE-LORRAINE 92160 ANTONY

Importante Société **Bonneterie Troyenne** recherche pour son Service Commercial

CHEF DE PRODUIT

Survêtements masculins (pull-overs)

LA FONCTION :

- *Chef des ventes pour ses produits*, il aura à animer et à dynamiser la force de vente dont il dispose.
- Homme de marketing, il aura la responsabilité des orientations de sa collection et devra mettre en œuvre une politique commerciale adaptée.
- Gestionnaire, il devra en amont (en relation avec la fabrication) et en aval (distribution) planifier et gérer l'écoulement de ses produits.

L'HOMME :

- âgé au minimum de 30 ans, de formation supérieure (E.S.C.-ESSEC, etc.) d'expérience équivalente, il devra faire preuve des qualités d'animation, de vente et de gestion nécessaires à la fonction.

Ce poste offre une réelle opportunité de carrière à un candidat ayant un très bon potentiel d'évolution.

Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous référence 167 M2 à :
Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 Paris.

MARSEILLE
DIRECTEUR TECHNIQUE

Ing. diplômé, Formation électricité et mécanique. Spécialisation industries thermiques acquise ou donnée par l'Entreprise.

Grandes capacités indispensables pour organiser, animer et contrôler la gestion de plusieurs affaires en France (avec bureau d'études et de recherches) *et assurer l'expansion de la société.*

Discrétion assurée. Dossier retourné au candidat. Cand. man., C.V. et prét., à SUD MARKETING, no 11.187, 3, place P.-Baret, MARSEILLE 13006.

Important organisme économique régional

recherche

CHARGÉ (E) D'ÉTUDES

ayant une solide formation économique, niveau minimum licence sciences éco. Expérience professionnelle indispensable.
Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions à C.R.C.I.P., 36, rue des Otages 80037 AMIENS CEDEX.

DANS LE CADRE D'UNE ACTION D'ENVERGURE EN FAVEUR DES MOYENNES ET PETITES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

CONSEILLERS en GESTION
CONSEILLERS en FORMATION

sont recherchés par

15 CHAMBRES de COMMERCE et d'INDUSTRIE

VILLES IMPORTANTES DE PROVINCE

MISSION :

- Détecter et analyser les besoins actuels des entreprises (diagnostic) ;
- Rechercher avec les chefs d'entreprise des solutions aux difficultés conjoncturelles, et établir des plans de développement à moyen terme ;
- Mettre en œuvre des actions de formation, promotion, innovation et exportation ;
- Coopérer avec les autres instances de développement économique régional.

PROFIL :

- — 28 ans minimum ;
- — Formation supérieure ;
- — Expérience de responsabilités de direction en entreprise d'au moins 3 ans ;
- — Aptitude au contact et esprit de méthode ;
- — *Goût pour la performance.*

REMUNERATION 48.000 à 72.000 suivant compétence.
Formation complémentaire prévue.
Conditions de travail et de vie attrayantes.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé avec préférences régionales au

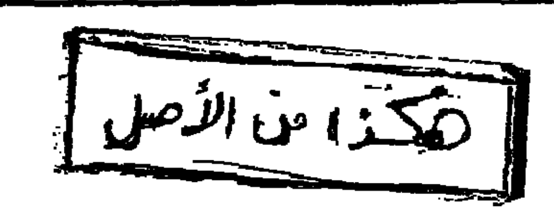
CEFAGI RECRUTEMENT référence 7.1.75
89, avenue Kléber, 75784 *Paris Cedex 16.*

INGENIEUR D'AFFAIRES engineering

LILLE

Une importante société française d'engineering en expansion continue et aux activités diverses (*industrie, équipements collectifs*, santé, distribution, enseignement...) recherche pour sa délégation régionale du Nord un Ingénieur Chargé d'Affaires.
Intervenant après l'Ingénieur Commercial, ce cadre assume l'entière responsabilité de l'opération et joue le rôle d'animateur et de coordinateur des études et des travaux jusqu'à la la réception définitive

France Cadres
26, Rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 449M.



هكذا عن الاصل



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE RANG MONDIAL
recherche
INGENIEUR AGRONOME
I.N.A., E.N.S.A., E.S.A. ou equivalent
qui participera à la création et au developpement de plantations outre-mer.
Discrétion et réponses assurées
Ecrire à INTERMEDIA N° 5609
69, rue Lafayette 75009 PARIS
qui transmettra

UN DES TOUT PREMIERS
LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES FRANCAIS
développant ses expertises cliniques à l'étranger recherche un médecin, ayant une forte personnalité pour occuper le poste de :
DIRECTEUR MEDICAL
de la filiale à LONDRES
Il est important d'avoir déjà une expérience de la recherche clinique et de parler couramment l'anglais.
Adresser C.V. détaillé manuscrit, photo et prétentions sous référence 1344 à :
s.n.p.m PETITES ANNONCES 100, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY

TEXUNION
Groupe DMC
recherche pour sa
Filiale en Création au
BRESIL
un
DIRECTEUR GENERAL
Il participera très étroitement à la CRÉATION et au LANCEMENT d'une importante USINE DE FILATURE et TISSAGE, dont il assurera par la suite la GESTION GÉNÉRALE.
Ce poste de haute responsabilité conviendrait à un
Cadre Supérieur
âgé de 35 ans minimum, possédant une
Formation d'Ingénieur
et une Expérience approfondie de la DIRECTION d'USINES importantes lui ayant notamment permis d'acquérir une excellente qualification TEXTILE en FILATURE et TISSAGE.
Haut niveau de Rémunération.
Avantages sociaux français.
Résidence Grande Ville Côte Nord Est en plein développement.
Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par
DEVELOPPEMENT
membre de l'ANCERP, service M. 937
10 rue de la Paix. 75002 Paris

INGÉNIEUR AGRONOME
(formation agro, Versailles ou équivalent)
recherché
par société filiale du groupe
PECHINEY-UGINE-KUHLMANN
Pour diriger centre de culture arboricole en Afrique francophone.
— Responsabilité étendue ;
— Environnement humain et climatique très favorable.
DISPONIBILITÉS RAPIDES SOUHAIT.
Envoyer C.V. et photo sous N° 10.524 B à :
BLEU Publicité 17, rue Lebel 94300 - VINCENNES Q. T.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANCAIS, *développant des produits éthiques*
recherche un
responsable MARKETING
pour les Territoires européens
Il aura à remplir différentes missions en apportant son expérience et son savoir-faire aux équipes de marketing des différentes filiales européennes.
Ce poste est directement rattaché au Directeur Général Europe, et peut déboucher sur des postes à très haut niveau de responsabilités.
Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions sous référence 1337 à
s.n.p.m PETITES ANNONCES 100, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANCO-MAROCAIN
recherche pour
CASABLANCA
PHARMACIENS
ET
PREPARATEURS D'INDUSTRIE
- SECTIONS FABRICATION CONTROLE OU MISE AU POINT GALENIQUE.
- EXPERIENCE DANS INDUSTRIE SOUHAITEE.

Envoyer C.V. manuscrit et photo (retournée) à Publicité TAVERNIER sous référ. 3.479, 27, av. de Lattre-de-Tassigny. 94220 CHARENTON.
DISCRETION ASSUREE.

Schlumberger
offre des situations vivantes bien rémunérées et comportant de nombreux avantages à des
INGENIEURS
débutants (ou presque), électriciens, électroniciens ou mécaniciens. Ils participeront à l'expansion des activités de recherche pétrolière en Europe, Afrique, Moyen et Extrême Orient. Une formation rémunérée, préparatoire à l'activite proposée, est assurée sur les lieux mêmes d'exploitation et, selon ceux-ci, le salaire débute entre 4.600 et 7.650 francs par mois. Outre un diplôme d'ingénieur, il est demandé aux candidats de posséder de bonnes notions d'Anglais, d'être celibataires et de le rester pendant 15 mois. Envoyer C.V. + photo à S.T. Schlumberger, Personnel Dept., 42 rue Saint Dominique, 75007 Paris. Merci.

IMPORTANT LABORATOIRE FRANCAIS
recherche pour sa
Filiale de Grande Bretagne
UN DEPUTY MANAGING DIRECTOR
Ce cadre dépendra directement du Directeur de la filiale et sera avant tout un homme de marketing.
Il est indispensable d'avoir déjà réussi dans un poste de grande responsabilité dans l'industrie pharmaceutique. Une formation médicale ou scientifique serait appréciée ainsi qu'une bonne connaissance de la langue anglaise.
Le lieu de résidence est Londres.
Envoyer lettre manuscrite et C.V. détaillé sous référence 1345 à
s.n.p.m PETITES ANNONCES 100, av. Ch. de Gaulle 92522 NEUILLY

INFORMATIQUE
Société en expansion, appartenant à un Groupe national de premier ordre, recherche d'urgence pour, au départ, des missions de un ou deux ans en Afrique francophone

• ANALYSTE FONCTIONNEL
2 à 3ans expérience avec connaissances des applications comptabilité (niveau maîtrise informatique)

• ANALYSTE ORGANIQUE
pour enseigner l'analyse organique.

• ANALYSTE
connaissant le COBOL ANS - 2 à 4 ans expérience avec connaissances approfondies des problemes de gestion de stocks.

Discrétion assurée et renvoi du C.V. si non retenu.

Envoyer curriculum vitae et salaire sous no 9.237, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transm.

Société Internationale d'Ingénieurs-Conseils
recherche des
COLLABORATEURS QUALIFIES PARLANT COURAMMENT ANGLAIS POUR IMPORTANTS PROGRAMMES DE CONSTRUCTIONS ROUTIERES OUTRE-MER

PROJECT MANAGER
(Référence PM 17.)
Ingénieur diplômé ayant une grande expérience d'études de transport et en particulier de direction de projets routiers et de supervision de travaux.

RESIDENT ENGINEERS
(Référence IR 14.)
Ingénieurs diplômés ayant au moins 8 ans (certifiés) d'expérience en construction de routes.

Adresser curr. vitae dactylographié avec photo si possible, précisant la référence du poste ainsi que le numero de téléphone où vous joindre rapidement sous référence « Monde » 06.



PROFILS
CONSEILS EN RECRUTEMENT
5 bis, rue Keppler, 75116 PARIS.
Tél. : 720-30-81.

emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux

ADJOINT DIRECTEUR FINANCIER
La filiale européenne d'un groupe multinational recherche, pour son unité de CHATEAUROUX, un ASSISTANT du DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER. Sous son autorité, il prendra progressivement en charge les opérations comptables, juridiques, administratives et financières de la Société française. Il pourra accéder à moyen terme à des fonctions plus importantes.
Ce poste s'adresse à un cadre de 28 ans minimum, diplomé de HEC, ESSEC ou ESC. Il aura acquis une expérience d'au moins 4 ans dans ces domaines, au sein d'une société multinationale et/ou en cabinet d'audit.
L'anglais courant est indispensable.

France Cadres 26, RUE MARBEUF - 75008 Paris - vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 476M3

GESTION PRODUCTION
Ville Universitaire Ouest — F. 110.000

Un des plus importants Groupes Français de l'Industrie Alimentaire recherche un cadre de production à fort potentiel pour diriger son Département Gestion de la Production au sein de sa Direction Industrielle. Dans cette fonction, il sera rattaché au directeur industriel.

Le candidat idéal, Ingénieur Diplômé, devra justifier d'une expérience et d'une pratique réelle des méthodes modernes de planification, de prévision et d'ordonnancement en matière de production.

Les possibilités de carrière sont particulièrement intéressantes au sein d'un groupe au développement et aux résultats très importants.

Adressez votre candidature à No 86096 - CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

L'USINE D'ANNECY (830 COLLABORATEURS) DU DEPARTEMENT EQUIPEMENTS DES AVIONS MARCEL DASSAULT
fabrique en série les commandes de vol et leurs dispositifs associés pour avions et engins.
Ces fabrications font appel aux techniques mécaniques, hydrauliques, electriques, électroniques.
SON DIRECTEUR cherche
TROIS INGENIEURS

adjoint au chef du service entretien — ref. 2789 M
Cet ingénieur assure la maintenance d'un parc de 150 machines dont 15 a commande numerique. Il est AM, minimum 32 ans. Il a au moins, cinq ans d'experience dans un poste semblable. L'anglais lu est indispensable.

adjoint au chef du service méthodes — ref. 2790 M
Cet ingénieur s'intègre à un service de 30 collaborateurs et est particulièrement charge de la preparation des travaux des machines a commande numerique en programmation automatique.
Il est diplomé, minimum 30 ans. Il a quelques années de la même experience et la connaissance de la programmation automatique (langage APT ou ADAPT). L'anglais lu est indispensable.

adjoint au chef du service fabrication mécanique — réf. 2791 M
(290 collaborateurs)
Cet ingenieur analyse les problèmes des fabrications mecaniques, -- **coupe des métaux, montages d'usinage, postes de travail** — dans le but d'ameliorer la fabrication et assure les liaisons avec le sevice methodes.
C'est un jeune AM ou équivalent, debutant, intéresse par les techniques modernes d'usinage (commande numérique).
Ces ingénieurs peuvent trouver, en fonction de leur réussite, une évolution rapide en responsabilité et en rémunération.
Ecrire à G. BARDOU (ss ref correspondante).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
membre de l'ANCERP

---

directeur général
120 000 F +

Résidence Ouest de la France
Notre Groupe français, est l'un des premiers de sa branche : industrie de la chaussure avec un chiffre d'affaires de 150 millions et un effectif de 1500 personnes ; son développement est regulier et constant.

Nous recherchons un Directeur Général pour l'une de nos filiales qui fabrique et commercialise une gamme d'articles pour femme par un reseau de representants exclusifs en France et à l'étranger.

Le Chiffre d'affaires actuel est de 20 millions mais l'entreprise comporte des potentialités importantes que ce collaborateur devra exploiter. Nous avons besoin d'un homme capable de définir avec le Président une politique generale à court, moyen et long terme et de l'appliquer dans le cadre d'une direction par objectifs.

Un homme âgé de 35 ans minimum, de formation supérieure, ayant assuré par exemple la direction marketing de produits influencés par la mode et possédant de réelles qualités de gestionnaire pourra réussir à ce poste.

Sa rémunération, composée d'un fixe et d'un intéressement aux résultats de l'entreprise pourra être très élevée pour un homme efficace.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence BA 2123/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris *(Membre de l'ANCERP)*

La sécurité thérapeutique est pour notre **Laboratoire Pharmaceutique** un critère fondamental.

Nous recherchons, pour assurer un plus large développement à notre Centre de Toxicologie, un

PHYSIOLOGISTE
SOLIDEMENT EXPERIMENTÉ ET DE GRANDE VALEUR

Chargé des travaux toxicologiques portant sur les chiens en particulier, il dispose de moyens techniques appréciables, puisqu'il appartient à un Centre de Recherches moderne et performant...

Le poste de travail se situe dans le Loiret.

Envoyer curriculum-vitae et lettre manuscrite sous référence 347 à :
A.V.S. - 78, rue de Silly 92100 BOULOGNE

LE NUMÉRO UN DE SA BRANCHE
propose à
JEUNE INGÉNIEUR
débutant ou ayant une à deux années d'expérience, intéressé par les problèmes de gestion d'une grande entreprise, d'aider le contrôleur de gestion centrale dans les travaux :
— de comptabilité analytique ;
— de contrôle de gestion ;
— d'études de rentabilité et d'amélioration de productivité dans tous les domaines de l'entreprise et de ses filiales.
La fonction pourra ensuite évoluer vers une position plus opérationnelle.

Le lieu de résidence sera GRENOBLE.

Env. C.V., photo et prét., n° 86.452, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui tr.

Importante Société, leader dans sa branche production grandes series, recherche pour l'une de ses usines de province sud de la France (Effectifs 800 personnes)

UN CHEF DU PERSONNEL
libre dans les meilleurs délais

Qualités requises :
- Forte personnalité, rompu aux contacts avec partenaires sociaux ;
- Plusieurs années d'expérience dans poste similaire.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
DP Industries, 12, rue Sainte-Anne, 75001 PARIS, sous référence 9975 M, qui transmettra.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

POUR PASSER DE 30 A 80 MILLIONS

ENTREPRISE INDUSTRIELLE
BIENS d'EQUIPEMENTS LOURDS
Siège PARIS - 2 usines en Province - 350 pers. FORTE DANS SON CRENEAU - AYANT L'OUTIL DE PRODUCTION - INDEPENDANTE, SAINE et PROFITABLE, après avoir renforcé ses structures commerciales et de gestion, recherche pour compléter son Comité de Direction

DIRECTEUR TECHNIQUE

RESPONSABILITE TOTALE de la PRODUCTION DES 2 USINES (230 et 70 personnes)

- INGENIEUR diplômé ELECTROMECANICIEN
- AYANT FAIT DU B.E. et DEJA EU LA CHARGE d'UNE USINE et d'UNE PRODUCTION
- Résidera dans une petite ville près d'ALENCON (61) : grande maison avec parc et piscine.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscr., CV détaillé, rémunération et phot. (ret.) ss réf. 3092 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

Importante Société, leader dans sa branche production grandes séries, recherche pour l'une de ses usines de province (effectifs 600 personnes)

— 1 CHEF DES MÉTHODES
— 1 CHEF DE PRODUCTION-GESTION
— 1 CHEF DE CONTROLE QUALITÉ

disponibles dans les meilleurs délais

Qualités requises :
- Plusieurs années d'expérience industrielle. avec réussite prouvée dans poste similaire.
- Forte personnalité.
- Qualités certaines d'organisation et de coordination.

Adresser C.V. et prétentions à :
DP INDUSTRIES
12, rue Sainte-Anne, 75001 PARIS
sous référence 9975/M, qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE BATIMENT
recherche

DIRECTEUR Agence de Travaux

(C.A. 50 millions — 200 km PARIS)

INGENIEUR Grande Ecole

ayant expérience étendue et indiscutable dans poste similaire, pour réalisation :
- grands ensembles logements
- constructions industrialisées
- préfabrication lourde
- préparation technique des opérations
- études de prix
- négociations commerciales
- gestion d'Agence

Références et compétence exceptionnelles exigées.
Les candidats qui ne répondent pas aux conditions ci-dessus sont invités à s'abstenir.

Envoyer C.V. et prétentions à BENZ Co
101, r. Croix-Nivert 75015 PARIS, qui transm.

TISSMETAL LIONEL DUPONT (Reims)
poursuivant son développement crée son poste de

CHEF DES VENTES

Le directeur commercial du département compte déléguer des fonctions d'animateur à un Cadre de formation E.S.C. ou équivalent.

Dans tous les cas, il sera exigé une expérience de l'animation d'équipes commerciales, de préférence en milieu industriel.

Ce poste sera confié à une « personnalité » susceptible de s'intégrer à une structure commerciale particulièrement percutante.

Niveau de rémunération annuelle :
60 000 F environ.

Adresser C.V. man. et dét. avec photo et salaire actuel à :

MORENO CONSEIL REF. : 7635 TM
8, cité d'Hauteville - 75010 PARIS
17, rue Courmeaux - 51060 REIMS

Important groupe spécialisé de Sociétés papetières
— en pleine expansion et vendant dans le monde entier — recherche deux nouveaux

jeunes ingénieurs

MINES - ECP - AM - EFP

Intéressés par les problèmes de PRODUCTION.

Après une période de formation, il leur sera confié des responsabilités en FABRICATION.

Ces deux postes évolutifs requièrent un goût certain pour des activités d'animation, de gestion, de coordination, et pour l'approche technique des problèmes.

Une première expérience professionnelle d'un an environ serait appréciée.

Lieux de travail en province.
Possibilités de logement.

Veuillez écrire sous référence M 5943 M à

INTERCARRIERES
5, rue du Helder 75009 Paris

---

débutant exportation

BSN Gervais-Danone propose à un jeune HEC-ESSEC-ESCP..., débutant ou disposant d'une première expérience professionnelle, de contribuer au développement de son département Gobeleterie (vaisselle de table en Verre) sur les marchés de la grande exportation.

Sous l'autorité du responsable des Ventes export, il devra en permanence analyser les marchés en plein essor qui lui seront confiés, afin de proposer et de réaliser des objectifs de ventes ambitieux.

Ce poste, à pourvoir dans la région lyonnaise, nécessite des déplacements à l'étranger et la pratique courante de l'Espagnol et de l'Anglais.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous la référence D05 à D. Hardouin

BSN Gervais-Danone
126/130 rue Jules Guesde
92302 Levallois-Perret.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

Établissement financier national

recherche pour

ANNECY

Chargé d'Études Marketing

Ce cadre ayant :
— une formation supérieure de base ;
— une expérience professionnelle, si possible dans la banque.

Devra effectuer des études de marché, de clientèle potentielle, de produits et services.

Sa mission aura une durée limitée : 3 ans.

Envoyer C.V., photo et prétentions à nº 9.202, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL
recherche pour le SUD-OUEST

PHARMACIEN

CONFIRMÉ

Ayant acquis haute technicité dans fabrication industrielle des Formes Pharmaceutiques et plus particulièrement dans comprimés et dragées.

Solide expérience des méthodes modernes de gestion, d'organisation et de commandement indispensable.

Envoyer C.V. avec photo (retournée) et prétent., nº 91.662, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
désirant renforcer les structures de son
DÉPARTEMENT MARINE
en plein développement, recherche

JEUNE INGÉNIEUR

G.M. de préférence,
ayant quelques années d'expérience dans l'installation à bord pour poste
d'ADJOINT DU DIRECTEUR
dans importante ville de l'Ouest.

Envoyer C.V. manuscrit et photo à :
EDITIONS B.P. service 10,
56, rue de la Fontaine-au-Roi - 75011 Paris, qui tr.

WATERMAN

recherche pour son usine de NANTES

son directeur de production

Rattaché directement à la D.G.

Il établira ses programmes de fabrication en fonction des demandes commerciales et sera Responsable des coûts, des délais et de la qualité.

Il animera un ensemble de 400 personnes (emboutissage, moulage, traitements de surface, montage...)

Ingénieur, il est depuis 5 ans environ responsable de fabrication.

Anglais souhaitable.

Pour recevoir informations compl. écrire sous référence 123 Ad.

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

---

ingénieur ENTRETIEN TRAVAUX NEUFS

Industriels implantés dans la région Rhône-Alpes, le développement régulier de nos unités de fabrication nous conduit à étoffer nos services entretien travaux neufs.

Nous offrons la possibilité de poursuivre leur carrière dans notre groupe à des ingénieurs, diplômés de grandes écoles, ayant une expérience confirmée de la fonction entretien.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous réf. 10/117 M à EUREQUIP que nous avons chargé de l'examen des candidatures.

EUREQUIP
19, rue Yves du Manoir, B.P. nº 30
92420 Vaucresson

LES LABORATOIRES SEARLE
recherchent

DÉLÉGUÉS A L'INFORMATION MÉDICALE

— Niveau d'études : baccalauréat ou diplôme Universitaire Scientifique adapté ;
— aptitudes aux relations humaines ;
— libérés des obligations militaires.

NOUS ASSURONS :
— Une formation complète par stages rémunérés et perfectionnement continu des connaissances.

SALAIRE : fixe plus primes en rapport avec les réalisations.
VOITURE PERSONNELLE INDISPENSABLE.

Secteurs à pourvoir :
L'OISE - LA SOMME Est.

Se présenter à Monsieur CAPPELAERE, le jeudi 9 janvier, entre 9 et 20 h., au NOVOTEL d'AMIENS Est, Route Nle 334, 80440 AMIENS - BOVES.

---

chef bureau d'études électriques

Ingénieur ESE, Instituts d'électrotechnique ou ECP, AM. Vous avez au moins 7 ans d'expérience en Bureau d'Études et dans l'industrie électrique.

Ce poste vous est proposé par un service technique inter-usines d'un groupe important (16.000 personnes) situé à 200 Km de Paris. Un logement de fonction vous est assuré. Possibilité de promotion.

Votre mission : Organiser, diriger et gérer un BE (30 personnes) : ingénieurs, dessinateurs, techniciens chargés de réaliser des études électriques, électrotechniques, électroniques et d'en suivre la réalisation pour le compte des usines et filiales du Groupe.

Réponse et discrétion assurées à toute lettre manuscrite + C.V. + photo + rémunération adressée sous référence B 2.651 à Madame VARENE.

bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly membre de l'ANCERP

ETABLISSEMENT DE CREDIT
Ville côtière du Sud-Ouest
recherche son

responsable administratif

Cadre de Banque. Homme.
30 ans minimum.

Participera à réorganisation services puis prendre sous responsabilité directe tous problèmes administratifs et comptables, et liaison avec Informatique.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions au service 5981

plein emploi 118 rue Réaumur paris 2

EUTHERAPIE recrute un

DELEGUE MEDICAL

pour le secteur ALLIER - CHER

- Le stage de formation débute le : 20 Janvier 1975
- Conditions de rémunération intéressantes.

Nous travaillons avec les méthodes modernes de management, tentons de responsabiliser notre équipe au maximum et présentons des produits de grande valeur et qualité scientifique.

Si vous souhaitez faire partie de notre équipe, veuillez vous présenter muni d'un C.V. et d'une lettre manuscrite le :
9 Janvier 1975 à 13 heures
et le 10 Janvier 1975 à 9 heures
à l'Hôtel Le d'Artagnan - 19 Pl. Séraucourt
18000 BOURGES

INGENIEUR chef du service mécanique

SAINT-NAZAIRE

A côté de ses activités traditionnelles: réparations et constructions navales, la Société - 1500 personnes dont 600 à Saint Nazaire - réalise des fabrications qui lui sont propres et qui sont vendues dans le monde entier.

Elle veut confier la responsabilité de ses activités de mécanique à un jeune ingénieur (A et M ou école de niveau équivalent) ayant quelques années d'expérience de la direction d'un atelier d'usinage techniquement bien équipé. Anglais souhaité. Poste d'avenir.

France Cadres
26 Rue Marbeuf -75008 Paris- vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 452M

Groupement d'entreprises T.P.
recherche
pour GENIE CIVIL
CENTRALE NUCLEAIRE
DAMPIERRE-EN-BURLY
LOIRET

GEOMETRES
hautement qualifiés
METREURS
TECHNICIENS
PRIX DE REVIENT
AGENTS QUALIFIES
Service ACHAT

Ecr. Entrepr. BALLOT, BP. Nº 7
45570 OUZOUER-sur-LOIRE ou se présenter au chantier à DAMPIERRE-EN-BURLY.

Société recherche pour
SES SERVICES ADMINISTRATIFS dans ville REGION OUEST :

UN CHEF COMPTABLE
Niveau D.E.C.S.

Adresser C.V. Nº 86.602,
Contesse Publicité,
20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE STE rech.

INGENIEUR ELECTRO-AUTOMATICIEN

ayant expérience de la régulation. Excellente pratique de l'Anglais.

Poste basé à TOULOUSE. (Av. indemnités de déplacem.) et missions fréquentes à l'étranger. Contrat : 1 an renouvelable. Adr. C.V., photo et prétent. s/réf. 3.670 à P. Lichau S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cédex 02, q. tr.

TOUQUES, CALVADOS, recrute SECRETAIRE GENERAL assimilé à poste commune de 5.000 à 10.000 habit., possédant niv. d'instruction suff. élevé pour satisfaire aux conditions de recrutement de ces communes, logé, éclairé, chauffé. Ecr. avec C.V. et photo M. Charles ROFFE, 121, av. de Wagram, Paris-17e.

MARTEL CATALA & Cie
l'un des premiers noms mondiaux dans le domaine de l'habillage des machines à papier, poursuivant son expansion, rech.

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation supérieure technique du type E.N.S.I., I.N.S.A. ou Ecole française de papeterie, pour contacts de vente à niveau élevé avec clientèle industrielle internationale.

Déplacements en Europe représentant 30 % du temps de trav.

Bonne connaissance pratique de l'anglais ou de l'allem. nécess.

Poste d'avenir très stable.

Logement facilité.

Adresser C.V. détaillé à

S E L E T E C,
Conseil en Recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX,
sous référence 540.

SOCIETE LAITIERE
REGION CENTRE RECH.
DIRECTEUR COMMERCIAL
AYANT EXPER. LAITIERE
Situation active, contacts clientèle, nombrx déplacem., animation réseau commercial, travail en équipe. Rémun. intéressante, évolutive. — Adres. candidature man., C.V., photo, à KRAJEWSKI Sélection, 11, rue des Jasmins, 92160 ANTONY, qui trans.

BOURGES
OFFICE COMPTABLE
recherche

CONSEILLER JURIDIQUE ET FISCAL

Le candidat, titulaire d'une licence de droit privé avec option fiscale, devra posséder une expérience professionnelle du secteur agricole.

Il sera plus particulièrement chargé de la création des sociétés et des problèmes successoraux en agriculture.

Adresser C.V. man. détaillé et prétent. sous réf. 9.262, à CARRIERES COMPTABLES
2, rue Marengo, 75001 Paris.

ETS MAILLARD
Pièces mécaniques pour cycles
3 USINES, 2.800 personnes
POSITIONS NATIONALE et MONDIALE très fortes.
Recr. près du TREPORT (76)

JEUNE ADJOINT DU CHEF COMPTABLE

ASSISTANT LE C.C. SUR TOUS LES PLANS (comptab. génér. et analytiq., service de 6 pers.) et RESPONSABILITE DES RELATIONS AVEC LE SERVICE INFORMATIQUE (ICL 1.901 A).

DEVRAIT SUCCEDER AU CHEF COMPTABLE DANS LES TROIS ANS

— B.P. compt. ou D.E.C.S. ou niv. 2e année expertise ;
— EXPERIENCE COMPTABIL. GENERALE ET ANALYTIQ. EN ENTREPR. industr. avec TRAITEMENT INFORMATIQUE. Connaiss. fiscalités sociétés. Anglais apprécié.
— Logement assuré à EU-LE-TREPORT (près mer).

Lettre man., C.V. détaillé, avec rémun. et photo, ss réf. 3.101, à

SC sélection conseil
6, PLACE PEREIRE - PARIS 17e

emplois féminins

LE PDG D'UN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE BIEN IMPLANTÉ A SOISSONS (55 PERSONNES) ET DÉVELOPPANT SES ACTIVITÉS A L'ÉCHELON NATIONAL (révision comptable, conseils juridiques et fiscaux, conseils de gestion, etc.) cherche une

assistante de direction

Elle le seconde personnellement (planning, gestion de dossiers, relations avec les chefs de groupe et la clientèle), assure le suivi administratif de la formation professionnelle, l'organisation et le compte rendu des réunions internes.

Outre une bonne dimension intellectuelle et humaine, elle a acquis en 10 ans minimum d'expérience, de solides connaissances comptables, financières et juridiques, par exemple auprès d'un directeur administratif et financier, ou dans un cabinet conseil juridique et fiscal.

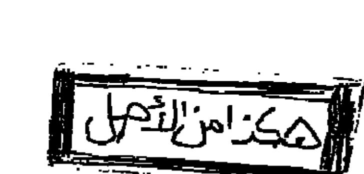
Le niveau de rémunération élevé justifie d'une large autonomie.

Facilités de logement. Frais de déménagement pris en charge.

Ecrire à Mme M.-C. TESSIER (ss réf. 2769 M).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
membre de l'ANCERP

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « *Monde Publicité* » ou d'une agence.



هكذا من الأصل

mplois régionaux

INGENIEUR

et du service mécanique

SAINT-NAZAIRE

mplois féminins

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60.00	70,05
OCCASIONS	22.00	25,68

offres d'emploi

HOMME ou FEMME

de haut niveau

pour être responsable à PARIS

- **DU CONTROLE DE GESTION GENERALE**
- **DU SUIVI DE L'ORGANISATION des comptabilites centrales et décentralisées**

Ce cadre supérieur jeune dépendra de la direction générale et sera conforté par un Conseil extérieur à l'entreprise, très compétent.

Titres universitaires sérieux exigés, de préférence expertise comptable, I.C.G.

Expérience en matière de révision comptable et connaissance de la vie d'entreprise.

Une libre discussion avec la direction générale permettra aux candidats sélectionnés de disposer de tous les éléments d'information désirables.

Adresser C.V. très complet avec photo récente à No 86093 - CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

ELECMA

DIVISION ELECTRONIQUE DE LA SNECMA

renforce son potentiel de recherche et offre rémunération attractive et perspectives de carrière motivantes, à

INGENIEUR ELECTRONICIEN spécialiste hyperfréquences

chargé d'importantes responsabilités au sein du Laboratoire études de systèmes de télécommunications.

PROFIL :
- âge minimum 30 ans.
- 2 à 3 années d'expér. industrielle dans circuits hyperfréquences miniaturisés.
- anglais courant souhaité.

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions au Chef du Personnel - 22, quai Galliéni, 92150 SURESNES.

C&C 3753

NEUILLY

LE GERANT DE LA SOCIETE COMMERCIALE, FILIALE D'UN GROUPE EUROPEEN DE PETROCHIMIE ET DERIVES INDUSTRIELS,
recherche

UN INGENIEUR CHIMISTE

56.000 +

Pour devenir son adjoint MARKETING ET TECHNICO-COMMERCIAL :

Matières premières organiques (plastifiants, additifs, tensio-actifs) et inorganiques (alumines et dérivés).

Expérience technique et commerciale de 3 à 5 ans dans ces domaines souhaitée.

- anglais parlé/écrit indispensable, allemand apprécié,
- stages d'intégration dans le groupe,
- voyages fréquents. France-Europe,
- initiatives et responsabilités permanentes.

Adresser C.V., lettre de candidature, prétentions et photo ref. 121.402, 30, rue de Mogador, PARIS 9e. Discrétion assurée.



C&C

INTEX

Recherche en permanence.

managers consultants experts ingénieurs spécialistes

Intéressés par des MISSIONS : FRANCE ou ETRANGER

TOUTES BRANCHES D'ACTIVITE

Ayant une expérience confirmée dans leur spécialité.

Langues étrangères souhaitées.

Adresser curriculum vitae détaillé et photo à : INTEX-FRANCE S.A. 2, avenue Bertie-Albrecht 75008 Paris. Discrétion totale assurée.

---

etap membre de l'ANCERP

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE, FILIALE GROUPE INTERNATIONAL
produisant en grande série des organes mécaniques destinés à industries variées
recherche

UN DIRECTEUR

POUR UNE DE SES USINES (BANLIEUE IMMÉDIATE PARIS), EFFECTIF 250 PERSONNES.
Ce poste peut convenir à INGÉNIEUR A.M. OU ÉCOLE ÉQUIVALENTE, 32 ANS MINIM., AYANT ACQUIS SOLIDE EXPÉRIENCE USINAGE ET DÉCOLLETAGE GRANDE SÉRIE ET DISPOSANT SOLIDES QUALITÉS D'ANIMATEUR.
Anglais souhaité.

Ecrire sous référence PB 312 CM.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE « ÉTUDES ET RÉALISATIONS » TRAVAILLANT AU NIVEAU INTERNATIONAL
recherche pour son siège à Paris

UN DIRECTEUR ENGINIERIE TOURISME

Il aura la responsabilité :
- de rechercher et de monter des opérations hôtelières et touristiques ;
- d'effectuer les études commerciales, économiques et financières des projets ;
- d'entreprendre les négociations ;
- d'assurer, en tant qu'ensemblier, la coordination des études techniques, la réalisation des travaux et la mise en service

CE POSTE IMPLIQUE UNE BONNE EXPÉRIENCE D'INGÉNIEUR D'AFFAIRES, UNE PRATIQUE DES MONTAGES FINANCIERS ET UNE CONNAISSANCE DES PROBLÈMES D'HOTELLERIE ET DE TOURISME.
Il suppose un sens précis de la négociation et un excellent jugement.
Préférence origine grande école avec complément formation économique ou financière. Expérience professionnelle minimum 8 à 10 ans.
Anglais indispensable.

Ecrire sous référence GS 304 AM.

GROUPE EN FORTE EXPANSION (SECTEUR INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES), VILLE CENTRE FRANCE
recherche

ATTACHÉ DIRECTION FINANCIÈRE

POUR SECONDER LE CONTROLEUR DE GESTION DU GROUPE.
Ce cadre de formation ESSEC - SC. PO. - ESCP ou équivalent, disposant d'environ 2 ans d'expérience financière, aura à assumer la responsabilité d'études diversifiées (prix de revient, étude d'investissement...).
DE RÉELLES PERSPECTIVES D'AVENIR DANS LE CADRE DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE.

Ecrire sous référence BN 308 AM.

HAUSHERR-FRANCE - ARGENTEUIL

RECHERCHE POUR ÊTRE DIRECTEMENT RATTACHÉ AU P.-D.G.

INGÉNIEUR T.C.

Formation de base souhaitée Ingénieur Mines Douai, Alès - A.M. - E.T.P. ayant expérience acquise dans problèmes d'exploitation et plus particulièrement problèmes de forage rencontrés en carrières, mines, T.P., travaux souterrains. Une expérience commerciale est fortement souhaitée (ou aptitudes marquées pour réussir dans ce domaine).
CE CADRE ASSURERA DES RESPONSABILITÉS IMPORTANTES D'INGÉNIEUR D'AFFAIRES EN CONTACT AVEC UNE CLIENTÈLE DE TOUS NIVEAUX.
SITUATION TRÈS INTÉRESSANTE DANS FIRME RENOMMÉE, SOLIDEMENT IMPLANTÉE ET DYNAMIQUE, POUR CANDIDAT AYANT QUALITÉS MARQUÉES D'INITIATIVE ET DE CONTACT.
Connaissance de l'allemand très appréciée (à défaut, bases permettant de maîtriser l'allemand parlé très rapidement).
Ce poste implique des déplacements assez fréquents.
Age minimum : 28 ans.

Ecrire sous référence XJ 319 AM.

GROUPE DE SOCIÉTÉS AFFILIÉ AU PRINCIPAL GROUPE FRANÇAIS DE LA DISTRIBUTION (MAGASINS POPULAIRES - HYPERMARCHÉS)
recherche pour son Siège, dans le cadre de son expansion

CHEF DE DÉPARTEMENT COMPTABILITÉ

CE JEUNE CADRE AURA A ASSURER :
- d'une part, la responsabilité de l'ensemble des services comptables (14 personnes) - (comptabilité générale, fournisseurs, d'exploitation) ;
- d'autre part, d'assister le Directeur Administratif et Financier pour l'élaboration, les études et la mise en place des procédures nouvelles.

UNE SOLIDE FORMATION EST NÉCESSAIRE (EXPERTISE COMPTABLE OU DECS - DIPLOME ESC APPRÉCIÉ) AINSI QU'UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE DE 5 ANS ENVIRON.
POSTE INTÉRESSANT ET PERSPECTIVE D'AVENIR. LIEU DE TRAVAIL : PARIS.
Ordre de grandeur de la rémunération :

80.000 F

Ecrire sous référence SE 314 CM.

UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS
offre
POSTE A LARGES RESPONSABILITÉS DE

DIRECTEUR DES RELATIONS SOCIALES ET HUMAINES

POUR GÉRER UN EFFECTIF DE PLUSIEURS MILLIERS DE PERSONNES.
La prise en charge de ce poste nécessite impérativement une expérience similaire acquise à un niveau élevé dans un groupe important et couvrant l'ensemble des fonctions
Ce cadre supérieur aura à poursuivre une politique dynamique du personnel et à animer les services fonctionnels (recrutement - formation - études...), ainsi que les services de personnel décentralisés par unité.

LIEU DE TRAVAIL : VILLE PROVINCE.
RÉMUNÉRATION DÉPART :

150.000 F

Ecrire sous référence CO 301 AM.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE (SECTEUR INDUSTRIES MÉCANIQUES) - 400 PERSONNES - C.A. : 45 MILLIONS DE FRANCS) - DE RENOMMÉE INTERNATIONALE ET AFFILIÉE A UN GROUPE EUROPÉEN, CRÉE POSTE DE

DIRECTEUR INDUSTRIEL

MEMBRE DU COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE.
Il aura la charge de gérer et développer le patrimoine industriel de la Société dont
L'EXPANSION PLANIFIÉE PRÉVOIT UN DOUBLEMENT DANS LES CINQ ANS.
Il aura autorité sur les usines, les achats et la sous-traitance, le service industrialisation. Ce poste peut convenir à une personnalité de premier plan, de formation ingénieur, ayant une très solide expérience de gestion industrielle acquise dans domaine des biens d'investissement.
SITUATION INTÉRESSANTE ET AVENIR AU SEIN D'UNE ÉQUIPE DE DIRECTION GÉNÉRALE JEUNE ET DYNAMIQUE.
Connaissance de l'anglais ou de l'allemand souhaitée.
Lieu de travail : banlieue Sud Paris.
Ordre de grandeur de rémunération :

150.000 F

Ecrire sous référence HT 305 AM.

BSL

BIGNIER SCHMID LAURENT
OFFRE, AU SEIN DE SES USINES, POSTES FORMATEURS ET ÉVOLUTIFS A JEUNES INGÉNIEURS, INTÉRESSÉS PAR LA TECHNIQUE AU DÉBUT DE LEUR CARRIÈRE ET QUI ÉVOLUERONT SELON LEURS GOUTS ET APTITUDES.

INGÉNIEUR SOUDEUR

ESSA - debutant ou quelques années d'expérience.
Il travaillera en équipe, avec un ingénieur très confirmé, afin d'acquérir de solides compétences techniques lui permettant d'avoir un rôle d'assistance et de conseil pour tous problèmes de soudage.
Poste : usine de PONT-STE-MAXENCE.

Ecrire sous référence KW 308 AM.

INGÉNIEUR SERVICES TECHNIQUES

AM - IDN - ENSI - INSA ou équivalent, ayant quelques années d'expérience en chaudronnerie ou mécanique et bonnes connaissances en métallurgie.
Il travaillera avec un ingénieur en chef, responsable d'une division de fabrication. Il sera chargé au départ de missions définies impliquant études et réalisations (organisation - analyse de la valeur - amélioration des fabrications - études d'investissements...).
Anglais parlé souhaité.
Poste : usine de SOISSONS.

Ecrire sous référence LX 309 AM.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE, 2.500 PERSONNES, LYON, METTANT EN ŒUVRE IMPORTANT PARC DE MATÉRIEL RECHERCHE

CHEF DU DÉPARTEMENT EXPLOITATION

POSTE DE CADRE SUPÉRIEUR POUVANT CONVENIR A
candidat ayant bonne formation supérieure et très solide expérience de l'animation de personnel et de la gestion de matériels, capable assumer responsabilités impliquant organisation, commandement et relations extérieures.

SITUATION INTÉRESSANTE DANS SECTEUR EN FORT DÉVELOPPEMENT.

Ecrire sous référence CG 316 AM.

etap 4 rue Massenet 75016 PARIS discrétion absolue

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
Dimension internationale
Forte expansion dans l'exportation Biens industriels
recherche pour son Siège Social PARIS

cadre relations sociales

Attaché au Responsable Relations Sociales de la Direction des Relations Humaines du Groupe.

Chargé de :
- Recueillir et traiter l'information sur la situation sociale dans les unités du Groupe.
- Suivre l'application du droit syndical.
- Participer aux diverses études concernant les relations sociales.
- Assurer le support juridique sur toutes les questions relatives aux représentants du personnel.
- Mettre à jour et améliorer le tableau de bord des relations sociales.

Profil :
- Diplôme de licence en droit ou sciences économiques ou Institut d'Etudes Politiques.
- 27 ans minimum.
- Connaissance de la Législation Sociale.
- Expérience de 3 ou 4 ans dans la fonction personnel.
- Qualités d'expression écrite et orale.

Adresser lettre, C.V. avec photo et prétentions sous No 74111 à : C.A.P.I.C. 18, rue Volney, 75002 PARIS.

C&C



Société leader de sa profession
recherche son

CHEF DE COMPTABILITE

C&C

— FORMATION ET EXPERIENCE :
Personne de tout premier plan titulaire du B.P. Ancien Régime, D.E.C.S. ou B.S.E.C. Option comptabilité. Il ou elle sera averti(e) des problèmes relatifs aux entreprises industrielles, des questions financières, des problèmes fiscaux et familiarisé(e) avec la gestion par ordinateur.

— RESPONSABILITES :
Comptabilité generale, bilans, consolidation niveau groupe.

Poste d'avenir pour candidat(e) disposant d'un potentiel de developpement.

Adr. C.V. photo si possible, et prétentions au Service du Personnel, 1, rue du Chariot d'Or, 77400 LAGNY ou tel. pour rendez-vous 430-68-35 P. 321.



réviseur comptable

Une entreprise française membre d'un puissant Groupe international recherche un réviseur comptable. Directement rattaché au Directeur Comptable du Siège Parisien, il devra contrôler les comptabilités des établissements et filiales (12 organismes comptables, 6 filiales), veiller à la bonne application des règles communes au groupe et présenter clairement les conclusions de ses contrôles.

Ce poste exige soit une expérience similaire dans une grande entreprise, soit un minimum de 2 ans d'expérience en Cabinet.

Il faut prévoir des déplacements très fréquents dans les usines de Province.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 110/M à :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris (membre de l'ANCERP)

IMPORTANTE SOCIETE CHIMIQUE
QUARTIER ETOILE

recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

MAITRISE INFORMATIQUE

Diplômé de l'Institut de Programmation

EXPERIENCE SOUHAITEE.

Ecr. avec C.V. dét. et photo, sous numéro 86.737, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

nodet gougis

CHEF DE VENTE FRANCE

Premier constructeur européen de matériel de semis et de fertilisation de sols, NODET-GOUGIS domine son marché en France.
La mission de son Chef de Vente est large : établir les prévisions et définir les objectifs (en liaison avec le Directeur commercial), former, animer et gérer la force de vente, analyser et interpréter les résultats...
Cette responsabilité peut convenir à un homme de formation supérieure, soit type E.S.C., soit type E.N.S.A.
De la rigueur, mais le sens des contacts à tous niveaux.
L'expérience du milieu revendeurs de machines agricoles. Le goût du travail en équipe. Ce sont les conditions principales pour s'intégrer et réussir.
La rémunération de départ ne sera pas inférieure à 65.000 F.
Le poste est à pourvoir à MONTEREAU (77).
Un logement à prix intéressant est prévu.
Les personnes que ces perspectives intéressent peuvent adresser leur dossier de candidature ss réf. CV 173 à SEFOP, qui les en remercie.

SEFOP 7, RUE LINCOLN - PARIS 8e
Membre de l'ANCERP.

GROUPE MULTINATIONAL D'ENGINEERING ET DE CONSTRUCTION

Bâtiments industriels et administratifs

recrute

Pour son Département ENGINEERING

Section **Structure** :
- Ingénieur diplômé expérimenté (béton armé, charpente métallique).
- Dessinateur projeteur expérimenté.

Section **Architecture** :
- Ingénieur/architecte diplômé dans ces deux disciplines, capable de prendre la direction de la section. Il interviendra au niveau de l'exécution des projets.
  Très bonne connaissance de la construction TCE et solide expérience sont indispensables.
- Projeteur.

Section **Electricité** :
- Ingénieur diplômé expérimenté.
- Dessinateur projeteur expérimenté.

Section **Conditionnement d'air - Chauffage Ventilation** :
- Ingénieur diplômé expérimenté.
- Technicien projeteur expérimenté.

Ingénieur de projet capable d'assurer, au stade de la réalisation, la coordination d'un projet, la gestion du budget, les relations avec le maître d'ouvrage.

Pour son Département CONSTRUCTION

(suivi des travaux sur les chantiers et essais de mise en route) :
- Ingénieur électricien expérimenté.
- Ingénieur conditionnement d'air, chauffage, ventilation, expérimenté.

Pour son Département ACHATS

- Acheteur principal ayant une solide expérience des bâtiments industriels.
  Il interviendra au niveau de l'exécution des projets. Une très bonne connaissance de la construction T.C.E., appuyée sur plusieurs années d'expérience est nécessaire.
- Acheteur de projets confirmé.
- Acheteur débutant.

Pour ces différents postes, l'anglais lu et parlé est souhaitable.

Adresser lettre de candidature avec curriculum vitae et photo au :
Service du Personnel
B.P. 56, 78140 Vélizy-Villacoublay

AUSTIN EUROPE S.A.
Engineering et Construction

IMPORTANT PROMOTEUR IMMOBILIER

recherche

Assistant (e) Contrôleur de Gestion

Formation supérieure type D.E.C.S., Ecoles Supérieures de Commerce-Sciences Po, avec de bonnes notions de comptabilité et de fiscalité.

Une expérience de l'immobilier serait appréciée.

Au sein du Secrétariat Général, il secondera le Chef du Service Contrôle de Gestion notamment pour :
- l'établissement de toutes les prévisions de gestion ;
- l'exploitation des données issues de la comptabilité générale et analytique ;
- l'amélioration et la tenue à jour du tableau de bord.

Ce poste offre à un candidat de valeur de réelles perspectives de développement.

Veuillez envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Mlle BOUZOUD, 4, rue Torricelli, 75017 Paris, qui transmettra.

Importante Usine
de grosse mécanique et chaudronnerie
Région PARISIENNE

recherche pour poste

ADJOINT au CHEF des FABRICATIONS

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ

ayant quelques années d'expérience en chaudronnerie, soudure et mécanique.

FACILITES DE LOGEMENT

Adresser curr. vitae dét. sous référence n° 85.608, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

VAN GEEL SYSTEMS

est une fabrique néerlandaise de premier plan de systèmes électrotechniques pour installations et de plafonds à éclairage incorporé, connue surtout au Benelux et en Allemagne.

Le moment étant venu d'étendre nos activités notamment à la France, nous recherchons un

technico-commercial expérimenté

capable de lancer la vente en France et, plus tard, si ses aptitudes s'avèrent confirmées, d'assumer la

conduite du bureau de vente

A cet effet, il faut qu'il soit introduit dans le monde de la construction utilitaire et au courant des installations électrotechniques.

L'homme que nous cherchons a 35 ans min. et est domicilié à Paris ou dans sa banlieue. Il possède une vaste culture générale et une expérience approfondie comme vendeur pionnier. Il est disposé à travailler ferme en vue d'une carrière attrayante.

Etant donné la nécessité d'une communication efficace avec le siège social néerlandais, il importe qu'il sache s'exprimer passablement en anglais ou en allemand.

Pour plus de discrétion, le premier contact s'établira par l'intermédiaire des psychologues-conseil de l'entreprise:

ADVIESBUREAU SLIKBOER EN TEN HAGEN
PRINSEN BOLWERK 5 - HAARLEM - PAYS-BAS

auquel vous pouvez adresser votre lettre de candidature accompagnée de C.V.

Chaque candidat recevra une réponse et, le cas échéant, une invitation à un entretien susceptible d'être suivi d'un bref examen psychologique à Paris.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

recherche pour son département
INGÉNIERIE PARIS

INGÉNIEURS

Gestion contrats pour gérer plusieurs contrats de réalisation à l'étranger.

MISSION :
1) définir les procédures de réalisation des contrats à l'étranger ;
2) assurer la liaison avec les ingénieurs d'affaires, les clients, les banques, la Coface ;
3) gérer les personnels du site (montage, mise en route, assistance technique).

Ces postes conviendraient à des Ingénieurs d'affaires ayant suivi plusieurs contrats à l'étranger et ayant l'expérience d'administration des ventes.

Adresser curriculum vitae, photo, prétentions : 12, quai Henri-IV, PARIS (4e).

fonction production

Nous sommes une importante Société du Secteur biens d'équipement, où nous avons sur de très nombreux marchés une position de leader.
Le développement important de nos activités nous amène à renforcer notre

FONCTION PRODUCTION

Nous recherchons de Jeunes Managers dont le métier actuel est d'avoir des responsabilités de fabrication (englobant les problèmes de méthode, organisation, machines-outils, gammes de production).
Désirant accéder rapidement à des fonctions de Directeur d'usine ou Directeur d'établissement (PARIS et PROVINCE).

Envoyer C.V. manuscrit et photo sous référence 9.288 à
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 Paris q.tr.

Directeur Société Logistique France

Transports - Dépôts - Livraisons.

Important Groupe de Sociétés (Produits grande consommation, Marques prestigieuses) recherche le futur Directeur de sa filiale LOGISTIQUE en création.
Il sera chargé, successivement :
- d'étudier et de déterminer l'infrastructure nationale à mettre en place : locaux, équipements, véhicules, organisation...
- de réaliser le montage technique et humain de la Société à partir des éléments existants ;
- d'en assurer ensuite la direction opérationnelle.

Il s'agit d'une opportunité exceptionnelle pour une personnalité
- diplômée Ingénieur, avec si possible complément gestion ou administration
- ayant une expérience d'au moins 5 ans, en partie au niveau Direction, en logistique Dépôts - Livraisons, acquise soit dans une Société de Transports évoluée, soit dans le département spécialisé d'une Société industrielle.

De fortes aptitudes à la conception, à la gestion, à la négociation à tous niveaux et au commandement seront exigées.
La rémunération sera à la hauteur des responsabilités confiées. Poste situé à PARIS.
Adresser c.v. détaillé en toute confiance sous réf. 55446 à Havas Contact
156 Bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

ENTREPRISE EQUIPEMENTS SPECIAUX

cherche pour sections études
GROSSE MECANIQUE

INGENIEUR MECANICIEN

HAUT NIVEAU

pour développements systèmes nouveaux.
Nécessaire avoir expérience en :
analyse, contraintes, fatigue, usure.
Langue anglaise appréciée.

Adresser C.V. détaillé à PUBLIPRESS
(sous Réf N° 8653)
31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris



Société Mutuelle Assurances Bâtiment & Travaux Publics

recherche pour son Département Informatique

chef de projet production - sinistres

Ayant pour mission la conception et la réalisation d'un important projet «Production-Sinistres» nécessitant l'emploi de techniques de : • bases de données, • temps réel.

responsable méthodes

Capable de promouvoir et mettre en place une méthodologie appliquée à l'ensemble des études et réalisations informatiques de la Société.

possédant

5 années minimum d'expérience en Informatique acquise de préférence dans une société de Conseil ou d'Assurance.

Une large expérience de l'organisation de centres informatiques.

FORMATION GRANDES ECOLES

Les candidats doivent envoyer directement dossier manuscrit, photo et prétentions à Madame VIARD «ACPRM» — SMABTP — 114, avenue Emile-Zola, 75739 Paris Cédex 15.

plein emploi

Impt groupe de transports et prestations de service recherche

DIRECTEUR

pour ses COMPTABILITES
Tres bonne connaissance et pratique de comptabilité gale et comptab. analytique, connais. fiscales et sociales.
Ecr. av. C.V. détaillé et prét. à TRANOR, qui tr., 71, rue de Colombes, 92600 ASNIERES.

CONSEIL EN BREVETS PARIS
recherche :

INGENIEUR DIPLOME

Très qualifié - Connaissant
BREVETS D'INVENTION

Mécanique, Electrotechnique, Thermique, Anglais (thème - version), Allemand (version)

Aptitudes rédactionnelles et juridiques, pour activités variées françaises et internationales.

Envoyer C.V., référ., prétent. : Cabinet BOUJU, 38, avenue de la Grande-Armée, 75017 PARIS.

nodet gougis

CHEF DE VENTE EXPORT

Cette société, leader européen de matériel de semis, réalise 20 % de son chiffre d'affaires à l'exportation. Elle s'affirme sur le marché européen et s'implante ailleurs. Son Directeur commercial souhaite confier les responsabilités de l'export à un Chef de Vente.
Sa mission : développer et gérer. Pour cela, suivre et dynamiser les marchés existants ; sur les autres exploiter les contacts établis. Définition des objectifs, suivi des budgets, étude de marché sont aussi de son autorité.
Ce poste pourrait être tenu par un homme de plusieurs années d'expérience en ce domaine, de formation E.S.C. ou E.N.S.A. Des qualités d'adaptation et de disponibilité accompagnées de rigueur seront justement appréciées.
La connaissance des machines agricoles est un atout supplémentaire important. L'Anglais doit être couramment parlé, ainsi qu'une autre langue, de préférence l'Allemand.
La rémunération ne sera pas inférieure à 70.000 F. Les déplacements, parfois longs, interviennent pour 30 % du temps.

Lieu de travail : MONTEREAU. Possibilité de logement.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur dossier sous référence NE 172 à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP 7, RUE LINCOLN - PARIS 8e
Membre de l'ANCERP

A G P EXPANSION

RECHERCHE
POUR LES FORMER OU LES INTÉGRER APRÈS RECYCLAGE

VENDEURS VENDEUSES

De services articulés autour de la Sécurité garantie, l'épargne revalorisable ou l'investissement indexé sur l'une des valeurs refuge, type de l'économie actuelle.

PROFIL :
Forte personnalité axée sur l'action et la conquête. Sens aigu des relations humaines au plan individuel comme au plan du Groupe. Bonne dialectique. « Debater » de tempérament. Arracheur, Fonceur, Ambitieux.
Formation de type école supérieure de commerce, équivalent ou autodidacte à partir du baccalauréat.

AGE :
Jeune, mais 23 ans au moins.

DISPONIBILITÉ :
Totale à partir du 13 janvier 1975.

PLAN DE CARRIÈRE :
Exclusivement fonction du quotient et du mérite personnels, suit cependant une ligne de force toujours vérifiée. Après une période de vente directe et systématique avec appui logistique (méthodologie-fichiers) de 1 à 3 ans, ouvertures sur des postes :

D'ANIMATEURS MANAGERS

Chargés du recrutement, de la sélection, de la formation initiale et continue, de la pédagogie active, de l'animation, de la direction et du contrôle de nos personnels commerciaux.

OFFRE :
Stage de formation rémunéré. Aide financière à l'intégration. Conditions de rémunération confortables ou brillantes.

LE POSTE NE PEUT CONVENIR QU'A DES ATTAQUANTS DE TEMPÉRAMENT PROTÉGÉS DU SCEPTICISME BLASÉ ET DU NÉGATIVISME INTELLECTUEL PAR LEUR CARACTÈRE, LEUR FORMATION ou LEUR ÉTHIQUE

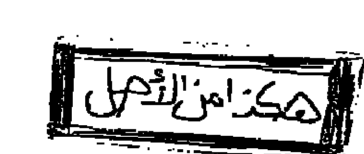
NE PAS ECRIRE, se présenter le 8 janvier, de 14 h. 30 à 19 h., ou le 9 janvier, de 9 h. à 12 h : 15, rue Saint-Marc, Paris-2e (5e étage).

directeur commercial export

120.000 F

Nous sommes un Important Groupe multinational du secteur électromécanique.
Nous recherchons pour l'une de nos activités de biens d'équipement industriels un homme de formation supérieure, ayant une véritable expérience de la vente de produits techniques à l'exportation. Nous voulons lui confier la Direction commerciale export à l'échelon du monde entier. Il aura à développer un réseau de distributeurs, à animer une équipe de vente, à gérer la marge commerciale et à négocier les contrats à haut niveau.
Parfait bilingue anglais-français
Une 2ème langue (espagnol par exemple) serait appréciée.

Envoyer C.V. manuscrit et photo sous référence 9.289 à
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 Paris q.tr.





offres d'emploi

responsable de formation

PARIS

Dans le cadre de la mise en place de sa Direction Centrale du Personnel, importante Société industrielle, recherche ***"Responsable de Formation".***

Mission : *• Il participe à la définition de la politique de développement des hommes et à sa mise en place, •* ***Il définit la Politique de Formation*** *et est responsable de la conception et de la mise en œuvre du* ***Plan de Formation*** *• Il conçoit les* ***moyens*** *financiers et* ***pédagogiques*** *et sera responsable de* ***l'évaluation*** *et du suivi des* ***résultats****. • Il sera en particulier capable de mettre en place une* ***formation industrielle*** *et de* ***conduire des stages*** *de formation humaine ou économique.*

Profil : *Le candidat retenu sera de* ***formation supérieure****, Ingénieur ou Psychologie + Economie, et* ***devra****, en tout état de cause,* ***avoir mis en place une politique de formation*** *dans une société à caractère industriel (si possible métallurgie).*

Pour postuler, envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant rémunération actuelle, sous réf. M/4161/CS, au :

Cabinet Alain H. PRENANT
20 Av. Talma - 78600 Maisons-Laffitte

---

ingénieur
CHEF DE SERVICE ORGANISATION ET STRUCTURES

Paris

Une Société d'engineering industriel en très forte expansion, crée la fonction ***"Organisation et Structures"*** *qui sera* ***rattachée*** *à la* ***Direction Centrale du Personnel.***

Mission : *Responsable du Service, le candidat retenu assurera : •* ***l'analyse des structures*** *actuelles et la conception des structures prévisionnelles. • les descriptions de fonction et les [illegible] pour amélioration [illegible]. • la gestion des procédures • un rôle de conseil auprès de la hiérarchie opérationnelle (Directeurs de division et de département) afin d'optimiser les systèmes de gestion. • la gestion [illegible] des organigrammes et des plans de structure.*

Profil : *Le candidat retenu aura : • une formation supérieure [illegible], • une expérience similaire de l'organisation en milieu industriel, acquise si possible comme Consultant, • la pratique des méthodologies d'organisation et du rôle de Conseil.*

Pour postuler, envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant rémunération actuelle, sous réf. M/4121 TF, au :

Cabinet Alain H. PRENANT
20 Avenue Talma - 78600 Maisons-Laffitte

---

ingénieurs commerciaux

SPERRY-UNIVAC, deuxième constructeur mondial **d'ORDINATEURS**, se propose de renforcer son équipe commerciale.

Pour cela, nous recherchons des

INGENIEURS COMMERCIAUX
(Paris et Province)

diplômes d'études supérieures, connaissant de préférence l'anglais et ayant acquis une expérience professionnelle de plus de 3 années dans la vente d'équipements informatiques. Notre entreprise offre une rémunération élevée, de larges perspectives d'évolution et de promotion.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, (réponse et discrétion assurées) sous réf. 501 M à Paul CANDES - Service recrutement, 3 rue Bellini, La Défense 92806 Puteaux.

SPERRY UNIVAC

VOUS DESIREZ DEVENIR
ANALYSTE PROGRAMMEUR

dans une Société utilisant le TELETRAITEMENT

- **VOUS AVEZ 21 ans minimum,**
- **VOUS ETES titulaire d'un diplôme universitaire de technologie (informatique).**
- **VOUS ETES domicilié dans la Banlieue OUEST de PARIS**

Les Compagnies d'Assurances du GROUPE DROUOT

vous en offrent la possibilité dans le cadre du développement de leurs applications.

La formation au poste de travail est assurée au sein de l'Entreprise.

Ecrivez avec C.V. au :
GROUPE DROUOT
SERVICE DU RECRUTEMENT
Place Victorien Sardou
78161 MARLY LE ROI

CHEF DE MARCHÉ GRANDE EXPORTATION

SALAIRE OUVERT

Notre domaine c'est la métallurgie, notamment les produits laminés et les produits transformés à froid.

Nous avons une nouvelle création de poste, pour un nouveau chef de marché grande exportation, mais d'un profil un peu différent de ceux que nous avons pourvu précédemment.

En effet nous souhaiterions rencontrer un jeune X, Centrale, ENA, INSEAD, capable de nouer des contacts à niveau élevé au plan international, d'étudier les possibilités du marché et, bien sûr, d'aboutir dans des négociations de grande envergure.

La connaissance de notre profession, de nos produits, de notre marché est un atout mais nous recherchons surtout quelqu'un d'adaptable et évolutif.

La pratique courante d'une ou plusieurs langues est indispensable.

Enfin, ce poste peut être un tremplin vers d'autres responsabilités. Nous sommes capables de vous offrir une carrière à votre mesure.

Merci d'envoyer votre C.V. et numéro de téléphone sous la référence 1.934.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
6-8, RUE DE LA ROSIÈRE
75015 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

Important Groupe Multinational
recherche

jeunes cadres export

70.000 F +

Afin de compléter notre réseau de vente à l'export,
nous recherchons de jeunes cadres de formation INGENIEURS, ayant déjà une première expérience de la vente de produits techniques à l'exportation, parlant couramment l'Anglais, pour leur confier la responsabilité d'une zone territoriale.

Envoyer C.V. manuscrit et photo sous référence 9.287 à

ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 Paris q.tr.

---

volvic

Notre équipe de recherche doit s'étoffer pour répondre à l'évolution du marché. nous voulons ainsi confier la responsabilité de notre

LABORATOIRE
DÉVELOPPEMENT

à un JEUNE

INGÉNIEUR CHIMISTE

diplômé de l'Enseignement Supérieur (Ecole ou Université) et ayant acquis quelques années d'expérience en laboratoire de recherche ou dans l'industrie (secteur alimentaire ou pharmaceutique).
Notre laboratoire, situé à Bourg-la-Reine, a pour vocation la recherche de nouveaux produits et l'amélioration de nos produits actuels.
Son futur responsable devra donc être très sensible : aux données marketing propres à nos produits ; aux paramètres de prix de revient et aux contraintes de fabrication.
Connaissance de l'anglais indispensable.
Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous référence 132 M 2 à

Cabinet Jean-Claude MAURICE,
Conseil en Gestion du Personnel,
42, rue Legendre, 75017 PARIS

---

directeur de l'organisation

Ingénieur et Gestionnaire - Organisateur de haut niveau

Par votre expérience (10 ans minimum) dans l'industrie, vous avez de sérieuses connaissances en matière de planification et stratégie des entreprises (structures), de méthodes d'organisation des différentes activités de l'entreprise (production, études et recherche, marketing vente, administration).

Nous sommes un puissant groupe métallurgique en expansion, notre programme d'investissement est important. Notre service organisation assume un rôle de CONSEIL auprès des Dirigeants du siège et de toutes les unités de production.

Nous avons besoin pour exercer cette fonction d'un homme d'expérience capable d'établir des contacts étroits avec les utilisateurs, la qualité de ses relations humaines lui permettant d'être un conseiller écouté et sollicité.

Réponse et discrétion assurées à toute lettre manuscrite — CV — photo — rémunération adressée sous référence A 2.652

bernard Julhiet psycom
93 av. Ch de Gaulle - 92200 Neuilly membre de l'ANCERP

INGENIEUR ARTS ET METIERS

Nous sommes une importante Société Pétrolière occupant une place de premier plan sur le marché des huiles de graissage.

Dans le cadre de notre département Applications, nous recherchons le Responsable du groupe "Moteurs et véhicules".

- C'est un ingénieur Arts et Métiers, ayant déjà une expérience professionnelle.
- Il a une très solide connaissance des problèmes mécaniques dans le domaine des moteurs à combustion interne et des transmissions.
- Il parle couramment l'Allemand et, si possible l'Anglais.
- Responsable des relations "constructeurs", il sera l'interlocuteur des fabricants de moteurs de voitures, de poids lourds, de tracteurs, d'engins de T.P., au plan de la lubrification en général et des produits de notre marque en particulier.
- Il aura également à suivre l'application de nos lubrifiants dans notre clientèle, sur ce type de matériel.
- Secondé dans cette double tâche par plusieurs techniciens, il devra organiser et animer leur action.
- Il assurera lui-même de nombreux contacts à différents niveaux. Il voyagera fréquemment tant en France qu'en Europe.

Envoyer C.V., photo et prétentions, sous référence 28 513/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS-10e

HEC - ESSEC SC. ECO - ESCP
ou équivalent

NÉGOCE INTERNATIONAL

Vous êtes jeune, vous avez une formation supérieure, de préférence commerciale ou économique, vous avez un intérêt pour le monde agricole, vous parlez couramment l'anglais.

Vous êtes attiré par une activité qui déborde largement le cadre de l'hexagone. CARGILL, une des premières Sociétés mondiales dans le négoce des produits agricoles et dans leur transformation, vous offre, après une période de formation, de prendre rapidement des responsabilités commerciales ou administratives au sein de son organisation française à Paris.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle
sous référence : 2128/M
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton 75006 Paris (Membre de l'ANCERP)

SOCIETE DE CONSEIL
affiliée à un Important Groupe Financier
recherche
pour renforcer ses équipes plusieurs

INGENIEURS EN ORGANISATION

pour des interventions auprès d'une clientèle de P.M.E., P.M.I., nécessitant des déplacements sur la France entière.

- Ils doivent avoir une formation supérieure et justifier d'une réelle expérience acquise de préférence en Cabinet.
- Leur enthousiasme, leur motivation leur permettront de s'intégrer très vite à une structure jeune où ils seront très rapidement **opérationnels et autonomes**

Adresser les candidatures avec c.v. sous réf. 35057 à Havas Contact 156 Bd Haussmann, 75008 Paris qui transmettra.

NOUS SOMMES UN GROUPE D'AFFAIRES FAMILIAL.
NOS ACTIVITÉS SONT DIVERSIFIÉES : NEGOCE DE PRODUITS AGRICOLES - SUPERMARCHÉS - HÔTELLERIE, ETC.
C.A. 150 MF.
Nous souhaitons accueillir dans notre équipe

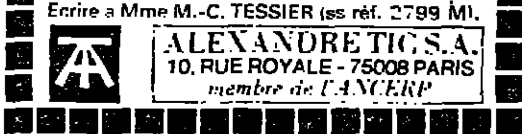
un attaché de direction

parlant couramment anglais.

Homme de confiance, c'est plus un chargé de missions que le patron d'un équipe : il interprète bilans et C.E., établit des tableaux de bord et un contrôle suivi de trésorerie, prépare les assemblées générales, mais aussi met sur pied des actions promotionnelles, réalise des études de concurrence, etc.

A 30 ans minimum, de formation supérieure (ESSEC, Sup. de Co., IEP, etc.), il a acquis une expérience polyvalente et n'hésite pas à se "retrousser les manches". Il peut, s'il réussit, avoir une bonne évolution de carrière dans le groupe.

Ecrire à Mme M.-C. TESSIER (ss réf. 2799 M).



INGÉNIEUR CHIMISTE
POUR LA VENTE DE PIGMENTS POUR MATIERES PLASTIQUES

Vous avez 2 à 3 années d'expérience en laboratoire ou en fabrication dans les Thermo-plastiques ou les encres...

LA CLIENTELE ?
Les plus grosses entreprises industrielles. Elles nous connaissent.
Nous y sommes bien introduits, car, dans les pigments, nous figurons dans le peloton de tête.

VOTRE CHAMP D'ACTION ?
LA REGION PARISIENNE où il vous faudra adapter nos produits et méthodes au problème particulier de chaque entreprise.

Afin de prendre rapidement rendez-vous, envoyez votre demande de candidature détaillée et prétentions à n° 86.043, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE
DE DIMENSION INTERNATIONALE
recherche
pour son siège social Région Parisienne :

INGÉNIEURS D'AFFAIRES
CONFIRMÉS

En :
- — instrumentation, régulation et électricité dans les domaines chimie et pétrole
- — process control dans les domaines : pipeline, champs pétroliers et gaz naturel onshore, off-shore : cimenteries.

Diplômés des Grandes Ecoles d'Ingénieurs
- — présentant des références de premier ordre comme ingénieurs d'affaires et rompus aux négociations avec les grands groupes internationaux d'engineering
- — capables de traiter des affaires à l'exportation.
- — pratiquant couramment la langue anglaise.

Envoyer C.V. et prétentions à M. ANDRIEU Gilles, 17, r. du Clos-St-Marcel, 92330 SCEAUX, réf. 24-B.

Groupe AUSSEDAT-REY
Pâtes - Papiers - Panneaux

recherche
pour l'équipe de Direction de ses filiales d'approvisionnement en bois

JEUNE INGÉNIEUR
GRANDE ÉCOLE

minimum 2 ans expérience professionnelle.

Sous l'autorité du responsable technique, il prendra en charge l'étude et la mise en application des projets et méthodes concernant l'exploitation forestière, le transport et la première transformation des bois.

Adresser lettre manus. avec C.V. détaillé à n° 86.322

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet, PARIS-16e
membre de l'ANCERP

IMPORTANTE SOCIETE SIDERURGIQUE
DU MARCHE COMMUN
recherche pour son Siège à PARIS

INGÉNIEUR-MÉTALLURGISTE

Ayant bonne connaissance
des ACIERS SPÉCIAUX

pour seconder son Ingénieur Conseil dans les liaisons entre l'usine et la clientèle.

La connaissance de l'allemand serait appréciée.

Adresser C.V. dét., photo et prétentions à n° 86.154, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.
DISCRETION ASSUREE.

JEUNE CADRE

formation juridique Sciences Po - Droit ou equivalent, intéressé par le

"PERSONNEL MANAGEMENT"

Il participera, dès son entrée, à l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique du personnel : concertation avec les organisations syndicales, préparation des accords d'entreprise, problèmes sociaux... Son salaire de début sera fonction de son potentiel et de son expérience industrielle. Après avoir prouvé son efficacité et son aptitude à la négociation, il évoluera à l'intérieur d'un groupe multinational puissant. Lieu de travail, proche banlieue.

Envoyer C.V. détaillé à TOURTE.
BP 269. 75424 PARIS CEDEX 09. S/réf. N° 1321.

LA DIRECTION GENERALE
D'UN GROUPE DE TRANSPORTS
recherche pour région parisienne

CADRE RESPONSABLE
SERVICE INTERNATIONAL

- — formation supérieure exigée ;
- — expérience professionnelle confirmée.

Adr. C.V., photo et prét., à numéro 748, Créations Dauphine, 41, av. Friedland, 75008 Paris, qui tr.
Il sera répondu à toutes les candid. Discr. assurée.

DOWELL Schlumberger

International Service Company
in
Oil Business

SEEKS

INGENIEUR ART & METIERS

OR
EQUIVALENT
FOR

ENGINEERING & MANUFACTURING

REQUIREMENTS :
FLUENT ENGLISH. 5 YEARS
EXPERIENCE IN MANUFACTURING
BASIC KNOWLEDGE OF ELECTRONIES

GOOD SALARY

SEND CUR. VITAE & PHOTO TO:
DOWELL SCHLUMBERGER
8 RUE BELLINI 75016 PARIS

offres d'emploi

Pour faire face à notre expansion, nous recherchons

ADJOINT A NOTRE

DIRECTEUR COMMERCIAL

POUR ASSUMER RAPIDEMENT LA RESPONSABILITÉ COMPLÈTE DES SERVICES ADMINISTRATIFS COMMERCIAUX

FORMATION REQUISE : ÉLECTROMÉCANIQUE, TRÈS BONNE EXP. DE L'ORGANISAT. ADMINISTRATIVE DE LA VENTE DE PRODUITS INDUSTRIELS

emer

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé à Monsieur le Chef du Personnel - Réf. : 105 M

VULCANIC 1, Avenue Kléber à NOGENT S/MARNE 94130

Filiale française

important groupe pétrolier

recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

DIPLOMÉS HEC, ESSEC

SUP. de CO ou équivalent

Libérés du Service National.
Minimum 2 ans d'expérience problèmes de contacts commerciaux et gestion.

pour postes

Attachés commerciaux

suivant besoins du Service, en résidence Paris ou province.

— Fonction comportant nombreux déplacements.
— Formation complémentaire assurée.
— Possibilité développement carrière en fonction aptitudes.

Adresser curriculum vitae et photo à no 86.069, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

LE PDG D'UNE ENTREPRISE DE FABRICATION D'APPAREILLAGES ÉLECTRIQUES (2 usines en région parisienne ; 400 collaborateurs ; C.A. : 38 MF HT), cherche pour son siège à Paris

un directeur finances et gestion

Il fixe avec le PDG la politique financière de l'entreprise : budgets, investissements, plans de trésorerie ; il dirige les services comptables (30 collaborateurs, 3 000 comptes clients). **La création de cette fonction nécessite un cadre de 35 ans minimum, ESCP ou équivalent, qui possède de bonnes qualités d'organisateur et, bien sûr, plusieurs années d'expérience comptable et financière.**
Ecrire à G. BARDOU (ss référence 2800 M).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
membre de l'ANCERP

Importante Société leader dans sa branche, plusieurs établissements province

recherche un

RESPONSABLE UNITÉ DE PRODUCTION

(700 personnes) petits matériels grandes séries
Qualités requises :

- formation : enseignement technique supérieur, *10 ans d'expérience industrielle*, avec *réussite* prouvée dans un poste similaire ;
- forte personnalité, qualité certaine d'organisation et de coordination.

Adresser C.V., photo et prétentions à DP Industries, 12, r. Ste-Anne. 75001 PARIS, s. réf. 8975/M, q. tr.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

recherche pour son DEPARTEMENT ENGINIERIE PARIS

INGÉNIEURS et TECHNICIENS

CONFIRMES DE PROJET

MISSION :
Etude et réalisation d'unités de fabrications de produits chimiques à l'étranger.
PROFIL :
Expérience en enginierie ou travaux neufs indispensable. Connaissance en blanchiment pâte à papier, traitements d'acides nitrique et sulfurique, services généraux très appréciés.

Adr. C.V., photo et prét., 12, quai Henri-IV, Paris-4e

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE DE DIMENSION INTERNATIONALE
recherche
pour son siège social Région Parisienne

INGÉNIEURS

Spécialistes en analyse industrielle en continu (on-stream, analysers) pour études et réalisations de systèmes d'analyseurs.
— Diplômés des Grandes Ecoles d'Ingénieurs.
— *Connaissant* l'instrumentation *générale* et possédant une expérience professionnelle d'au moins 5 ans.
— Pratiquant couramment la langue anglaise.

Envoyer C.V. et prétentions à M. ANDRIEU Gilles, 17, r. du Clos-St-Marcel. 92330 SCEAUX, réf. 25 B.

---

offres d'emploi

DIRECTION FINANCIERE
d'un Groupe Bancaire
Quartier Etoile, recherche

cadre financier

Chargé de :

- *participation à gestion Service Titre,*
- émission emprunt obligataire,
- création et lancement nouveaux produits d'épargne,
- élaboration plans financement filiales.

Préférence sera donnée si :

- expérience dans direction financière banque,
- connaissance Math.-financière et législation bancaire.

Envoyez lettre manuscrite avec CV photo et prétentions au Sce 5965M

plein emploi 118 rue réaumur paris 2

Importante Société Industrielle
en pleine expansion
banlieue Sud

chargée de la réalisation de projets très importants recherche

pour créer et diriger

SON SERVICE DE GESTION

HEC, ESSEC ou équivalent

ayant plusieurs années d'expérience.

Grande possibilité de promotion dans la Société et dans le groupe dont elle fait partie.

Envoyer curriculum vitae et photo à n° 86.531, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Dans le cadre de l'expansion de ses activités de télécommunications

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉLECTRONIQUE - Banlieue SUD

recherche

INGÉNIEURS

Positions II et III

E.N.S.T. - E.S.E., etc...

pour études en commutations téléphoniques
Stage initial à l'étranger (12 à 18 mois).

Envoyer C.V. à n° 86.507,
CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

ANGST et PFISTER
79, avenue du 11-Novembre, Le Perreux (Val-de-Marne),
recherche
pour poste d'adjoint de chef de produits

COLLABORATEUR

30 a. min., bne format. techniq. et bnes connaiss. en mécanique nécess. Expérience applications des Elastomères en particulier des dispositifs antivibratoires indispensables.
Langue allemande ou anglaise fort appréciée.
DEPOSER C.V. av. prétent. au Siège, à l'attention de la DIRECTION GENERALE.

CHEF COMPTABLE

dynam., conn. l'angl., et de préf. les techniques anglo-saxonnes de contrôle budget. - Adr. C.V. et prét. n° T 63.529 Régie-Presse *85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).*

Centre techn. métal. Paris (16e) recherche pour service d'études (métallurgie des aciers)

UN INGENIEUR

diplômé, 35 ans min., ayant très bonne pratique de l'aciérie de moulage. - Dynamique - Esprit méthodique et sens des relat. humaines, pour animer groupes de travail - Facilité de rédact. Apte à établir synthèses.
Langues angl. et allem. apprec.
Adresser C.V. à : CTIF. 12, av. Raphaël, 75016 PARIS.

IMPT GROUPE

de transmission automatique informatique recherche

UN INGENIEUR COMMERCIAL

Grande Ecole ou longue expér. commerciale dans le domaine informatique

Bon prospecteur pour *introduction* dans les administrations civiles et dans le secteur privé.
Anglais souhaité.

Adresser C.V. et prétentions à n° 86.548 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

HOULES S.A.
4 km Milly-la-Forêt
recherche - urgent

COMPTABLE CONFIRME

2e échelon
Age minimum 25 ans
Ecrire avec C.V. manuscrit : B.P. n° 5 91490 Milly-la-Forêt.

Société sud région parisienne recherche

INGENIEUR

(Sèvres ou équivalent)

Débutant ou ayant quelques années d'expérience intéressé par problèmes de matières premières

En liaison avec les fournisseurs, le service contrôle et les fabrications.
Il sera responsable d'une section de traitement de matières premières. Il participera à la mise en œuvre et à l'exploitation de nouvelles techniques de traitement.

Poste d'avenir pour candidat jeune et dynamique.

Env. C.V. à 8.984 PUBLICITES REUNIES, 112, boul. Voltaire, 75011 PARIS.

SOCIETE CHERCHE
VENDEUR DE SICAV confirmé pour PRODUIT de 1er ORDRE.
Tél. 874-90-45, poste 15.



Direction financière

Important Groupe Industriel
Biens d'équipement
(2 milliards de C.A.)
PARIS 6
offre possibilités intéressantes de carrière à

CADRE FINANCES EXTÉRIEURES

PROFIL : Format. sup. appréciée. Anglais indisp., espagnol souhaité. Expérience 3 à 5 ans service Export grande entreprise biens d'équipement ou banque.
QUALITES : Sens de l'organisat. et de la gest., sens des respons.
MISSION : Effectuer des prévisions de financement. Export. Mettre en place les moyens de financement. Assurer la gestion administr. des contrats Export.

Adresser C.V. et photo sous pli confidentiel à C. Dulcy, EAM *RECRUTEMENT*, 14, r. G.-Péri, 92120 *Montrouge*, en rappel, la *réf. 439*. Rép. et discrét. assur.



ORSAY
HYPERFREQUENCES
A.T. 3

Spécialistes mesures antennes et rayonnement. - Traitements élevés. - FI-OUEST, B.P. 39, ORSAY 91402.
Téléphone : 928-71-54.

LES CHANTIERS MODERNES
recherchent

INGENIEURS DE TRAVX

diplômés P.C., E.T.P. ou équivalents, avec solide expérience pour diriger gros chantiers Paris ou Province.

INGENIEURS DEBUTANTS

diplômés E.P.C., E.T.P ou équivalents.

INGENIEUR METHODES

A et M ou équivalent.

TECHNICIEN METHODE

avec forte expérience chantiers.
Adr. C.V. : 88, rue de Villiers, 92300 LEVALLOIS-PERRET.
Téléphone : 757-31-40.

Pour cabinet organisation pleine expansion

ING. INFORMATICIEN

- Grande école.
- 2 ans min. expér. Inform. de gestion sect. tertiaire.
- Du punch.
- Libre rapidement.

C.V., photo et prétent. à 8.905, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

Société de transport cherche
COMPTABLE CONFIRME
Ec. à n° 8.958, PUBL. REUNIES, 112, boulevard Voltaire (11e).

Sté édit. tech., rech. pr poste rédact. dans revues spécialisées enseignant techn. dés. changer activ. Env. C.V. + ph. + prét. T.I.P., 46, r. Ampère-17e, q. tr.

---

offres d'emploi

La Société Française des Téléphones

ERICSSON

recherche pour son service Informatique (92 COLOMBES)

PUPITREUR

PREMIER ÉCHELON
Homme dégagé O.M.

Expérience indispensable d'un à deux ans dans série IBM 360 en multiprogrammation.
Poste à pourvoir : matériel IBM 375/145 sous DOS POWER.
Travail en équipe 2 × 8, occasionnellement 3 × 8.
Les candidats intéressés adresseront C.V. détaillé et prétentions sous réf. 8848 à Mlle MAUREL, Service Psychologie Industrielle, 36, bd de la Finlande, 92700 COLOMBES

Filiale française

important groupe pétrolier

recherche

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

Formation Mécanique et Moteurs

Libérés du Service National aimant vie active.

pour postes

TECHNICO-COMMERCIAUX

résidence Province ou Paris

— Fonction comportant nombreux déplacements.
— Formation complémentaire assurée.
— Possibilité développement carrière en fonction aptitudes.

Adresser curriculum vitae et photo à no 86.068, CONTESSE Publ., 20 av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Dans un domaine en plein essor

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE

région parisienne, recherche pour

l'étude et le développement de ses matériels *de vision nocturne et de guidage*

DES INGÉNIEURS - ÉLECTRONICIENS

(E.S.E., E.N.S.T., TELECOMM.)

UN INGÉNIEUR « SYSTÈME »

Ayant le goût des responsabilités techniques.

Envoyer C.V., photo et prétentions, n° 86.569, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Fabrique matériel médical, filiale import. groupe internat., appareils anesthésie, réanimation adultes et nouveaux-nés, recherche, libres de suite,

VENDEURS

délégués technico-commerciaux connaissances en *électronique* médicale, si possible introd. clientèle hôpitaux et cliniques, pour région Paris Nord et *banlieue, Centre de la France.* Appointements fixes, commiss., frais de voyages. Adr. C.V. et prét. à PESTY TECHNOMED, *B.P. 20, 93100 MONTREUIL*, ou téléph. pour rendez-vs 858-72-88.

Nous sommes une Société française de première importance

Nous recherchons

QUELQUES PERSONNES DE CARACTERE

capables après un STAGE REMUNERE d'atteindre en quelques mois *UN SALAIRE* de 4.000 à 6.000 F mensuels.

Nous leur offrons :

— Une formation complète ;
— Une activité prenante ;
— Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

téléph. 260-31-35 pr rendez-vous.

La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
— *SOIT de bonnes études ;*
— SOIT la preuve de leur personnalité.

SOCIETE DE SERVICES
recherche

DECS

30 ans minimum pour diriger *service comptable après l'avoir* réorganisé. — Ecrire n° 60.941, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, PARIS (8e).

LABOLANGUES CETRADEL

recherche

PROFESSEURS D'ANGLAIS

pour ses Centres de PARIS, ANGERS et BORDEAUX et des

PROFESSEURS D'ALLEMAND

pour PARIS

— Possédant obligatoirement une carte de travail de professeur *depuis plus d'un an ;*
— Ou bien ressortissant d'un pays de la Communauté européenne ;
— Expérience pédagogique.

Envoyer C.V. LABOLANGUES CETRADEL, 26, rue Vignon, PARIS (9e),
jusqu'au 8 janvier au soir.

Société de service, siège social en province, recrute le RESPONSABLE DE SES BUREAUX PARISIENS débutant ou trav. partiel s'abst. Ecr. av. C.V., réf. et prétent. à ERIKA - 73160 - COGNIN.

Entreprise métallurgique Quartier OPERA recherche

COMPTABLE

IIe ECHELON
35 ans minimum.
Libre rapidement.
EXPERIMENTE (E)
Bonnes connaissances prix de revient appréciées.

Ecr. av. C.V. et prét. N° 86.272, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE *BANLIEUE OUEST* recherche

AGENT TECHNICO-ADMINISTRATIF

25 ans minimum pour poste adjoint à Ingénieur des ventes. Dépouillement et suivi des commandes.

Format. technique industrielle électromécanique souhaitée. Connaissance allemand indisp. et anglais appréciée. Aptitudes aux contacts avec la clientèle désirées.

Ecrire avec C.V. à N° 86.133, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

XIXe, recherchons :

COMPTABLE

Très bon niveau suivi gestion comptes clients.
25 ans minimum.
Ec. n° 85.523, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Petite société en forte expansion *commercialisant* matériel médico-chirurgical.
Métro : VILLIERS, *recherche :*

AGENT TECHNICO-COMMERCIAL-ELECTRONICIEN

Pour mise en route et maintenance d'un nouveau computer à technologie très évoluée.
Formation appréciée : B.T.S. ou D.U.T. électronique.

- Stage de formation aux U.S.A.
- Anglais indispensable.
- Voiture fournie.
- Déplacements *fréquents à prévoir* sur toute la France.
- Salaire de départ : 2.200 × 12.

Adr. C.V. dét. et photo (ret.) sous la référence 121.433.

Centre de Psychologie Appliquée
30, rue de Mogador - Paris (9e).

SEERI recherche d'urgence

EXCELL ELECTRONICIEN A.T. 3

Bnes connaissances techniques générales. Indispensable parfait bilingue anglais technique pour maintenance et technico-ccial Spectrophotomètres. - Adr. C.V. manuscrit et prétentions à : SEERI, 154, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 PARIS.
Tél. : 343-07-18

---

offres d'emploi

ingénieur

Un groupe Industriel Français *important* équipé d'un IBM 370, recherche pour son département systèmes d'*information* de gestion un

CHEF DE PROJET

De formation **X, Supelec, Centrale,** il aura 4 à 5 ans *d'expérience professionnelle en* **informatique et contrôle de gestion.**

Le candidat prendra le plus rapidement possible la responsabilité d'un projet de conception, d'analyse et de mise en place d'un système de contrôle de gestion et travaillera en liaison étroite avec le *Département Informatique, les Directions* concernées, et un Cabinet de Conseil Externe International.

Le poste est localisé à **Paris Ouest.**

Ecrire sous réf. M 431 avec lettre manuscrite, C.V., photo, à :

PROSSEL
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES
25, RUE DU RENARD - 75004 PARIS

ORDISOR - S.S.C.I.

(filiale d'un Groupe Technique important) recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN DE GESTION

LE SALAIRE NE SERA PAS INFERIEUR À 100.000 F.
L'étude de toute candidature supérieure à ce montant ne dépendra que de sa valeur et de son expérience.

L'activité comprend notamment :
— *le conseil d'entreprise ;*
— l'acquisition et le suivi d'affaires ;
— la responsabilité de projets ;
— le lancement de packages.

Formation grande école indispensable.

Disponibilité pour courts séjours à l'étranger.

Adr. lettre manusc., avec C.V. détaillé à n° 86.204.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet, PARIS-16e
membre de l'ANCERP

Important Groupe Privé du Secteur Tertiaire

recherche

pour postes de **CHEFS DE PROJETS**

DES INGÉNIEURS INFORMATICIENS

— de formation Grandes Ecoles (X, Mines, Centrale, Sup-Elec.) ;
— Ayant au moins 5 années d'expérience en informatique de gestion ;
— Ayant eu la responsabilité de projets complexes ;
— Ayant une bonne pratique de la langue anglaise.

La rémunération pourra être élevée si l'expérience des candidats se justifie.

Adresser curr. vitae à O.P.G. CONSEIL, n° 3.039, 13, rue d'Enghien, 75010 PARIS, qui transmettra.

ALLIS-CHALMERS
MATERIAL HANDLING EUROPE

recherche

directeur des ventes Europe

Responsable du développement des ventes et du contact avec les principaux distributeurs et clients.
Expérience souhaitée dans l'industrie de la manutention.
Anglais indispensable, allemand souhaité.
Poste important et de très grand avenir.

Adresser candidature à J. WITTEVRONGEL
53, avenue Victor Hugo 75116 PARIS

CERCI

Sté de Services en Informatique et Automatisme recherche

1) INGÉNIEURS et PROGRAMMEURS

Soit débutants, soit confirmés pour systèmes temps réel sur minicalculateurs.

2) INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

5 ans expérience industrielle, électricité, automatisme, anglais, pour :
— Poste technico-commercial métallurgie.
— Poste technico-commercial énergie (production-distribution).
— Poste Ingénieur de contrats systèmes automatisés.

Ecrire en joignant C.V. et photo à : CERCI. 22, rue de Charonne, 75011 PARIS.

BANQUE PRIVÉE

(Paris Ouest) recherche

CHEF COMPTABLE

Le candidat retenu aura une bonne connaissance des aspects comptables, statistiques et fiscaux de cette branche, liée à une expérience de plusieurs années au sein d'un établissement financier de moyenne importance.
Excellente rémunération et bonnes perspectives au sein d'une petite équipe agréable et dynamique.

Ecrire avec C.V. à T.A.S. réf. CCB/BB 77, rue La Boétie 75008 Paris, qui transmettra à nos Conseillers.

Discrétion absolue garantie

هكذا من الأصل

offres d'emploi

Cie VERDIER-DUFOUR
recherche

UN CHEF DES VENTES
35 ans minimum

DEPARTEMENT ESSUYAGES INDUSTRIELS

Expérience distribution industrielle.
Ecrire ou téléphoner : M. MATHON, B.P. nº 29
Z. I. DE MOIMONT
95670 MARLY-LA-VILLE
TÉL. : 471-92-45.

INSTITUT DE PROGRAMMATIQUE
recherche pr centre informatique équipé I.B.M. 370 - 135 :

1) Analyste - chef de projet gestion de production. Formation supérieure ingénieur ou licencié. Expér. 3 ans min.

2) Programmeur système Formation I.U.T. - 2 ans expér. Connais. Assembl. Cobol indisp., C.I.C.S. souhaité.

Tél. pour rendez-vous : 253-22-37, 16, rue Boileau - Montrouge (92).

Si expérimenté, embauche :
— A.P. COBOL ANS/OS.
— A.P. ASS./OS.
— ANAL. ORGANIQUE COBOL ANS/DOS.
Tél. pour rendez-vous : 202-48-49.

Très important groupe anglo-saxon charpente métallique et bâtiments industrialisés (industriels, administratifs, etc.), en expansion, recherche pour diriger son bureau technico-commercial de Paris.

UN INGENIEUR D'AFFAIRES
E.T.P. - A.M. - E.N.S.I.
ou autre école similaire.
Disposant de 5 à 10 ans d'expérience commerciale et technique en charpente et construction métallique industrielle.
MISSION :
Contacts technico-commerciaux à niveau élevé (grandes industries, entreprises de construction, bureaux d'études, architectes, administrations).

Animation d'un B.E. technico-commercial de 4 à 5 personnes (projets et devis).

Une bonne compréhension de l'anglais est nécessaire.

Poste stable, indépendant, évolutif.

Discrétion absolue garantie.
Adresser C.V. détaillé à :
S E L E T E C
Conseil en recrutement
7009 - STRASBOURG CEDEX,
sous la référence 584.

emplois féminins

laboratoire ROC

pharmacienne

Nous sommes un Laboratoire leader dans le domaine des Produits de beauté adallergiques et notre développement est de l'ordre de 35% par an.

Vous assurerez les relations professionnelles au niveau national. Vous animerez les conférences techniques auprès des pharmaciens et du personnel d'officines, à Paris et en Province et vous aurez en charge la formation technique des collaborateurs de l'entreprise.

Pour réussir, vous devez posséder une large aisance sociale, un sens pédagogique et une grande mobilité.

Ce poste implique de constants déplacements.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 2098/M.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton, 75006 Paris *(Membre de l'ANCERP)*

Pour Siège LA DEFENSE, Société industrielle franco-américaine recherche

SECRÉTAIRE POUR DIRECTION CENTRALE DU PERSONNEL
65.000 F/AN

Mission : • organisation du secrétariat central ; • comptes rendus Comités d'Entreprise, réunions de Délégués, etc. ; • planning, rendez-vous, réception visiteurs et toute tâche d'un secrétariat de direction.

Profil : • Enseignement supérieur (HECJF, Licence) ; • expérience secrétariat indispensable ; • bonne pratique de l'anglais ; • habitude et pratique de la rédaction de rapports, comptes rendus et courrier.

Pour postuler envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant rémunération actuelle, sous réf M/4093/75. au :

CABINET ALAIN H. PRENANT
29, av. Talma - 78600 MAISONS-LAFFITTE

Société de service recrute : SECRETAIRE HOTESSE pr ses burx parisiens. Travail temps partiel. Ecrire avec C.V., référ. et prétentions à ERIKA, 73.160 - COGNIN.

Ecrivain cherche Sténodactylo très rapide. Mi-temps, matin : 7 h. 30 / 12 h. 30. - Neuilly. Tél. 231-19-16, 10/13 h. - 15/19 h.

Centre chirurgical Marie-Lannelongue cherche SECRETAIRES MEDICALES STENODACTYLOS RAPIDES
Se prés. : 129, r. de Tolbiac, 13e
Téléph. : 707-47-39, poste 396.

Maison d'éditions allemande, cherche pr son bureau de Paris SECRETAIRE parfait bilingue français - allemand. Sténo indispens. Expér. publicité souhaitée. Ne pas se présenter. Env. lettre manuscrite et C.V. à Jean Mamin, Editions Axel Springer, 18, rue de Varize - 75016 PARIS.

MARCHAL
BEAUCHAMP (95)
recherche
SECRETAIRE bilingue
Franç.-Angl. de langue anglaise sténo. français si possible pour Service export. 5 X 8, horaire personnalisé. Restaurant. Autocar et possibilité logement. Env. C.V., photo et prétentions 271, chaussée Jules-César 95250 BEAUCHAMP.

STYLISTES - DESSINAT.
très exp. Créat. style jeune pr BUREAU ETUDE. Se présenter STEFANK, 42, r. Jeuneurs-2e

SOCIETE DE DISTRIBUTION PARIS (2e)
cherche pour son SERVICE FORMATION

UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO CONFIRMÉE

Ce poste évolutif en constant développement convient à une JEUNE FEMME de 24 ans au moins possédant une bonne formation pratique (B.E.C. ou B.S.E.C.)

— 5 semaines de congés.
— Restaurant.
— Salaire annuel de début pas inférieur à 29.000 F par an.

Envoyer C.V. et photo, à nº 86.399, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. t.

DECORATEUR
Fg Saint-Honoré, recherche
SECRETAIRE-COMPTABLE
CONNAISSANCE PAIE.
40 h. Envoyer C.V. et photo à P.G.D., 36, rue du Fg St-Honoré, Paris-8e.

demandes d'emploi

P.D.G. de P.M.I.
qui faites face à de multiples tâches
je vous propose
ma collaboration à temps partiel de

DIRECTEUR de GESTION

pour vous seconder dans les domaines :
- administratif et financier
- gestion du personnel, formation et perfectionnement
- marketing et publicité
- recherche et développement

en préparant les documents nécessaires à la prise de décision et en assurant le suivi de l'exécution.

Grande expérience de Direction.
Spécialiste en techniques de gestion (ICG).

Ecrire nº 2.084, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

JEUNE MÉDECIN
TITULAIRE DES C.E.S.
— médecine du travail et d'hygiène industrielle ;
— médecine aéronautique.
COLLABORATEUR d'une grande firme industrielle.
AYANT EXERCE en médecine libérale

CHERCHE POSTE
comportant :
— cabinet moderne ;
— indépendance et responsabilités ;
— salaire cadre supérieur.

Ecrire à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, sous la référence 60.875.

CADRE DIRIGEANT
Ingénieur - CPA
16 ans d'expérience
en Electricité Electronique.
Chef de Service Technique, puis Directeur Commercial, actuellement
DIRECTEUR GÉNÉRAL
d'une petite entreprise.
RECHERCHE poste D.G. ou D.G.A.
ou correspondant dans une Entreprise de taille moyenne de la région parisienne.
Ecrire Nº 2083 « le Monde »
5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

INGÉNIEUR-CONSEIL EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
sur liste aptitude - très longue pratique toutes techniques y compris électronique avancée
Anglais, allemand courants.
Cherche situation en rapport
Ecrire nº 2115, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
FORMATION SUPERIEURE
39 ans. Angl., Esp., Experience adm., juridique, financière, crédit export., création filiales étrang., étudierait toutes propositions. Export et Voyages appréciés.
Ecrire sous le numéro 2109, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CADRE
32 ans - Etudes supérieures Anglais courant.

Profil : Actif, aimant contacts et négociation - Autorité.

Après carrière confirmée en gestion (analyse des ventes et prévisions, gestion des stocks, gestion financière).

Cherche POSTE DE FIELD Niveau France ou Europe (Vente, représentation, chef de région, etc.), permettant d'accéder à terme à poste de respons.

Etudie toutes propositions.
Ecr. nº 7.695 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

RESPONSABLE SERVICE INFORMATIQUE
d'une importante société commerce international
SOLIDE EXPERIENCE
CONCEPTION - EXPLOITATION
gamme IBM - analyse et programmation, GAP - COBOL et ASSEMBLEUR.
Ch. contact avec sté désireuse créer service informatique ou accepte de s'intégrer à l'équipe d'un département à développer. Pour 1er contact, s'ad. Nº 66.565, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

CADRE DIRECTION
38 a., Ecole management, Assist. Techn. commerc., expérience gestion commerciale, administrative formation et animation, contact humain, anglais courant, not. allemand, cherche situat. en rapport. Ecr. Nº 60.954, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

INGENIEUR CHIMISTE
diplômé de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, 28 ans, célibataire, nationalité suisse, voulant quitter la recherche, cherche place dans l'industrie. Pas de préférence de lieu ni de pays. Répond à toute offre ou demande de renseignements. Ecrire : Pierre-André Dufour, avenue de Bellevaux 5, CH-2000 Neuchâtel (Suisse).

JNE ING. INFORMATICIEN
27 ans, habitant Brunoy (91), 7 a. exp. bancaire, dont 2 a. SCI ch. poste participation à études mise en œuvre FICHIERS COMPLEXES, BASES DE DONNEES. Lieu trav. souh. Paris, banl. Est ou Sud. Ecr. Nº 2.086 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR COMMERCIAL
46 ans
— Pratique courante allemand.
— Expérience et efficacité vente au plus haut niveau, création, animation réseaux vendeurs, gestion.
— Etudes Sup. de Co.
Cherche poste de responsabilité à votre disposition.
Ecr. Nº 2.075 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre, 28 a., form. sup., 2 a. exp. ds impte sté, fin., compt., ch. pl. stable. 580-71-03, 10-16 h.

J. H., 26 a., dég. O.M., lic. en dr., étud. ttes prop. d'empl. pr Paris ou prov. Ecr. M. Chataing, 81, rue de Bagneux, Montrouge.

J. F., 23 a., maîtrise ès sciences, bonne connaissance Anglais, diplôme I.N.T.D. 2e cycle cherche emploi
DOCUMENTALISTE
Ecrire : Mlle C. Berger, 30, rue L.-Thévenet. 69004 Lyon.

JEUNE CADRE
Lic. Sc. Eco., opt. économétrie, angl. courant, expér. : compt. analyt., respons. administrat. et Cciale auprès direct. générale, rech. poste dans direct. financ., Cciale, Sté impte. Salaire départ infér. à 50.000 F/an s'abstenir. Ecr. nº T 63.534, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur (2e), q. t.

ATTACHE COMMERCIAL IMPORT-EXPORT SPECIALISE SUR PAYS DE L'EST
anglais, allem. cour., ch. poste similaire, libre immédiatement. Ecr. nº T 063.519, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Monsieur distingué, parl. court allem., gde expér. des affaires notam. gestion achat, vente ttes branches Cciales, public relat., ainsi que techniques procédés phénoliques, recherche activité ou collaboration. — Téléphonez le matin à : 754-45-47.

J. H., 25 a., DES O.M., DEUG Sc. Éco., ch. empl. rég. Aix, Marseille, étudierait ttes prop. M. Simonnot, 9, rue Suffren, 13120 GARDANNE.

Secrét. direct., 45 a., connaiss. solides gestion, lois sociales, dactylo, comptabil., ch. emploi stable (résidence PUTEAUX). Téléphone, ce jour : 775-26-60.

J. H., 26 a., célib., dég. O.M., lib. de ste, lic. dr. privé, form. Sc. Po., trilingue, expér. vente 10 a., distinction, rech., urgence, situation banque, cab. conseil. jurid., stage format. apprécié Paris. Tél., matin : SUF. 59-17, ou écrire à Godefroy Georges, 79, bd de Grenelle. — PARIS.

J. F., 25 a., secrét. dact., niv. BAC, espagn. court, bon. not. angl., ch. sit. Paris, éventuellement banlieue proche. Ecrire, nº 6.631, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Femme cultivée, all., angl., ital., ch. situation, préférence hôtellerie. Débuterait mi-temps. Téléphone : 548-80-47.

TRADUCTR. - ADAPTATR. techniq., haut. qualif., anglais, franç., spécial. informat., rech. empl. stab. Ecr. nº 3.668, Deco Pub., 10, square Var-20e, q. tr.

LONDRES, J. F., 28 a., Lic. en droit, 5 a. expér., ch. situat. à Londres, étud. ttes proposition. Mlle B. Jacquart, 32 Merivall Road, Harrow, Middlesex, G.-B.

CADRE COMMERCIAL
31 ans, goût de la performance, animateur d'un réseau de revendeurs, branche bâtiment et T.P., cherche situation avec contacts haut niveau. Ecrire nº T 063.406 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F., 22 a., tril. angl., espagn., hébr., allem. (parlé), organisat. de shows (exposit. peint. anc. et contemporaine, respons. galerie d'art, exp. restaurat. tabl., objets anciens (diplômes : certif. assurés), secrétar. bilingue, références décoration intérieure, ch. emploi galerie, bureau d'études ou tout emploi concernant qualifications nommées. Téléphone : 228-26-53.

J. F., 25 ans, MAITRISE DE RUSSE, dipl. de russe techn. et éco., 6 mois U.R.S.S., dipl. de bulgare, bon. not. angl., dactyl. russe et franç., sténo franç., ch. empl. stab., éventuel. mi-temps. Téléphone : 222-03-29.

Ch. pl. Chauffeur, tous permis, bon. référ. Ecr. à M. DIAZ, 21, rue D.-Casanova, Paris-1er.

Jeune Africain, dipl. ESC (opt. marketing), juin 73, angl., esp., quelq. mois d'expér., recherche empl. : assist. market., assist. cont. de gest., collab. commerc. pr Paris et sa rég. ou de préf. en vue de lui confier une mission en Afrique francophone. — Ecr. nº 2.076, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE bilingue anglais, expér., ch. place stable mi-tps. Mme Rousseau, 63, rue Voltaire. 92300 LEVALLOIS

Délégué Médical Algérien, 33 a., dynamique, 8 a. expér., cherche poste régional Afrique du Nord ou Moyen-Orient. Ecrire chez : Me ROSENFELD, 164, rue de la Convention (15e).

Contrôleur de gestion. H., 40 a., cherche poste dans import. Sté Paris ou rég. Meaux (77). Ecr. nº 2.065, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE COMMERCIAL
40 a., vendeur, gde expérience administration, gestion unité de vente, anglais, italien lus, ch. poste responsabil., 60.000 F/an, pour France ou étranger. Ecrire nº 2.062, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Homme, 47 a., chargé différ. problèmes administratifs et RESPONS. RECRUTEMENT SELECTION import. industrie, libre suite suppression de poste recherche situation. Ecrire sous le nº 86.170 à : CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Dame, 40 ans, ayant connaiss. librairie et journaux, ch. place VENDEUSE - RESPONSABLE Paris ou proche banlieue. Ecr. sous nº 64.136, à PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

INGENIEUR AGRIC. DEBUT., dipl. ESITPA, angl., ch. poste technico-cial, ds industrie para-agricole, étud. ttes propositions. Ecr. nº 2.091, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR, Grande École. 32 a., solide expérience du marketing et du développement de l'industrie, bonnes connaissances informatiques, souhaite s'intégrer activement à l'équipe de direction d'une P.M.E. dynamique. Région parisienne. Ecrire, nº 88.454, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e q.t.

H., 44 ans, B.E.I., nombr. référ. en mécanique, expérimenté, ch. place TECHNICO-COMMERCIAL sédentaire ou Agent technique, 2e échelon, ou gestion magasin, contacts clients et fournisseurs, Paris, banl. Est ou Nord. Ecr. M. Belzane, 26, rue de la Paix, 93160 NOISY-LE-GRAND.

J. F., 26 a., DECS compl. jur., 4 a. exp. cab., ch. collaborat. cab. exp. compt., pos. 4 j. sem. Nº 5.110, HP, 7, pl. Clichy-17e.

VENDEUR HAUT NIVEAU
46 ans
● Bilingue franco-allemand.
● Expérience confirmée : Promotion, négociations et conclusions de contrats de biens d'équipement, création et animation reseaux de vente.
● Formation Sup. de Co.
Cherche collaboration ds entreprise segments de ventes spécialisées, direction commerciale, représentation multinationale.
Ecrire : M. F. DAHLET, 11, square des Haies-Vives, 67000 - Strasbourg.

DIRECTEUR USINE AGRO
Nombreuses années d'expérience société internat. alimentation, cosmétique, phyto-sanitaires. Anglais courant, rech. situation. Ec. nº 86.328 - CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

TECHNICIEN AGRICOLE ET FORESTIER
24 ans, libéré O.M. Expérience Outre-Mer, cherche place stable France, Outre-Mer, Etranger. Disponible de suite. Ec. nº 86.324 - CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

EXPERT-COMPTABLE
32 ans, grande expérience contrôle fiscalité, droit des sociétés administratives et gestion moy. entrep., étudiera toutes propositions, temps complet ou partiel Paris ou rég. parisienne. Lib. rapidem. Ecr. Nº T 63.541, Regie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

autos-achat

PAIE COMPTANT toutes voit. en bon état. 738-10-67 — 738-31-76

autos-vente

PORSCHE 911 S occasion leasing s/4 ans. T. 844-59-59.

R X 2 MAZDA. Et. except. Sortie le 24-11-1972. 33.000 km, jaune, skaï noir. 208-15-20 - M. ETCHE.

représent. offre

AFFAIRE TEXTILE INTEGREE
recherche pour son département Sportswear

REPRÉSENTANT EXCLUSIF
ou éventuellement MULTIC. si carte principale

Tissus diffusés : Tissus coton pur ou en mélange tels que velours, jean, etc.
Clientèle : Confectionneurs homme et femme, centrale d'Achats.
Secteur : Paris et région parisienne.

Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat dynamique poss. un sens aigu de l'action commerciale. PERSPECT. D'AVENIR TRES INTERESSANTES. Ecr. numéro 153, SNP, BP 907, 76002 Rouen, Cédex.

Très important groupe immobilier, marchand de biens. Rénovateur et Promoteur
Recherche :
VENDEURS IMMEUBLES ET APPARTEMENTS
Hautement qualifiés dans la Vente - CAPABLES - DYNAMIQUES - libre très rapidement — Horaires chargés. Salaires très importants. Voiture exigée.
Envoyer C.V. très détaillé à PUBLICITE 2007
1, villa d'Orléans
PARIS-14e, qui transmettra.

Grande Marque française Bijouterie fantaisie de luxe recherche
REPRESENTANT EXCLUSIF
sect. Paris + Est + Allemagne + Suisse. Langue allemande souhaitée. Très dynamique. Très bonne présentation. Adr. C.V. et photo, à nº 8.960, PUBLICITES REUNIES 112, boul. Voltaire - 75011 Paris

traductions

Demande

Spécialiste traduct. anglais- Fr., techn. électron. informat. aéronaut. 588-85-83, après 21 h.

proposit. com. capitaux

SOCIETE D'Etudes Bâtiment, T.P. Bureaux, Parkings, dépt 06 Etudierait toutes propositions pour création :
Engineering, Société promotion, Départem. Financement immobilier. Ecr. HAVAS NICE 0825 ou Téléph. : (93) 88-75-61 NICE.

cours et leçons

Anc. él. gdes écoles don. cours math., phy. T. 224-46-23 ap. 19 h.

Maths Leç. part., rattrap. rap. 278-77-71, midi à 14 h.

occasions

BEAUX LIVRES
Achat comptant à domicile
Cours le plus haut MER. 26-73

villégiatures

Loue authent. Roulottes gitanes attelées rand. Prov. J. Moyne 84320 ENTRAIGUES. Tél. (90) : 81-00-35 et (90) 83-16-26.

formation professionnelle

CYCLE INTERNATIONAL sur les TECHNIQUES de GESTION TOURISME et HOTELLERIE dans les PAYS en voie de DEVELOPPEMENT

du 2 février au 29 juin 1975 à Paris organisé par :

L'INSTITUT EUROPEEN du TOURISME

avec le concours du CENTRE D'ETUDES et de PROMOTION du TOURISME.

Inscriptions des candidats étrangers : 17, rue d'Athènes 75009 Paris Tél. : 280.61.35

HAVAS CONTACT

CULTURE ET DEVELOPPEM. Maître d'œuvre en formation 208, r. Saint-Denis, 75002 PARIS. Tél. : 236-94-52.

sports loisirs

SEJOURS NEIGE
Les Diablerets, grand hôtel Remontées illimitées. Pension complète 7 jours inter saison 950 F, studio sans pension 7 jours inter saison à partir de 500 F. Les Menuires. Hôtel PLM 7 jours, nuits et petits déjeuners 390 F, 7 jours pension complète 705 F. Tél. : 285-38-32. Lic. A 620.

forêts

10 KM EVREUX, 28 ha BOIS et TAILLIS, d'un seul tenant. - 11.000 F l'hectare. 970-32-13 matin, ou 720-38-62.

hôtels-partic.

RANELAGH H.P. réception 5 chb., 3 bns, dépend., jardin, calme, impec. Excel. 705-22-66.

immeubles

Ach. cpt hôtel murs, fonds + imm. de rapport. Ecr. ISSAR 2, r. Duperré, Paris, 874-54-44.

L'immobilier

appartements vente

Paris

12e - VIEUX PARIS (proximité Marais). Dans bel immeuble 18e rénové 100 %, asc., v.-o., chauffage central, interph. - 50 STUDIOS ET DUPLEX de caractère - Grand confort - Equipés - Décorés - Habitation ou placement sélectionné.
LE PROPRIETAIRE : GIRPA.
Téléphone : 325-25-25 + 56-78.

19e - FACE AU BASSIN
Futur site de plaisance.
Programme de placement nº 1. STUDIOS tout confort, cuisine équipée, salle de bs, moquette. Location recherchée et lucrative.
LE PROPRIETAIRE : GIRPA.
Téléphone : 325-25-25 + 56-78.

2e - PRES DE LA BOURSE
Grande classe
STUDIOS ET 2 PIECES
Chambre en loggia duplex, grand confort - Aménagement luxueux - Résidence et investissement majestueux.
LE PROPRIETAIRE : GIRPA.
Téléphone : 325-56-78 + 25-25.

AV. H.-MARTIN. Except., lux. 440 m2, 3e ét., pl. sol. Bon plan, exc. état. 4 récept. 5 ch. Gar. 3 serv. « TAC » MED. 15-66.

Me WAGRAM Imm. p. de t. Tout confort. GD LIVING DBLE + 5 CHBR. 240 m2, tt conft + chbre serv. 53, RUE DE PRONY. Vis. merc., jeudi, 14 à 17 h. 30. Téléphoner matin : 525-36-26

19e 4 pces. Imm. neuf. 84 m2 + loggia. - Piscine. Crédit vendeur. — 580-01-20.

ALESIA Magnif. 4 P. Chauff. central. Px 250.000 F. Gdes facil. Mardi, merc., 14-18 h. 15, RUE DUCOUEDIC

7e BON MARCHE. Bel imm. Etage élevé. - Calme. Agréab. 2 P., c., w-c, bon état. Visite mercredi, 14 à 17 h. : 7, RUE CHOMEL.

100 m2 de TERRASSE VUE IMPRENABLE SUR BOIS LUXUEUX APPT 250 m2
FRANK ARTHUR - 924-07-69.

PR. PLACE WAGRAM
DANS IMMEUBLE RENOVE SUR COUR-JARDIN
3 P. EN DUPLEX 60 m2 env., salle de bs et cuis. équipées, chff. et eau chaude par imm. CAR. 91-45.

Pte Saint-Cloud. Imm. récent, entrée, SEJOUR, CHBRE, cuis., bains. Px 120.000 F. VAL. 36-49.

Près PARC MONTSOURIS
Imm. P. d. T., 7 p., 145 m2, tt cft. balc., ch. serv. 589-49-34.

Pr. PLACE des VOSGES. Urgt. 30 m2 à rénover. Poutres. Avec 29.000 F. Voir 96, bd Beaumarchais, merc., jdi, 14 h. 30-19 h.

LATOUR-MAUBOURG
Beau studio, cuis., bains, wc, cheminée. 135.000 F. ODE. 03-56.

AUTEUIL. - Bois de Boulogne. Appt résid., dble liv. + 4 ch., 170 m2 refait neuf, 780.000 F. Calme, soleil - 325-15-89.

PORTE DOREE (12e)
7 ter, rue Colonel-Oudot.
2 PIECES, CUIS., BAINS, 12e ét., tt cft. Px 140.000 F. Sur place MICHEL & REYL. FA. 265-90-05. Merc. 14 à 17 h.

Me CENSIER-GOBELINS
3 p., 60 m2, 2e ss asc., 270.000. 2-3 p., 70 m2, 5e ss asc., 295.000. 4 p., 69 m2, 1er étage, 270.000. Poss. prof. libér. - 331-89-46.

PASTEUR
Imm. P. de T., gentil 4 pièces. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

EUROPE. - Vue imprenable, étage élevé, 7 p., tout confort. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

SAINT-PLACIDE. Beau studio sur jardin, bs, wc, kitch., ch. central, asc., bel immeuble. Prix 130.000 F. - 567-22-88.

SAINT-MICHEL
VUE SUR SEINE
6 pièces, 2 bains + chbre serv. Grand charme - MED. 97-40.

PONT BINEAU
Atelier d'artiste, poutres appar., 51 m2, refait neuf. Imm. rénové. Prix 188.000 F. - Tél. 333-08-85.

8, RUE BOISSONNADE
Pres Jardin Luxembourg
Luxueux stud. ds imm. nf. Park.
GEFIC - ALM. 98-98
Mme Raynaud

RUE DU DRAGON
Appartement design 73 m2
2 pièces, poutres appar. Gd liv. Divers nivx, salle eau, cuis. éq. Conv. à amateur décor artistique
FRANK ARTHUR - 924-07-69

DIRECT. PAR PROPRIETAIRE
9e - IDEAL PLACEMENT
Studio tt confort, 85.000 F.
Gros crédit. - 345-86-41.

MOUTON-DUVERNET
2 P., cuis., ent., wc, A RENOV. Ds très bon imm. 3e ét. s/cour, très calme et clair. Prix total 107.500 F. Possib. créd. Mercr. 14-18 h : 19, RUE HALLE (14e)

Région parisienne

ST-GERMAIN - 5' RER. Quart. lycées. 6 PIECES, 142 m2, VUE, garage. - Tél. 973-25-83.

MARLY 5 PCES, 105 m2. Vue. Petit imm. - 963-22-09.

ST-GERMAIN-EN-LAYE Près RER 3 p., caract., imm. anc. remis à neuf. 250.000 F. — 963-28-02.

NEUILLY-LA FERME
Imm. récent ds verd., récept., balc., 2 ch. + ling., gar., tél., état impeccable - 560.000 F. 229-52-98 - EUR. 75-11.

BOULOGNE. Imm. nf. Tr. beau studio, cuis., s. bains, balcon, park., 165.000 F - JAS. 51-84.

appartem. achat

Achète compt. studio ou 2 p. Paris, tout conft. OPE. 40-06.

Ch. 3-4 p., conft. Ecr. 7.452 Press, 31, bd Bne-Nouvelle-2e.

Pour personnel Sociétés, rech. studios, appartements. Paris, Neuilly, Boulogne. LAGRANGE - 265-53-94.

ACHETE, URGT, COMPTANT, chbre bonne Paris. - 873-20-67.

Achète, urgt, rive gauche, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 1 à 2 PCES, paiement compt. chez notaire. - Tél. 873-23-55.

Ach. 5-7 p., tt cft. Ecr. à 7.451 Press, 31, bd Bne-Nouvelle-2e.

constructions neuves

XIIe RUE H. TAINE
du studio au 5 pièces habitables 2e trimestre 75.
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. de Friedland, BAL. 93-69.

XXe METRO TELEGRAPHE
Studios, vraie cuisine. 120.000
Habitables 2e trimestre 1976
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. de Friedland, BAL. 93-69.

XIIIe - PORTE D'ITALIE
— 3 pieces, 70 m2 ...... 2?0.000
Habitables immédiatement
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. de Friedland, BAL. 93-69.

locations non meublées

Offre

BOULOGNE Mo Billancourt 5 PIECES, neuf, 101 m2, tt conft, balcon, garage, 2.023 F charg. compr. ELY. 69-36

92-ST-CLOUD. « Parc Béarn ». SPLEND. 3 p., cuis. éq., s. bs, park., tél. Gde terrass. en dupl. VUE EXCEPT. 26.090. 775-93-60.

Pt de NEUILLY. SOL. 39-10, liv. dble + 1 ch., 70 m2, grand stdg, 9e ét., ss vis-à-vis, téléph., parking, jamais habité, 1.700 F + charges.

AULNAY-S-BOIS, à louer quart. calme, pavill. 1er ét., 3 p. cuis., s. d'eau, r.-de-ch. 4 p. aménag., garage, 400 m2 terrain. Le tout ou divisible. Tél. 929-39-75 ou écr. à 6.622, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427, Paris-9e.

Montparnasse. Imm. stdg, 4 p., tt conft, 100 m2, tél., parking, 2.500 F + charges. AMP. 55-71.

5, passage CHEMIN-VERT-11e Appt bail 1 an, 2 p. c., s. bs, park., tél. BUSER LAFITTE BARROU, 874-75-52, 9 à 12 h.

159, rue de CHARONNE (11e) 3 p. c., s. bs, park., appt bail 1 an, tél. BUSER LAFITTE BARROU, 874-75-52, 9 à 12 h.

Mo Daumesnil. Bon imm., 1 p. eau, 300 F. Ecr. Serfaty, 16, av. Dame-Blanche, 94-Fontenay-s-B.

fonds de commerce

5e Boutique avec murs Cession ou local. préc. Tt commerce luxe. Entièr. neuf. 80 m2 + sous-sol. - 633-97-48.

CHAMPS-ELYSEES
R.-de-chaus. 600 m2 cession bail (CC) 359-07-55.

Banl. résid. 15 km Paris vend fonds d'ambulances 8 véhicules C.A. 450.000 F, px 310.000 F. Ecrire nº 12.056 B à Bleu, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, q. tr.

NICE pl. centre urgent vends raison santé. Fonds com. matériel spécialisé, grosse clientèle (concess. marque) 20 ans exist. Ecrire : HAVAS NICE 0829.

bureaux

BUREAUX SS PAS-DE-PORTE TTES SURF. TS QUARTIERS MAILLOT - 293-45-55 - 522-19-10 Spécialiste bureaux depuis 1961

LOUONS près de St-Augustin 280 m2 de bureaux entièrement aménagés, 4 lignes téléphon. Télex. Tél. COFIREM 265-30-65, poste 12.

NEUILLY
Pptaire loue 1 ou plus. bureaux immeuble neuf. Tél. : 758-12-40.

RUE AMBROISE-THOMAS
Im. stand. 6 gds burx direction 10 lig. tél. 230 m2. T. DID.98-54.

GEORGE-V - ALMA
ENSEMBLE BUREAUX DE PRESTIGE ENTIEREMENT MEUBLES ET DECORES DANS IMMEUBLE ANCIEN
DEJA OPERATIONNEL
Réception et standard trilingue (français, anglais, allemand), salle de réunion 15-20 personnes, télex, téléphone 8 lignes, interphone, entretien, parking.
Tél. ou écrire à ECE, 12, av. George-V - 75008 PARIS 225-64-87

CHAMPS-ELYSEES
rue Pierre-Charron
A LOUER - BAIL 3, 6, 9
11 bureaux de standing
340 m2 - 3 lignes de téléphone.
723-27-60

locaux commerciaux

32, rue EUGENE-SUE (18e) BOUTIQ. location cciale, r.-de-chaus. : Bout. + arr. bout. + appt 1er ét. T. BUSER LAFITTE BARROU, 874-75-52, 9 h. à 12 h.

Garg.-lès-Gonesse entrepôt 300 m2 bail 9 a. Tél. BUSER LAFITTE BARROU, 874-75-52, 9 h. à 12 h.

55, rue du Fg-POISSONNIERE en étage, appt ccial, bail 9 a. Tél. : BUSER LAFITTE BARROU, 874-75-52, 9 h. à 12 h.

LEVALLOIS
Pr pte Champerret prop. vd direct. ttes prop. magas. d'angle sup. 50 m2 + 50 m2 s/sol amén. env. ts commerc. ou usage bur. à vis. 20, r. Villiers, 757-86-48.

PARIS-XXe, 37, rue St-Fargeau rez-de-chaussée à louer 170 m2 de bureaux entièrement aménagés. Renseignements : M. FERRET G.I. LAFONT, 27, rue de la Faisanderie, 75116 PARIS. Tél. : 553-97-59.

propriétés

BARBIZON - Maison « Ile-de-France » s/sous-sol, living 50m2, 3 ch., s. bs, tt cft, impecc. Joli jardin 1.400 m2. Prox. forêt. LARGIER - ANJ. 18-83

MONTFORT-L'AMAURY
Propriété rénovée.
Séjour, s. à manger, bureau, 5 chambres, 2 bains, toilette, PARC 5.389 m2, BOISE, VUE. Px 700.000 F. Crédit possible. A. DUSSAUSSOY « NADEL » 073-97-27 - 073-36-93.

Part. vd confins Touraine-Berry import. imm. de caractère à rénov. Anc. relais de diligence Gds dégagements extér. Conv. implantation hôtellerie ou antiquités. Intersection 2 nationales et château local classé. Affaire à saisir. Ecr. à 2.108, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Provence : très belle maison neuve. 5.800 m2 pinèdes coll., 9 p. + dép. Vue magn. Px : 700.000 F. Ec. FERLAND J.-P., B.P. 108, 84300 CAVAILLON, ou tél. (90) 78-02-68.

75 km. S.-O. Magnif. Ppté 1970. 8 pièces pr., parc aménagé par paysagiste. 2 ha. trav. rivière. FONCIAL - 266-32-35.

villas

64 BAYONNE. Résidentiel. JOLIE VILLA. Séj. 46 m2, 3 ch., conft, gar., sur 1.000 m2, impeccable. Ecrire à 680.007, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

RUEIL
Résidenc., calme, plain-pied, récent, agréable 5-6 p. pr., gar., tout confort, jardin. Ag. MALMAISON - 967-00-30.

viagers

Vendez aux meill. conditions FONCIAL 36 ans de références, 19, bd Malesherbes. T. 266-32-35.

usines

Ch. à acquérir pr l'exportation une usine entière pr fabrication meubles métalliques. Faire offre écrite S.T.A., 126 bis, rue Auguste-Blanqui, PARIS-13e.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LE DÉBAT SUR LA RÉFORME DE L'ENTREPRISE

Les sept propositions d'Entreprise et Progrès

Élargir les responsabilités des salariés

1) La réforme doit avoir pour *objectif central* de favoriser, à tous les niveaux de l'entreprise, *le développement des responsabilités des salariés*. Cela doit se traduire par une politique tendant à décentraliser les décisions et les responsabilités à chaque échelon ; à associer les salariés aux modifications que peut connaître leur activité dans l'entreprise ; à associer les salariés à l'aménagement de leur cadre de travail, et à expérimenter la constitution d'équipes autonomes.

2) L'exercice de l'autorité par l'encadrement *doit évoluer dans* ses modalités, en renforçant les aspects d'animation et d'échange.

L'encadrement doit exercer pleinement ses responsabilités humaines : il doit notamment prendre en considération les aspirations et les problèmes des *membres* de l'unité de travail dont il a la charge.

Les cadres doivent bénéficier d'une information dépassant leur propre activité, afin d'être associés plus activement à la marche de leur entreprise, selon la formule la mieux adaptée à chacune d'elles.

3) Chacun, dans l'entreprise, doit se voir reconnaître un droit aux informations concernant son domaine d'activité.

Ces informations, transmises *par l'encadrement, devront* permettre de mieux associer les salariés à leur activité et à la vie de l'entreprise. A cet effet, *des réunions d'échanges devront être organisées une fois par trimestre, pendant les heures de travail*.

4) Dans les sociétés anonymes dont le capital est largement réparti et les effectifs élevés, il est indispensable *que soient séparées les fonctions de direction et de contrôle*.

Dans les sociétés à conseil de surveillance et à directoire, dont la formule doit être développée, la direction est assurée par le président du directoire. Cette fonction ne devant pas être partagée, *il convient de supprimer la collégialité du directoire*. Conformément à la loi, le pouvoir de contrôle est exercé par le conseil *de surveillance*.

Dans les sociétés à conseil d'administration, le président doit être assisté d'un directeur général. Le pouvoir de contrôle est dévolu aux membres du conseil d'administration, dont le rôle doit être revalorisé.

Pour les petites entreprises à caractère familial, un nouveau statut juridique et fiscal sera mis en place, tenant compte de leur réalité économique et sociale.

5) Afin que les salariés puissent mieux participer à la vie de l'entreprise, une structure ouverte à tous doit être mise en place.

Un quart des membres du conseil d'administration ou de surveillance, issus du personnel de l'entreprise, seront élus par celui-ci. Pour être électeur ou éligible, une ancienneté de trois ans sera nécessaire. *La moitié de ces élus devront être issus du collège des cadres.* Dans les grandes entreprises, ces représentants auront *voie délibérative* ; dans les petites et moyennes entreprises, il auront voie consultative. Ces dispositions supposent une modification du nombre des administrateurs.

Les institutions représentatives du personnel déjà existantes seront maintenues dans leur forme actuelle. Le comité d'entreprise doit continuer à recevoir les informations déterminées par la loi. Dans un souci d'efficacité de chacune de ces institutions, le cumul des mandats sera interdit dans les entreprises pour leurs établissements de plus de cinq cents salariés.

Des mesures doivent être prises pour que la loi prévoyant leur *création et leur fonctionnement* soient effectivement appliquées. Une mention particulière est faite à la revalorisation du rôle de l'inspection du travail.

Les observateurs du comité d'entreprise auprès du conseil d'administration ou de surveillance doivent, compte tenu des propositions ci-dessus, être supprimés.

6) Pour s'assurer qu'un plan de redressement a été établi et mis *en œuvre lorsqu'une société rencontre* des difficultés importantes, et que ce plan sauvegarde les intérêts du personnel, *le comité d'entreprise doit pouvoir exercer un recours auprès du conseil d'administration ou de surveillance* dans un certain nombre de cas précis. *Le conseil doit obligatoirement prendre une position motivée et la communiquer au comité d'entreprise*

Si cette procédure n'a pas abouti, *un nouveau recours doit être possible auprès d'un arbitre extérieur* indépendant et bien informé des conditions dans lesquelles l'entreprise exerce son activité.

Au cours de ces deux étapes, le commissaire aux comptes, investi de pouvoirs élargis, fournira des éléments d'appréciation objectifs au dialogue entre les parties en leur communiquant de lui-même ou à leur demande toutes les informations dont elles pourraient avoir besoin et en leur donnant l'assistance nécessaire.

Dans les cas où la fermeture définitive de l'entreprise ne peut être évitée l'aide aux salariés doit comporter, notamment, une incitation à la recherche active d'un reclassement

7) Il est de l'intérêt de la collectivité nationale de *mettre au point un plan visant à susciter la création d'entreprises* et le développement de celles qui ont montré leur capacité à innover.

A cet effet, tous les établissements d'enseignement supérieur doivent dispenser les connaissances nécessaires à la création d'entreprises. La formation et l'information des dirigeants de petites et moyennes entreprises doivent être assurées au niveau régional, de manière à centraliser la totalité de leurs aspects techniques, financiers et fiscaux. Cette assistance doit également se traduire par des mesures financières et fiscales qui privilégient les entreprises naissantes.

Le rapport préparé par M. Sudreau

(Suite de la première page.)

« Cette question suscite nombre de commentaires sur les thèmes suivants, rapporte le C.N.P.F. : *inconvénient de la politisation syndicale, nécessité d'une liberté de candidature au premier tour, insuffisante formation des membres du comité d'entreprise, place trop restreinte des cadres. »*

L'association patronale Entreprise et Progrès aborde la question d'une manière radicalement différente. D'abord : faire des propositions (voir d'autre part)... *« Après en avoir fait, nous serons plus à l'aise pour juger et exprimer notre avis sur celles du comité Sudreau. »* Pour le délégué général de ce groupe, M. José Bidegain, il faut reconnaître un syndicalisme fort, représentatif à l'échelon national et, tout en admettant qu'aucune des centrales (pas même Force ouvrière) n'est décidée à participer à la gestion, organiser la vie de l'entreprise de façon à satisfaire le désir d'une partie du personnel — cadres, maîtrise et ouvriers — de participer à la marche des sociétés.

On notera qu'à certains détails près, le modèle proposé par Entreprise et Progrès pourrait être appliqué immédiatement sans aucune « *réforme de l'entreprise* » puisque la plupart de ses propositions sont appliquées ici ou là dans des entreprises. Il est vrai que cela ne va pas toujours sans difficultés.

Du côté de la C.G.T. et de la C.F.D.T., le scepticisme l'emporte. *« La création d'une commission pour étudier la réforme de l'entreprise est bien le gadget que nous avons dit dès le début »*, disait, en septembre, M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T. *« Il est illusoire de prétendre réformer l'entreprise sans démocratiser l'économie, ce qui suppose les réformes profondes préconisées par la C.G.T. et le programme commun de la gauche. »*

La C.F.D.T. n'est pas plus tendre : *« La démarche du président de la République est dans la logique du système. C'est un piège pour les travailleurs. Il n'est pas de réforme possible sans démocratisation concomitante »*, dit-on rue Montholon. F.O. reste également sur la réserve, acceptant la négociation sans pour autant « *participer* » à ce nouveau jeu. La C.F.T.C., seule, se montre moins réticente.

Les quatre organisations ouvrières, qui ont été reçues par M. Sudreau, ont, cependant, fait des propositions portant sur les *conditions de travail, la représentativité des salariés*, l'information, etc. La C.G.C. est, elle, favorable à *l'initiative, qui constitue* à ses yeux l'amorce d'une concertation qu'elle a toujours réclamée.

Des propositions novatrices

Programmes et propositions se *multiplient en tout cas dans tous* les sens. A la base restent celles du Centre français des patrons chrétiens et du Centre des jeunes dirigeants d'entreprises.

● Le C.F.P.C. se prononce en *faveur d'un renforcement des pouvoirs du comité d'entreprise*, dont l'avis conforme serait requis en divers domaines (embauche, rémunération, règlement intérieur, plan de formation), et qui devrait être représenté avec voix délibérative au conseil d'administration ou au Directoire, *de l'institution d'une magistrature économique* pour prévenir les difficultés des entreprises et de *l'adoption d'une loi-cadre permettant d'expérimenter volontairement des formules nouvelles d'association du personnel à la vie de l'entreprise*.

● La formule préconisée par le C.J.D. est encore plus nouvelle, avec ses *« unités de relations »*, ses *« centres de réalisation »* à l'échelle humaine, ses *« fédérations d'entreprises »*, son *« leader »* élu par le personnel, et son conseil d'entreprise composé *de représentants* des salariés, tandis que les apporteurs de moyens financiers (considérés *comme de simples fournisseurs* de la marchandise capital, rémunérée par un pourcentage fixe) *« pourraient y siéger »* avec voix... consultative. La proposition, si elle est bien considérée comme *« pour 1985 ou après »*, n'en influence pas moins le sens de l'évolution.

Le groupe du Nouveau contrat social, que préside M. Edgar Faure, se prononce de son côté pour *« un nouveau contrat d'entreprise »* constatant que *« la notion de profit a évolué »* ; *« les salariés ne peuvent plus se contenter d'être de simples apporteurs de travail »*, et *« il faut prendre en compte l'intérêt général »*. C'est vers *« une certaine* déprivatisation *sans « collectivisation »* qu'il s'achemine, et nombre de ses thèses et propositions semblent voisines de celles d' « Entreprise et Progrès ».

L'association Echanges et Projets, qu'anime M. Jacques Delors, prépare elle aussi un texte sur la réforme de l'entreprise sous la houlette de M. François Bloch-Lainé. *Le Mouvement d'action et* de réflexion pour les réformes socialistes (MARS) a publié lui aussi ses vœux. L'Alliance pour la liberté économique et le progrès social (ALEPS) fait de même, dans un sens évidemment très différent. C'est entre tout cela — et ses propres suggestions — que le comité Sudreau va devoir trancher.

L'ampleur des sujets que le comité traitera le dispensera sans doute d'aborder certains sujets au fond. Ainsi ne mettra-t-il vraisemblablement pas en question le rôle actuel des centrales syndicales dans les comités d'entreprise ; pas plus qu'il n'abordera *de front le problème du pouvoir* financier. Souci d'équilibre... Les fondements du système existant ne seront donc pas touchés : la réforme ne sera une révolution, ni pour les uns ni pour les autres.

Cela n'empêchera pas d'aborder de biais ces points délicats. Le comité traitera notamment des conditions de travail, de la répartition des responsabilités, des fonction des institutions représentatives du personnel, du statut des actionnaires, du contrôle des groupes, de la place qui revient aux entreprises dans la collectivité... et de statuts d'avant-garde, qui devraient permettre *d'ajouter à une réforme* d'inspiration modérée quelques rénovations facultatives de nature à inspirer des changements profonds pour l'avenir, sans créer de panique chez les conservateurs.

JACQUELINE GRAPIN.

BIBLIOGRAPHIE

Le socialisme de Galbraith

(Suite de la première page.)

Le réseau des petites et moyennes entreprises appartient au premier système, auquel il faut rattacher la plupart des services, l'agriculture, le travail artistique. Dans ces types de production l'organisation est exclue. S'il n'y a aucune raison de penser que la race du petit patron est condamnée, du moins dans le système de marché, le développement *est inférieur à celui qui prévaut dans* le système organisé de l'économie, ce qui se traduit aussi par des inégalités de revenus.

Le système planificateur, celui des grandes firmes, « exploite » l'autre essentiellement parce qu'il est maître de ses coûts et de ses prix. Mais le profit n'est plus l'objectif essentiel. Le plus important est la satisfaction de la bureaucratie, *« c'est-à-dire le gain de prestige et le gain tout court de la technostructure »*.

Pour arriver à ses fins — par le *biais de la fixation des prix*, — la société anonyme s'efforce de manipuler les choix du consommateur privé et d'influencer les commandes de l'Etat. Si bien que, de fil en aiguille et par les réseaux combinés des bureaucraties privées et publiques, la technostructure en arrive à détenir le privilège de définir l'« intérêt général ». Mieux, par le biais des sociétés multinationales, la *technostructure s'adapte aux incertitudes* particulières du commerce mondial et ainsi « internationalise la *tendance à l'inégalité entre* le système de planification privée et le système de marché », ce qui est la « véritable forme de l'impérialisme moderne ».

Emanciper l'Etat

Comment sortir de ce guêpier ? La dernière partie du livre — *« Théorie générale d'une réforme »* — conduit Galbraith à des engagements de nature politique.

Selon lui, les lois antitrusts sont *« admirablement inoffensives »*, parce qu'un gouvernement *« ne peut pas décréter que la moitié du système économique vit dans l'illégalité »*. Il faut « *émanciper l'Etat* » du système planificateur, afin qu'il devienne vraiment le *« bien commun de la nation »*. *Première réforme : démystifier les* croyances et notamment celle qui pousse à l'idée que l'objectif de la société anonyme coïncide avec celui de l'individu. Tâche considérable, où il s'agit de remettre en cause, notamment, tout le système éducatif, où trop souvent l'on associe le revenu *et la consommation à la réussite*. Là, comme en d'autres lieux de l'ouvrage, Galbraith — et c'est un de ses « points forts » — pourfend ce qu'il appelle les « vertus sociales requises », cette « morale » inculquée aux citoyens afin qu'ils se conforment aux buts de la société industrielle.

Autres nécessités, celles de renforcer le système de marché de façon résolue et de réformer le système planificateur en s'inspirant de principes *qui, tous, tendent* à réduire les inégalités : ainsi les *« écarts »* de rétribution devraient être l'enjeu de négociations collectives.

Comment s'étonner dans ces conditions que Galbraith en arrive à intituler un chapitre *« l'impératif socialiste » ? « Le nouveau socialisme*, écrit-il, *n'est pas idéologique : il nous est imposé par les faits »*. Il est requis aussi bien dans les zones de faiblesse de l'économie (services de santé, équipements collectifs), que dans les secteurs d'une vigueur exceptionnelle provenant de la surprise du système planificateur, *due elle-même à la symbiose des* bureaucraties publique et privée. Concrètement, Galbraith estime que toute firme qui tire plus de la moitié de son chiffre d'affaires de l'Etat devrait être nationalisée. Augmentation des impôts, baisse des taux d'intérêt, contrôle des prix et des *salaires, création d'un organisme public* de planification soumis au contrôle législatif le plus strict, telles sont aussi les voies du socialisme à la Galbraith.

Un étonnant assemblage

Un nouveau pavé est ainsi jeté dans la mare du capitalisme. Nourri dans le sérail de la libre entreprise, *un peu comme* Schumpeter, Galbraith dénonce avec bonheur les ravages causés par la loi de la jungle, qui s'est petit à petit instaurée et que l'on a merveilleusement camouflée grâce à la complicité de l'Etat des consommateurs, voire des professeurs. Certains accents ne seraient pas déplacés sous la plume des pourfendeurs du capitalisme monopoliste d'Etat.

Mais, décidément, il y a beaucoup de « demeures » dans la « maison du socialisme ». Un des piliers du *nouveau socialisme de Galbraith est* la restauration et le développement du système de marché, par des moyens assez *différents, il est vrai*, de ceux qu'aurait préconisés un Ludwig Erhard. Malice de l'auteur ? On est tenté de le croire lorsqu'on connaît le personnage. En fait, Galbraith se moque de faire craquer les idéologies. Il lui importe que son lecteur sache qu'il est un réformiste et non un *révolutionnaire*, mais il entend puiser où il veut les pièces et les morceaux de sa réforme, sans souci des étiquettes qu'on *pourra* mettre ensuite sur l'assemblage. L'économiste américain s'applique ainsi à lui-même le conseil qu'il donne de « démystifier les croyances ».

Le reproche qu'on peut lui faire est de pousser trop loin, pour la belle ordonnance de sa thèse, *certaines de ses affirmations. Ainsi*, n'est-il pas excessif de considérer le consommateur comme à peu près *totalement soumis au bon vouloir du* producteur ? L'acheteur, dans de nombreuses circonstances, entend aussi manifester son *pouvoir*, pouvoir sur autrui pour s'en distinguer *(effet de signe)* ou pouvoir de s'affirmer *lui-même*, les chances d'épanouissement dans la société actuelle ne lui étant guère données autrement. Le *pouvoir* d'achat c'est aussi cela.

De même les *managers* n'arrivent pas à manipuler l'opinion publique si aisément, et Galbraith reconnaît *lui-même que les campagnes contre* la pollution, le financement du supersonique, représentent autant de fiascos du système planificateur. C'est au reste par cette brèche, par cette pression de l'opinion publique que la réforme que l'auteur appelle de ses vœux pourra avoir quelques chances de voir le jour.

J. K. Galbraith nous paraît d'autre part minimiser les oppositions entre capital et travail dans la grande entreprise. Il est vrai que le taux élevé de croissance est un objectif commun aux syndicats et à la technostructure, mais nous ne sommes apparemment qu'au tout début des conflits dans la répartition des pouvoirs au sein de la firme.

Enfin, Galbraith nous laisse sur notre faim à propos de la question essentielle : Qui appréciera l'intérêt public ? Sans doute reconnaît-il fort justement qu'une nationalisation ne garantira en rien que les objectifs de la firme concorderont avec l'intérêt collectif, mais il ne pousse pas la réflexion au-delà de la banalité selon laquelle ce sont les assemblées élues qui sont la voix naturelle d'expression du bien commun.

L'auteur de *l'Ere de l'opulence* flirte avec les économistes radicaux des Etats-Unis, *mais pas au* point de rechercher, avec les dons de pénétration qu'on lui connaît, *comment mieux répartir les pouvoirs* dans une société développée, à quels niveaux lesdites assemblées élues *doivent s'exprimer, comment* passer des systèmes de forte centralisation à des modèles où les *responsabilités des citoyens peuvent* efficacement s'exercer, etc. Peut-être considère-t-il après tout que cette *recherche alimente plus une révolution* qu'une réforme. Dans ce cas, il nous a prévenus, cela sort de son registre.

PIERRE DROUIN.



LA VIE SOCIALE

IMPRIMERIE

Néogravure : l'État versera une subvention d'équilibre de 10 millions de francs

Il ne restait plus, mardi matin, qu'un point de détail, d'ordre fiscal, à régler entre le ministère de l'économie et des finances et M. Edmé Jeanson pour mettre un point final au dossier de la Néogravure et présenter au tribunal de commerce de Paris l'ensemble du « montage industriel » qui est étudié depuis maintenant près de deux mois.

Le schéma retenu prévoit la création de deux sociétés. D'une part, M. André Beyler, président de la Fédération nationale de la presse hebdomadaire et périodique, et M. Edmé Jeanson — chargés tous deux en novembre d'une mission exploratoire — louent conjointement selon un contrat de location-gérance les actifs du secteur offset de l'ex-Néogravure (essentiellement l'unité de production de Saint-Ouen). D'autre part, M. Jeanson a mis sur pied une société qui, après une période de location-gérance, rachètera les actifs du secteur héliogravure (essentiellement les usines de Corbeil, de Mulhouse et la filiale NEA de Lille).

Le « montage financier » est le suivant : un groupe réunissant des éditeurs, des papetiers et la Banque de Paris et des Pays-Bas apporte dans un premier temps 20 millions de francs en capital. Ces actionnaires ont pris l'engagement de souscrire, sur une période de cinq ans, 30 millions supplémentaires.

Un prêt de 19 millions de francs sur cinq ans, réescomptable, à la demande des pouvoirs publics auprès du Crédit national, sera accordé à la nouvelle société. Il s'y ajoutera un autre prêt à long terme de 19 millions de francs (du F.D.E.S. et du Crédit national) et le versement par l'État d'une subvention d'équilibre de 10 millions de francs.

Ce « montage industriel et financier » comprend également des mesures de réduction des effectifs qui doivent être présentées au comité central d'entreprise ce mardi 7 janvier après-midi. Au total, les licenciements toucheraient environ huit cents personnes (dont cent cinquante à Saint-Ouen) sur un total de six mille, un peu plus de la moitié pouvant bénéficier de la préretraite.

PRIX

LE COUT DU PAPIER JOURNAL AUGMENTE A NOUVEAU DE 10,8 %

Les prix du papier journal augmentent — avec effet rétroactif au 1er janvier 1975 — de 10,8 %. Cette hausse calculée par la Société professionnelle du papier de presse est le résultat d'une péréquation. Elle intègre les majorations de tarifs de la production nationale, celles demandées par nos principaux fournisseurs (Suède et Finlande), et les hausses consécutives à l'augmentation des frais financiers et de manutention pour l'entretien des stocks de papier journal.

C'est quatrième hausse depuis le 1er janvier 1974. En un peu plus d'un an, les prix du papier journal auront augmenté de près de 90 %. Alors que la consommation de papier journal en 1974 est restée sensiblement la même qu'en 1973, on s'attend pour cette année à une diminution sensible, de l'ordre de 8 %, provoquée en grande partie par l'augmentation considérable des prix.

P. T. T.

Le malaise dans les postes

LE PERSONNEL EXTÉRIEUR NE SERA PLUS UTILISÉ DANS LES CENTRES DE TRI

Le secrétaire d'État aux P.T.T., M. Pierre Lelong, a reçu, lundi matin 6 janvier, une délégation de la Fédération des travailleurs des P.T.T. F.O.

L'entretien a porté sur le prochain comité interministériel du 9 janvier. A cette occasion, M. Lelong a rappelé son souci d'obtenir un assouplissement des conditions de carrière aux P.T.T. Il a présenté à ses interlocuteurs le programme de construction de neuf nouveaux centres de tri en région parisienne et a précisé qu'il sera mis fin dans les toutes prochaines semaines à l'utilisation dans les centres de tri annexes d'agents étrangers à l'administration.

A L'ÉTRANGER

Les métallos allemands proposent des hausses de salaires différenciées selon la rentabilité des entreprises

Bonn (*A.F.P.*). — Les négociations pour le renouvellement des contrats collectifs de salaires vont s'engager cette semaine dans la métallurgie et la semaine prochaine dans les services publics, ce qui représente au total environ la moitié des travailleurs allemands. Elles s'annoncent importantes, dans la mesure où le gouvernement de Bonn estime nécessaire pour lutter avec succès contre l'inflation une certaine modération dans les hausses de salaires.

Le syndicat des métallos « Ig-Metall », a, quant à lui, obtenu le 6 janvier, effet de surprise, en proposant à l'association des employeurs de la métallurgie, « Gesamtmetall », de faire varier les augmentations de salaires en fonction de la situation financière des entreprises. Cette proposition a été faite pour les huit cent mille métallos du Wurtemberg-Bade. Les différenciations ne seraient que temporaires et ne devraient en aucun cas s'appliquer à un secteur industriel tout entier, comme, par exemple, celui de l'automobile.

Les responsables du patronat, Gesamtmetall, se sont déclarés « *plus que surpris* » par cette offre, rappelant qu'ils souhaitent une réglementation uniforme des salaires pour l'ensemble de la métallurgie ouest-allemande, sur la base d'une hausse de 6 % — les syndicats demandent 7 %.

Les différenciations pouvant être obtenues ensuite par la conclusion de contrats collectifs complémentaires à l'échelon régional. Gesamtmetall rappelle, en outre, aux syndicats que « *la pression des frais salariaux oblige les entreprises à réduire leur personnel pour maintenir la stabilité de l'emploi à longue échéance* ».

Cependant, le président de la Fédération des fonctionnaires a déclaré, le 6 janvier, que les négociations avec les représentants de l'État fédéral, des gouvernements des Laender et des communes seront « *très dures* », et que les fonctionnaires « *sanctionneraient par leur bulletin de vote* » le refus de majorations salariales suffisantes, c'est-à-dire de l'ordre de 10 %. Les pouvoirs publics dépensent déjà un mark sur trois pour leur personnel, soit près de 105 milliards de deutschemarks en 1974, trois fois plus que dix ans auparavant.

SYNDICATS

DEVANT LE TRIBUNAL DE LYON

Le directeur des relations du travail de Berliet répond aux accusations des cégétistes concernant l'implantation de la C.F.T.

De notre correspondant régional

Lyon. — De la série de procès consécutifs à la dénonciation par la société Berliet des accords passés avec les syndicats représentatifs de l'entreprise, celui engagé par la C.G.T. devant la cinquième chambre du tribunal de Lyon aura été, le 6 janvier, le plus animé et le plus intéressant. Le plus animé parce que si, cette fois encore, M. Paul Berliet, directeur général, ne s'est pas présenté, M. Paul Brégeon, directeur des relations du travail de la société, cité directement aussi sous la prévention d'atteinte au libre exercice des droits syndicaux, était à l'audience. Le plus intéressant, parce que pour la première fois un représentant de Berliet a répondu aux accusations de la C.G.T. concernant les méthodes d'implantation du syndicat C.F.T. dans l'entreprise, accusations fondées sur les éléments mis à sa disposition par M. Marcel Michaut, transfuge de la C.F.T.

Le tribunal a d'ailleurs décidé de mettre « *en continuation* » son débat, c'est-à-dire de le reprendre le 21 avril pour entendre, cette fois, M. Marcel Michaut ainsi qu'un autre personnage de cette affaire, M. Cypriano, auteur d'un carnet où il notait scrupuleusement tous ses rendez-vous et entretiens.

M. Cypriano apparaît en effet à travers ce document comme l'homme chargé par une entreprise de travail intérimaire, la SITER, de recruter des hommes destinés à s'infiltrer dans les rangs des syndicats pour les surveiller, recueillir sur leurs militants des renseignements et même constituer des équipes de choc pour des opérations « *ponctuelles* ». C'est de tout cela que l'on a donc reparlé pendant six heures à l'audience du 6 janvier. Qu'en ressort-il ?

M. Brégeon ne conteste pas avoir eu des entretiens avec M. Michaut ni même avec M. Cypriano, parce que, a-t-il dit, « *nous avons des contacts avec une cinquantaine d'entreprises de travail temporaire et que la SITER, pour nous, en était une parmi les autres* ». Mais devait-il ajouter avec force, « *s'il est exact que M. Cypriano est venu me parler en juin 1973 d'un plan que je n'avais jamais connu et qui consistait à établir un réseau de surveillance, de filature, d'écoute, je lui ai répondu qu'il n'était pas question pour nous de recourir à ce genre de pratiques. Je lui ai clairement dit que je ne voulais pas opposer la violence à la violence et des techniques policières à des techniques de guérilla* ».

Alors, pourquoi retrouve-t-on dans certains documents remis à la C.G.T. par M. Michaut l'affirmation que M. Brégeon avait donné son accord au plan proposé ? C'est bien ce qui paraît curieux au directeur des relations du travail de la société Berliet. De même, il répond formellement que, en dépit des affirmations de certaines autres pièces de M. Michaut, il n'y eut jamais de rencontre entre MM. Michaut, Cypriano et Gaillard (P.-D.G. de la SITER) et M. Paul Berliet. D'ailleurs, M. Cypriano était apparu assez vite comme un homme douteux à M. Brégeon. Pourtant, il devait le revoir, et cela jusqu'en janvier 1974. Ce qui surprend Mes Ugo Iannucci et Sgorbini, avocats de la C.G.T., et aussi M. Bruno Cotte, substitut du procureur de la République.

M. BREGEON. — « *Cela tenait au fait que la SITER nous fournissait du personnel et que ce personnel nous donnait satisfaction dans un travail normal qu'on attendait de lui.* »

On devait aussi parler de ce qui se passa à l'usine Peugeot de Saint-Étienne lors de la grève du printemps 1973, c'est-à-dire de ce commando armé qui fit irruption dans l'établissement pour en chasser les piquets de grève. Sans doute ce qui peut se produire chez Peugeot ne saurait être mis sur le dos de Berliet. Mais n'est-il pas arrivé à M. Brégeon de rencontrer le général Feutrier, qui est précisément le chef des services de sécurité de Peugeot.

« *Oui*, répond M. Brégeon, *j'ai rencontré le général Feutrier, mais de la même manière que j'ai rencontré d'autres gens qui peuvent être mes homologues dans d'autres entreprises. Je ne faisais là que mon travail.* »

Vider l'abcès

Ce fut les points majeurs du débat. Il faut y ajouter cependant le cas de M. Michel Bocquillon, cité lui aussi par la C.G.T. en compagnie de MM. Berliet et Brégeon. M. Bocquillon est un cadre qui travaille dans le service de M. Brégeon, mais n'est pas l'adjoint de celui-ci. Il est en revanche, et il ne s'en cache pas, un militant de la C.F.T. A ce titre, il reconnaît volontiers avoir rédigé des tracts pour cette organisation et collaboré à l'élaboration de ses statuts chez Berliet. A-t-il été dans la foulée l'auteur d'une lettre à M. Michaut, expliquant à ce dernier comment il pouvait utiliser le fichier de la société pour établir de fausses cartes C.F.T., à l'occasion d'un procès où il était important pour cette organisation de chercher à démontrer sa représentativité ? La lettre n'est pas signée mais paraît bien être cependant de l'écriture de M. Bocquillon. Il en a refusé malgré tout la paternité, n'en ayant gardé aucun souvenir et la trouvant « *bourrée d'invraisemblances* ».

Au bout du compte, Mes Iannucci et Sgorbini ayant plaidé pour la C.G.T., Me Laugier pour M. Bocquillon et Me Vellet pour MM. Berliet et Brégeon, le président Robin devait dire : « *Le tribunal ne peut balayer d'un revers de main des documents comme ceux qu'on lui présente, quelle que soit la façon dont ils ont pu être obtenus. Si les faits qui y sont rapportés sont réels, ce sont des faits extrêmement graves. Pour le moment, nous ne pouvons que constater certaines coïncidences entre des éléments qu'on y trouve et des faits qui ont existé. Autrement dit pour nous, ce procès n'est que le premier pas d'une instruction que nous devons continuer si nous entendons vider l'abcès.* »

C'est ainsi qu'on se retrouvera le 21 avril, avec, cette fois, on l'espère du moins, MM. Michaut et Cypriano. C'est d'ailleurs en ce sens qu'avait requis le substitut en disant qu'il ne lui était pas possible, n'ayant été saisi d'aucune plainte, de se prononcer sur l'authenticité des documents. Mais, ajoutait-il, « *si le tribunal devait les estimer authentiques, il lui faudrait alors sanctionner et sanctionner sévèrement, car on serait en présence d'une conception de l'exercice de la liberté syndicale stupéfiante, pour ne pas dire inadmissible. Si, au contraire, les documents ne paraissent pas présenter un caractère d'authenticité suffisant, il faudra alors relaxer, car le doute ne saurait ici avoir sa place* ».

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.



MALGRÉ L'OPPOSITION DES COMMUNISTES

Le conseil général des Yvelines continuera à verser une subvention au syndicat C.F.T. de Chrysler-France

« *La C.F.T. n'est pas un syndicat mais une officine antidémocratique de type fasciste qui vise à abaisser l'homme* », a affirmé le lundi 6 janvier devant le conseil général des Yvelines (à majorité modérée), M. Maurice Quettier, rapporteur d'un vœu déposé par le groupe communiste et visant à supprimer la subvention annuelle de 11 000 francs accordée depuis 1973 au syndicat C.F.T. de l'usine Chrysler-France de Poissy, majoritaire dans cette entreprise.

Invoquant le témoignage de vingt-cinq ouvriers concernant le fonctionnement de la C.F.T. à l'intérieur de la firme automobile, M. Quettier a dénoncé les atteintes aux droits du travail, les agressions et les provocations, les licenciements abusifs mais aussi les liens entre la direction de Chrysler-France et la C.F.T. Selon lui « *la C.F.T. a scandaleusement truqué les dernières élections professionnelles : pressions, menaces, promesses de recevoir 50, 100 ou 150 francs, bulletins C.F.T. distribués sur les chaînes, panne d'électricité au moment du dépouillement alors que les hommes du syndicat tenaient les urnes...* »

En outre, toujours selon M. Quettier, des commandos de la C.F.T. ont appuyé vigoureusement les campagnes électorales de certains élus locaux de droite. « *M. Godon a d'ailleurs été le seul à la tribune de l'Assemblée nationale à demander la révision des critères de représentativité des syndicats* », a enchaîné le rapporteur, en souhaitant que la subvention départementale annuelle soit désormais répartie entre les seuls syndicats représentatifs sur le plan national.

Mis en cause, M. Gérard Godon, député (Union centriste) des Yvelines et conseiller général de Poissy-Sud, s'est élevé contre les accusations de son collègue communiste. « *Il y a en France un véritable monopole de la représentation syndicale*, a-t-il déploré. *Et si les communistes veulent réduire au silence la C.F.T., c'est qu'elle fait concurrence aux syndicats politisés, et notamment à la C.G.T.* »

Très divisés, les conseillers généraux des Yvelines ont estimé qu'ils ne pouvaient se prononcer sur le fond du problème. S'appuyant sur un texte vieux d'un siècle, ils ont déclaré irrecevable le vœu déposé par le groupe communiste, puisqu'il appartient à la commission départementale — et à elle seule — de répartir entre tous les syndicats la subvention votée globalement.

La commission départementale, présidée par le comte Antoine de la Panouse (U.D.R.) ayant déjà voté dans ce sens, la C.F.T. bénéficiera donc cette année d'une subvention dans les mêmes conditions que les syndicats représentatifs sur le plan national.

● CITROEN : la C.F.T. obtient la nomination d'un expert par décision du tribunal d'instance de Paris. Cet expert a pour mission, comme le réclamait le syndicat, de « *se faire remettre tous les documents nécessaires pour trouver la solution la mieux appropriée pour éviter les mille quatre cents licenciements* » annoncés par la direction.

IMMIGRATION

A Montpellier

DES TRAVAILLEURS SAISONNIERS FONT LA GRÈVE DE LA FAIM

(De notre correspondant.)

Montpellier. — Après ceux du Vaucluse (« le Monde » du 3 janvier), quatre-vingt-trois travailleurs saisonniers marocains ont, à leur tour, commencé une grève de la faim dans l'Hérault pour protester contre le refus des autorités de régulariser leur situation. Ils ont trouvé asile au centre Lacordaire, à Montpellier.

Environ cinq cents ouvriers marocains du département se trouvent actuellement menacés d'expulsion. Ils étaient arrivés pour les vendanges ou pour divers travaux agricoles ou forestiers, avec un contrat provisoire valable de deux mois à six mois au plus. La plupart de ces contrats ont été rompus avant terme, le travail terminé, parfois au bout de deux ou trois semaines. Tous vivent misérablement, certains dans des grottes. Vingt-cinq d'entre eux, notamment, n'ont d'autre abri qu'une bergerie entre Montpellier et Sète, sans feu ni éclairage. D'autres travaillent au « noir » pour des salaires inférieurs au SMIC.

Ces travailleurs estiment que les autorités françaises sont responsables de leur aventure, car, affirment-ils, elles savaient d'avance que les travaux pour lesquels ils étaient embauchés seraient de courte durée. Plusieurs délégations ont été reçues à la préfecture de l'Hérault, qui a proposé de rapatrier gratuitement les saisonniers, ou de leur fournir de nouveaux contrats de travail — mais pour le mois de février.

Aucune de ces solutions n'est souhaitée par ces travailleurs marocains venus en France après avoir vendu leurs biens pour « acheter un contrat » qu'ils croyaient définitif.

Au Havre

DIX-NEUF TRAVAILLEURS SÉNÉGALAIS SONT CONDAMNÉS POUR USAGE DE FAUX PAPIERS

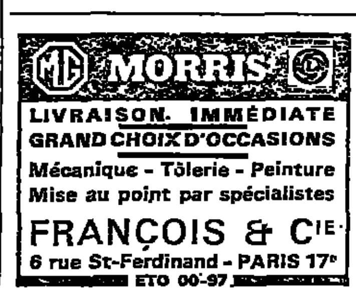
(De notre correspondant.)

Le Havre. — Vingt marins sénégalais, analphabètes pour la plupart, avaient omis de régulariser leur situation en France après l'indépendance de leur pays. Par la suite, ils avaient eu recours à des fraudeurs qui, moyennant finances, leur avaient fourni les faux papiers nécessaires à leur quête de travail.

Un contrôle de affaires maritimes devait faire découvrir la fraude le 14 décembre 1973. Depuis cette date, ils sont privés d'emploi et n'ont pu survivre que grâce à la solidarité de leurs compatriotes et au syndicat C.F.D.T., dont l'avocat, Me Pierre-Édouard Weil, est venu au Havre en décembre pour les défendre.

Le tribunal correctionnel du Havre les a jugés lundi 6 janvier. Un seul marin a été relaxé ; tous les autres ont été condamnés à un mois d'emprisonnement avec sursis et 150 francs d'amende.

Après cette décision, leurs amis murmuraient, dans la salle des Pas perdus, que les dix-neuf marins n'avaient plus qu'à faire la grève de la faim dans la cathédrale pour que leur cause soit enfin entendue.



LA VIE ÉCONOMIQUE

ÉNERGIE

APRÈS SES DÉCLARATIONS A « BUSINESS WEEK »

M. Kissinger envoie des messages aux dirigeants de cinq pays pétroliers

Le journal de Beyrouth, « An Nahar », a annoncé, lundi 6 janvier, que le secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger, avait adressé aux dirigeants de cinq pays exportateurs de pétrole, Abou-Dhabi, Arabie Saoudite, Iran, Venezuela et Koweït, des messages qui « évoquent le projet de conférence entre les producteurs et les consommateurs de pétrole, mais qui contiennent également une explication de ses déclarations de la semaine dernière ».

Confirmant de son côté que M. Kissinger avait adressé des messages à des pays producteurs de pétrole, le porte-parole du département d'Etat, M. Anderson, a précisé qu'« *ils portaient sur la rencontre franco-américaine de la Martinique* ». Mais il a insisté sur le fait que M. Kissinger *n'avait donné* aucun éclaircissement sur ses récentes déclarations.

On sait que dans un entretien publié par l'hebdomadaire *Business Week* M. Kissinger avait envisagé l'emploi de la force au cas où le monde industrialisé serait « *étranglé* » par les pays pétroliers (*le Monde* du 4 janvier).

Interrogé à ce propos, M. Anderson a dit : « *Les propos du secrétaire d'Etat se suffisent à eux-mêmes.* »

Au Caire, M. Riad, secrétaire général de la Ligue arabe, a dit que les déclarations du secrétaire d'Etat étaient « *en contradiction avec la charte des Nations unies* ».

« *Il est regrettable*, a-t-il dit, *que de pareilles déclarations interviennent au moment où les pays arabes producteurs de pétrole ont entrepris des démarches pour accélérer la coopération internationale en vue de parvenir à une solution de la crise économique mondiale.* »

Pour le quotidien algérien *El Moudjahid*, les paroles de M. Kissinger sont « *une tentative de sabotage de la conférence tripartite qui envisage de réunir pays producteurs de pétrole, pays consommateurs et pays du tiers-monde* ». Selon le journal, « *la douche écossaise que Kissinger s'évertue à actionner relève de la diplomatie du gourdin que le secrétaire d'Etat a inaugurée lors du conflit vietnamien. L'utilisation de la force militaire a été et demeure son argument favori.* »

LES REPROCHES AUX EUROPÉENS PORTENT SUR LE PASSÉ précise l'ambassadeur américain à Paris

M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, a reçu lundi 6 janvier M. Rush, ambassadeur des Etats-Unis. Au cours de l'entretien, apprend-on de source française autorisée, l'ambassadeur a précisé que les critiques à l'égard de l'Europe formulées par *M. Kissinger dans son interview* à *Business Week* concernent le passé.

Le ministre a indiqué à l'ambassadeur que c'est ainsi qu'il l'avait entendu, ainsi qu'en témoigne la récente rencontre de la Martinique, où un large degré d'accord entre le président Ford et le président Giscard d'Estaing était apparu.

Dans ses déclarations à *Business Week*, M. Kissinger reprochait à des gouvernements européens non spécifiés de s'être opposés « *systématiquement* » à toute démarche américaine au Proche-Orient. « *L'impuissance* » des Européens, avait-il dit, produit chez eux « *une certaine irritation* » (*le Monde* du 4 janvier).

LE JAPON SIGNE UN ACCORD PÉTROLIER DIRECT AVEC LE KOWEIT

La compagnie japonaise Marusen Sekiyu a signé avec le Koweït un accord direct. Aux termes de ce contrat, l'Etat arabe s'engage *à livrer au Japon 10 000 barils de* pétrole brut par jour, de janvier à mars 1975, au prix de 10,365 dollars le baril, prix inférieur de 7 % au nouveau tarif fixé par l'accord d'Abou-Dhabi

Ce contrat, qui porte au total sur 125 000 tonnes de pétrole pour le trimestre, devrait permettre au Japon de diversifier ses sources d'approvisionnement. — (*A.F.P.*)

LES QUESTIONS MONÉTAIRES

A Londres, les Neuf recherchent une solution commune sur le recyclage des pétrodollars

De notre envoyé spécial

Londres. — *Plusieurs mécanismes* de recyclage sont en présence parmi lesquels les Neuf devront, jusqu'à nir une position commune avant que la réunion de Londres est de définir *une positioncommu ne avant que* ces mêmes questions soient évoquées à Washington en compagnie des Américains et des Japonais. Le projet le plus controversé est celui de *MM Kissinger et Simon* tendant à créer un fonds de 25 milliards de dollars, lesquels seraient fournis par des contributions des pays industrialisés. Les crédits de ce fonds seraient affectés aux pays éprouvant des difficultés de balance des paiements, *moyennant* des conditions de politique économique qui seraient, pour une bonne part on peut le craindre, dictées par les Etats-Unis.

La position des pays de la C.E.E., *telle qu'elle a été exprimée* dans différentes enceintes à la veille de la réunion de Londres, peut se résumer de la façon suivante :

Les besoins financiers résultant *de la flambée des prix du pétrole* étant considérables, il y a tout intérêt à multiplier les « canaux de recyclage ». Parmi ceux-ci figure la faculté récemment retenue par les Neuf d'émettre des emprunts communautaires (le maximum étant *fixé pour l'instant à 3 milliards* de dollars intérêt compris) sur le marché international des capitaux ou directement auprès des pays producteurs de pétrole. Il semble que *l'Italie soit sur le point de faire* appel aux possibilités ainsi offertes par la C.E.E. Cela signifierait qu'un emprunt communautaire serait effectivement lancé dans un proche avenir. De fait, le groupe de travail créé par les Neuf pour assurer la *gestion d'un tel emprunt s'est réuni* pour la première fois vendredi dernier à Bruxelles.

Les pays de la Communauté inclinent à ce que le Fonds monétaire *international (F.M.I.) joue un rôle* important en matière de recyclage des pétrodollars. Ils préfèrent, en effet — tout naturellement, est-on tenté d'écrire — avoir à faire appel à un *dispositif de recyclage géré par une* organisation internationale politiquement neutre, tel le F.M.I., plutôt que de dépendre d'un système de soutien financier animé et contrôlé par *Washington. Les Neuf soutiendront* donc, très vraisemblablement, la proposition faite par la direction du F.M.I. de créer en 1975 de nouvelles facilités, de l'ordre de 7 à 9 *milliards de dollars. Les Etats-Unis*, en revanche, semblent plutôt hostiles à cette formule.

Les divergences entre les Neuf apparaissent au sujet de la proposition de MM. Kissinger et Simon de créer un fonds de 25 milliards de dollars. Ce fonds, puisqu'il serait alimenté par des contributions des pays participants, pourrait être assimilé d'une certaine manière à une mise en commun des réserves. *Compte tenu de l'évidente nécessité* de diversifier les sources de financement, aucun des pays de la C.E.E. n'est catégoriquement opposé à la mise en place d'un tel dispositif « de *recyclage secondaire* ». *Cependant*, la majorité des Etats membres, sans doute soucieux de ne pas tisser inutilement des liens de dépendance trop étroits à l'égard des Etats-Unis, ne *tiennent nullement à ce que ce* fonds Kissinger-Simon devienne l'instrument privilégié pour financer le déficit des paiements extérieurs. Il conviendrait, expliquait récemment la Commission de Bruxelles, de considérer ce type de financement comme le « *dernier gilet de sauvetage* » auquel les Etats membres ne seraient autorisés à recourir qu'après que les autres « facilités » ouvertes auront été épuisées.

Telle est notamment la position de la France et de l'Allemagne. Celle-ci, dans cette affaire, est partagée entre ses préoccupations atlantiques et sa *répugnance* à la *dépense*

C'est ce dernier souci qui, pour l'instant l'emporte : Bonn manifeste les plus vives réserves à l'égard du fonds Kissinger, — dont *les contributions proviendraient* principalement des pays les plus solvables — et *préférerait* que le « recyclage *secondaire* » *des dollars pétroliers soit plutôt* assuré selon la méthode proposée par M. Van Lennep, secrétaire général de *l'O.C.D.E.* : *il s'agirait d'instaurer* un système de garanties multilatérales comportant la caution des pays membres de l'O.C.D.E. pour accroître la capacité d'emprunts de ces *derniers sur le marché internatio*nal

Les divisions parmi les Neuf à propos du fonds Kissinger résultent de la position prise par le Royaume-*Uni* et le Danemark. Ces deux pays sont favorables à la proposition *américaine* qu'ils *trouvent la mieux* adaptée à leur intérêt. Une des principales raisons d'être de la réunion de Londres sera d'essayer de rapprocher les points de vues sur *ce dossier*

PHILIPPE LEMAITRE.

Le Trésor américain ne cèdera que le tiers environ du tonnage d'or mis en adjudication, en raison de l'insuffisance des offres

Le Trésor américain ne vendra qu'un peu plus du tiers des 62 tonnes (2 millions d'onces) qu'il avait mises en adjudication lundi dans la salle des enchères des services généraux d'administration (G.S.A.), à Washington.

L'ouverture, devant un public *surtout composé de journalistes* et de professionnels, des quelque trois cents offres d'achat reçues, aura duré près de trois heures. Les soumissions ont porté sur un peu moins de 1 million d'onces sur les 2 millions mis en vente par la Trésorerie. Le prix moyen devrait être d'environ 165 dollars l'once. Seules seront satisfaites les soumissions égales *ou supérieures* à 153 dollars. Une offre d'achat a été faite à 1 dollar l'once et quelques-unes au prix *officiel de 42,22 dollars*. Le prix le plus élevé offert pour une barre de 400 onces (12,5 kilos), qui était la quantité minimale que l'on pouvait acheter a été de 188 dollars l'once. La majorité des offres émanant des Américains s'est faite entre 130 et 170 dollars l'once.

Des demandes importantes émanaient d'établissements financiers étrangers : la *Dresdner* Bank (pour 422 000 onces — 12 tonnes — à des prix allant de 155 à 174 dollars) ; le Crédit suisse (pour 57 000 onces à des prix s'échelonnant entre 160 et 173,5 dollars l'once), la Société de banque suisse (pour 40 000 onces). La plus importante enchère américaine provenait de la Republic National Bank, un des rares grands établissements américains ayant décidé d'offrir de l'or à sa clientèle. Cette banque s'est portée *acheteuse de 212 000 onces* (6,6 tonnes) pour des prix allant de 140 à 168 dollars.

D'autres offres américaines por*taient sur des quantités oscillant* entre 10 000 et 20 000 onces, mais la grande majorité d'entre elles, provenant de particuliers se fixaient sur une seule barre de 400 onces (qui, au prix de 150 dollars, coûte tout de même 60 000 dollars, soit environ 270 000 F).

Dans une conférence de presse, M. William Simon, secrétaire au Trésor, a déclaré *que « l'adjudication démontre que le peuple américain est beaucoup plus fin que nombre de gens le pensent »*. Il a ajouté que l'absence d'intérêt pour l'or sur le marché américain « *pourrait bien avoir pour conséquence que les spéculateurs qui ont poussé à la hausse des prix vont être victimes de leur propre feu* ».

Remarquons que l'ouverture du marché libre américain s'est faite à un moment où le prix avait atteint un niveau très élevé.

Au cours du quatrième trimestre de 1974 le cours de l'or avait monté de plus de 25 %, dans l'attente, notamment, de la réouverture du marché aux Etats-Unis ! Le prix moyen auquel se sont effectuées les transactions — de l'ordre de 165 dollars l'once — est voisin de celui auquel on pense que la Banque de France comptabilisera ses réserves métalliques. S'achemine-t-on vers une régula*tion progressive du marché ? Une* telle évolution ne pourra, semble-t-il, se produire à la longue que si *l'inflation* se ralentit et si aucun événement grave ne vient à nouveau perturber la scène internationale...

Signalons par ailleurs que M. Jean-Pierre Fourcade, ministre français de l'économie et des finances, a pour sa part déclaré lundi devant les journalistes qu'il recevait rue de Rivoli (voir d'autre part) qu'il ne pensait pas qu'un accord sur la vente et l'achat du métal précieux par les banques centrales sur le marché libre interviendrait avant un ou *deux ans. Le ministre a encore* dit qu'il estimait « excessif » le prix proche de 200 dollars l'once *atteint* par l'or au début de la semaine dernière à Londres. La revalorisation du stock d'or de la Banque de France ne fera pas l'objet d'un vote du Parlement. Celui-ci ne sera appelé à se prononcer que plus tard, lorsque la question se posera pour la Banque *de France d'intervenir sur* le marché libre.

● GREVE AVEC OCCUPATION A L'ENTREPRISE DE TRANSPORT « ALLO FRET » à Montrouge, où près de *soixante-quinze camions sur* cent cinquante sont immobilisés depuis mardi 7 janvier. Selon la *C.F.T.*, cette grève a été déclenchée en raison du refus de la direction d'organiser des élections et de négocier une réduction de la durée du travail, actuellement supérieure à cinquante heures par semaine.

*En fin de matinée, la direc*tion a accepté d'organiser des élections ; la grève se poursuivait néanmoins.

CONJONCTURE

M. Pinay : la lutte contre l'inflation doit conduire à produire plus et à consommer moins

De notre correspondant

Saint-Etienne. — En ouvrant la session ordinaire du conseil général de la Loire, qu'il préside depuis 1949, M. Antoine Pinay, ancien président du conseil, a, le lundi 6 janvier, traité « des deux préoccupations principales des Français : l'inflation et le chômage ». Après avoir insisté tout particulièrement sur le calme et la stabilité sans lesquels on ne peut jouir d'une économie saine, le maire de Saint-Chamond devait notamment déclarer :

« *L'inflation doit donc être fermement combattue. C'est, je crois, un devoir d'aider à donner à l'action du gouvernement le maximum d'efficacité. La seule critique que je me permettrai est de dire que les mesures prises sont essentiellement techniques. Or en cette matière, comme en tout ce qui touche aux rapports sociaux, la technique ne peut être que l'auxiliaire de l'action psychologique. La lutte contre l'inflation doit conduire à produire plus et à consommer moins. Je crains que les dispositions adoptées ne permettent pas d'obtenir ce résultat.* »

M. Pinay a ensuite demandé qu'un choix soit effectué entre les crédits « indispensables et générateurs de richesses » et ceux qui « ne servent qu'à maintenir artificiellement des activités inutiles ou *inflationnistes ou qui provoquent* les gaspillages ».

Enfin, M. Antoine Pinay a remarqué qu'« *on a souvent affirmé que la lutte contre l'inflation entraînait obligatoirement le chômage et qu'il fallait choisir. C'est, je crois, un faux dilemme. L'expérience prouve, puisqu'on voit cohabiter l'inflation et le chômage, que seule l'inflation à un taux élevé est génératrice de chômage.* »

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

S.F.R.F.

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE
DU 30 DÉCEMBRE 1974

Réunis le 30 décembre 1974 en assemblée extraordinaire, au siège social, sous la présidence de M. Alain Jubert, président du conseil de surveillance, les actionnaires ont approuvé *l'absorption*, par voie de fusion, de la Société commerciale des filés de Fourmies et l'augmentation de capital de 1 600 F, soit trente-deux actions de 50 F nominal, en résultant.

Cette opération ayant été approuvée par l'assemblée extraordinaire de la Société commerciale des filés de Fourmies, du 31 décembre 1974, la fusion des deux sociétés devient définitive à compter rétroactivement du 1er janvier 1974.

L'assemblée a décidé, sur proposition du directoire, de modifier la dénomination de la société, qui devient :

« LES FILES DE FOURMIES ».

Dans son exposé sur la marche de l'exercice, le directoire a indiqué ques les résultats des comptes consolidés au 30 juin faisaient apparaître une amélioration de la rentabilité par rapport au 30 juin 1973. Cependant, la conjoncture s'étant parti*culièrement dégradée depuis, les* résultats du deuxième semestre seront largement déficitaires, dans l'impossibilité où la société s'est trouvée de pouvoir répercuter dans ses prix de vente les hausses de toute nature; l'activité des filatures a pu néanmoins être maintenue à un niveau nettement supérieur à la moyenne de la profession grâce à la qualité des produits, au lancement de produits nouveaux et au développement des ventes à l'exportation.

De Dietrich

A quelques jours de la clôture de l'exercice 1974, la Société De Dietrich *et Cie confirme la forte progression* de ses ventes à l'exportation qui dépasseront 115 millions de francs contre 65 millions réalisés en 1973, soit une augmentation de plus de 75 %.

Cet accroissement provient pour l'essentiel de l'exportation d'equipements en acier vitrifié pour l'industrie chimique, de voitures de chemin de fer pour le transport de voyageurs et d'appareils de voies ferrees.

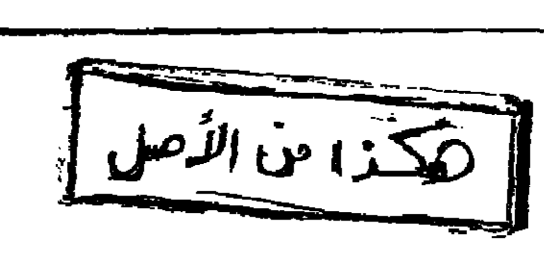
De plus, la Société a récemment enregistré de nouveaux et importants marchés d'aiguillages et d'appareils de voie destinés à différents *pays du bassin méditerranéen et du* Moyen-Orient.

PERMANAL

Les bons résultats obtenus en deux années d'exploitation sur le marché français ont conduit la *société Spies-Hecker Gmbh de Cologne* à rechercher le moyen de renforcer ses structures de vente en *France*

Un accord venant d'être réalisé avec les associés français de Permanal-France, sans changement des structures de celle-ci Spies-Hecker contrôlera désormais, intégralement les activités de cette société, Spies-Hecker venant de son côté d'entrer sous le contrôle total de Hoechst.

La société Permanal-France se trouve ainsi en position particulièrement favorable pour intensifier son développement dans le secteur carrosserie automobile en France.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
6 JANVIER

Forte hausse
Nouvelle baisse de l'or

La Bourse a tenu ses promesses, et même au-delà. Le mouvement de reprise qui s'était amorcé à la veille du week-end s'est propagé comme une traînée de poudre en ce début de semaine et a entraîné une forte avance des valeurs françaises.

L'on a dénombré près de quatre-vingts hausses atteignant au minimum 2 % et, dans plusieurs cas, les gains enregistrés ont dépassé 5 %. L'attention des opérateurs s'est principalement concentrée sur le secteur financier (banques et sociétés d'investissement), le matériel électrique, qui a monté presque d'un bloc, la construction mécanique, les travaux publics, les grandes surfaces, les spiritueux et sur les valeurs de croissance en général. A 13 h 15, déjà, l'indice Cappelliez avait progressé de 16,75 points à 684,30, marquant ainsi une progression de 2,5 %. Bref, ce fut une belle séance. Il faut remonter loin en arrière pour retrouver une hausse de cette ampleur.

De l'avis de certains spécialistes, il faut beaucoup plus attribuer ce brusque accès de fièvre aux achats effectués par les organismes de placement collectif et aux rachats de vendeurs à découvert qu'aux ordres de la clientèle particulière, qui, curieusement, hésite encore à se manifester. La hausse de Wall Street et la baisse de l'or ont fait le reste.

Le métal jaune, en effet, a continué à baisser. Le lingot a encore perdu 600 F à 25 500 F, et le kilo en barre 200 F à 25 300 F. Mais ce fléchissement est en grande partie imputable au nouveau recul du dollar, et le prix de l'or à Paris ressortait encore à 180,9 dollars l'once. Nouveau repli du napoléon à 270,30 F (— 9,60 F) et, partant, de la rente 4 1/2 % 1973. Le volume des transactions a un peu diminué : 30,16 millions de francs contre 32,96 millions de francs.

Aux valeurs étrangères, les mines d'or, les américaines et les pétroles ont été soutenues. Progrès des allemandes et des néerlandaises.

LONDRES

Baisse des mines

Dans un marché généralement bien orienté, les mines d'or, déprimées par les résultats de la vente aux enchères américaines et les incidents à la mine de Val-Reef, cèdent du terrain initialement pour se redresser ensuite. Reprise technique des industrielles, tombées lundi à leur plus bas niveau depuis 1954.

OR (ouverture) (dollars) : 171 25 contre 173 50

VALEURS	CLOTURE 6 1	COURS 7 1
War Loan 3 1/2 %	20 3 8	20 7 16
Beechamps	116	118 3 4
British Petroleum	198	205 1 2
Shell	121	124
Vickers	63	63 3 4
Imperial Chemical	118	..
Courtaulds	53	54 1 4
De Beers	175	173
* Western Holdings	34	35 5 8
Rio Tinto Zinc Corp	82	81
* West Driefontein	39 1 4	38 1 4

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	3 janv.	6 janv.
Valeurs françaises	101,3	103,9
Valeurs étrangères	101,2	102,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	59,7	61,1

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics		
Effets privés		10 7/8 %
Moyen terme		11 3/4 %

NOUVELLES DES SOCIETES

S.F.I.M. — Chiffre d'affaires hors taxes pour 1974 : 173,8 millions de francs contre 157,44 millions (+ 10,5 %). Carnet de commandes hors taxes au 31 décembre 1974 : 211 millions de francs contre 133 millions de francs au 31 décembre 1973, le montant total recueilli en 1974 atteignant 252 millions de francs. Compte tenu de ces deux éléments, le profit de l'exercice 1974 « devrait être, en pourcentage, du même ordre que celui de l'exercice précédent » et le chiffre d'affaires de 1975 dépasse très sensiblement 210 millions de francs.

CITICORP. — Bénéfice net de l'exercice 1974, après opération sur titres : 312,3 millions de dollars contre 252 millions de dollars (2,54 dollars par action contre 2,11 dollars).

NEW YORK

La hausse se ralentit

La hausse des cours s'est poursuivie lundi à Wall Street, mais à un rythme beaucoup plus lent que les jours précédents. Un repli modéré s'est même produit en cours de séance, si bien qu'en clôture l'indice des industrielles n'enregistrait qu'une avance de 2,66 points, à 637,20.

L'activité, cependant, s'est notablement accélérée : 17,55 millions de titres ont changé de mains contre 15,27 millions précédemment.

L'effet favorable produit par l'abaissement du taux de l'escompte de six banques fédérales a été en partie effacé par la décision de la First National City Bank de relever son taux de base et par les déclarations du président des conseillers économiques de la Maison Blanche, qui ont jeté le doute dans les esprits quant à la possibilité d'une reprise prochaine de l'expansion.

La majeure partie des compartiments n'en ont pas moins terminé en hausse modérée. Seuls les mines d'or, les produits pharmaceutiques et les pétroles se sont effrités.

Sur 1 824 valeurs traitées, 1 244 ont monté, 316 ont baissé et 264 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 149,34 (+ 2,50); services publics, 75,66 (+ 1,27).

VALEURS	COURS 3 1	COURS 6 1
Alcoa	29 7 8	30
A.T.T.	46 1 8	46 1 2
Boeing	16 3 8	17
Chase Manhattan Bank	28 1 4	28 1 2
Du Pont de Nemours	95	94
Eastman Kodak	64 1 4	64 1 8
Exxon	67 1 4	66 1 4
Ford	34 3 8	35 1 4
General Electric	32 5 8	32 5 8
General Foods	19 1 8	19 3 8
General Motors	33 5 8	35 1 8
Goodyear	13 7 8	14
I.B.M.	167 1 2	165 5 8
I.T.T.	15	15 3 8
Kennecott	36	36 1 8
Mobil Oil	37 1 4	37
Pfizer	32 5 8	32 1 4
Schlumberger	110 1 4	107 1 8
Texaco	23	23 5 8
U.A.L. Inc.	14 7 8	14 7 8
Union Carbide	40 3 4	41
U.S. Steel	39 5 8	39 1 2
Westinghouse	9 7 8	10 1 4
Xerox	51 1 4	52

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6 1	7 1
1 dollar (en yens)	300 99	300 96

BOURSE DE PARIS — 6 JANVIER — COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Mot. Leroy-Somer	720	721
Océanic	68 50	70
Paris-Rhône	94	o 90 20
Piles Wonder	423	424 50
Radiologie	168	166 40
SAFT. Acc. fixes	740	745
Schneider Radio	94	97 70
S.I.N.T.R.A.	302	305 50
Carnaud	64 80	66 10
Cefilac	59	61 30
Davum	306	305
Escaut-Meuse	183	180
Fonderie précis.	31	32
Gueugnon (F. de)	98	98
Profilés Tubes Es	41 10	43
Senelle-Maub	77	80
Tissmétal	50	48
Vincey-Bourget	.	60
Huaron	101	101
Kinta	...	263
Mokta	112	112 50
Anrep G.	349	349
Antargaz	165 55	168
Hydroc. St-Denis	165	165 70
Lab. Industrie	79 80	81
Lille-Bonnières-C	124	126
Omn. F. Pétr.	234 80	234 50
Oblig. Conv.	260 10	d250
Shell française	...	68 50
Astral	57	58
Carbone-Lor.	97 80	98
Castaigne S.A.	298 50	300
Cochery	29 60	30
Delalande S.A.	485 50	480 10
Finalens	27	27
FIPP	.	43
(Ly) Gerland	241	242
Gévelot	.	570
Grande-Paroisse	98	98
Huiles G. et dér.	82	85
Labaz	o476	o476

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Goodyear	59	60
Pirelli	.	5 35
I.H.C.	49	53
Kubota	5 05	5 10
S.K.F.	147	147 90
Pakhoed Holding	224 90	228 30
Femmes d'Aujour	..	40 30
Marks Spencer	11 20	10 70
A.E.G.	94	100
E.M.I.	.	7 50
Hitachi	2 10	2 10
Honeywell Inc.	88	d 95
Matsushita	5	5 05
Otis Elevator	d115	d115
Sperry Rand	129	128
Xerox Corp.	235 80	237
Arbed	.	466
Cockerill-Ougrée	...	123
Finsider	.	1 75
Hoogovens	101 60	104
Mannesmann	368	408
Steel Cy of Can.	...	107
Thyss. c. 1 000	124	125
Blyvoor	56	51 80
De Beers (port)	11	11 15
De Beers p. cp.	...	15 45
General Mining	133	123
Hartebeest	.	137
Johannesburg	90	89
Middle Witwat.	18 50	18 85
President Steyn	117	110 20
Stilfontein	..	28 40
Vaal Reefs	184	178
West Rand	27	27
Alcan Alum.	.	92 50
Cominco	.	116
Finoutremer	...	119 60
Minerais Resourc	12	12 15
Noranda	130 80	134 50
Vieille Montagne	497	495
Am. Petrofina	.	125
British Petroleum	21 50	21 50
Gulf Oil Canada	107 50	106
Petrofina Canada	..	66
Shell fr. (port)	.	12 65

VALEURS	Émission frais inclus	Rachat net
Laffitte-Tokyo	110 66	105 64
Nouv. France-Obl	242 46	231 47
France Placement	117 50	112 13
Gestion Rendem.	173 86	165 79
Gest. Sél. France	135 23	129 10
I.M.S.I.	127 10	121 28
Indo-Valeurs	132 26	126 25
Intercroissance	119 76	114 33
Intersélection	116 80	111 50
Livret portef.	162 82	155 44
Paribas Gestion	108 91	103 97
Pierre Investiss.	156 36	149 26
Rothschild-Exp.	216 09	206 34
Sélect-Croissance	433 69	414 02
Sélect. Mondiale	89 57	85 51
Sélection-Rend.	123 86	118 24
Slivafrance	*132 56	126 54
Slivam	*96 66	92 27
Slivarente	*131 78	125 80
Slivinter	*107 02	102 17
Sogepargne	242 10	231 12
Sogevar	256 28	244 66
Soleil-Investiss.	119 60	114 18
U.A.P. Investiss.	98 ..	93 56
Unifoncier	272 16	259 82
Unijapon	116 02	110 76
Unisic	112 80	107 62
Worms Investiss.	189 85	181 24
7/1		
Credinter	113 04	107 91
Croissance-Imm.	120 55	115 08
Epargne-Unie	242 75	221 75
Euro-Croissance	119 48	114 07
Financière privée	282 56	269 74
Fructidor	127 44	121 66
Gestion Mobilière	157 94	150 78
Mondiale Invest.	160 07	152 81
Oblisem	115 59	110 35
Optima	*118 42	113 05
Sicavimmo	157 74	150 59
S. I. Est	304 47	290 66
Sogiaco	98 87	94 39
Soginter	323 53	308 86
Univalor	*129 68	123 80
Valorem	124 72	119 06

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
60	Terres Roug.	61	61	61	61 70
109	Thomson-Br.	127 80	132 50	133 50	132 60
139	U.I.S.	143	143 30	143 30	141 30
285	U.C.B.	318 80	316 80	320	316 80
155	Un.Fr. Bques	165	172 50	176 50	175
68	U.T.A.	66	65	65	65 50
93	Usinor	94 50	95 50	95 70	96
126	— (obl.)	116 50	116	116	116
130	Vallourec	133 50	137	137	135 10
590	V.Clicquot-P.	606	614	615	624
580	Viniprix	585	605	606	600
200	Amer. Tel.	205 10	207 50	209 50	203 50
21	Ang. Am. C.	20 55	20 85	20 85	20 85
225	Angold	202	201	198	199
250	Astur. Mines	248 50	248	248	245
205	B. Ottoman.	206	212	211 40	216
225	BASF (Akt.)	235	241 50	242	237
188	Bayer	209	200	200	..
128	Buffelsfont.	119	119 50	118 50	118 10
10	Charter	9 60	9 60	9 55	9 60
119	Chase Manh.	123 60	127 60	127 60	126
360	C.F. Fr.-Can.	365	379	376	380
11	De Beers (S)	11 10	11	11 10	11 15
225	Dome Mines	205	206 50	203	207
415	DuPont Nem.	423 50	429	434	428
390	East. Kodak	284 50	288 50	298	293
71	East Rand	69 80	70 30	70 60	71
210	Ericsson	207	209 60	209 60	209 60
280	Exxon Corp.	298	299	297 60	296
151	Ford Motor	150	153 50	153 50	150 50
163	Free State	150 10	151 70	152 50	153

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
210	Hoechst Akt.	210	212	210 50	213 50
13 50	Imp. Chem.	12 90	12 60	12 60	12 60
105	Imperial Oil	99 60	99 60	101	100
770	I.B.M.	752	759	743	751
91	Internickel.	97 50	97	97	98 50
58	I.T.T.	67	67 50	68 40	67 30
155	Mob. Oil Co	163 20	165	165	163 20
3670	Nestlé	3915	3965	3965	3975
350	Norsk Hydro	354	370	370	363
6	Olivetti	6 10	6 05	6 20	6 10
400	Petrofina	397	400	403	402
37	Philips	38	39 30	39	38 90
160	Prés. Brand	153	151	151	150
210	Quilmès	212	215	215 10	215
205	* Randfont.	181	185	183 60	185
53	Rand Selec.	51 10	51 10	51 10	51 50
112	Royal Dutch	111 10	112 50	112 60	113
9	Rio Tinto Zi	8 75	8 75	8 70	8 80
189	St-Helena	176 50	176 20	176	179 60
460	Schlumberger	490	492	490	490
14	Shell Tr (S.)	13 10	12 10	12 60	12
410	Siemens A.G.	415	417	417	419
24	Sony	26 10	25 20	25 40	25 40
10	Tanganyika	10 70	10 30	10 30	10 50
140	Unilever	143	148	146 20	148
30	Union Corp.	25 75	26 05	26 35	25 80
130	U. Min. 1 10	139	133	133	133
250	West Drief.	253	260	258 50	260
136	West Deep	123 50	123 50	121 50	125
225	West Hold.	209 80	208 50	212	205
4	Zambia Cop.	3 80	3 80	3 90	3 90

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6 1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 442	4 425	4 450
Canada ($ can. 1)	4 484	4 466	4 45
Allemagne (100 DM)	185 100	185 025	184 50
Belgique (100 fr.)	12 287	12 300	12 20
Danemark (100 krd.)	78 520	78 250	78 50
Espagne (100 pes.)	7 930	7 925	7 63
Grande-Bretagne (£ 1)	10 387	10 397	10 37
Italie (100 lires)	0 686	0 688	0 668
Norvège (100 krn.)	85 570	85 900	85
Pays-Bas (100 fl.)	178 500	178 400	177 50
Portugal (100 esc.)	18 180	18 140	18
Suède (100 krs.)	108 850	109 850	108 50
Suisse (100 fr.)	176 200	174 ...	175 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/1
Or fin (kilo en barre)	25500	25500
Or fin (kilo en lingot)	26100	25500
Pièce française (20 fr.)	279 90	270 30
Pièce française (10 fr.)	198	190
Pièce suisse (20 fr.)	280 70	268 40
Union latine (20 fr.)	264 40	252 80
Souverain	265 50	260
Pièce de 20 dollars	1295	1274 40
Pièce de 10 dollars	676	650
Pièce de 5 dollars	480	465
Pièce de 50 pesos	1070	1051
Pièce de 10 florins	249	246 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

APRÈS SA VISITE EN JORDANIE

Le chah est attendu au Caire

L'Iran est devenu l'un des principaux commanditaires de l'Égypte

Le chah d'Iran quittera mercredi 8 janvier Amman, où il est en visite officielle depuis lundi, pour Le Caire.

S'adressant au roi Hussein, au cours d'un dîner offert en son honneur, lundi soir au palais royal Basmane, le chah d'Iran a promis d'accroître son assistance à la Jordanie jusqu'à ce qu'elle devienne un pays souverain, « prospère et fortement développé ».

(De notre correspondant.)

Le Caire. — La visite du souverain iranien au Caire est un événement d'importance qui met en relief les changements politiques considérables intervenus au Proche-Orient au cours du lustre écoulé. Quelle revanche pour Mohammed Reza Chah, que d'être reçu en grande pompe par le successeur de Nasser dans un pays où, durant une dizaine d'années — les relations diplomatiques égypto-iraniennes ne furent rétablies qu'en 1970, peu avant la disparition du premier Raï, — les mass media prédirent son renversement ! Aujourd'hui, la presse cairote, reprenant à son compte les arguments de Voltaire sur Louis XIV, écrit : « *Non seulement de grandes choses se sont faites sous son règne, mais c'est lui qui les faisait.* » Et l'Iran est en train de devenir l'un des principaux commanditaires, sinon le plus important, de l'Egypte.

Pour l'empereur d'Iran, l'Egypte n'est pas une terre inconnue puisque jeune prince héritier de la dynastie des Pahlavis, il vint y chercher avant la seconde guerre mondiale sa première épouse, la princesse Fawzia, sœur du roi Farouk. Aujourd'hui, le Raïs souhaite publiquement que les rapports entre les gouvernements et *les peuples d'Egypte et d'Iran* soient à l'image des « *relations amicales* » qu'il entretient lui-même avec le chah « *depuis qu'à un congrès islamique le souverain iranien ayant attaqué violemment la politique égyptienne, le président Sadate se leva pour demander qu'on oublie le passé en citant des vers persans* ».

Cependant, les relations égypto-iraniennes ne se limitent pas, loin de là, à cet aspect de « conte oriental ». Une partie du million de dollars que le chah a promis au premier ministre égyptien, M. Hegazi, lors de la visite faite l'an passé par celui-ci à Téhéran, est déjà, assure-t-on, à la disposition de l'Egypte : un important *projet pétrochimique, doté d'un* capital initial de 20 millions de dollars, s'ébauche ; 250 autres millions de dollars seront affectés à la reconstruction de la zone du canal de Suez ; des autobus iraniens (1 500 ont été commandés) roulent déjà dans les rues du Caire ; des échanges culturels se préparent. Bref, une coopération multiforme se développe, que la visite impériale va encore renforcer.

Sur le plan diplomatique, Le Caire *ferme* les yeux sur la reconnaissance *de facto* d'Israël par Téhéran, et préfère se souvenir que le chah a été en 1967 le premier responsable politique à *demander l'évacuation des territoires* arabes occupés par les Israéliens à la faveur de la guerre de six jours. Le différend irano-irakien ne pose guère de cas de conscience aux Egyptiens, qui, à bien des égards, avouent se sentir *psychologiquement* plus près des Iraniens que des Irakiens. Toutefois, une médiation égyptienne entre Téhéran et Bagdad aurait été préconisée par le « sommet » arabe de *Rabat, en 1974. Pour* l'instant, le plus important, aux yeux du Raïs, est de s'assurer à la fois le soutien politique de ce « grand du tiers-monde » qu'est devenu le monarque iranien, et l'aide économique et financière *du second* Etat *pétrolier de* la région après l'Arabie Saoudite. On comprend que les chancelleries soviétiques observent avec une attention teintée d'inquiétude le voyage en Egypte du chah d'Iran. Un journaliste moscovite remarquait : « *Mohammed Reza Chah est l'héritier de Cambyse et de Darius, qui furent aussi les conquérants de la vallée du Nil.* »

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Nomination de trois ambassadeurs

Le *Journal officiel* du 8 janvier annoncera la nomination de nouveaux ambassadeurs à Prague, Panama et Aden.

M. D'HARCOURT A PRAGUE

M. Emmanuel d'Harcourt est nommé ambassadeur à Prague en remplacement de M. André Mattei.

[M. d'Harcourt, né en 1914, licencié en droit, diplômé des sciences politiques, engagé en 1940 dans les Forces françaises libres, est entré en 1942 dans les services du commissariat *aux affaires étrangères*, puis, en 1943, au secrétariat général du Comité français de libération nationale. Intégré au *ministère des affaires* étrangères en 1944, il a été successivement en poste à Ottawa, à la direction de l'Europe, à Londres auprès de la commission permanente du traité de Bruxelles, à Copenhague, Prague, Varsovie et Rome avant d'être nommé, en 1969, ambassadeur à Dublin.]

M. DES LONGCHAMPS A PANAMA

M. Louis Loiseleur des Longchamps-Deville est nommé ambassadeur à Panama en remplacement de Mlle Marcelle Campana.

[M. Loiseleur des Longchamps, né en 1919, licencié en droit et diplômé de l'école des sciences politiques, a été en poste à New-Delhi, à la direction d'Afrique Levant de l'administration centrale, à Addis-Abeba, Rabat, Barcelone, Saïgon, au service du protocole, et à Stockholm, avant d'être nommé en 1968 au service des pactes et du désarmement.]

M. HENRI PIOT A ADEN

M. Henri Piot est nommé ambassadeur à Aden en remplacement de M. Georges Denizeau.

[M. Piot, né en 1923, licencié en droit, diplômé de l'Institut des *sciences politiques et de l'Ecole des* langues orientales, a été en poste à Ankara, à Alexandrie, au Caire, à Addis-Abeba, à l'administration centrale (affaires marocaines et tunisiennes), à Berne, à Ammam et à Bangui. Depuis 1970, il était à l'administration centrale, à la direction des relations culturelles puis des conventions administratives.]

Par décision du Conseil supérieur de la magistrature

M. HUBERT DUJARDIN EST ÉCARTÉ DES FONCTIONS DE L'INSTRUCTION

Le Conseil supérieur de la magistrature fait connaître, ce mardi 7 janvier, par l'intermédiaire du premier président de la cour d'appel de Douai, à M. Hubert Dujardin, la décision prise à son propos.

Pour avoir fourni la matière d'un article au *Nouvel Observateur* du 14 octobre, intitulé « *Les Secrets d'un juge d'instruction* », M. Dujardin, conformément à l'article 45 de l'ordonnance du 22 décembre 1958, portant statut de la *magistrature*, se voit *infliger* un retrait de l'instruction, qui est la troisième sanction disciplinaire prévue à l'article 45.

Défendu par Me Arnaud Lyon-Caen, M. Dujardin avait comparu mardi 17 décembre devant le *Conseil*.

LES PERSONNELS DU GROUPE « FRANCE-SOIR » MANDATENT L'INTERSYNDICALE POUR S'OPPOSER « AUX QUATRE CENTS LICENCIEMENTS QUI ONT ÉTÉ ANNONCÉS ».

Une délégation intersyndicale a remis au directeur général de *France-Editions-Publication* (FEP) une pétition signée par la quasi-totalité des personnels de l'entreprise, à l'initiative du comité de coordination des organisations syndicales C.G.T., *C.F.D.T., F.O.*, S.N.J., C.G.C., C.F.T.C. Dans ce texte, les *signataires déclarent* « s'opposer aux quatre cents licenciements annoncés par la direction de l'entreprise » et « mandatent les organisations syndicales pour s'y opposer par tous les moyens ».

Selon ce texte, le plan de redressement présenté pour *justifier* les licenciements (un collaborateur *sur six*) est inacceptable. En ce *qui* concerne « France-Soir », « Elle », « le Journal du dimanche » et « France-Dimanche », il tend, selon les syndicats, « à affaiblir leur capacité d'assurer au public une information de qualité, directement liée à *l'actualité et s'adressant de* manière impartiale à toute la société française sans distinction d'opinion ».

Les syndicats affirment que l'entreprise peut vivre sans licenciements et demandent donc l'annulation immédiate tout en préconisant, *si des économies s'imposent* qu'elles soient faites à partir des « dépenses non productives » et sur les « privilèges injustifiables ».

L'élaboration d'un plan de développement et de relance des titres publiés par FEP et la mise à la disposition du comité d'entreprise et de son expert-comptable de tous les *livres comptables devraient, selon* les syndicats, être menée parallèlement.

Le numéro du « Monde » daté 7 janvier 1975 a été tiré à *583 730 exemplaires*.

GRÈVE DE QUARANTE-HUIT HEURES AU CENTRE DE TRI POSTAL D'AVIGNON

Un mouvement de grève de quarante-huit heures, lancé par les sections locales des syndicats C.G.T. et C.F.D.T., débutera, ce 7 janvier à 20 heures, au centre de tri postal d'Avignon.

Le préavis avait été déposé le 1er janvier dernier. Le différend *porte* sur l'utilisation et la répartition de six trieurs auxiliaires embauchés par la direction pour résorber les surplus de courrier accumulés pendant les grèves (*le Monde* du 5-6 janvier).

DES MESURES DE « RELANCE » DU BATIMENT SERONT ADOPTÉES PAR LE CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres du mercredi 8 janvier aura à décider des *premières mesures de relance prises* en faveur d'un secteur industriel en difficulté : elles touchent les travaux publics et le bâtiment.

M. Galley, ministre de l'équipement, et M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, commen*teront* ces décisions mercredi après-midi au cours d'une conférence de presse. On s'attend que le gouvernement confirme les mesures dont M. Galley avait tracé les grandes *lignes au mois de décembre* : accélération des engagements de l'Etat prévus au budget (35 % des crédits dépensés dès le premier trimestre, au lieu de 15 %), raccourcissement des procédures préalables, maintien du programme de construction d'autoroutes (550 kilomètres nouveaux).

D'ores et déjà, un arrêté paru au « Journal officiel » du 4 janvier augmente de un point et demi les taux d'intérêt des prêts immobiliers *conventionnés, qui sont portés* de 5,5 % à 7 % pendant les dix premières années, *et de* 9 à 10,5 % pendant les années suivantes. Les banques sont aussi encouragées à octroyer plus libéralement les prêts consentis aux acheteurs d'appartements qui ne peuvent avoir accès ni aux H.L.M. ni aux prêts de 6 % du Crédit foncier.

NOUVELLES BRÈVES

● *Un cargo provoque l'effondrement d'un pont en Australie : sept morts.* — Un minéralier de 10 000 tonnes, le *Lake-Illawara*, a heurté, le 5 janvier, une pile du pont routier qui enjambe la rivière Derwent, à Hobart, en Tasmanie (Australie). Le tablier du pont s'est effondré sur 130 mètres, provoquant la chute de plusieurs voitures dans l'eau. Sept personnes ont trouvé la mort, et une trentaine d'autres ont été blessées. Deux automobilistes sont encore portés disparus. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

● *M. Jean-Pierre Chevènement*, député de Belfort, membre du secrétariat du parti socialiste, a été victime lundi 6 janvier d'un accident de voiture à Botans (territoire de Belfort). M. Chevènement, qui souffre d'une luxation d'une hanche et d'une légère fracture, a été hospitalisé à Belfort.

● *Alexandre Soljenitsyne*, après avoir passé quelques jours en France, a quitté Paris dimanche soir 5 janvier par le train en direction de Zurich.

● *Un incendie*, vraisemblablement d'origine criminelle, a entièrement détruit, lundi 6 janvier, un chalet inhabité situé non loin de la station touristique de Gstaad, et appartenant à l'éditeur allemand Axel Springer, connu pour ses campagnes contre les communistes et les gauchistes de la R.F.A. La police vaudoise a déclaré que « *les causes du sinistre sont indéterminées pour l'instant* », mais la presse suisse rapproche cet attentat de ceux qui ont détruit, notamment à Hambourg, des immeubles appartenant à la société Springer. — *(Corresp.)*

● *Parce qu'il pensait être licencié* de son poste de pompiste de nuit après avoir fourni un casier judiciaire comportant plusieurs condamnations pour port d'armes et vol de voiture, *M. Claude Ciccoldi*, trente-sept ans, a menacé, deux heures durant, le 6 janvier, de se jeter avec sa fille dans les bras du haut de son appartement parisien, au sixième étage, boulevard Exelmans.

● *Soixante-trois kilos de résine de cannabis saisis à Marseille.* — Les services de douane marseillais ont saisi, le 4 janvier, à bord du car-ferry *Provence* arrivant du Maroc, 63 kilos de résine de cannabis dissimulés dans un minibus immatriculé en Grande-Bretagne.

A B C . E F G H

